

# Recomposition de l'ordre disciplinaire et analyse des faits économiques : le cas de la VI<sup>e</sup> Section et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay  
préparée à l'ENS Paris-Saclay

École doctorale n°578 : Sciences de l'homme et de la société (SHS)  
Spécialité de doctorat: Economie

Thèse présentée et soutenue à Cachan, le 5 mars 2019, par

**Serge Benest**

## Composition du Jury :

Richard Arena Professeur des Universités, Université de Nice (GREDEG)	Président
Loïc Charles Professeur des Universités, Université Paris 8 (LED)	Rapporteur
Alain Marciano Professeur des Universités, Université de Montpellier (MRE)	Rapporteur
Antoinette Baujard Professeur des Universités, Université Jean Monnet (GATE)	Examineur
Olivier Wieviorka Professeur des Universités, ENS Paris-Saclay (ISP)	Examineur
Philippe Fontaine Professeur des Universités, ENS Paris-Saclay (ISP)	Directeur de thèse



# Recomposition de l'ordre disciplinaire et analyse des faits économiques :

## Le cas de la VI<sup>e</sup> Section et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay  
préparée à l'ENS Paris-Saclay  
École doctorale n°578 : Sciences de l'homme et de la société (SHS)  
Spécialité de doctorat: Economie

Thèse présentée et soutenue à Cachan, le 5 mars 2019, par

**Serge Benest**

Composition du Jury :

Richard Arena Professeur des Universités, Université de Nice (GREDEG)	Président
Loïc Charles Professeur des Universités, Université Paris 8 (LED)	Rapporteur
Alain Marciano Professeur des Universités, Université de Montpellier (MRE)	Rapporteur
Antoinette Baujard Professeur des Universités, Université Jean Monnet (GATE)	Examineur
Olivier Wieviorka Professeur des Universités, ENS Paris-Saclay (ISP)	Examineur
Philippe Fontaine Professeur des Universités, ENS Paris-Saclay (ISP)	Directeur de thèse



## Remerciements

J'adresse mes remerciements chaleureux à Philippe Fontaine qui m'a accompagné dans ce travail. Je lui suis grandement reconnaissant d'avoir, avec tant de patience, été constamment disponible durant ces longs mois de travail. Sa rigueur, ses relectures multiples et son soutien sans faille m'ont permis d'achever ce manuscrit. Travailler à ses côtés fut un apprentissage permanent, tant scientifiquement qu'humainement.

Je remercie grandement Richard Arena d'avoir accepté de présider mon jury de thèse ainsi qu'Antoinette Baujard d'avoir accepté d'y siéger. Je remercie Olivier Wieviorka pour ses conseils durant les comités de suivi de thèse ainsi que pour avoir accepté de faire partie de mon jury de cette thèse. Un grand merci à Loïc Charles dont les remarques et les conseils durant les comités de suivi de thèse ont toujours été exigeants mais bienveillants, et à Alain Marciano avec qui les échanges ont toujours été fructueux, en particulier au sein du CIRHUS.

Tout cela a commencé par une année de travail au sein du CIRHUS à New York University. Mes plus vifs remerciements à Nicolas Guilhot de m'y avoir invité. Sans Valérie Dubois, cette aventure n'aurait pas été aussi agréable, merci encore ! Enfin, un salut à Elise Aurières, Marie Mauzé, William Rendu, Francisco Roa-Bastos, Stéphane Tonnelat et Randall White. Nos échanges m'ont donné un avant-goût du monde académique.

Avant même le début de cette thèse, j'organisais, avec mes amis Simon Bittman, Pierre Blavier, Louison Cahen-Fourot, Maxime Gueuder, Arthur Jatteau et Jules Salomone, le séminaire Approche Pluridisciplinaire de l'Economie. Malgré certains remous et éloignements, ce travail et l'intelligence collective qui s'en dégageait me manquent.

L'organisation du séminaire Analyse SocioHistorique des Idées Économiques avec Antony Burlaud, Jean-Michel Chahsiche et Florent Parruitte m'a permis d'ouvrir ma recherche aux travaux d'autres sciences sociales.

De plus, je tiens à remercier Frédérique Matonti de m'avoir accueilli dans son séminaire de doctorants à la suite de mon mémoire réalisé sous sa codirection. Les discussions y furent toujours très enrichissantes et m'ont confirmé qu'il y avait des limites à raisonner à partir d'un cadre proprement disciplinaire.

Enfin, je dois remercier l'équipe « H2S » pour les trop rares mais toujours très enrichissants échanges. Merci en particulier à Yann Giraud dont les conseils en fin de parcours à

la suite de la lecture de mon premier manuscrit m'ont permis d'améliorer ce travail tout en me rassurant, ainsi qu'à Jean-Baptiste Fleury pour m'avoir toujours encouragé.

Par ailleurs, à l'occasion de mes recherches, j'ai pu discuter avec des chercheurs qui ont enrichi ma réflexion. Un grand merci à Brice Le Gall pour m'avoir aiguillé dans les archives du ministère de l'Éducation, à Patrick Fridenson et Jacques Revel pour m'avoir parlé de l'histoire de l'EHESS et enfin à Luc Marco et Philippe Jeannin pour leur expertise sur le champ des économistes français.

Les heures passées devant un écran auraient été mille fois plus longues sans les copains doctorants qui, pour beaucoup, sont devenus de vrais amis. Merci beaucoup à Agnès Le Tollec qui m'a supporté (dans les deux sens du terme), ainsi qu'à Antoine Hémon, Julien Bourdais et Jacques Petitier, les squatteurs de Cachan ; et à ceux des autres bibliothèques parisiennes. J'adresse un merci tout particulier à Alice de Rochechouart ainsi qu'à Antoine Aubert et Constantin Brissaud. Enfin, une pensée à la mémoire de Clément.

Et à tous ceux qui à coup de coudes levés, de luttes contre l'enfermement, de discussions animées, de soirées sans fin, d'interminables coups de fil, et d'oreilles attentives, m'ont accompagné dans cette longue étape. Sans vous, je n'aurais pas tenu. Merci « mes mondes » : Alex, Anna, Anne, Antoine J, Arthur, Aurélie, Bakary, Benjamin, Benoît, Camille, Charlotte Mq, Chirine, Clara DM, Clara T, Edoardo, Edouard, Elise, Elsa, Flora, Gaspard, Greg, Guilhem, Guillaume, Ilias, Ines, Jason, Julia, Julie, Kiki, Krista, Léa M, Léa R, Lolo, Manon, Manu, Marc D, Martine, Mathieu, Maxime, Philippe, Robin, Sacha, Samia, Sylvia, Thomas, Tiphaine, VDB, Victor B, Victor L, Victoria, Vivien, Yas.

Merci aussi à ma famille : À mes parents pour leur accueil lors du premier été de rédaction, pour m'avoir assez peu mis la pression et pour leur grande relecture finale. À Maud et Marc avec qui il est plutôt chouette d'habiter même s'il reste parfois des miettes sur la table. À Adeline, Tristan, et le petit Ewen qu'on ne voit pas suffisamment. Et aussi à Colette, tu vas devoir venir à Paris !

Enfin, Charlotte, merci d'avoir subi cette fin de thèse avec patience, de m'avoir si souvent rassuré et d'avoir réussi à me sortir le nez de mes archives pour passer d'autres moments beaucoup plus réjouissants.

## Avant-Propos

Ce travail s'appuie sur la consultation d'un certain nombre d'archives. Après la consultation, en France et à l'étranger, de l'ensemble des archives des acteurs institutionnels et malgré d'importants manques notamment dans l'immédiat après-guerre, j'utilise principalement les archives suivantes :

Pour les institutions en France, j'ai consulté les archives du ministère de l'Éducation ainsi que les fonds de l'enseignement supérieur et du CNRS aux Archives Nationales, les fonds Touchard et Chapsal à l'IEP de Paris, les archives de la *Revue économique* à la bibliothèque de la MSE, et de nombreux fonds d'archives de l'EHESS.

Pour les archives personnelles des chercheurs de la VI<sup>e</sup> Section, la consultation est plus ardue. En effet, les archives personnelles des économistes ne sont pas déposées, à l'exception de celle de François Perroux. Pour les autres chercheurs, on constate que les archives personnelles d'universitaires français sont rarement intégralement déposées. Ainsi, je n'ai eu accès qu'aux archives de Charles Morazé, de Pierre Auger et aux correspondances de Braudel – dont le courrier de départ est conservé à la FMSH et la correspondance à la bibliothèque de l'Académie.

Aux États-Unis, j'ai consulté les archives des fondations Rockefeller et Ford au Rockefeller Archives Center de Tarrytown (NY) et les archives de l'Ecole Libre des Hautes Etudes à la New School de New York.

Avant de débiter ma thèse, j'ai bénéficié de dix mois de travail au sein du CIRHUS à NYU durant lesquels j'ai eu l'immense chance de familiariser avec la consultation des archives au sein du Rockefeller Archives Center dans des conditions de travail rêvées. J'y ai reçu un accueil d'une bienveillance extrême malgré mes faiblesses linguistes et mon inexpérience de l'archive. Je souhaite chaleureusement remercier les archivistes Tom Rosebaum et Mary Ann Quinn, ainsi que la chercheuse Patricia Rosenfield et le directeur de la recherche et de l'éducation du centre, James Allen Smith. Par ailleurs, je souhaite aussi remercier Wendy Scheir, archiviste à la New School.

À l'EHESS, Brigitte Mazon et Yasmina Irid ont été les premières à m'aiguiller dans les archives durant mon M2. Ensuite, j'ai pu bénéficier de l'expertise de Magali Nié et de Naomi Russo. Sans leur efficacité, je n'aurais pu autant documenter cette thèse. Je souhaite

sincèrement les remercier de leur gentillesse mais aussi de l'intérêt qu'elles ont porté à mes requêtes.

Mon travail a été grandement enrichi par la consultation de nombreux fonds conservés aux Archives Nationales. Les connaissances encyclopédiques de Yann Potin m'ont toujours énormément apporté ; qu'il soit ici remercié pour son extrême bienveillance et sa gentillesse. L'accès à de nombreux fonds n'aurait pas été possible sans lui. De plus, Emmanuelle Giry m'a aiguillé dans les fonds et les échanges avec Thomas Hirsch ont toujours été fructueux.

À SciencePo, Goulven Le Brech et Marjorie Noirault m'ont permis de consulter des fonds importants. Merci de m'avoir donné accès à tous ces documents.

À la Maison des Sciences de l'Homme, j'ai bénéficié de l'efficacité de Julien Pomart.

La correspondance de Braudel est déposée à l'Académie française. Je remercie grandement Maurice Aymard de m'avoir donné l'autorisation de consulter ces fonds et à Fabienne Queyroux d'avoir dénoué les difficultés administratives inhérentes aux institutions historiques.

La consultation des archives de la *Revue économique* a été possible grâce à l'aide de Jérôme Gautié et de la secrétaire de la revue, Marine Métadier. Un grand merci à eux.

Enfin, la consultation des archives du *Monde* a permis d'apporter des éléments de contexte à ma thèse. Je souhaite sincèrement remercier Adrien de Tricornot qui répond toujours positivement à mes demandes depuis notre rencontre lors de mon stage de L3 au service économique du *Monde*, ainsi que Fabienne Queyroux qui m'a aidé à me saisir du logiciel très efficace de recherche.

Cette recherche documentaire a été complétée par des entretiens avec des acteurs de l'époque : François Bourguignon, Georges de Menil, Alan Kirman, Maurice Godelier, Roger Guesnerie et Jacques Mairesse. Je souhaite ici grandement les remercier pour le temps qu'ils m'ont accordé.

## Introduction

« Ah, donc vous travaillez sur un fantôme ! » Éberlué, je regardais ce directeur d'études qui avait accepté de me rencontrer et s'interrogeait sur un projet de recherche que j'associais alors à l'histoire de l'interdisciplinarité au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Face à mon étonnement, il se sentit obligé de préciser : « Oui, tout le monde en parle [de l'interdisciplinarité à l'école], mais personne ne la voit ».

C'est un fait : l'approche interdisciplinaire au sein de l'EHESS, « tout le monde en parle ». Elle est même revendiquée comme une spécificité de l'EHESS, voire un fondement de son identité. Mais que dire de sa mise en pratique ? En 1996, dans un ouvrage de souvenirs sur l'école, son président Marc Augé rappelait : « La présence simultanée dans notre École, sous l'intitulé "Sciences Sociales", de l'anthropologie, de la sociologie, de la démographie, de l'histoire, de l'archéologie, de l'économie, de la sémiologie, de la linguistique, de la psychologie sociale et de la psychologie cognitive, des mathématiques et de l'histoire de l'art, de l'histoire ancienne et de l'histoire des sciences, de la littérature et de la philosophie, exprime une conviction en forme de pari : qu'aucune discipline n'est inaudible aux autres, que les modes d'intelligibilité s'opposent moins qu'ils ne se complètent, que les regards asymptotiquement convergents portés sur la diversité des espaces et des temps postulent à tout le moins l'unité virtuelle de leur objet » (Revel et Wachtel, 1996, p. 9). Aujourd'hui encore, sur son site internet, l'École se définit comme « l'héritière de trois décennies de construction des sciences sociales comme domaine épistémologique propre et comme aire d'échanges interdisciplinaires mobilisée par un objet commun : l'homme en société ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <<https://www.ehess.fr/fr/%C3%A9tablissement-singulier-0>>, consulté le 30 décembre 2018.

À quelque vingt ans d'intervalle, ces deux citations témoignent d'une revendication centrée sur l'importance des échanges interdisciplinaires à l'EHESS. L'évidence de cette revendication doit être interrogée. Au départ, je souhaitais le faire par le prisme d'une discipline : l'économie. Au fil de mes lectures, la problématique initiale a été révisée. Au final, c'est moins la coordination d'un travail collectif unissant plusieurs disciplines et appliqué à étudier les faits économiques qui a retenu mon attention qu'une lutte entre les disciplines des sciences sociales pour imposer une méthode d'analyse de ces faits. Du coup, la question centrale devient : « Comment l'étude des faits économiques par l'économie et d'autres sciences sociales a-t-elle façonné leurs rapports au sein de l'EHESS et de son ancêtre la VI<sup>e</sup> Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) ? » La redéfinition de ces rapports sera considérée à l'aune de deux facteurs : les dynamiques méthodologiques de long terme qui expliquent le positionnement des sciences sociales dans l'étude des faits économiques et les dynamiques extérieures au champ des sciences sociales qui situent les évolutions constatées au sein de l'EHESS dans un contexte social, politique et académique plus général.

### La redéfinition de la division du travail intellectuel et l'étude des « faits économiques »

La période étudiée commence au début du XX<sup>e</sup> siècle. La VI<sup>e</sup> Section n'est pas encore créée mais les dynamiques permettant de comprendre sa création à la Libération sont déjà à l'œuvre : les sciences sociales modernes émergent mais le « système des disciplines » qu'elles portent n'existe pas encore (Boutier, Passeron et Revel, 2006, p. 7). Aussi ce travail renonce-t-il à « donner de l'histoire des sciences une sorte de vision providentielle à la base de l'ordre disciplinaire qui caractérise le développement moderne des activités scientifiques » (Fabiani,

2006, p. 14). C'est la formation de cet ordre disciplinaire pour l'étude des faits économiques, en France, que j'étudie. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les frontières disciplinaires ne sont pas encore figées, non seulement les économistes ne s'accordent pas sur la meilleure façon d'approcher les faits économiques, mais des sociologues et des historiens les revendiquent comme objet d'étude, occasionnant une transformation de l'ordre disciplinaire.

Les critiques centrées sur le caractère plus ou moins scientifique de l'économie donnent lieu à de nombreux débats méthodologiques à partir des années 1870. Même si la nature de ces débats évolue au fil du temps, une question centrale demeure : la place des faits économiques dans la théorie économique. On voit s'opposer les économistes qui défendent une approche empirique à ceux qui préfèrent l'abstraction comme les libéraux ou les marginalistes. Les libéraux dominent la discipline durant le XIX<sup>e</sup> siècle et s'opposent à l'approche mathématique provenant des écoles d'ingénieurs, mais ils n'arrivent pas à s'imposer dans les facultés de droit lorsqu'y est créé un enseignement d'économie en 1877 et voient leur légitimité s'affaiblir dans l'entre-deux-guerres en raison de leur incapacité à trouver des réponses satisfaisantes à la situation économique. Au sein des facultés de droit, ce sont les économistes se réclamant de l'école historiciste allemande qui tirent avantage de la création de nouveaux postes. Dans l'entre-deux-guerres, la division des économistes s'accroît : au sein des facultés de droit, l'approche historiciste perdure alors que dans les écoles d'ingénieurs une approche empirique et technocratique se développe, en particulier au sein du groupe X-Crise. À la Libération, les débats méthodologiques restent vifs (Chap. 1). Cette diversité des approches méthodologiques est la marque d'une discipline dont l'identité reste instable et dont les frontières disciplinaires poreuses facilitent les échanges avec d'autres disciplines des sciences sociales qui affirment leur légitimité à étudier les faits économiques.

Parmi les autres sciences sociales, la sociologie est la première à intégrer l'analyse des faits économiques dans son giron. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'Émile Durkheim ambitionne

de voir la sociologie devenir « une science autonome et spécifique » (Heilbron, 2015, p. 74) en faisant émerger les lois guidant les faits sociaux, ses travaux montrent une faible attention pour l'étude des objets économiques, et cela malgré sa thèse sur la division du travail. Après sa thèse, Durkheim n'en considère pas moins que les faits économiques entrent dans la typologie des *faits sociaux* rendant pertinent leur étude par la sociologie. Selon Steiner (1992), Durkheim refuse de considérer *l'échange* comme le simple échange de contrepartie à un moment donné. Il explique, notamment, que les échanges économiques ne pourraient avoir lieu s'ils n'étaient pas « ancré[s] sur un fond institutionnel » (p. 650). Dès lors ce sont ces *institutions*, c'est-à-dire les faits sociaux cristallisés, qui deviennent un objet de travail pour la sociologie. Ces recherches seront portées par d'autres disciples de Durkheim, en particulier François Simiand dans des travaux sur la monnaie, la crise américaine des années 30 et les cycles économiques.

Suivant les sociologues durkheimiens, ce sont les historiens qui s'emparent des faits économiques. En créant la revue des *Annales*, en 1929, Marc Bloch et Lucien Febvre réorientent les études historiques. Les *Annales* ambitionnent de renouveler les objets d'études de l'histoire en s'éloignant des grands événements et des grands hommes pour étudier les faits économiques et sociaux. Le caractère répétitif de ces faits permet de faire émerger des lois historiques et ainsi de satisfaire les critères de scientificité établis par la sociologie durkheimienne. Dans la foulée des travaux de Simiand, les historiens des *Annales* vont donner une large place à l'étude des faits économiques. Comme le souligne Hervé Coutau-Bégarie (1989, p. 137), « l'histoire économique était pratiquement inexistante à la fin des années 20 et [...] elle a connu en cinquante ans un développement considérable ». En effet, les historiens des *Annales* ont notamment étudié l'histoire des prix (Labrousse), l'évolution du commerce international (Braudel), ou encore les dynamiques de la distribution des richesses (Morazé).

La remise en cause de la légitimité scientifique de la discipline économique et l'annexion des faits économiques par l'histoire et la sociologie favorisent le dialogue entre les disciplines et font bouger les frontières disciplinaires. Par exemple, Simiand, qui applique la méthode sociologique à l'analyse des faits économiques, est nommé professeur d'économie politique au CNAM en 1919, alors qu'on peinerait à le considérer comme un économiste aujourd'hui. L'utilisation des catégories disciplinaires du temps présent ne permet pas de saisir les enjeux de l'époque. Aussi est-il préférable d'étudier le passé dans ses propres termes et donc d'étudier comment ont évolué les analyses de l'objet de recherche que sont les « faits économiques ».

S'intéresser aux objets de recherche ne signifie pas que la question de l'identité disciplinaire est négligeable, au contraire. En effet, le contour des disciplines évolue au fil du temps. Pour Andrew Abbott (2001, p. 140), les disciplines se forment autour d'« axes de cohésion », c'est-à-dire de « principes de base ». Or, dans l'après-guerre, ces « axes de cohésion » ne sont pas consolidés pour la discipline économique. Il est donc nécessaire de revenir sur la façon dont les principes de base de l'économie se sont constitués dans le dialogue avec les autres sciences sociales au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Ainsi peut-on espérer comprendre la transformation de son identité tant du point de vue de sa méthode que de ses objets de recherche et noter l'importance d'une dynamique de long terme associée aux besoins en connaissance économique. Par ailleurs, une meilleure compréhension de l'histoire de la discipline économique française permet de jeter un regard nouveau sur la naissance de la VI<sup>e</sup> Section, son développement et sa transformation en EHESS.

## L'EHESS : une institution singulière dans le paysage académique français

Si on la compare aux facultés françaises, dont certaines furent créées au Moyen Âge, force est de constater que l'EHESS est une institution incroyablement jeune. Créée en 1947 comme nouvelle branche – la VI<sup>e</sup> Section – de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), c'est une institution singulière au sein des sciences sociales françaises. Son fonctionnement diffère de celui de l'ensemble des autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur français. Contrairement aux facultés, où les enseignants-chercheurs sont recrutés par des comités de sélection dont les membres sont « spécialistes » de la discipline dans laquelle le poste est ouvert ; l'EHESS possède, dès sa création, un système de recrutement propre, par élection, par un collège électoral constitué de l'ensemble des directeurs d'études de l'école.<sup>2</sup> Quel que soit son domaine disciplinaire, chaque candidat est élu par l'ensemble des membres du corps professoral de l'institution. Les rapports de force entre disciplines jouent donc un rôle prépondérant dans le recrutement. Moins une discipline compte de membres, plus elle doit nouer des alliances avec d'autres disciplines ou s'appuyer sur la direction de l'école pour faire élire son favori. Même si ce système de recrutement tend à favoriser un minimum de dialogue entre les disciplines, il ne porte pas moins une hiérarchie des disciplines.

L'EHESS a joué un rôle majeur dans le développement des sciences sociales françaises après 1945. Après la guerre, elle permet à ces dernières de s'émanciper du conservatisme des facultés. De plus, certains de ses membres ont particulièrement marqué l'histoire de leur discipline : Fernand Braudel pour l'histoire ; Claude Lévi-Strauss pour l'anthropologie ; Pierre Bourdieu pour la sociologie ; et Roland Barthes pour la linguistique. Enfin, l'impact des historiens des Annales sur les sciences sociales françaises explique

---

<sup>2</sup> Guide de fonctionnement des comités de sélection, février 2018, ministère de l'enseignement supérieur. Consulté le 25 décembre 2018 sur <[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/comite\\_selection/guideCOMSEC2018.pdf](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/comite_selection/guideCOMSEC2018.pdf)>.

l'importance de cette institution dans le paysage académique français entre la Libération et la fin des années 1960.

L'importance et la nouveauté de l'EHESS expliquent sans doute qu'elle ait été étudiée alors même que l'histoire de l'enseignement supérieur français après 1945 reste un « continent vierge » (Picard, 2009, p. 9).<sup>3</sup> En 2009 et 2010, les revues *Histoire de l'éducation* et *Le mouvement social* ont consacré un numéro spécial à cette question. Toutes deux soulignent la faiblesse des connaissances sur les institutions universitaires : « l'histoire de l'enseignement supérieur apparaît comme le parent pauvre de l'histoire de l'éducation en France » (Picard, 2009, p. 5) et il existe un « décalage entre nos connaissances sur la science et celle sur les universités » (Chapoulie, Fridenson, & Prost, 2010, p. 5).

Si l'EHESS fait exception, son histoire a souvent été écrite par des membres ou des proches de l'école, ce qui pose la question de la neutralité de cette littérature. À ma connaissance, seul Hervé Coutau-Bégarie (1989) propose une lecture critique de l'histoire du courant des Annales. Reprenant les travaux de Brigitte Mazon (1988), il voit l'EHESS comme l'instrument du développement institutionnel d'une école des Annales incapable de prendre son envol au sein de la IV<sup>e</sup> Section de l'EPHE ou au sein des facultés de lettres. Le caractère internaliste de son travail le conduit à se concentrer sur l'apport des Annales au courant historiographique français. Par ailleurs, c'est l'histoire institutionnelle de la VI<sup>e</sup> Section qui a principalement retenu l'attention, notamment l'impact des financements américains provenant des fondations Ford et Rockefeller. C'est en effet grâce au financement de la fondation Rockefeller que la nouvelle institution est créée en 1947. Les lectures proposées (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1995 ; Tournès, 2013) sont assez proches : bien que minoritaires, les

---

<sup>3</sup> L'histoire institutionnelle de l'EHESS a été étudiée par Mazon (1988), Gemelli (1995) et Tournès (2013). La place des femmes dans l'institution a été étudiée par Backouche, Godechot, & Naudier (2009). Les interactions entre disciplines et l'arrivée du courant néoclassique au sein de la discipline économique ont été étudiées par Godechot (2011a, 2011b). Berg (2015) a étudié les échanges internationaux entre les historiens de l'économie. Enfin Popa (2015, 2016, 2017) a analysé la place des études d'aires culturelles au sein de la VI<sup>e</sup> Section.

financements américains furent essentiels à l'établissement de la VI<sup>e</sup> Section, mais leur influence sur le projet français aurait été limitée.

Mazon (1988) retient cette interprétation dans *Aux origines de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, un ouvrage qui s'inspire de son travail de thèse de doctorat, conduit sous la direction de François Furet, président de l'établissement à l'époque. Elle identifie l'origine de l'établissement à 1868, lorsqu'est créée une section pour les sciences camérales – dont l'économie – au sein de l'EPHE, laquelle avait été instituée un an auparavant sous forme d'un assemblage de sections disciplinaires. En dépit de la publication du décret de création en 1868, la VI<sup>e</sup> Section ne verra le jour que beaucoup plus tard, en 1947. Mazon passe en revue les premiers projets de la fondation Rockefeller en France durant l'entre-deux-guerres et examine l'avènement du projet de VI<sup>e</sup> Section à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Elle détaille les différents projets institutionnels de la section : du programme des aires culturelles, en passant par le désir de créer une faculté des sciences sociales à la création de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH). Son travail s'est imposé comme l'histoire officielle de la section. Elle montre d'ailleurs une forme de bienveillance vis-à-vis des acteurs de la section. L'idée principale de l'ouvrage est résumée par Pierre Bourdieu dans la préface : « les pères fondateurs [...] n'ont pu éviter d'être écrasés par les deux forces contraires auxquelles ils s'opposaient qu'en les opposant les unes aux autres » (p. 2). Ces deux forces sont, d'une part, les professeurs des facultés qui s'opposaient au développement d'une institution en marge des facultés ; de l'autre, les fondations américaines qui portaient une conception politique des sciences sociales. Dans cette lecture, les bâtisseurs de la VI<sup>e</sup> Section ont utilisé stratégiquement les financements américains dans le contexte français. Si Mazon s'est focalisée sur l'édification institutionnelle, facilitée par les fondations américaines, elle rappelle aussi dans sa conclusion que « les effets de la confrontation culturelle résultant de cette action [le financement américain] restent à étudier

d'une manière plus approfondie : dans quelle mesure les différentes disciplines des sciences sociales en France ont-elles été perméables à l'échange culturel qui accompagnait nécessairement l'apport financier américain ? » (1988, p. 165). Dans ce qui suit, j'essaierai d'apporter des réponses à cette question en me concentrant sur l'étude des faits économiques, laquelle permet de reconsidérer l'influence américaine sur l'agenda de la section.

Giuliana Gemelli (1995) consacre plusieurs pages à la VI<sup>e</sup> Section dans sa biographie de Braudel. Comme Mazon, elle est proche des Annales. En effet, Maurice Aymard, le légataire des archives personnelles de Braudel et l'ancien président de la MSH après Clemens Heller, est remercié pour ses nombreuses relectures ; en outre, il a préfacé l'ouvrage. Gemelli construit la biographie de Braudel autour de deux axes : la pensée de l'historien et son parcours d'entrepreneur institutionnel. Le second axe met l'accent sur les relations avec les fondations. Selon Gemelli, les fondations organisent une politique de fertilisation croisée avec l'Europe et en particulier avec la France. Aussi le projet braudélien ne serait-il pas contrarié par les fondations. Même si une plus grande attention est portée aux échanges culturels, la thèse défendue reste proche de celle de Mazon : les deniers américains eurent une influence limitée. Par ailleurs, le travail de Gemelli n'éclaire pas la naissance de la VI<sup>e</sup> Section, ni la période où Braudel en est le secrétaire de 1947 à 1956, sous la présidence de Lucien Febvre. Ainsi, les années suivant la création de la VI<sup>e</sup> Section, cruciales pour la discipline économique, ne sont pas discutées.

Enfin, un ouvrage plus récent étudie le rôle des fondations Carnegie, Ford et Rockefeller en France au XX<sup>e</sup> siècle (Tournès, 2013, p. 7). Tournès y retrace les actions de ces fondations pour développer la médecine et les sciences humaines et sociales en France. À la manière de Mazon, il concentre son travail sur les créations institutionnelles et les appréhende par le prisme des relations internationales. Pour lui, il faut s'éloigner des lectures centrées sur la confrontation entre le modèle américain et le modèle français pour retenir un

modèle transnational aux influences multiples. Il en conclut qu'il ne faut pas lire l'action des fondations comme la simple mise en pratique d'un modèle américain mais comme « la construction croisée d'un modèle français auquel les Américains participent *via* les fondations qui apportent des idées et des méthodes venues d'Amérique, mais aussi d'autres pays où elles sont intervenues » (p. 363). Bien qu'il souligne que les fondations ont une approche plus impérialiste en cas de tensions internationales, notamment pendant la guerre froide, Tournès délaisse la question de l'impact des fondations sur les projets financés en France. Par exemple, il n'évoque pas le rôle des fondations américaines dans la guerre froide culturelle alors que ces dernières servaient souvent de couverture à l'action de la CIA, comme c'est le cas notamment avec le Congress for Cultural Freedom (CCF) (Saunders, 2003). Tournès conclut aussi au peu d'influence de l'action des fondations sur les projets des chercheurs en sciences sociales, en particulier ceux de la VI<sup>e</sup> Section. Enfin, il produit une séparation qui semble artificielle dans son analyse des actions de la fondation Rockefeller lors de son retour en France à la Libération. En effet, il reconnaît des ambitions différentes dans l'important soutien de la fondation pour la discipline économique française et la création de la VI<sup>e</sup> Section, expliquant que la première action vise à soutenir la reconstruction économique française alors que la seconde ambitionne de réorganiser l'enseignement supérieur français en institutionnalisant les sciences sociales. En réévaluant la politique de la fondation Rockefeller en France à la Libération, on constate qu'il n'existe qu'une ambition : développer l'analyse empirique des faits économiques, une ambition dans laquelle la création de la VI<sup>e</sup> Section s'inscrit parfaitement.

Les travaux précédents se sont donc focalisés sur les effets institutionnels du financement de la fondation Rockefeller, puis de la fondation Ford. Des travaux plus récents concernent différents aspects de l'activité scientifique de la VI<sup>e</sup> Section. Ils permettent d'intégrer de manière plus probante les différents contextes de production des savoirs. Par

exemple, les travaux de Iona Popa (2016, 2017) sur les aires culturelles et ceux de Maxine Berg (2015) sur les échanges transnationaux entre les historiens étudiant l'économie en poste à la VI<sup>e</sup> Section et dans des pays satellites de l'URSS accordent une place importante à la guerre froide. Maxine Berg (2015, p. 48) explique que « les fondations américaines ont joué un rôle important pas seulement par leur financement mais aussi en façonnant le cadre organisationnel et intellectuel de la Sixième Section », en particulier en renforçant l'histoire économique non-marxiste de l'école des Annales. Mais surtout, les chercheurs français de la VI<sup>e</sup> Section ont été utilisés afin de faciliter l'émergence d'un dialogue intellectuel est-ouest en période de dégel. C'est le cas au sein de International Economic History Association (IEHA) dont Braudel est l'un des fondateurs grâce au soutien de l'UNESCO et de la fondation Rockefeller (Berg, 2015), mais aussi par le truchement du programme des aires culturelles. Popa (2016, p. 136) met en lumière que les échanges intellectuels est-ouest pour l'étude des aires culturelles ont été facilités, d'une part, par la position diplomatique de la France qui n'était pas perçue comme l'allié immuable des Américains et, d'autre part, par le fait que l'approche historiographique des Annales était compatible avec le marxisme. Elle décrit notamment le programme de coopération entre la France et la Pologne en montrant l'influence des membres du CCF dans ce dernier ainsi que le développement des échanges avec la Russie où Braudel a effectué un séjour en 1958 (Popa, 2017, p. 76). Dans ces travaux, les auteurs montrent que dans le contexte de la guerre froide, les fondations américaines avaient intérêt non seulement à soutenir une certaine approche méthodologique de l'histoire économique, aiguillant de la sorte une partie de la recherche de la VI<sup>e</sup> Section, mais aussi à favoriser le développement d'institutions ou de partenariats permettant la diffusion de ces travaux. C'est sur cette voie que je souhaite poursuivre pour étudier l'analyse des faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section et de l'EHESS. En effet, une lecture plus fine des enjeux de l'époque, où

l'économie tient une grande importance, permet d'éclairer d'une lumière nouvelle les réalisations scientifiques et institutionnelles de la VI<sup>e</sup> Section.

Si l'étude de la place de la discipline économique au sein de l'EHESS autorise une nouvelle lecture de son histoire institutionnelle et de son agenda scientifique, elle éclaire pareillement l'histoire de la discipline économique en France après 1945 dans la mesure où l'EHESS s'est imposée comme la place forte de cette discipline en France aujourd'hui. Bien que de taille relativement modeste par rapport aux universités, l'EHESS compte trois « schools of economics » - Paris, Toulouse et Marseille. D'après le classement Repec, ces trois centres de recherche figurent parmi les 10 meilleurs centres français dans les dix dernières années : Paris School of Economics (1<sup>er</sup> centre français, 1<sup>er</sup> européen et 10<sup>e</sup> mondial), Toulouse School of Economics (2<sup>e</sup> centre français, 3<sup>e</sup> européen et 26<sup>e</sup> mondial) et l'École d'économie de Marseille (10<sup>e</sup> centre français).<sup>4</sup> De plus, des économistes français parmi les plus importants de leur génération y professent, comme par exemple Jean Tirole, lauréat du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 2014 ou Thomas Piketty, dont *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* a connu un vrai succès international (Brissaud et Chahsiche, 2012). On peut donc dire que par le truchement de ces trois centres, la recherche économique de l'EHESS occupe une place centrale dans le champ de la discipline économique française. Comprendre les prémisses et les évolutions de la discipline au sein de cette institution permet donc d'éclairer les raisons de cette réussite ainsi que l'histoire de l'ensemble du champ de la discipline économique française.

---

<sup>4</sup> <https://ideas.repec.org/top/top.france.html>, consulté le 20 août 2018.

## L'histoire de la pensée économique française après 1945 : un domaine d'étude négligé

L'historiographie de la discipline économique en France après 1945 reste maigre. Lucette Le Van-Lemesle (2004) a consacré un ouvrage sur l'enseignement de l'économie en France, mais elle n'aborde que superficiellement la période d'après-guerre (moins de dix pages dans un ouvrage qui en compte presque huit cents). À l'exception des travaux de Pascal Le Merrer (2005, 2012) sur l'économie au sein des universités après Mai 68, du chapitre consacré à la France dans l'ouvrage de Marion Fourcade (2009) et de la dernière partie de l'ouvrage de François Etner et Claire Silvant (2017), il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux retraçant l'histoire de la discipline en France après la Seconde Guerre mondiale même si l'on trouve ici et là des contributions consacrées à certains aspects de la discipline. La majorité de ces travaux se concentre sur l'enseignement de la discipline : Michel Armatte (1994) consacre ainsi quatre pages à Polytechnique ; Emmanuel Dreyfus (2011) se penche sur l'IEP de Paris ; Sarah Kolopp (2013) étudie l'ENA ; Emmanuel Monneau (2016) revient sur le cas des universités de Paris 1 et d'Amiens ; et, enfin, Brice Le Gall (2012, 2018) examine la situation à l'Université de Vincennes et dans les universités parisiennes. D'autres travaux examinent des courants particuliers : François Fourquet (1980) analyse le développement de la comptabilité nationale ; Martine Bungener et Marie-Eve Joël (1989) étudient le développement de l'économétrie au CNRS ; Jean Weiller et Bruno Carrier (1994) étudient *l'économie non conformiste en France au XXe siècle*, dont deux chapitres concernent l'après 1945 ; Thierry Pouch (2001) traite ainsi des économistes marxistes et deux chapitres de la thèse de Cristel de Rouvray (2005) considèrent l'histoire économique française et ses liens avec l'économie. L'histoire des revues économiques a retenu l'attention de Luc Marco (1996) et Philippe Steiner (2000), ce dernier ayant étudié le cas de la *Revue économique*. Enfin, Richard Arena (2000) a produit une photographie du milieu des économistes français en 1950.

Au total, il existe donc moins d'une vingtaine de travaux consacrés à l'histoire de la discipline économique en France après 1945.

Ces travaux mettent en avant les spécificités de la discipline économique française. Fourcade (2009) souligne ainsi l'influence de l'État qu'elle justifie par son rôle dans l'activité économique depuis l'ancien régime jusqu'à la fin des années 1970. L'État a favorisé certains types de savoir économique pour mettre en œuvre la politique économique et ce faisant a pesé dans la constitution de l'identité de la discipline. Le poids de l'État dans la définition de la discipline économique est porté par la division entre grandes écoles et facultés dans l'enseignement supérieur français. Cette division institutionnelle a fait émerger deux courants structurants depuis la fin du XIXe siècle (Schmidt, 2005) : le premier qui utilise une méthodologie historiciste et se développe au sein des facultés de droit ; le second qui montre une orientation mathématique et appliquée et que l'on retrouve dans les grandes écoles. Les grandes écoles ont un rôle très clair : former une élite pour la haute administration de l'État. Chaque établissement était sous la tutelle d'un ministère et avait la charge de former les futurs cadres administratifs de ce ministère. Dès lors, l'orientation mathématique et appliquée de la discipline économique s'est développée de manière aisée dans l'administration. Le poids de l'expertise économique est devenu très important à la Libération, lorsque les économistes ingénieurs participèrent à la reconstruction économique par le truchement de la planification.

De leur côté, les facultés ont pour mission de former la masse des étudiants, elles furent d'ailleurs historiquement désavantagées au profit des grandes écoles (Fourcade, 2009, p. 57). La discipline économique universitaire ne bénéficiait pas d'une large autonomie. En effet, l'enseignement est resté sous la tutelle de la discipline juridique au sein des facultés de droit jusqu'en 1960 et la création d'une licence ès sciences économiques. Au sein des facultés de droit a émergé, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce qui est aujourd'hui perçu comme une « hétérodoxie à la française » (Etner et Silvant, 2017, pp. 473–476 ; voir aussi

Steiner, 2005 ; et Weiller et Carrier, 1994). La persistance de cette hétérodoxie a été justifiée par le fait que « les économistes universitaires français [ont été] jusqu’aux années 1960 relativement en marge des travaux de recherche conduits dans le monde anglo-saxon » (Le Merrer, 2012, p. 164). Le cas des économistes au sein de la VI<sup>e</sup> Section permet de renouveler cette perspective. En suivant Heilbron, Guilhot et Jeanpierre (2008, p. 156) qui soulignent la nécessité de prendre en considération ces échanges internationaux dans l’étude de l’histoire des sciences sociales et en particulier le rôle des fondations, il est nécessaire d’interroger l’impact de l’action de la fondation Rockefeller sur les économistes français durant l’après-guerre, en particulier, pour le développement du courant réaliste que l’on qualifierait volontiers d’hétérodoxe aujourd’hui.

L’influence de l’État dans la définition de la discipline économique française a été particulièrement importante du fait de la reconstruction économique d’après-guerre car l’administration d’État a participé activement à la production des connaissances économiques nécessaires pour soutenir la reconstruction. Même si leur intérêt principal ne concerne pas l’histoire de la discipline économique proprement dite, de nombreux historiens ont étudié les liens entre l’État et l’expertise économique, en particulier la pensée technocratique. Par exemple, les travaux de Richard Kuisel (1984), Philip Nord (2012) ou Dana Simmons (2015) constituent des sources utiles qui sont peu mobilisées par les historiens de la pensée économique sans doute en raison de l’éloignement disciplinaire des historiens de la pensée économique des historiens d’autres sciences sociales. Philippe Fontaine (2016) souligne qu’une part significative des recherches d’histoire de la pensée économique récente est l’œuvre de non-économistes. Aussi, dans ce travail, il conviendra de ne pas négliger les contributions provenant d’autres sciences humaines et sociales.

On sait que les sociologues, les politistes, les historiens et les historiens des sciences ont montré un intérêt croissant pour l’histoire de l’économie. Souvent, leurs travaux

concernent des périodes plus récentes que celle que nous étudions. Les travaux sociologiques, par exemple, interrogent la manière dont les économistes acquièrent leur légitimité et s'imposent dans les prises de décisions politiques ou dans l'espace public (Dulong, 1996 ; Gaiti, 1998 ; Lebaron, 2000, 2010 ; Angeletti, 2009, 2011b, 2011a ; Mazoyer, 2012, 2013). D'autres sociologues et politistes étudient l'impact des théories politiques au sein de l'économie. On peut ainsi citer les travaux de Mathieu Hauchecorne (2011) sur la réception de Rawls en France ou les études du néo-libéralisme en France (Denord, 2016 ; Brookes, 2017). D'autres travaux, encore, reviennent sur les institutions qui servent au déploiement des idées économiques, comme l'édition (Chahsiche, 2017). Par ailleurs, il existe de nombreux travaux historiques sur l'idéologie économique au sein des partis politiques, particulièrement pour la gauche (Godard, 2011, 2015 ; Fulla, 2016 ; Rioufreyt, 2016 ; Azam, 2017). Enfin, il faut noter l'imposante histoire de la vie intellectuelle en France de Christophe Charle et Laurent Jeanpierre (2016).

Cet inventaire souligne l'importance des travaux d'histoire de la pensée économique française produits par des non-économistes. Ces travaux sont particulièrement utiles pour dessiner le contexte historique, social, politique et académique dans lequel l'histoire de l'EHESS s'inscrit. Mon objectif est de comprendre comment se sont articulés ces différents contextes et la manière dont ils ont pu aiguiller l'analyse des faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section et de l'EHESS.

Des travaux existants ont déjà pour partie éclairé l'étude des faits économiques au sein de l'institution. Godechot (2011a) a ainsi entrepris une étude de l'évolution de la discipline économique au sein de l'EHESS et de son ancêtre la VI<sup>e</sup> Section en étudiant la composition des jurys de doctorat au sein de l'établissement entre 1948 et 2005. Il met en évidence l'éloignement de l'économie des autres sciences sociales à partir du milieu des années 1970. Cette approche est intéressante car elle met en lumière la réalité du dialogue entre l'économie

et les autres sciences sociales au sein des jurys de thèse et de la sorte replace l'histoire de la discipline économique au sein de l'histoire des sciences sociales en général, une orientation récente de l'historiographie (Backhouse et Fontaine, 2010). Reste qu'en s'appuyant principalement sur la composition des jurys, Godechot peine à caractériser la nature des échanges disciplinaires. Par ailleurs, de Rouvray (2005) souligne l'importance des historiens dans l'analyse des faits économiques en France après la Seconde Guerre mondiale, en particulier au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Il sera alors intéressant d'étudier la manière dont cohabitent, au sein d'une même institution, différentes approches des faits économiques. Ainsi, nous souhaitons poursuivre sur cette voie en caractérisant le dialogue entre les économistes et les autres chercheurs en sciences sociales ; ce dialogue permettant aussi d'éclairer l'évolution de l'identité de la discipline économique au sein de l'institution.

## Plan de la thèse

Les institutions académiques contribuent de manière importante à la stabilité de la division du travail intellectuel (Abbott, 2001, p. 148). Ainsi, la création d'une institution peut affecter la nature des rapports entre les disciplines. C'est pourquoi, outre les spécificités de l'EHESS déjà mis en lumière (nomination par l'élection par l'ensemble des directeurs d'études, le financement des fondations américaines), il est intéressant d'étudier l'impact de la création de la VI<sup>e</sup> Section sur la redéfinition des rapports entre l'économie et les autres sciences sociales. Dès sa création, la VI<sup>e</sup> Section réunit l'ensemble des sciences sociales autour de la revendication de l'interdisciplinarité, en rapprochant l'économie, alors enseignée dans les facultés de droit, des autres sciences sociales, enseignées dans les facultés de lettres. Il est donc important d'analyser comment se sont recomposés, au gré du contexte social et politique, les rapports entre l'économie et les autres sciences sociales pour étudier les faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section et de l'EHESS. Cela permet en retour d'apporter une

nouvelle lecture de l'identité de la discipline économique française après 1945, en particulier sur le dialogue avec les économistes étrangers et la persistance d'une hétérodoxie à la française durant l'après-guerre.

Le premier chapitre considère la manière dont les économistes universitaires ont répondu aux défis lancés à la discipline économique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À l'époque, deux approches contestent la légitimité des travaux des économistes. La première, ancrée au sein du monde universitaire, provient de la sociologie durkheimienne puis de l'histoire des Annales, qui toutes deux soulignent le manque de réalisme des travaux des économistes et appellent de leurs vœux un renouvellement de l'étude des faits économiques. La seconde, située au sein des grandes écoles, provient des ingénieurs et en particulier du groupe X-Crise. Acquis à l'idéologie technocratique, ce groupe souhaite apporter sa compétence technique aux gouvernants dans un contexte de crise économique. Il gagne en influence avec l'accroissement de la demande d'expertise économique de l'État entre l'entre-deux-guerres et les années d'après-guerre. À la Libération, les économistes universitaires n'ont pas réussi à tirer profit d'une conjoncture favorable : ils restent sous la tutelle des juristes au sein des facultés de droit dans lesquelles l'enseignement de l'économie demeure marginal. Par la suite, ils vont chercher à remédier à ce problème. Tout d'abord, au sein de l'Institut de science économique appliquée (ISEA) de François Perroux, les économistes universitaires produisent des connaissances pour la planification économique d'après-guerre. Parallèlement, les économistes universitaires, à travers le développement du courant réaliste, vont répondre aux critiques émises par la sociologie durkheimienne et les historiens des Annales. Ils produisent des connaissances économiques « réalistes » et utiles au gouvernement en intégrant l'analyse des structures et la méthodologie des autres sciences sociales dans leur approche.

Le deuxième chapitre présente la création de la VI<sup>e</sup> Section comme le résultat d'un effort pour orienter les économistes universitaires vers l'expertise économique. Ainsi, la création de la VI<sup>e</sup> Section grâce au soutien de la fondation Rockefeller, en 1947, constitue une réponse institutionnelle aux critiques méthodologiques provenant de la sociologie durkheimienne et au développement de l'expertise économique par les ingénieurs. À la Libération, la demande d'expertise économique nécessite la formation de nouveaux économistes. Aussi l'ambition de la création de l'institution sera-t-elle de développer l'enseignement de l'économie en dehors des facultés de droit afin de former des économistes pour l'administration économique d'État ou le secteur privé. Il est intéressant de noter que la volonté des membres de la VI<sup>e</sup> section d'acquiescer une légitimité académique a éloigné les économistes de la section de l'expertise économique nécessaire à la mise en place de la planification. Ne remplissant pas leur mission initiale, les membres de la VI<sup>e</sup> Section essuient les reproches de leurs mécènes. Au début des années 1950, un rapprochement du monde des affaires et de l'expertise économique d'État est amorcé à travers deux projets : un centre d'études financières, soutenu par l'Association professionnelle des banques (APB), et le regroupement du centre d'études économiques (CEE) de la section et du Service d'études de l'activité économique et de la structure sociale (SEAE). Ces projets n'ont pas suffi à protéger les économistes de la crise causée par l'arrivée de François Perroux au sein de la section en 1955.

Le troisième chapitre interroge le rôle de la politique gouvernementale pour la recherche dans la recomposition des rapports entre l'économie et les autres sciences sociales autour de l'étude des faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section. En effet, dans les années 1950, les sciences sociales sont délaissées par l'État car elles ne sont pas considérées comme utiles pour la modernisation économique. Face au manque de moyens, Braudel, nouveau président de la Section depuis 1956, se tourne de nouveau vers la fondation Rockefeller. Dans

le contexte de la guerre froide, celle-ci pousse au développement d'un programme d'étude des aires culturelles communistes. Après de longues négociations, le projet est lancé grâce au soutien de la fondation. Dès lors, ce programme de recherche va favoriser de nouvelles approches des faits économiques. En effet, d'un côté, l'anthropologie économique marxiste s'établit au sein du programme africaniste des aires culturelles ; de l'autre, l'histoire économique progresse dans la section. Dans le même temps, la place des économistes diminue au sein de la section.

Le quatrième et dernier chapitre montre que la discipline économique a dû se réinventer pour survivre au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Depuis l'arrivée de Braudel à la tête de la section, les économistes ne sont pas soutenus. Malgré diverses tentatives de redéploiement et d'adaptation au cadre imposé par Braudel, l'absence de soutien laisse craindre la disparition de la discipline économique à la fin des années 1960. L'arrivée de Jacques Le Goff à la tête de la section permet de souligner les difficultés des économistes et la nécessité d'une politique vigoureuse de recrutement. Les chercheurs de l'établissement, réorganisé en EHESS en 1975, s'écharpent sur la méthodologie à suivre. Ils s'inquiètent notamment de l'éloignement de l'économie des autres sciences sociales. En 1977, l'arrivée de François Furet à la présidence de l'école acte une politique de recrutement des économistes, fondée sur des critères de scientificité anglo-saxons, éloignant *de facto* les économistes des autres chercheurs en sciences sociales.

## CHAPITRE 1 - Aux origines de la VI<sup>e</sup> Section : l'émergence des sciences sociales modernes

La création de la VI<sup>e</sup> Section, en 1947, doit être resituée dans le contexte de l'entre-deux-guerres où des dynamiques particulières émergent. Encore à l'œuvre à la Libération, elles permettent de comprendre les orientations et les réalisations postérieures de cette institution. Deux dynamiques jouent un rôle essentiel : en premier lieu, des approches alternatives pour l'étude des faits économiques voient le jour chez des sociologues, des historiens et des ingénieurs ; en second lieu, les économistes universitaires doivent faire face à l'accroissement de la demande d'expertise économique au sein de l'État. Ce chapitre étudie la réponse des économistes universitaires aux défis lancés à la discipline économique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la professionnalisation de la discipline économique est peu avancée. Si la création d'un doctorat d'économie (Breton et Marco, 1996) et d'une agrégation d'économie ouvre la voie à « un corps de recrutement spécifique dans les facultés de Droit » (Alcouffe, 1989, p. 322), l'enseignement de l'économie reste sous la tutelle des juristes. En 1877, un premier enseignement économique obligatoire avait été créé au sein des trois années de licence de droit, afin notamment de « lutter contre les utopies, en particulier contre les idées qui ont rendu possible l'explosion sociale de la Commune » (Le Van-Lemesle, 2004, p. 284). Suivant cette création, les volumes horaires des enseignements d'économie augmentèrent légèrement pour représenter un peu moins de 15% des volumes horaires des licences du cursus juridique en 1922 (Le Van-Lemesle, 2004, pp. 470–472). Outre les enseignements au sein des facultés de droit, il existe des cours d'économie au sein de l'École Libre des Sciences Politiques (Favre, 1981) et dans les écoles d'ingénieurs (Schmidt, 2005) ;

mais ces cours touchent peu d'étudiants.<sup>5</sup> Ainsi, malgré la croissance du nombre d'étudiants sensibilisés à la discipline économique au tournant du siècle, les conditions de son enseignement continuent de poser problème : « En dépit de ces gains numériques, le statut académique subordonné de l'économie est demeuré un sujet de préoccupation constante » (Fourcade, 2009, p. 191). La question de la formation des économistes se pose toujours et deviendra particulièrement importante à la Libération quand la reconstruction suscitera de nouveaux besoins en connaissances économiques au sein de l'État.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les économistes des facultés de droit et leur enseignement sont donc toujours sous la tutelle des juristes. Peu à peu, leur légitimité est attaquée. Successivement, des sociologues, des historiens et des ingénieurs rejettent l'approche des faits économiques proposée par les économistes et affirment leur légitimité dans l'analyse de ces faits. Le développement de l'étude des faits économiques s'accompagne donc d'une remise en question de la juridiction des économistes universitaires (première partie).

L'un des axes importants du développement des connaissances économiques est l'expertise économique. Celle-ci connaît une montée en puissance au sein de l'État français à partir de l'entre-deux-guerres, s'affirme sous le régime de Vichy et connaît son apogée dans l'après-guerre. Les économistes universitaires n'ont pas été en mesure de profiter de l'accroissement de la demande de connaissance économique sur la période. Même si leur nombre augmente, ils restent peu nombreux. Il existe quarante-cinq économistes au sein des facultés de droit en 1931 en France et on en dénombre cinquante-neuf en 1945 (Marco, 2009). Face à l'accroissement de la demande d'expertise économique et aux défis lancés par les chercheurs des autres sciences sociales, les économistes universitaires ne restent pas impassibles (seconde partie).

---

<sup>5</sup> Le Van-Lemesle (2004, p. 356) évalue le nombre d'étudiants initiés à l'économie à l'extérieur des facultés à moins de 850 étudiants en 1901.

## I – Analyse des faits économiques et expertise avant la Libération

Cette partie explique comment d'autres approches des faits économiques ont graduellement contesté la légitimité des économistes. La première sous-partie met l'accent sur les critiques de l'économie par les autres sciences sociales, notamment la sociologie durkheimienne et l'école des Annales (A). Toutes deux critiquent l'irréalisme de l'économie théorique. La seconde sous-partie met en avant le développement de l'expertise économique, lequel s'opère pendant l'entre-deux-guerres, en réponse aux crises économiques et à l'initiative du groupe X-Crise. L'expertise économique s'intègre peu à peu à la gouvernance économique étatique ; elle est pleinement utilisée sous Vichy (B).

### A – Quelle approche des faits économiques ?

#### 1. *La sociologie durkheimienne*

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, alors que l'économie souffre encore d'une faible présence académique, Durkheim manifeste des ambitions hégémoniques qui visent à intégrer l'analyse des faits économiques à la sociologie. L'objectif est clair : remplacer les méthodes de l'économie par celle de la sociologie durkheimienne (Steiner, 2005, p. 26). Si Durkheim a étudié les travaux de certains économistes de l'époque, il doute de leur intérêt : « Je souhaite que la lecture des économistes vous serve plus qu'elle ne m'a servi », écrit-il à Célestin Bouglé. « J'y ai passé plusieurs années et je n'en ai rien retiré sauf ce que peut apprendre une expérience négative. Il est vrai que, par cela même, il y a là un champ vierge d'exploration. Avec la statistique et l'histoire, on y ferait sans doute de belles découvertes » (cité par Steiner, 2005, p. 21). Steiner lui-même ne précise pas qui sont les économistes lus par Durkheim. Cependant, on peut trouver des indices dans la bibliographie de la thèse de Durkheim sur la division du travail où il cite notamment Émile Levasseur, Jean-Baptiste Say et le comte de

Saint-Simon, de même que John Stuart Mill, Adam Smith, Albert Schäffle, Gustav von Schmoller et Karl Marx.

Jugeant la perspective des économistes trop réductrice, Durkheim suggère de nouvelles pistes pour l'étude des faits économiques : l'histoire, la statistique et surtout la méthode sociologique doivent permettre de rendre l'économie plus scientifique. Il souhaite « dépasser la connaissance économique savante de son temps : les faits économiques sont des faits sociaux et sont redevables d'une approche sociologique fondée sur la prise en compte des représentations collectives et, plus généralement, des institutions sociales » (Steiner, 2005, p. 22). Au tournant du siècle, Durkheim s'éloigne de l'étude des faits économiques et de la critique des économistes. Pour exemple, au sein de *L'Année sociologique* – qu'il a créée en 1897 – il n'écrit pas dans la section « sociologie économique » alors qu'il écrit pour toutes les autres. François Simiand, un de ses collaborateurs au sein de la revue, incarne désormais l'analyse durkheimienne des faits économiques, laquelle s'oppose à l'approche des économistes, en particulier des libéraux et des marginalistes.

Simiand est le « responsable incontournable » de la section de sociologie économique au sein de *L'Année sociologique*. Né en 1873 dans une famille d'origine assez modeste, Simiand réalise une scolarité qualifiée de « méritante », entrant à l'École normale supérieure à l'âge de vingt ans, il est reçu major de l'agrégation de philosophie trois années plus tard, en 1896. Après avoir rejoint la Fondation Thiers, il s'éloigne de la philosophie et se consacre à l'économie et aux questions sociales. Membre de la première équipe de *L'Année sociologique*, « il demeure sans discussion le principal promoteur de la sociologie économique en France » (Frobert, 2000, pp. 9–11). Il faut souligner, ici, l'important travail de recension réalisé dans la revue durkheimienne : plus de 1800 livres et articles sont recensés entre 1897 et 1912. Dans la section économique, les travaux allemands et anglo-saxons représentent, respectivement, 50% et 10% des comptes rendus (Steiner, 2005a, pp. 95-96).

Avec ce bagage intellectuel, Simiand est d'ailleurs nommé à la chaire d'économie politique du Conservatoire national des arts et métiers en 1919 (Gislain et Steiner, 1995, p. 13) et devient membre du comité de rédaction de la *Revue d'économie politique* entre 1925 et 1932 ; mais sa contribution y reste très limitée (Borghetti, 2005, p. 103). À une époque où les frontières disciplinaires sont poreuses en science sociale, Simiand peut légitimement revendiquer la nature économique de ses travaux.

Avant de remplacer les méthodologies économiques existantes que Simiand regroupe sous le terme d' « économie traditionnelle », il fallait d'abord en montrer les faiblesses. Dans les premiers chapitres de *La méthode positive en science économique*, Simiand (1912) présente les écueils de l'« économie traditionnelle ». Par ce terme, « Simiand désigne aussi bien l'économie libérale française (Clément Colson, par exemple), l'école autrichienne de Eugen von Böhm Bawerk – au travers d'une critique de Adolphe Landry – et Schumpeter, ou encore l'économie pure mathématique de Pareto, Irving Fisher, Stanley Jevons et Alfred Marshall » (Steiner, 2005, p. 103). Il rejette la scientificité des travaux de ces économistes, car ils produisent « une discipline appliquée et finaliste, avant et au lieu d'être une discipline de science proprement dite » (Simiand, 1912, p. 6). Ainsi, d'une part, il reproche aux économistes de ne pas faire la distinction entre la connaissance positiviste et l'art de cette connaissance, c'est-à-dire son application dans le monde réel (sur cette distinction, voir Colander, 1992) ; d'autre part, il considère que le caractère finaliste de l'économie traditionnelle provient de la construction des hypothèses. En effet, les résultats des économistes traditionnels proviennent d'une démarche abstraite sans méthode d'observation du réel, aboutissant à des résultats qui émanent uniquement d'hypothèses irréalistes.

Les hypothèses qui découlent des abstractions des économistes ne sont que « des idées, que l'esprit de l'auteur forme à l'occasion, sans doute, de certaines données objectives originelles, mais qu'il forme librement, sans le souci immédiat d'une correspondance avec les

faits [...] par sa seule faculté rationnelle de déduction, de présomption, d'imagination. » (Simiand, 1912, p. 58) Dès lors, les hypothèses qui en découlent sont « conceptuelles » ou « idéologiques » et n'ont pas de prise sur le réel. Quand bien même ces raisonnements, fondés sur ces hypothèses initiales, aboutissent ; les économistes ne font que chercher quelques exemples pour confirmer leurs travaux, sans mettre en place une méthodologie de confrontation avec la réalité. C'est le cas, par exemple, des « économistes mathématiciens [qui] n'hésitent pas à donner valeur de science à leurs constructions hypothétiques avant qu'elles soient contrôlées par les faits » (p. 130).

Simiand reproche aussi aux économistes de vouloir produire des conseils économiques. Pour lui, la discipline ne peut pas apporter des solutions si elle souhaite acquérir le statut de science, son application devant être une branche distincte de la discipline. Cela implique de faire évoluer les questionnements des économistes : ils doivent arrêter de s'interroger sur la façon d'aboutir à un résultat, c'est-à-dire à une situation économique déterminée en amont. Pour devenir scientifiques, les économistes doivent chercher une « explication causale, à forme de loi » (p. 183). La science économique doit mettre en évidence les causes et les effets des phénomènes économiques et pour cela Simiand recommande qu'elle s'appuie sur l'observation pour saisir la réalité économique, sans rejeter l'abstraction et la formation d'hypothèses, comme nous allons le voir.

Dès lors, rien n'est à garder : « la discipline économique ne sera proprement science qu'à la condition de prendre une toute autre voie, et de se fonder sur une toute autre base » (p. 83). On perçoit les contours de sa critique dans sa définition de la discipline économique : « Je pars d'un postulat, de l'unique postulat que la science économique a pour objet de connaître et d'expliquer la réalité économique. [...] elle n'a pas pour objet de construire un idéal économique ou de déterminer une pratique économique, même rationnelle : ces deux

derniers objets sont assurément objets de recherche légitime, de recherche utile, importante, indispensable même peut-être, mais ils sont proprement les objets d'une discipline normative et d'une discipline pratique (art ou science appliquée) qui sont à distinguer nettement de la science proprement dite. » (p. 179)

Pour étudier les faits économiques, Simiand recourt à l'abstraction, mais, à rebours des économistes traditionnels qui restreignent l'abstraction à une hypothèse qu'ils suivent afin d'obtenir des résultats qui seront confrontés à la réalité, Simiand utilise l'abstraction pour imaginer l'ensemble des hypothèses envisageables. Une fois ce maximum de situations imaginées, il faut tester vis-à-vis du réel ces hypothèses afin de les modifier ou de les repousser. C'est à partir de cette sélection d'hypothèses qu'il sera possible de construire une réflexion. Simiand voit dans cette méthode qualifiée d' « expérimentale objective » (p. 202), une manière d'éviter l'arbitraire des hypothèses qui, en raison de l'application d'une approche non méthodique, proviennent du simple jugement et ressenti des économistes traditionnels. Une fois que les hypothèses sont suffisamment proches de la réalité, on peut alors faire émerger des lois et identifier des systèmes économiques.

Pour Simiand, l'étude du système économique opère à trois niveaux : les faits économiques, les interactions entre les faits économiques eux-mêmes et les interactions entre les faits économiques et les autres faits sociaux. Pour l'étude des faits économiques eux-mêmes, par exemple, les régimes de productions ou la monnaie, il est nécessaire de définir et de décrire chaque phénomène ainsi que de réaliser une étude qualifiée de génétique, c'est-à-dire centrée sur l'évolution de ce phénomène économique : on peut parler d'une approche historique. À quoi s'ajoutent des études sur la fonction des faits économiques dans le système économique. C'est dans ce cadre qu'il faut étudier les interactions entre les faits économiques eux-mêmes, puis entre faits économiques et faits sociaux (religion, institutions politiques, etc.). L'analyse de l'ensemble de ces objets permet, au final, d'étudier le système

économique. De la sorte, sa méthodologie permet de réintégrer l'économie dans le giron des sciences sociales en évitant l'écueil des économistes traditionnels, celui d'« expliquer un phénomène de nature sociale par des phénomènes individuels qui justement dérivent de ce phénomène social lui-même et n'existent que par lui » (p. 201–202).

Les économistes ne restèrent pas hermétiques aux travaux de Simiand. Si certains d'entre eux soulignent l'important travail de recension réalisé dans *L'Année sociologique*, ils sont unanimement critiques sur la méthode proposée. L'emploi des statistiques est salué mais ils considèrent que son travail n'est qu'une « observation de faits bruts », trop empirique (Steiner, 2005a, pp. 116-118). Nous verrons dans la partie suivante qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les propositions de Simiand seront pour partie reprises par les économistes réalistes.

L'ambition hégémonique de la sociologie durkheimienne concernait l'ensemble des sciences sociales y compris l'histoire. En 1903, Simiand publie « Méthode historique et Science sociale », un article dans lequel il souligne les égarements de l'histoire de l'époque, trop concentrée sur les grands hommes, les biographies, l'évènement ; une histoire qui n'arrive pas à des lois et ne produit pas d'explication scientifique.<sup>6</sup> Il n'est donc pas étonnant que certains historiens comme Lucien Febvre considèrent que les sociologues durkheimiens « s'annexaient en maîtres l'histoire » (Dosse, 2013, p. 108).

Si la sociologie durkheimienne jouit d'un certain prestige à la fin de la Première Guerre mondiale, elle reste institutionnellement marginale, ce qui rend difficile son renouvellement (Heilbron, 1985). Elle n'est presque pas enseignée car les postes obtenus sont rarement des lieux d'enseignement (Simiand est à la IV<sup>e</sup> section de l'EPHE puis au Collège de France, Marcel Mauss est à la V<sup>e</sup> section de l'EPHE puis au Collège de France, Halbwachs

---

<sup>6</sup> Cet article a été republié dans la revue des Annales en 1960 (Simiand, 1960).

devient professeur à la Faculté de Strasbourg en 1919 et seul Célestin Bouglé a une place centrale en tant que professeur à la faculté de lettres de Paris, puis directeur de l'École normale supérieure à partir de 1935). De plus, Heilbron souligne la difficulté de « poursuivre une stratégie d'autonomisation (ou de professionnalisation) » à la suite de la mort de Durkheim et d'une grande partie de ses disciples pendant la Première Guerre mondiale (p. 211). À cela s'est ajoutée la concurrence d'un certain nombre d'historiens qui revendiquent le statut de science sociale pour l'histoire et qui « reprendront l'essentiel du programme de François Simiand » tout en revendiquant une ambition intégratrice et non hégémonique pour la discipline historique (Dosse, 2013, p. 107).

## 2. *L'école des Annales*

En 1929, une nouvelle revue est publiée à Strasbourg : *Les Annales d'histoire économique et sociale*. Les directeurs de la publication sont Marc Bloch et Lucien Febvre, deux anciens élèves de l'École normale supérieure, agrégés d'histoire, qui ont été nommés à la faculté de Strasbourg en 1919. Le programme scientifique de la revue se propose de transformer l'ensemble de la discipline historique en favorisant l'évolution de sa méthodologie vers l'histoire-problème et en reconsidérant ses objets de recherche de sorte que l'étude des faits économiques y ait toute sa place.

Pour ce faire, les deux fondateurs s'appuient sur les critères de scientificité mis en avant par la sociologie durkheimienne. Comme le souligne André Burguière (1979, pp. 1351-1352), « la filiation [entre la sociologie durkheimienne et l'histoire des Annales] est à la fois théorique et mimétique [... car Durkheim] avait voulu faire de la sociologie la science sociale unifiée dans laquelle les points de vue et les types d'approches des différentes disciplines viendraient se confondre pour accéder à un statut scientifique ». Il fallait donc encourager les interactions disciplinaires. Dès la publication du premier numéro, en 1929, ses

deux directeurs expliquent : « Rien de mieux, bien entendu, si chacun, pratiquant une spécialisation légitime, cultivant laborieusement son propre jardin, s'efforçait néanmoins de suivre l'œuvre du voisin. Mais les murs sont si hauts que, bien souvent, ils bouchent la vue » (Febvre & Bloch, 1929, p. 1-2).

Toutefois, chez les historiens des Annales, la volonté de soutenir les interactions disciplinaires porte des objectifs différents de ceux de la sociologie durkheimienne. Les membres de la revue des Annales ne souhaitent pas remplacer les méthodologies de chaque science sociale, mais utiliser les résultats produits par les autres disciplines pour aboutir à une synthèse historique de l'ensemble des connaissances sur la société. Pour Burguière (1979), les historiens des Annales avaient compris que la volonté hégémonique des sociologues les avait conduits à leur perte. Aussi, les historiens se sont-ils abstenus de revendiquer une position hégémonique face aux autres sciences sociales. L'histoire n'avait, à leurs yeux, pas vocation à remplacer les autres sciences sociales. Au contraire, elle devait se nourrir des propositions des autres disciplines et en réaliser la synthèse. Les historiens des Annales partageaient l'idée qu'il n'existait qu'une seule réalité sociale : « La réalité est une. En faire toucher du doigt, à tous, l'unité, - ce sera, demain comme hier, le but de nos Annales » (Bloch et Febvre, 1930, p. 3). La volonté d'échanges interdisciplinaires est illustrée par la composition du comité éditorial de la revue qui comprenait des historiens, le géographe Albert Demangeon, le sociologue Maurice Halbwachs, l'économiste Charles Rist et le politiste André Siegfried. À noter que Simiand ne fait pas partie du comité éditorial pour des raisons d'emploi du temps, ce dernier venant d'être nommé à la IV<sup>e</sup> Section de l'EPHE : « je m'intéresse grandement à votre idée d'une revue consacrée à l'histoire économique et [c'est] pourquoi je suis tout disposé à vous donner – c'est la collaboration la plus assurée qui m'est possible pour le moment – toute faculté de disposer de mon nom, si cela peut vous agréer et aider, si peu que ce soit » (Febvre et Simiand, 1989, p. 104). Dans les faits, le poids des représentants de

chaque discipline est inégal. Par exemple, l'économiste Rist ne participera pas de manière effective au comité (Müller, 1995, p. 127) même si cela n'entrave pas l'étude des faits économiques au sein de la revue.

Avant de décrire les liens de l'histoire et de l'économie, nous allons revenir sur cette ambition d'une « histoire-problème » pour ensuite considérer la question des objets de recherche, en particulier l'étude des faits économiques.

Pour Coutau-Bégarie (1989, pp. 31-41), l'histoire-problème est le fondement même du renouveau des *Annales*. Il faut noter ici que le terme de « problème » a été employé par des historiens de la troisième génération des Annales. En effet, Bloch et Febvre ne dépensent pas leur énergie à l'écriture de travaux méthodologiques et revendiquent clairement cette position.<sup>7</sup> La question de l'orientation de la recherche par problème est liée à la manière de poser les fondements de la recherche historique. L'historien se doit de poser une question, un problème en amont de son travail de recherche de sources. C'est de ce problème que découle l'identification des sources et même leur construction.<sup>8</sup> Cette méthodologie inverse la méthode de travail des historiens de l'époque qui décrivaient les faits historiques à partir des sources identifiées. Les Annalistes revendiquent le fait de créer leurs propres sources historiques.

Les autres sciences sociales avaient toutes leur rôle à jouer dans l'élaboration des problèmes et donc des objets d'étude : c'est « cette ouverture aux sciences sociales qui alimente le renouvellement des outils, des notions, des questions et des méthodes » (Dosse, 2013, p. 108). Comme nous allons le voir plus longuement au sujet de la discipline économique, les autres disciplines des sciences sociales apportent aux historiens les

---

<sup>7</sup> « C'est contre ces schismes redoutables que nous entendons nous élever. Non pas à coup d'articles de méthode, de dissertations théoriques. Par l'exemple et par le fait. » (Febvre et Bloch, 1929, p. 2)

<sup>8</sup> Cela a permis à « l'histoire de surmonter la crise herméneutique des années 30 consécutive à la prise de conscience de l'impossibilité d'atteindre directement le passé puisque l'historien ne peut qu'étudier à travers son idéologie des documents eux-mêmes écrits à travers l'idéologie de leur époque. » (Coutau-Bégarie, 1989, p. 35)

interrogations du temps présent et donc des problématiques de recherche. C'est le second aspect de l'histoire-problème : la problématique de l'historien est produite dans le temps présent, elle part d'un problème « actuel ». Dès lors, le présent aide à comprendre le passé et inversement le passé aide à comprendre le présent : la problématique émerge du temps présent et c'est à travers elle que le passé est étudié.

Lors des dix premières années de publication de la revue des *Annales*, « le tiers, et certaines années plus de la moitié des articles que publient les *Annales* portent sur le temps présent » (Burguière, 1979, p. 1354). Les sujets traitent des problèmes sociaux et politiques : les crises financières et agricoles, le chômage, l'émergence du nazisme, la planification soviétique, etc. Il apparaît donc, ici, un trait insuffisamment mis en évidence par les spécialistes des *Annales* : la production de connaissances historiques devait être utile afin que « l'historien [apporte] une meilleure connaissance scientifique de la société pour élaborer des solutions techniques » (Burguière, 1979, p. 1357 ; ou Dosse, 1985, p. 49). De ce point de vue, les historiens des *Annales* s'éloignent des préconisations des sociologues durkheimiens et en particulier de Simiand, qui distinguait, d'une part, la science qui devait être une connaissance pure; d'autre part, l'*art* de cette science. En cela, ils se rapprochent des technocrates que nous étudierons dans la partie suivante.

L'histoire-problème s'accompagne d'une évolution des objets d'études. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les historiens consacraient leurs recherches aux évènements historiques considérés comme marquants. Ils s'intéressaient principalement aux *grands* hommes ainsi qu'aux *grands* évènements politiques, diplomatiques et militaires, lesquels étaient perçus comme des moments de rupture. Mais, par nature, ces évènements étaient uniques, rendant impossible la détermination de lois historiques. En conséquence, cette approche peinait à être considérée comme science aux yeux des tenants de la sociologie durkheimienne dont l'ambition était de

faire émerger les lois du social en s'inspirant des sciences de la nature.<sup>9</sup> Répondant aux critiques des sociologues, les historiens des Annales ont alors ouvert la discipline historique à des objets d'étude susceptibles de faire émerger des lois : l'histoire économique et l'histoire des populations, notamment. Pour cela, ils s'inspirent, aussi, des études conduites dans de nombreux pays européens qui orientent « la recherche historique vers l'étude des bases socio-économiques » (Burguière, 1979, p. 1350). Il y a un déplacement des travaux de recherche historique « du politique vers les phénomènes économiques et sociaux » (Dosse, 1985, p. 49).

Dosse résume le programme des fondateurs des Annales ainsi : « il faut défendre une histoire en crise en répondant aux défis lancés par la période et par les sciences sociales voisines [la sociologie durkheimienne, particulièrement], emprunter à celles-ci leurs procédures et leurs objets pour les dominer au profit d'une histoire renouvelée » (1985, p. 49). Si, dans la rhétorique du projet initial, il est surtout question de s'inspirer des autres sciences sociales, cela doit se comprendre par le fait que les historiens des Annales portaient une attention particulière à ne pas reproduire les erreurs des sociologues du début du siècle. Ils minimisent volontairement la portée possiblement hégémonique de leur proposition. Il reste que les historiens des Annales n'ont pas hésité à investir le territoire des économistes, en donnant une place centrale à l'étude des faits économiques mais aussi en mettant en avant leur recommandation aux économistes afin qu'ils produisent des connaissances considérées comme utiles à leurs fins.

Les historiens des Annales étaient intéressés par les problèmes sociaux de leur temps. Or, durant l'entre-deux-guerres, la situation de l'économie française occupe une place centrale dans les débats de société. Avant même la création de la revue, l'économie tient un rôle

---

<sup>9</sup> Dans son ouvrage, Simiand fait souvent référence aux sciences de la nature pour montrer que la science économique n'en est pas proche. Les critères de scientificité des sciences naturelles (biologie, physique et géographie) restent la référence, par exemple « l'hydrostatique serait vraie même s'il n'existait pas de liquide ? » (Simiand, 1912, p. 189)

central pour Bloch et Febvre. Dès leur nomination à Strasbourg, au sortir de la Première Guerre mondiale, ils souhaitent créer une revue d'histoire économique, dont le titre aurait été *Revue d'histoire et de sociologie économique* (Müller, 1995, p. 125). Dès 1928, Febvre planifie de rassembler, à l'international, les historiens de l'économie. C'est à la suite de l'échec de ce projet que naît la volonté de créer la revue des Annales afin « de combler le retard que la France a pris dans le domaine de l'histoire économique » (Müller, 1995, p. 108). Dès le premier numéro, Febvre et Bloch (1929, p. 1) envisagent l'étude des problèmes économiques comme centrale. Dans l'avant-propos célébrant le premier anniversaire de la revue, ils reprennent une citation d'André-Emile Sayous, historien de l'économie publiant dans les Annales : « Si on avait mieux connu l'histoire économique, la situation contemporaine eut été élucidée plus rapidement » (Bloch et Febvre, 1930, p. 2).

L'apport des historiens des Annales a été de « voir l'histoire économique comme un pilier des sciences sociales » (de Rouvray, 2005, p. 180). Même si cette dernière ne pouvait être séparée de l'étude de la vie sociale, comme l'explique Revel : « La (relative) dominante "économique et sociale" des premières années de la revue ne doit pas ici induire en erreur : l'économique est privilégié d'abord parce que l'étude en a été, jusque-là, trop négligée ; ensuite et surtout parce que les rapports sociaux y sont plus denses et plus visibles qu'ailleurs ; mais il ne joue en aucun cas le rôle d'une instance déterminant ensemble des fonctionnements sociaux » (Revel, 1979, p. 1366). Les articles d'histoire économique occupent d'ailleurs une place de choix dans leur revue. Burke (1990, p. 22) rappelle que « la revue ressemblait plus ou moins à un équivalent ou rival français de la *Economic History Review* britannique ».

Ainsi, Bloch et Febvre ont donné une large place à l'étude historique des faits économiques contre une vision centrée sur la dimension politique. En parallèle, les historiens des Annales porteront un regard sur les travaux des économistes et encourageront une

démarche proche de celle avancée par Simiand. Ce dernier est d'ailleurs cité en référence par les historiens de la seconde génération des Annales, comme Charles Morazé et Ernest Labrousse. Pour saisir les rapports des fondateurs des Annales à la discipline économique, on peut s'appuyer sur les comptes rendus d'ouvrages publiés dans les Annales. En effet, « Marc Bloch et Lucien Febvre [y] définissent l'orientation de la revue et ce qu'on peut appeler la doctrine des *Annales* » (Burguière, 1979, p. 1350), car ils produisent peu d'écrits théoriques, comme nous l'avons déjà signalé. Ainsi, le compte rendu des *Cours* de Simiand, donne à Febvre l'occasion d'exprimer son avis sur les écrits des économistes traditionnels :

« écrire que les Cours d'Economie politique ont pendant longtemps déçu les historiens, c'est constater, simplement, une vérité assez banale. Dans ces ouvrages savants, ingénieux, parfois puissamment conçus et charpentés, nous ne trouvons pour ainsi dire jamais ce que nous désirerions » (Febvre, 1930, p. 581).

Face à ce constat, l'historien développe sa propre vision des relations que devraient entretenir économistes et historiens. Développant une critique similaire à celle de Simiand, Febvre souligne que les historiens sont « souvent incapables d'utiliser les notions abstraites que les économistes [leur] fournissent » (p. 584), car les raisonnements des économistes se basent sur des hypothèses « purement arbitraires ». À l'exemple de Simiand, il enjoint les économistes de se concentrer sur l'observation afin de produire des connaissances fondées sur l'analyse du réel, laquelle passe par une classification des phénomènes économiques.

Mais cette demande est intéressée : l' « historien a besoin que l'économiste lui fournisse, sur ces difficiles problèmes de classification des faits, les explications les plus précises et les plus nettes. [...] Pour lui, à tort ou à raison, l'économiste est un ouvrier du temps présent. Son objet, son champ d'investigation, c'est la réalité économique présente ; ses classifications, un moyen de serrer d'aussi près que possible les réalités soumises à l'analyse

économique » (p. 583). Pour décrire cette réalité, la connaissance économique doit s'appuyer sur l'outil statistique, notamment lorsque les données concernent un passé lointain.

L'historien décrit plus clairement comment doivent s'articuler économie et histoire pour faire émerger les objets de recherche des historiens : « une connaissance précise des faits et du monde contemporain ne peut qu'exercer sur l'esprit de l'historien une grande force de suggestion. Elle nous permet de poser des problèmes que nous ne songerions même pas à formuler – qu'en fait, nous ne formulons pas – sans cet exemple et ce secours. Elle nous permet de dresser une sorte de table des présences et des absences, aussi bien que des ressemblances et des différences, qui est pour nous un instrument d'investigation absolument indispensable » (p. 590). Les travaux des économistes ont donc un rôle important dans la détermination des objets de recherche de l'historien. Ainsi, Febvre considère la bonne connaissance économique est celle utile aux historiens, rejetant ainsi un large pan de la discipline de l'époque.

Dès lors, l'histoire est la science sociale première, qui fournit la connaissance. Cette dernière peut utiliser les résultats des économistes, uniquement si la discipline économique fait évoluer ses méthodes vers une observation plus réaliste des faits ; c'est pourquoi les historiens des Annales invitent les économistes à faire évoluer leur méthode de recherche. Nous verrons dans la partie suivante, que certains économistes associés au courant réaliste reprennent ces propositions.

Enfin, le courant des Annales va connaître une légitimation académique rapide, en s'appuyant sur l'histoire économique. Febvre est élu au collège de France en 1933 sur la chaire d'histoire de la civilisation moderne, Bloch succède à Henri Hausser à la chaire d'histoire économique de la Sorbonne en 1936 et Labrousse, qui deviendra membre du comité

de rédaction à la Libération, récupère la chaire de Simiand à la IV<sup>e</sup> Section de l'EPHE pour un enseignement d'histoire et de statistique économique, une année auparavant.

Ainsi, l'étude des faits économiques s'est largement développée à l'extérieur de la discipline économique dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Durant cette même période, l'étude des faits économiques est aussi pratiquée dans les écoles d'ingénieurs dans le cadre du courant technocratique. Ce courant revendique une expertise économique considérée comme indispensable pour mener les politiques économiques. Durant l'entre-deux-guerres puis la période vichyste, cette expertise économique va intégrer le giron de l'État. Le besoin de formation lié au développement de l'expertise économique sera l'une des raisons de la création de la VI<sup>e</sup> Section, en 1947.

## B – La montée en puissance de l'expertise économique (1931-1945)

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État commence à porter de l'intérêt à l'utilisation des statistiques pour sa gouvernance. Comme l'explique Desrosières (2010, pp. 185-203), avant 1930, cette expertise se concentre sur les problèmes démographiques. Pendant la Première Guerre mondiale, l'expertise statistique s'est développée au sein du ministère des armées, en particulier grâce à la présence des durkheimiens Simiand et Halbwachs auprès d'Albert Thomas, le ministre des armées (p. 193). Les institutions créées à l'époque disparaîtront à la fin de la guerre mais « inspirer[ont] d'autres formes mises en place après 1940, telles que les comités d'organisation de Vichy ou le Plan après la Libération » (p. 193). À partir des années 1930, le groupe « X-Crise » milite pour promouvoir une expertise économique fondée sur l'idéologie technocratique (1). À la suite de ce lobbying, les économistes entrent dans le giron de l'État et la période Vichyste est perçue comme une nouvelle opportunité (2). De nouveau, les économistes qui se mettent en lumière sont éloignés des facultés de droit et l'enseignement

de la discipline est négligé de la fin de la Première Guerre mondiale à la Libération, alors que l'État accroit sa demande d'expertise économique.

### *1. Le groupe X-Crise et la montée en puissance de la technocratie*

Suivant la Première Guerre mondiale, la France fait l'expérience d'une succession de crises économiques : d'abord, une crise de reconversion économique en 1920 (Niveau et Crozet, 2010, p. 264-267) ; puis, une crise monétaire en 1926 (Kuisel, 1984, p. 136) ; ensuite la crise de 1929 et ses suites en Europe. Ces crises ont fragilisé le système politique, en particulier dans la gestion des politiques économiques car « avant 1914 prédominait [...] une conception ultra-libérale de l'État, s'interdisant toute intervention macroéconomique » (Desrosières, 2010, p. 196). Il découlait de cette situation un rejet de la classe dirigeante, tant des hommes politiques que les hauts fonctionnaires, et une mise en cause de leurs compétences. La pensée technocratique est une réponse au rejet des élites aux pouvoirs en cherchant à combler les carences de ces dernières. Pour cela, il fallait remplacer leurs compétences juridiques initiales par les compétences techniques des ingénieurs. C'est ce que souligne un membre d'X-Crise, Louis Kahn lors d'une intervention en 1933 au sein du groupe :

« la plupart des hommes qui sont aux affaires aujourd'hui sont, pour des raisons historiques parfaitement valables, de formation juridique. Or, il y a entre l'esprit juridique et l'esprit technique une antinomie qui nous surprend et parfois nous désespère. Elle tient foncièrement à ce que l'esprit juridique, commentateur d'un texte, [...] est tourné vers le passé. Au contraire, l'esprit technique, constructeur d'ouvrages, est tourné vers l'avenir. Parce que l'esprit juridique ne comprend pas l'esprit technique, il est tenté de se réfugier dans des solutions d'opportunisme, solutions moyennes, ou de juste milieu ou enfin de médiocrité, trois mots étymologiquement voisins et presque synonymes » (cité par Armatte, 2001).

On voit dans cette intervention, la conception de l'ingénieur technocrate qui permet d'apporter les solutions pour l'avenir. Cette conception technocratique est définie, dans le cas français, comme la croyance « qu'il y a toujours "une bonne solution", et une seule ; autrement dit, qu'à tous les problèmes humains, comme à ceux d'ordre technique, il existe une réponse que les experts, à condition de disposer des données et de l'autorité

indispensables, sont en mesure de découvrir et de mettre en œuvre » (Kuisel, 1984, p. 144). À cette époque, la société française est traversée par cette idéologie qui est perçue comme pouvant apporter des solutions à l'ensemble des problèmes sociaux, palliant les insuffisances d'une élite politique considérée comme incompétente et d'institutions défailtantes (Pollet, 2000). Même si nous étudions l'impact de cette idéologie sur le développement de l'expertise économique avec la création du groupe X-Crise et de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES), il faut noter que la pensée technocratique avait un champ d'application beaucoup plus important ainsi que le montrent les études démographiques (Rosental, 2003) ou les études sur la nutrition (Simmons, 2015).

À l'époque, le groupe X-Crise est le « plus important laboratoire d'idées économiques en France » (Brun cité par Pollet, 2000, p. 45). En 1931, un groupe d'ingénieurs de l'École polytechnique se forme afin de réfléchir à la meilleure manière d'améliorer la situation économique du pays tout en étudiant la théorie économique et ses méthodologies. Comme l'explique Armatte (2001), le groupe avait « une prétention à résoudre techniquement les questions posées par la crise et une réflexion idéologique sur le modèle de société à construire au service de l'homme : technocratie et humanisme sont associés dès le départ du projet X-Crise ». « Se côtoient à X-Crise des libéraux (comme Colson, Divisia ou encore Rueff), des socialistes, partisans d'un système collectiviste (tels Nicoletis, Moch ou Vallon) et des centristes, critiquant le libéralisme pur au profit d'une économie dirigée (et dont les plus actifs représentants [...] sont Coutrot, Gibrat, Bardet, Detoef et Loizillon) » (Fischman et Lendjel, 2006, p. 8). Ce groupe reflète un large éventail d'opinions politiques même si l'ensemble de ses membres s'accorde sur le rôle essentiel de la technocratie. Transformé en *Centre polytechnicien d'études économiques* (CPEE), en 1933, le groupe s'est donné statutairement comme mission de produire des « études économiques et sociales faites dans un esprit purement scientifique ainsi que la réunion et la diffusion d'une documentation objective sans

caractère politique ». Il a « encouragé le développement d'une nouvelle forme d'expertise économique qui était plus technique » (Fourcade, 2009, p. 204), en particulier en souhaitant ouvrir la discipline économique aux mathématiques et aux statistiques (Dard, 1995, p. 136). Pour cela, il a organisé de multiples conférences et discussions sur des sujets allant de la méthodologie de la discipline économique aux politiques économiques, lesquelles font l'objet de comptes rendus dans *Le Bulletin*, la revue du groupe. Un effort particulier était fait pour inviter des conférenciers d'opinions diverses afin de marquer une distance vis-à-vis des opinions politiques, lesquelles ne devaient pas influencer la réflexion menée. Ils étaient tout à fait conscients du risque qu'il y avait à être étiquetés comme un groupe idéologique et non scientifique (p. 143). Stratégiquement, la promotion d'un savoir plus scientifique a aidé le groupe à ne pas être associé à une idéologie comme cela était le cas pour les économistes libéraux. Ainsi, il existait une cohérence stratégique dans l'ensemble du programme du groupe X-crise : la promotion d'une forme plus technique d'expertise – grâce à l'utilisation des mathématiques et statistiques dans la discipline économique – permettait la remise en cause de la théorie économique principalement défendue par les économistes libéraux, tout en constituant un bouclier contre les accusations de parti pris politique.

La principale activité d'X-Crise a été de diffuser des connaissances économiques auprès de ses membres, qui passent d'une vingtaine de polytechniciens en 1931, à près de 500 membres en 1933, pour atteindre 2000 membres au début de la guerre (Fischman et Lendjel, 2000, p. 115). En plus des conférences qui attiraient un public hétéroclite et nombreux, les publications furent nombreuses : la revue du groupe, *Le bulletin*, les *Documents du CPEE*, les ouvrages personnels des membres et enfin des notes dans *X-diffusion*, la revue de l'école Polytechnique. Il n'y avait pas à proprement parler de programme de recherche spécifique mais des groupes d'étude de travaux récents, comme par exemple pour l'économétrie (Fischman et Lendjel, 2000).

Les membres d'X-Crise étaient engagés dans un lobbying réfléchi auprès des pouvoirs publics. La réussite du groupe se comprend par deux caractéristiques. La première tient à ce que ses membres proviennent d'une grande école d'ingénieurs, dont le profil est valorisé en raison de leur expertise technique et de leur parcours scolaire (Porter, 1996, p. 116) ; en outre, la qualité d'élèves de Polytechnique ouvre directement les portes de la haute administration d'État, facilitant leur influence. La seconde tient à la technicité de leurs propositions qui permet d'éviter les accusations de parti pris politique.

Rapidement, des responsabilités d'expertise ont été attribuées à certains membres du groupe au sein de l'administration d'État. En 1935, trois membres d'X-Crise (Coutrot, Dautry et Branger) conseillent des réformes administratives au gouvernement de Laval, par l'entremise de Claude Joseph Gignoux alors conseiller technique de la présidence du conseil (Fischman et Lendjel, 2006, p. 20). En 1936, est créé, pour la première fois en France, un ministère de l'économie nationale. Charles Spinasse, membre d'X-Crise, en prend la tête et s'entoure de plusieurs membres du CPEE (Dard, 1995, p. 143). Cette même année, Robert Marjolin, un des jeunes talents de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES) est nommé chef de mission auprès du Président du Conseil, Léon Blum. Avant, la Seconde Guerre mondiale, Alfred Sauvy et Jean Ullmo, tous deux membres d'X-Crise, participent au ministère des finances dirigé par Paul Reynaud dans le gouvernement Daladier. Ainsi, l'expertise économique entre au sein des ministères et ses praticiens y défendent une idéologie technocratique.

La diffusion de l'idéologie technocratique s'est donc concrètement réalisée par la création d'institutions de diffusion de connaissances : une information rigoureuse et fiable était considérée comme nécessaire pour protéger la prise de décision au sein de l'État des interférences politiques. Outre X-Crise, il convient de mentionner l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES), créé par l'économiste Charles Rist. Professeur

d'économie à la faculté de droit de Paris, Rist a toujours été proche des sphères de pouvoir : il a été directeur adjoint de la Banque de France à partir de 1926 ainsi qu'élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1928. Suivant sa retraite en 1933, il a bénéficié d'un large financement de la fondation Rockefeller pour créer une institution parallèle au monde académique – l'ISRES. Ses statuts témoignaient d'un objectif clair, « faire progresser l'emploi des méthodes scientifiques dans l'étude des phénomènes économiques et sociaux (prix, salaires, crises ...) en soumettant ces phénomènes à une observation et à une élaboration scientifique » (Tournès, 2006, p. 51). Cette ambition rejoint celle des technocrates d'X-Crise. Rist fut d'ailleurs invité à participer à leurs conférences et René Brouillet, le secrétaire du CPEE, était aussi membre de l'ISRES (Jeanneney, 1983, p. 187). L'ISRES se consacrait à la production d'informations économiques par le truchement de la recherche quantitative, des enquêtes sur la situation économique et sociale du pays et la création d'archives économiques (Mazon, 1988, p. 44). Il s'agissait principalement de rassembler des données empiriques, de les analyser statistiquement, en se focalisant sur les principaux problèmes économiques de la période, comme le souligne Jeanneney : « La finalité en est claire : hors de toute ambition théorique, il s'agit de mettre à disposition des chercheurs, et surtout des responsables politiques et économiques, le maximum d'informations concrètes sur l'évolution de la conjoncture économique française replacée dans la durée du XX<sup>e</sup> siècle, et dans ses dimensions internationales » (1983, p. 13).

Ainsi, les ingénieurs ont participé activement aux débats économiques comme le montre la création du groupe X-Crise et de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales. Ces deux organisations avaient en commun une approche technique et empirique des problèmes économiques et ont largement participé au développement de la technocratie en France. Dans une visée moins académique, à la même époque, de nombreux autres organismes de productions de connaissance économique sont créés par le patronat, lequel

jugeait l'information économique comme particulièrement vitale en situation de crise économique (Pollet, 2000, pp. 41-42). On peut citer notamment: la Société d'études et d'informations économiques (SEIE) créée en 1919; « Redressement Français » créé en 1925 ; le Comité national de l'organisation française et la Commission générale d'organisation scientifique (CEGOS) au sein de la Confédération générale de la production française (CGPF) créées tous deux en 1926. En plus de produire des informations économiques, ces organismes facilitaient les échanges de bonnes pratiques entre les dirigeants d'entreprises.

Dans un contexte d'instabilité économique, le besoin d'expertise économique provenait de l'État ainsi que du patronat. Si ces organismes facilitaient les échanges entre les sphères académiques, administratives et économiques, leur importance était relative. « Au bout du compte, la situation française, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, se caractérise par le fait qu'il y existe peu de lieux de rencontre et de débat entre des spécialistes des sciences sociales, qu'ils soient statisticiens, démographes, économistes ou sociologues, et des responsables politiques ou administratifs, des chefs d'entreprise ou des syndicalistes » (Desrosières, 2010, p. 198). Ainsi, il faut lire ces dynamiques comme les premiers jalons qui permettront des développements futurs des connaissances économiques, comme cela sera particulièrement le cas avec l'entrée de l'expertise économique au sein de l'État. Mais rien n'est encore fait. Par exemple, il n'existe pas de lieux de formation et l'enseignement de l'économie reste très limité au sein des facultés de droit.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale ne remet pas en cause ces évolutions. Au contraire, la pensée technocratique poursuivra sa progression. « Sous les auspices de Vichy, » remarque Nord (2012, p. 88), « ils [les technocrates] gagnèrent un accès sans précédent au pouvoir, profitant de l'opportunité pour développer un projet depuis longtemps en gestation ». L'avènement du régime de Vichy n'a pas amoindri la pensée

technocratique. Rouquet (2000) souligne même « une belle continuité avant Vichy, sous Vichy et après Vichy » (p. 55).

## *2. La formation et la recherche à l'expertise économique sous le gouvernement de Vichy*

L'avènement du régime de Vichy entérine les besoins de connaissances économiques pour la gestion de la nation et marque une montée en puissance de l'expertise technocratique. Au-delà de l'entrée massive de technocrates au sein de l'appareil d'État, deux faits notables marquent un tournant dans le développement de ces connaissances au service de l'État : la création d'un lieu de formation à la statistique – l'École d'application – et la création d'un centre de recherche par l'État – la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (FFPEPH). À notre connaissance, c'est la première fois que sont créés par l'État un établissement de formation et une institution de recherche tournés vers la connaissance du monde social. Par ailleurs, les économistes participent au régime de Vichy, particulièrement en facilitant la gestion de la pénurie. Ces économistes sont généralement des ingénieurs, en particulier d'X-Crise, et leur rôle, de plus en plus important dans l'appareil d'État, montre en négatif la faiblesse des économistes au sein des facultés de droit, à l'exception notable de François Perroux.

La défaite a abouti à renouveler de nombreux membres du gouvernement, le maréchal Pétain favorisant ses soutiens. Cela fut le cas d'Yves Bouthillier, nommé ministre de l'Économie nationale, et de René Belin, ministre de la production industrielle, dans le premier gouvernement de 1940. Au sein de leur ministère respectif, Belin et Bouthillier se sont alors entourés de polytechniciens, dont certains ont été membres d'X-Crise. La liste des membres d'X-Crise entrant dans le gouvernement vichyste est longue. Bouthillier créa même un conseil d'études économiques composé d'experts économiques qu'il rencontrait deux fois par mois et

dont faisaient partie Perroux et Alfred Sauvy (Nord, 2012, p. 94). Gérard Bardet, signataire du premier appel du groupe X-Crise (Dard, 1995, p. 133), fut nommé au Conseil supérieur de l'économie industrielle et commerciale, « un organisme d'études et de propagande devant définir une doctrine de l'économie dirigée, et plus largement de l'État français dans le domaine économique, tout en préparant des réformes de structures » (Denord et Rosental, 2013, p. 193-194). Ce Conseil deviendra un intermédiaire important entre le patronat et le gouvernement de Vichy. Robert Gibrat est nommé directeur de l'électricité auprès du ministre des Travaux publics et Jean Bichelonne devient le chef du cabinet du ministre de l'armement. Cette entrée massive d'ingénieurs dotés de connaissances économiques grâce à X-Crise, consacre le rôle de l'expertise économique dans la gestion étatique.

Alors que les membres d'X-crise sont fréquemment présentés comme les tenants d'une planification économique et « mu[s] par des valeurs morales humanistes » (Fischman et Lendjel, 2006, p. 9), on peut s'interroger sur leur participation à Vichy. Paradoxalement, l'entrée massive des technocrates au sein de l'administration pétainiste peut s'expliquer par leur refus de s'engager politiquement, mais aussi par l'opportunité qu'ils percevaient dans ce renouvellement du gouvernement. Les technocrates avaient un rapport distant à la politique et aux politiciens. Ils les pensaient incapables de résoudre les maux économiques du pays. Estimant que leurs solutions n'étaient pas politiques, mais techniques, les technocrates se sentaient légitimes pour participer à un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique. De plus, les bouleversements entraînés par la création du régime de Vichy ont été perçus par certains technocrates comme une réelle opportunité pour faire évoluer la situation défavorable qui s'était installée depuis la Première Guerre mondiale. Rouquet (2000) cite l'exemple de Bardet, le qualifiant d' « homme de gauche, moderniste et “patron social” ». Il juge « qu'à l'évidence ce ne fut ni le régime du Maréchal ni sa politique de collaboration qui intéressèrent Bardet, mais la possibilité de réaliser un grand projet, avec d'autres technocrates convaincus

de cette nécessité : celle de placer l'État au service de l'industrie » (p. 62). Certes, la volonté de faire évoluer une situation qui semblait bloquée a pu favoriser l'engagement vichyste de certains technocrates, mais, alors même que ces derniers, dont certains anciens participants d'X-Crise, n'étaient pas mus par le désir de renforcer le régime vichyste, la production de connaissance sur l'industrie du pays permettait quand même de maintenir le régime et de faire face à la pénurie. Comme le résume bien Claude Gruson à propos de Bichelonne : « A force d'apolitisme, il s'est associé à la pire des politiques » (cité par Fourquet, 1980, p. 32).

Le régime de Vichy va créer des institutions ayant comme rôle de produire de l'information économique et d'aiguiller la politique économique, dans lesquelles les technocrates joueront les premiers rôles. Les deux historiens Denord et Rosental (2013) décrivent quinze organismes créés par le régime du maréchal Pétain et notent que « [l]e système mis en place doit essentiellement sa cohésion à la technocratie qui joue un rôle de pivot dans le réseau institutionnel vichyssois en reliant experts, notables et représentants » (p. 206). Ces institutions spécifiques furent créées pour gérer la pénurie ou mettre en œuvre la planification économique (Rouquet, 2000, p. 67). Pour le premier objectif, on peut recenser les *Comités d'organisation* dont le but est de « recenser les entreprises, d'arrêter les programmes de fabrication et de production, d'organiser l'acquisition et la répartition des matières premières » ; l'Office central de répartition des produits industriels (OCPRI) ; l'Office de répartition des matières premières ; ou, encore, la Délégation générale aux relations économiques franco-allemandes dirigée par l'ancien membre d'X-Crise, Jacques Barnaud. L'information produite dans ces institutions, pas nécessairement statistique, permettait de gérer la pénurie. Cependant, il faut noter que ces informations étaient souvent aussi transmises au gouvernement en exil et ont facilité la reconstruction du pays à la sortie de la guerre. Pour l'aiguillage des politiques économiques, c'est la Direction générale à l'équipement national (DGEN) qui a été créée avec pour mission d'élaborer un plan

d'investissement économique sur dix ans. Bien que la pénurie empêcha l'application du plan, cette institution reste une première tentative de l'application d'une philosophie technocrate à des fins de gouvernance économique. Ainsi, le régime de Vichy consacre les technocrates dans le développement de la politique économique. Outre la mise en place de la politique économique, les besoins de plus en plus grands de connaissances sur le monde social et économique nécessitent la création d'un appareil statistique d'État. La question de la formation des statisticiens avait déjà été abordée durant l'entre-deux-guerres, à travers la création en 1920 de l'Institut de statistique de l'université de Paris, mais « celui-ci reste cependant de très petite taille » et n'est pas comparable aux ambitions de l'école d'application (Desrosières, 2010, p. 195).

Le Service national des statistiques (SNS), qui deviendra l'INSEE à la Libération, est créé dans le but de produire des connaissances sur le monde social et économique. Le SNS a été fondé par René Carmille, polytechnicien technocrate et résistant, en réunissant la Statistique générale de France, dont la mission principale était de recenser la population (Tournès, 2006, p. 51) et l'Institut de la conjoncture de Sauvy, qui devait permettre une meilleure connaissance de la situation économique de la France (Nord, 2012, p. 96). Le nouvel organisme a comme objectif d'être le service statistique de l'ensemble de l'administration française. Ses trois divisions, qui doivent apporter leur expertise aux différents ministères, recouvrent les domaines privilégiés par les politiques de l'époque : « Démographie », « Statistique industrielle » et « Statistique économique et sociale ». (Touchelay, 2010, p. 10). En parallèle à la création du SNS, Carmille négocie la fondation d'une école afin de former les futurs techniciens de l'organisme statistique : l'École d'application, créée en 1941, est, à notre connaissance, la première école dont l'objectif est de former des statisticiens qui permettront l'application des idées technocratiques en France. Comme nous l'avons déjà signalé, cette création doit être comprise comme un tournant pour

l'expertise d'État et la formation des cadres de la nation à la technocratie en particulier pour l'étude de l'économie et de la démographie. Comme le souligne Nord (2012, p. 96), « La nouvelle Ecole [...] s'est avérée être une "innovation majeure", un diffuseur de compétence particulièrement nécessaire, tant pratique que technique ».

Les organismes décrits ne concentrent pas leur activité sur la recherche, laquelle est conduite principalement au sein de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (FFPEPH), fondée en 1941 et plus communément appelée la « Fondation Carrel », du nom de son fondateur. Le régime vichyste a créé cette institution de recherche pour développer « la science de l'homme qui devrait permettre de reconstruire l'homme et la société » (Drouard, 1992, p. 147). En d'autres termes, par le truchement de la FFPEPH, l'État a souhaité développer une recherche en sciences humaines afin de servir son idéologie eugéniste.

Lauréat du prix Nobel en 1912, le médecin français Alexis Carrel s'intéresse au fonctionnement de la société et adhère à la pensée eugéniste de l'entre-deux-guerres. Il devient mondialement célèbre après la publication de *L'homme, cet inconnu*, en 1935, un « livre d'action et de propositions, la science de l'homme devant être l'instrument de la reconstruction et de la régénération » (Drouard, 1992, p. 99). Outre ses compétences médicales, Carrel mobilise l'économie, la biologie et la sociologie. Il perçoit les problèmes humains comme un tout qu'il faut approcher en mobilisant l'ensemble des disciplines pertinentes. De 1935 à 1941, Carrel s'était efforcé de créer un institut de recherche multidisciplinaire afin de lutter contre la « dégénération », c'est-à-dire « la fin de race [...] qui frappe aussi bien l'aristocratie que la bourgeoisie » (Drouard, 1992, p. 99). Après avoir essuyé de nombreux refus pour son projet avant la Seconde Guerre mondiale, Carrel trouve de nouveaux soutiens avec le régime de Vichy. Le 17 novembre 1941, la Fondation Carrel est ainsi créée. Les liens personnels entre le maréchal Pétain et Carrel ont permis à la Fondation

d'avoir une large autonomie tant sur le plan de la recherche que financièrement (Rosental, 2003, p. 70). Le pouvoir vichyste accordait une grande importance au programme scientifique de la FFPEPH comme le montre son budget : la fondation reçoit, à elle seule, 45 millions de francs par an de la part de l'Etat (soit l'équivalent de 15 millions d'euros aujourd'hui<sup>10</sup>) alors que l'ensemble du CNRS ne reçoit que 50 millions de francs à l'époque (Simmons, 2015, p. 124). Sans surprise, Rosental (2003) souligne le « caractère très largement pétainiste et eugéniste » du programme de la FFPEPH même s'il ajoute que « dans plusieurs secteurs son fonctionnement concret donne l'image – compatible avec la précédente – d'un assemblage hétéroclite de petits groupes qui s'ignorent et qui, couverts par la grande latitude dont bénéficie l'institution grâce à sa connivence avec le régime, se servent de ses ressources pour poursuivre sans véritable contrôle leurs finalités propres » (p. 70). Dans les faits, la fondation est composée de six départements : biologie de la population ; biologie de l'enfance et de l'adolescence – nutrition ; biotypologie ; travail ; production et économie rurale ; et biosociologie (Drouard, 1992, p. 157-158). C'est ce dernier département, dirigé par Perroux, qui s'occupe plus particulièrement « des problèmes économiques ou juridiques » (Rosental, 2003, p. 71).

Simmons (2015) explique que « [l]a science de l'homme de Vichy était empirique, basée sur de larges observations et des données tirées de sources et disciplines variées ». Elle ajoute : « L'objectif de ces bases de données accumulées était de définir un profil définitif de la qualité et des besoins de la population » (p. 117). C'est Perroux qui se chargera de diriger les recherches économiques dans cette visée. Pas convaincu par l'approche marginaliste de l'utilité pour déterminer les besoins, il préfère construire une hiérarchie objective des besoins en étudiant les structures du système économique et rejette l'approche mathématisée des marginalistes. L'étude des structures portait sur la classification des individus en s'appuyant

---

<sup>10</sup> Calculé grâce au convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

sur une définition particulière : « L' "homme vivant et concret" de Perroux était un homme de sang et de chair, défini par sa nationalité, sa race et sa santé corporelle » (Simmons, 2015, p. 123). Perroux et son équipe ont établi une typologie biologique de la population, puis ont déterminé les besoins de chacun des types grâce à l'utilisation de données préalablement recueillies. C'est pourquoi Simmons conclut que « l'apport le plus important de François Perroux sous Vichy a été d'introduire la science biologique racialement infectée dans la théorie économique » (p. 122). Il faut ajouter que cela a été réalisé par le truchement d'une approche d'ingénierie sociale, avec des travaux fondés sur des bases de données et des évaluations statistiques souhaitées depuis de nombreuses années par les technocrates. De la sorte, Perroux et son équipe ont utilisé les propositions des ingénieurs pour étudier le social pour satisfaire les fins eugénistes et autoritaires du régime de Vichy. De plus, les résultats des recherches menées par Perroux ont influencé les politiques de rationnement du gouvernement vichyste. Simmons conclut : « Perroux saluait le caractère scientifique de la commission chargée d'établir les rations pour les enfants, les adultes, les travailleurs et les prisonniers » (p. 127).

Ainsi, la période vichyste marque un accroissement des besoins en connaissances économiques au sein de l'État. À travers la création de nombreuses institutions pour mettre en lien les technocrates, les politiques et les dirigeants d'entreprise, d'une part, et la création de la SNS, d'autre part, le gouvernement de Pétain a créé les organismes qui ont permis l'entrée des économistes au sein de l'État. Si la période est marquée par des besoins de plus en plus importants de compétence en économie et en statistique, aucun lieu de formation n'est créé pour les économistes et l'enseignement de l'économie reste parcellaire au sein des facultés de droit.

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les économistes des facultés de droit n'ont pas été en mesure de se libérer de la tutelle de la discipline juridique alors que l'étude des faits

économiques par les sciences sociales est de plus en plus légitime dans le monde académique et que l'État n'a de cesse d'augmenter sa demande en connaissances économiques. Les économistes universitaires ne profitent pas de ces évolutions. En effet, au niveau académique, ce sont d'abord les sociologues durkheimiens, puis les historiens des Annales qui revendiquent l'étude des faits économiques au détriment des économistes des facultés de droit ; de la même manière, au niveau étatique, ce sont les économistes ingénieurs, en particulier grâce au groupe X-Crise, qui bénéficient de l'accroissement de la demande étatique de connaissances économiques. Ainsi, jusqu'à la Libération, les connaissances économiques se voient attribuer un rôle de plus en plus important ; mais leur enseignement connaît un faible développement. À la Libération, de nouveaux efforts sont entrepris pour accroître ces connaissances alors que la planification économique accélère les besoins de connaissances économiques.

## **II - La discipline économique à la Libération**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la principale inquiétude des pouvoirs publics touche à la situation économique. En 1945, la guerre a causé la mort de plus d'un million de personnes, la destruction de 20% du capital immobilier, de 115 gares ferroviaires, de 9000 ponts et de 40% des véhicules automobiles (Berstein et Milza, 2009, p. 456). Au vu de l'état de l'appareil productif français, la reconstruction s'imposait comme une priorité de l'État français (Kuisel, 1984). Les principaux acteurs de cette reconstruction sont de hauts fonctionnaires qualifiés de « modernisateurs ». Il s'agit alors de renforcer l'appareil économique d'État à travers la création d'institutions de gouvernance et de production de connaissance économique, mais aussi de renouveler la formation des futurs membres de ces organismes dans lesquelles la discipline économique a toute sa place. Malgré ces nouveaux

lieux de formation, l'enseignement de l'économie reste modique en France car les réformes d'après-guerre n'affectent pas l'enseignement de l'économie dans les facultés de droit. Les économistes universitaires restent sous la tutelle de leur collègue juriste et ne profitent pas de l'augmentation de la demande d'expertise économique par l'État (A). En effet, pour cette expertise, l'administration puise le capital humain dans les grandes écoles dont la mission est de former les hauts fonctionnaires ; renforçant les fossés dans le champ morcelé des économistes français au sortir de la guerre. Nous allons décrire cette fragmentation qui s'explique par la superposition de deux dynamiques historiques décrites par Fourcade (2009) : *l'académisation fragmentée* des économistes français avant la Seconde Guerre mondiale et la *nationalisation de l'expertise économique* lors de la reconstruction d'après-guerre. Puis nous étudierons les courants, parmi les économistes universitaires, qui tirent leur épingle du jeu dans ce contexte (B).

## **A - L'État et la discipline économique**

« 1945-1946 : en deux ans, le rôle économique de l'État s'accroît de manière considérable. L'État devient le principal investisseur du pays ; il se fait à la fois banquier et industriel, met en place un système de planification » (Rosanvallon, 1993, p. 243). La Libération est marquée par un changement global de la gestion de l'économie : les « modernisateurs » s'attachent à renforcer la productivité française (Fourquet, 1980). Cette ambition passe par le développement de connaissances économiques, lequel s'organise autour de l'enseignement de l'économie au sein d'institutions renouvelées pour la formation des élites et de la création d'organismes de production d'information économique permettant la mise en place de la politique de reconstruction. Fourcade (2009, pp. 203-214) parle même de « nationalisation de l'expertise économique » pour cette période.

Dès l'été 1940, en fait, les premiers mouvements de résistance s'efforcent de comprendre les raisons de la défaite pour mieux reconstruire l'avenir : « Choqués par les dysfonctionnements de la III<sup>e</sup> République qui avaient conduit, selon eux, à l'effondrement de 1940, ils entendaient rebâtir le pays sur des bases nouvelles » (Wieviorka, 2013, p. 70). De la même manière que les technocrates pendant l'entre-deux-guerres, les résistants ont désigné les origines de la défaite : la Troisième République, les hommes politiques et les experts au sein de l'État. Cela rendait nécessaire un renouvellement complet de l'État et de son élite dirigeante considérée comme incompétente.<sup>11</sup> À la réticence vis-à-vis des élites, s'ajoute leur large collaboration qui rendait impossible leur maintien à la Libération. La première vague de réforme de l'enseignement supérieur est envisagée pendant la résistance. Elle se concentre sur les élites et délaisse les facultés.

### **1. La formation économique des élites**

Dès 1942, de Gaulle crée le Comité Général d'Etudes. Dirigé par Jean Moulin, le groupe d'une petite dizaine de personnes est en liaison directe avec le Comité français de libération nationale dirigé par De Gaulle à Londres et a trois missions : préparer les mesures à prendre lors du changement de régime, dégager l'orientation générale du nouveau régime et prévoir les changements de personnel administratif (de Bellescize, 1975). Michel Debré a été nommé dans ce comité un an après sa création à l'hiver 1943 et y a joué un rôle important. En 1945, il publia le livre *Refaire la France* dans lequel il définit les combats à mener pour reconstruire la France lors de la Libération : la démographie, l'économie, les institutions politiques, la justice et l'administration. Cet ouvrage indique que *l'esprit des années trente* et

---

<sup>11</sup> « Ce que l'on peut assurer maintenant, c'est que pour faire face à une situation extrêmement grave, il faudra des hommes qui ne sont pas ceux en place actuellement et qui, à quelques exceptions près, sont les mêmes qui nous ont conduits à la catastrophe. Trop attachés aux formules du passé, ils ne peuvent même pas concevoir les devoirs qui leur incombent ni les méthodes qu'il faudra adopter. » Henri Frenay, le fondateur de la revue de résistance *Combat*, cité par Wieviorka (2013, p. 89)

sa doctrine technocratique avaient touché de nombreux courants de la résistance (Nord, 2012, p. 143). Debré souligne que le problème central pour rénover l'État est celui de la formation des fonctionnaires de l'administration: « rénover le service public ne sera pas une tâche aisée, car contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas seulement un problème de traitement et de statut, c'est avant tout un problème de formation » (p. 139). Il appelle notamment à « la création d'une école supérieure de politique et d'administration » (p.140) afin d'apporter de meilleures compétences à la haute administration. Cela prendra forme à travers la création de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et la nationalisation de l'Ecole Libre des Sciences Politiques (ELSP), où l'enseignement de l'économie aura toute sa place.

Lors de sa création, l'ENA a comme objectif de remplacer la part trop importante du droit dans la formation des élites ainsi que de rénover « la formation en économie des élites d'avant-guerre, jugée trop théorique et trop libérale » (Kolopp, 2013, p. 56). Les enseignements d'économie portent l'esprit du temps et doivent « consolide[r] de nouvelles formes des savoirs économiques, pensées comme des savoirs pour l'action, armant l'intervention politique » (Kolopp, 2013, p. 57). Les formations ne sont pas portées sur la technicité, mais doivent donner les connaissances nécessaires à diriger l'activité économique. Dès lors, ce sont principalement des professeurs acquis à la planification depuis l'entre-deux-guerres qui en ont la charge : c'est le cas notamment de Robert Marjolin, Louis Armand et François Bloch-Lainé (Kolopp, 2013, p. 61). Ainsi, l'ENA est un lieu privilégié de la diffusion de la doctrine technocratique de l'économie, étudiée à travers le prisme de la planification.

En 1945, l'ELSP a été transformée en Institut d'études politiques de Paris (IEP) avec comme mission de former des élites destinées à travailler dans le privé ou dans l'administration. Cette transformation a été conflictuelle (Charle, 1991). D'un côté, les

communistes revendiquaient une nationalisation de l'institution en s'appuyant sur le principe des nationalisations-sanctions pour les collaborateurs. De l'autre, de Gaulle souhaitait défendre la liberté académique de l'institution et éviter de disloquer ses ressources dans une période de pénurie matérielle. Un compromis est trouvé à travers l'application d'une tutelle légère de l'État. Dans ses enseignements, l'IEP a consacré une large place aux sciences sociales, ce qui fait dire à Nord (2012, p. 200) que l'IEP « pouvait se considérer comme la première institution de sciences sociales en France ». Dès 1946, la part de l'enseignement de l'économie dans le cursus augmente et l'année suivante, cette dernière représente près d'un tiers des cours. Dans le cadre de la réforme, « les principaux cours d'économie sont [...] renouvelés et confiés à des personnalités d'une nouvelle génération, et en accord avec les idées économiques du temps – Meynaud – ou impliqués activement dans les amples politiques de modernisation de l'Etat – Delouvrier, Bloch-Lainé » (Dreyfus, 2011, pp. 126-30).

On voit que la réforme des institutions de l'enseignement supérieur à la Libération se concentre sur la formation des élites et délaisse l'enseignement au sein des facultés. L'exemple le plus frappant est que le plan Langevin-Wallon qui, à l'époque, doit réformer le système éducatif français vers une plus grande démocratisation, ne traite pas de la question de l'enseignement supérieur. Mais, ces réformes renforcent la place de l'enseignement de l'économie qui voit ainsi sa légitimité s'accroître du fait de son utilité pour un appareil d'État désormais tourné vers la gouvernance économique et la reconstruction. Autour du Commissariat Général au Plan (CGP), créé en 1946, des institutions ont été créées afin de produire les connaissances statistiques nécessaires à la gestion de l'économie. Pour Gatti-Montain (1983, p. 136), « l'État doit maîtriser les changements rapides et de grande ampleur

qui affectent la société. Il faut, par conséquent, élargir les outils d'investigation du social », dont l'économique est une part importante.<sup>12</sup>

## *2. L'institutionnalisation de la planification*

Le Commissariat Général au Plan (CGP) est constitué en 1946 sous la tutelle de Jean Monnet. Il doit remplir trois missions : améliorer la connaissance de l'économie et de la société française, définir les objectifs de moyen et de long terme de la politique économique, et proposer des mesures pour atteindre les objectifs fixés. Rapidement, avec la mise en place de la planification, il devient le centre de la reconstruction économique. Si ses membres n'arrivent pas toujours à imposer leur proposition de politique économique, cette institution peut quand même être considérée comme l'organe central des volontés modernistes au sortir de la guerre. Ils représentent une avant-garde de la haute fonction publique, renouvelant les techniques de gestion de l'économie.

L'activité du CGP devait être soutenue par d'autres organismes grâce à la production de connaissances, principalement économiques. L'institution la plus importante est l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) créé en 1946. Elle provient de la réforme du Service National de la Statistique et endosse une double mission : l'une scientifique, autour de la réalisation d'études économiques et démographiques ; l'autre technique, autour de la production de statistiques (Touchelay, 2000, p. 31). L'information économique y tient une large place : sur les trois divisions centrales qui composent l'INSEE, celle consacrée aux « statistiques générales » consacre l'essentiel de ses efforts sur la question

---

<sup>12</sup> Bien que défendant une approche technocratique, nous n'intégrons pas l'Institut national d'études démographiques (INED). En effet, cet institut est créé en 1945, grâce à la récupération des locaux, du matériel et des chercheurs de la Fondation Carrel et au cœur de nombreuses tensions entre les communistes Wallon et Joliot-Curie, alors respectivement premier secrétaire du ministère de l'enseignement et directeur du CNRS, qui souhaitaient que le CNRS récupère ses ressources (Rosental, 2003, p. 132). C'est Alfred Sauvy, qui dirigeait pendant l'entre-deux-guerres l'Institut de la Conjoncture et ancien membre d'X-Crise, qui en reprit la charge malgré sa collaboration. Il reprit le programme du médecin Robert Debré qui souhaitait étudier la population et les « améliorations » possibles de cette dernière (Rosental, 2003, p. 86).

de la production économique<sup>13</sup> et une division se concentre sur la conjoncture et les études économiques (Insee, 1996, p. 41).

Le large spectre des études à mener nécessite d'importantes ressources humaines qu'il faut souvent former. Ainsi, la même année, l'école d'application du Service national des statistiques n'est que légèrement réformée pour devenir l'école d'application de l'INSEE. Sa mission est alors de former les polytechniciens qui souhaitent prendre un poste au sein de l'INSEE (Fourcade, 2009, p. 206). Profitant d'une formation de deux ans, ses étudiants doivent étudier « la connaissance du terrain, la création et le maniement du matériel chiffré et l'analyse concrète des phénomènes collectifs » (Insee, 1996, p. 71). Ainsi, un organisme de formation et une institution doivent permettre de produire des connaissances statistiques sur la France. Les statistiques de la vie économique française auront une place première dans l'organisation.

Enfin, quelques années plus tard, en 1952, le Service des études économiques et financière (SEEF) est créé. Il provient de la transformation de l'ancien Bureau de Statistique et d'Etudes Financières créé en 1947 au sein du ministère des Finances et dont le travail initial était de produire de l'information chiffrée afin d'« améliorer la gestion des finances publiques et la prise de décision dans le domaine d'action économique » (Terray, 2002, pp. 52-53). Une fois transformé en SEEF, avec à sa tête le polytechnicien Claude Gruson, ce service va recevoir la charge de construire la comptabilité nationale de la France pour le CGP.

Le CGP, l'INSEE et le SEEF seront les principaux organismes de production de connaissances économiques pour la mise en place de la planification. Leur premier travail est de décrire la situation économique de la France. « Comment représenter l'ensemble des mouvements économiques entre groupes sociaux et définir les concepts pertinents (quelles

---

<sup>13</sup> Les axes de travaux sont Agriculture, Industrie, Commerce, Prix, Emploi, Salaires, Finances et Mouvement et état de la population.

activités entrent dans la catégorie des transactions ? Le concept de production peut-il englober les activités des administrations ?), formaliser et classer (comment traiter les opérations financières ou encore les échanges interindustriels ?) » (Gaiti, 1998, p. 287). Ce sont ces questions qui seront au cœur du travail de ces économistes ingénieurs à la Libération. Cette information économique devait apporter des connaissances pour les prises de décision de politique économique mais aussi éduquer l'ensemble de la population : « La foi dans les vertus de l'information économique est commune aux pionniers du « management » et aux hauts fonctionnaires éclairés du Plan ou du ministère des finances qui s'accordent pour penser que le "retard économique" de la France tient, pour une part importante, au secret dont les patrons entourent la marche de leur entreprise et à l'ignorance des agents économiques, qu'ils soient indépendants ou salariés » (Boltanski, 1982, p. 182). Ainsi, on voit que les connaissances économiques sont perçues comme un outil nécessaire à la reconstruction économique expliquant l'intérêt porté dans l'après-guerre au développement de ces dernières.

Si l'intérêt pour la discipline économique est à nouveau mis en avant, les économistes universitaires peinent à en tirer parti. Ce sont les ingénieurs qui en profitent le plus. On peut y voir la conséquence de l'importance de la pensée technocratique d'entre-deux-guerres qui pose que les ingénieurs sont les plus à même de traiter les problèmes sociaux et économiques. De plus, Boltanski (1982, p. 120) explique que ce mouvement technocratique était un moyen de défendre le statut des ingénieurs et leur carrière qui avaient été affectés par la crise des années 1930 : ils retrouvent donc de la légitimité dans les années suivant la Libération. Ainsi, les anciens élèves des grandes écoles représentent 64% des membres du CGP dont plus de la moitié d'entre eux sont d'anciens polytechniciens, soit un tiers des effectifs globaux (graph dans Margairaz et Rouso, 1988, p. 24). On a déjà souligné l'importance des polytechniciens pour l'INSEE, car l'école d'application avait comme mission de compléter leur formation avant qu'ils n'entrent dans l'institution de la statistique d'État. De la même manière, au

SEEF, le polytechnicien Gruson s'entoure d'ingénieurs. Les économistes universitaires se retrouvent relégués, comme c'est le cas au Plan : « dans ces franges minoritaires, l'Université et la Recherche ne sont pas mieux loties : seuls 8% des responsables en sont issus, ce qui confirme une remarque formulée par Jean Fourastié sur l'un des grands échecs du Plan que de n'avoir su associer, sauf sur le tard, le monde universitaire » (Margairaz et Rouso, 1988, p. 26). Ainsi, les économistes des facultés sont rarement intégrés dans l'appareil statistique d'État et, comme nous l'avons vu au début de cette partie, les facultés sont oubliées des réformes de la Libération pour la formation d'une élite. Si ces institutions pour l'élite ont concentré les ressources vers la formation d'un corps spécifique considéré comme essentiel pour reconstruire la France, elles délaissent la formation de masse dans les universités. Ainsi, en négligeant les facultés, ces évolutions ont augmenté le décalage entre les grandes écoles et les universités (Fourcade, 2009, pp. 56-57). Rapidement de nouveaux besoins de formation émergent, comme le montre l'important développement d'organismes de formation privés pour les cadres du secteur privé durant l'ensemble de la décennie suivante (Boltanski, 1982, pp. 188-190). Nous verrons au chapitre suivant que l'une des ambitions de la création de la VI<sup>e</sup> Section est de combler ce besoin.

Si l'économie universitaire est majoritairement délaissée par les réformes de la Libération, la diversité des courants de l'époque aboutit à ce que certains économistes soient plus en mesure de profiter du rôle important que doit jouer l'économie au sortir de la guerre. C'est le cas des keynésiens au sein de l'Institut de science économique appliquée (ISEA) et des économistes réalistes qui chacun à leur manière cherchent à répondre, d'une part, à la demande d'expertise de l'État et, d'autre part, à l'exigence de pluralité méthodologique provenant de Simiand et des Annales.

## B – Les keynésiens et les réalistes au service de la planification

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les débats méthodologiques au sein de la discipline économique sont particulièrement vifs. Entre 1942 et 1952, plus de soixante-quinze articles, thèses et conférences portent sur la méthodologie économique.<sup>14</sup> Sachant qu'en 1945, la France comptait moins de soixante économistes au sein des facultés (Marco, 2009), on peut conclure que les questions de méthode constituaient alors un enjeu central en économie. Ces débats mettent en évidence une discipline morcelée en raison de *l'académisation fragmentée* des économistes français avant la Seconde Guerre mondiale et de la *nationalisation de l'expertise économique* lors de la reconstruction d'après-guerre (Fourcade, 2009).

Face à ce morcellement, il est très difficile de catégoriser les courants de la discipline économique de cette période car les frontières sont poreuses entre les courants.<sup>15</sup> André Marchal (1953) distingue deux grandes tendances : les économistes de tradition classique qui regroupent l'école libérale classique et les marginalistes, et ceux de conception réaliste et sociologique, qui ont sa faveur et s'opposent à l'approche traditionnelle. Dans ce second courant, l'éventail est large entre ceux qui se revendiquent de Keynes et ceux qui se revendiquent de Simiand. Récemment, Richard Arena (2000) a dénombré cinq courants : les marxistes, les héritiers de l'École libérale classique, les marginalistes, les héritiers de Simiand et les économistes réalistes. Ces typologies ne sont pas complètement satisfaisantes (Arena souligne lui-même que son approche est « nécessairement réductrice dans la mesure où elle s'attache à ne caractériser que les approches prédominantes et où elle néglige celles qui n'ont pas été au centre des débats ou n'ont pas exercé d'influence substantielle sur les contemporains » [p. 970], alors que l'aîné des frères Marchal, pris dans les batailles de son

---

<sup>14</sup> Cette comptabilisation a été effectuée sur la bibliographie de Marchal (1953), laquelle concerne « des travaux économiques français (livres et articles de revue) publiés de 1945 à 1951 », RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>15</sup> Par exemple, comment classer Courtin ? Arena (2000, p. 977) et Marchal (1953, p. 17) le classe dans les libéraux car ce dernier défend une approche libérale tout en intégrant dans son analyse l'étude des structures dans sa méthodologie marginaliste. Il semble être à l'entrecroisement de différents courants.

époque, cherche à promouvoir l'approche réaliste) : des recherches complémentaires seraient nécessaires pour déterminer de manière satisfaisante l'ensemble des approches ainsi que leurs différences. Aussi avons-nous fait le choix de nous concentrer sur les économistes universitaires qui revendiquent une démarche appliquée car ce sont eux qui répondent, au sein des universités, à la demande d'expertise économique provenant de l'État. Pour cela, nous étudierons un institut et un courant méthodologique : l'Institut de science économique appliquée (ISEA) de François Perroux et les économistes réalistes.

### ***1. L'Institut de science économique appliquée de François Perroux***

Créé, en janvier 1944, par l'économiste Perroux à la suite de sa démission/éviction de la Fondation Carrel, l'ISEA bénéficie du soutien de la Banque de France, de la Caisse des dépôts et de consignation, de l'École Libre des Sciences Politiques et « [d]es réseaux de la fondation Carrel » (Cohen, 2006, p. 581). « L'ISEA est un centre de recherche en économie à une date où il n'en existe pratiquement pas d'autres en France » (Etnier et Silvant, 2017, p. 423). Perroux joue alors un rôle central dans la discipline économique française. Il bénéficie d'une large notoriété acquise dès l'entre-deux-guerres et que sa collaboration à la fondation Carrel ne remet pas en cause à la Libération. Etnier et Silvant (2017, p. 411) recensent ses disciples ou admirateurs : Alain Barrère, Henri Bartoli, Maurice Byé, Henri Denis, Émile James, Jean Lhomme, Jean et André Marchal, Pierre Uri, et Jean Weiller. Nous constaterons qu'une large partie de ces économistes aura une place importante au sein de la VI<sup>e</sup> Section. La place que tient Perroux reste pour nous une énigme tant le personnage semble orageux : « personne, c'est notoire, n'a pu travailler longtemps avec Perroux sans se heurter à lui, parfois violemment, parce qu'il est, heureusement, très exigeant et, malheureusement, très ombrageux » (Manguy, 1990, p. 177). Par exemple, Uri (1991, pp. 45–6), qui restera son plus

fidèle disciple, raconte que Perroux, sans doute par jalousie, le force à refuser certains postes et enseignements.

Pour comprendre l'admiration intellectuelle qu'il suscite, il faut contextualiser la place de Perroux et de son institut au sein de la discipline économique d'après-guerre. À travers son activité, le centre répond aux problématiques de l'époque et aux défis méthodologiques de la discipline économique, permettant de comprendre l'influence de ce dernier sur l'ensemble de la discipline économique d'après-guerre.

Tout d'abord, les travaux réalisés au sein de l'ISEA sont directement tournés vers l'expertise économique. Avant même la libération de Paris, le premier cahier de l'institut est publié. Ce dernier porte un éclairage singulier sur les plans monétaires anglo-saxons (les plans Keynes en Angleterre, White aux États-Unis, Ilsley au Canada). Deux autres cahiers suivent avant la fin 1945 : l'un contextualisant les plans Keynes et White et l'autre étudiant le régime monétaire international à l'aune des accords de Bretton Woods. Ainsi, les économistes de l'ISEA souhaitent participer aux discussions de politique économique internationale. Mais rapidement, ils se concentrent sur la situation française et les besoins de la planification. Lorsqu'en 1945, les experts de l'ONU imposent un système de comptabilité nationale à tous les pays, le commissariat général au plan se tourne vers Perroux et son institut. Cela aboutit à un ronéoté produit par l'ISEA, où Perroux se concentre sur l'aspect théorique, Uri étudie les données statistiques et leur utilisation dans un cadre comptable et enfin, Marczewski propose une application pour les budgets nationaux. Publié l'année suivante aux PUF, cet ouvrage permet de diffuser les méthodes de comptabilité économique anglo-saxonne et « peut être considéré comme le premier essai français de comptabilité nationale » (Terray, 2002, pp. 32 et 35). À partir de cette date, l'« une des activités essentielles de l'ISEA consiste à publier des études et des rapports commandés par l'administration » (Etner et Silvant, 2017, p. 423). De la sorte, l'institut de Perroux permet l'interaction de deux mondes : celui de l'administration

économique d'État et celui des économistes universitaires. L'expertise économique apportée par l'ISEA s'assoit principalement sur *la théorie générale* de Keynes qui est décrite comme le fondement du développement de la comptabilité nationale.

L'institut a été l'instrument de la formation des économistes français au Keynésianisme (Fourquet, 1980, pp. 41-43,70-71). Dans son *Histoire des idées keynésiennes en France* (1987), Pierre Rosanvallon explique qu'avant la Seconde Guerre mondiale la pensée keynésienne n'est pas encore diffusée en France. Selon lui, « on peut estimer que la *Théorie Générale* commencera réellement à être lu qu'à partir de 1945 » (p. 24). Bien que le keynésianisme soit resté à la marge des universités avant 1960, Perroux a soutenu son développement dès la Libération (p. 40), par exemple, dès 1943, il dirige la première thèse française consacrée à *La pensée de John-Maynard Keynes* de son étudiant Jean Domarchi (Etner et Silvant, 2017, p. 430). Si la pensée keynésienne et en particulier *la théorie générale* se diffuse en France à cette période, c'est tout d'abord parce qu'elle légitime l'intervention de l'État dans la vie économique. L'ouvrage est fréquemment cité, mais ce sont souvent les hauts fonctionnaires qui l'étudient car il nourrit une relative hostilité dans les milieux universitaires. Pour Etner et Silvant (2017, p. 431), « le livre lui-même n'est généralement pas analysé en détail ». Lorsque les universitaires étudient avec précision l'ouvrage, c'est pour y trouver ce qu'ils recherchent. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la sociologie durkheimienne puis l'histoire des Annales avaient imposé la pluralité disciplinaire pour étudier les faits économiques. Cette méthodologie s'est imposée aux économistes à la Libération, comme le démontre l'émergence du courant réaliste (voir partie suivante). Dès lors, les économistes français perçoivent *la théorie générale* comme pluridisciplinaire car Keynes s'inspirait des résultats d'autres sciences sociales, en particulier la sociologie et la psychologie (A. Marchal, 1953, pp. 36–37). Notons, ici, que Perroux défendait « l'idée que l'économie n'est pas séparable de la philosophie, de la sociologie, de la politique, ni enfin de

la mathématique comme méthode et comme instrument » (Uri, 1990, p. 169). Ainsi, au sein de son institut, Perroux se revendique de l'approche keynésienne, même si dans la pratique les recherches sont principalement centrées sur l'intervention économique de l'État à travers la comptabilité nationale. Pour Antonin Cohen (2006), Perroux s'est converti au keynésianisme, après avoir soutenu l'idéologie corporatiste qui portait la politique économique de Vichy, lorsque le vent a commencé à tourner : « la très rapide dévaluation du référentiel corporatiste à partir de 1944 va conduire à une série de désinvestissements et de réinvestissements théoriques et pratiques » (p. 580). Cette approche méthodologique lui permet de répondre aux demandes d'expertise économique de l'État et au défi de l'étude pluridisciplinaire des faits économiques.

Enfin, l'institut assoit sa légitimité sur l'internationalisation. Dès sa création, l'ISEA s'est tourné vers l'extérieur. Cet aspect est important car les économistes, du fait de la guerre, ont majoritairement été coupés du monde depuis cinq ans. Avant même la création de l'ISEA, Perroux avait engagé des échanges avec les économistes étrangers. Durant l'entre-deux-guerres, il avait bénéficié d'une bourse de la fondation Rockefeller pour rendre visite à Joseph Schumpeter à Vienne (Etner et Silvant, 2017, p. 421). Fort de ses relations avec les économistes étrangers, Perroux montrait une familiarité inhabituelle avec les productions étrangères. Uri rappelle ainsi sa rencontre avec Perroux : « c'était d'un seul coup l'ouverture sur l'école viennoise, la suédoise, la Grande-Bretagne et l'Amérique » (Uri, 1990, p. 169). Dès l'été 1945, une délégation de six membres de l'ISEA se rend à Londres afin de rencontrer les économistes d'Oxford et de Cambridge (Manguy, 1990, p. 178). De plus, l'ISEA est le lieu d'accueil d'économistes de renommée internationale comme Hayek, Hicks, Kaldor, Kalecki, Samuelson ou encore Tinbergen. La venue de ces économistes apporte une forme de légitimation aux recherches conduites au sein de l'institut. Par ailleurs, Perroux obtient dès

1948 un soutien financier de la part de la fondation Rockefeller pour un voyage d'études aux États-Unis et son centre reçoit près de 150 000 dollars américains entre 1948 et 1960.<sup>16</sup>

Au total, l'importance de Perroux dans le champ des économistes universitaires s'explique par sa stature intellectuelle, sa capacité à investir les théories économiques qui répondent aux défis de l'époque – les travaux keynésiens répondent aux besoins d'expertise économique de l'État et à l'approche pluraliste pour étudier les faits économiques – et l'internationalisation de son institut. Un autre courant cherche à répondre à ces enjeux : les économistes réalistes.

## *2. Les économistes réalistes*

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les économistes réalistes ont un poids très important, en particulier à la faculté de droit de Paris. Le qualificatif de « réaliste » a été promu par Marchal dans son ouvrage sur les économistes et le réalisme des connaissances économiques est l'un de leurs caractères communs ; c'est pourquoi nous avons choisi de conserver cette dénomination. Grâce aux « cocotiers » reproduits par Luc Marco (2009) et en reprenant la classification proposée par André Marchal (1953), on constate que deux tiers des chaires d'économie de la faculté de droit de Paris étaient occupés par des économistes réalistes.<sup>17</sup> Comme nous allons le voir, les économistes réalistes cherchent à répondre à la demande d'expertise économique et à renouveler l'économie grâce aux critiques de Simiand et des Annales.

Certains ont pointé du doigt les similitudes entre les économistes institutionnalistes américains et la tradition durkheimienne qui inspirent les économistes réalistes (Gislain,

---

<sup>16</sup> RAC – RFA – 500 ISEA (1945-1948) RG1.2 S500 B16 F151

<sup>17</sup> Le « cocotier » des économistes est un document administratif français qui regroupe l'ensemble des économistes universitaires. Il « sert principalement, dans nos disciplines, à désigner le futur président du concours d'agrégation » (Marco, 2009, p. 287).

Steiner et Holland, 1999). Il nous a donc semblé opportun d'utiliser la méthodologie proposée par Malcolm Rutherford qui a étudié les institutionnalistes américains, afin d'étudier ces travaux français. Pour Rutherford (2011), le courant institutionnaliste a souvent été défini par opposition au néoclassicisme. Cette perception tient à ce que les productions des institutionnalistes étaient diverses et ne prenaient pas place au sein d'une théorie générale, donnant l'impression d'un manque de cohérence : « l'institutionnalisme ne peut pas être défini comme une "école" de la discipline économique, mais comme un *mouvement* réuni autour de certains engagements généraux au niveau méthodologique, théorique et idéologique » (p. 9). Rutherford met en avant deux traits importants du courant institutionnaliste que l'on retrouve chez les économistes réalistes français : le réalisme empirique et la volonté de trouver des solutions aux problèmes sociaux.

Cette manière de saisir les économistes institutionnels américains offre une bonne grille de lecture pour étudier le mouvement réaliste. En effet, on peut faire le même reproche que celui adressé par Rutherford à l'historiographie des institutionnalistes américains de l'entre-deux-guerres à l'historiographie des économistes français dans les années 1950 : cette dernière a trop souvent étudié ces économistes à l'aune de leur réussite future et expliqué leur échec par la faiblesse de leur programme théorique (Arena, 2000 ; Jeannin, 1996). L'approche proposée par Rutherford qui tend à chercher les différentes caractéristiques qui permettent de « tenir » le courant permet de mettre en évidence le « plus petit dénominateur commun » entre l'ensemble des économistes réalistes.

Le corpus sur lequel nous nous appuyons est composé d'articles et d'ouvrages écrits par les économistes réalistes membres de la VI<sup>e</sup> Section auquel nous ajoutons Charles Bettelheim, même s'il est marxiste dans la mesure où il est membre de la VI<sup>e</sup> Section dès sa création. De plus, bien que militant communiste, il critique la politique économique de l'URSS et ses travaux ne recourent « qu'implicitement aux schèmes d'analyse marxiste »

(Denord et Zunigo, 2005, p. 15). Nous ajoutons aussi l'historien Charles Morazé car il a joué un rôle important dans la création de la nouvelle section, mais surtout parce qu'il est perçu comme un économiste. Lui-même prétend se concentrer sur les questions économiques et ses enseignements à la VI<sup>e</sup> Section sont classés parmi les enseignements économiques.<sup>18</sup>

Les économistes réalistes partagent trois caractéristiques. Ils remettent en cause les travaux des économistes qualifiés de « traditionnels » en raison de l'irréalisme de leurs théories (a) ; ils cherchent à produire une connaissance réaliste des faits économiques afin que leurs travaux soient utiles à la prise de décision politique (b) ; ils élargissent les objets et les méthodes de l'économie (c). Nous verrons, pour conclure, un cas d'application de cette méthodologie (d).

#### a. La critique de l'irréalisme des connaissances économiques

La principale revendication des économistes réalistes est le réalisme de leur production scientifique. La critique qu'ils portent aux connaissances économiques est de deux formes : l'une provient de l'abstraction, qui peut être théorique ou mathématique ; l'autre provient de l'irréalisme des hypothèses.

Cette première critique est portée par Morazé (1947) dans « Economie et réalité », publié dans les Annales. Il s'attaque particulièrement à deux auteurs, représentant pour l'un l'abstraction théorique et pour l'autre l'abstraction mathématique, dont il juge qu'elles doivent être abandonnées. Pour la première, il reproche à Jean-Louis Guglielmi, professeur d'économie à l'université d'Aix-Marseille, de n'avoir aucune connaissance de la réalité de son objet d'étude : « Le salaire, l'auteur ne le connaît qu'à travers des théories. [...] des *hommes* pas un mot » (p. 84). À ses yeux, l'abstraction théorique ne permet pas d'expliquer les mécanismes économiques car pour ce faire, il faut étudier les faits concrets et les hommes,

---

<sup>18</sup> «Ma compétence, en ces temps [l'immédiate après-guerre, l'auteur ne donne pas de date], était celle d'un économiste hérétique » (Morazé, 2007, p. 151).

ce qui passe par l'observation de terrain. Pour critiquer l'abstraction mathématique, il prend l'exemple d'un économiste ingénieur. Même si Michel Cépède est cité, c'est l'ensemble du courant qui est visé : « on sait que l'économie fait des ravages dans le monde des calculateurs et à l'Ecole Polytechnique en particulier » (p. 81). Les modèles mathématiques sont trop éloignés de la réalité : les économistes ingénieurs ne font que « simplifier la réalité sur le plan historique pour la compliquer sur le plan mathématique » (p. 81). Bien qu'il ne rejette pas les outils mathématiques – il reproche même aux économistes de ne pas assez s'intéresser aux méthodes mathématiques – Morazé récuse l'économie mathématique marginaliste car ces derniers tournent « le dos à la vérité pour raisonner à l'aise dans l'abscons » (p. 81). On voit donc que la critique est proche de celle adressée par Simiand aux économistes traditionnels : l'abstraction mathématique, non la mathématique, est remise en cause.

La seconde critique de l'irréalisme des connaissances économiques concerne les hypothèses. Cette critique est portée notamment par Jean Fourastié (1949, p. 57) :

« [L]a tare la plus grave des théories classiques est qu'elles sont issues d'hypothèses délibérément choisies en dehors de la réalité. Animés par cette idée traditionnelle, mais fautive, que la difficulté de la science économique est due à la "complexité" des phénomènes, les économistes se sont, en effet, considérés comme obligés de recourir, pour trouver un déterminisme simple, à des hypothèses simples. Et comme la réalité observée ne leur fournissait pas ces hypothèses simples, ils sont pris l'habitude de se donner à eux-mêmes des hypothèses simples ».

Les raisonnements rationnels qui sont basés sur des hypothèses irréelles font que « ces théories ne s'attachent pas à décrire les relations ni les évolutions de phénomènes concrets » (p. 56). Il faut donc réaliser des observations grâce aux statistiques et « expliquer les faits [qu']après les avoir observés » (p. 62).

André Marchal (1950) reprend pareillement la question des hypothèses dont il considère qu'elles doivent être « modifiées ou réajustées » (p. 10). Ainsi se rapproche-t-il de la position de Simiand. Les hypothèses doivent être validées par la réalité. Elles ne doivent

pas être le fondement de toute une théorie, mais un outil pour faire émerger la réalité ; pour cela, elles doivent être réinterrogées constamment pour s'assurer qu'elles correspondent au réel. Si les économistes réalistes critiquent l'abstraction, c'est aussi parce qu'elle nuit à l'utilité de la discipline économique pour les pouvoirs publics.

b. Produire des connaissances économiques utiles à la reconstruction économique

L'exigence de réalisme ne peut être dissociée de la volonté de produire des connaissances utiles pour les classes dirigeantes. En effet, pour l'ensemble des économistes réalistes, la discipline économique doit apporter une expertise plus efficace à la reconstruction d'après-guerre. Or, les connaissances économiques de l'entre-deux-guerres ne sont pas en mesure d'être utiles aux pouvoirs publics quand elles sont trop éloignées de la réalité. Alors que Morazé portait un grand intérêt aux problèmes mathématiques (A.R.E.H.E.S.S., 2007) et donc était en mesure de saisir les équations des ingénieurs économistes, il commente très ironiquement une équation de l'économiste Cépède : « Quoi ! si j'avais pu comprendre la loi logistique et l'équation  $p_t = E p(t) - 4p^2(t)$ , j'aurais en tête le moyen de régler le problème de l'alimentation du monde ? » (Morazé, 1947, p. 81). Pour Morazé, il n'y a pas d'intérêt à produire ces connaissances théoriques car elles ne permettent pas d'avoir de prise sur la réalité et ne sont donc pas utiles aux décideurs. De la même manière, Fourastié (1949, p. 56) juge les connaissances basées sur des hypothèses irréalistes d'une « totale inutilité pratique ».

Nous avons déjà cité les cas de Fourastié et de Morazé, mais l'économiste Jean Lhomme, membre de la nouvelle section dès sa création, partage leur avis. En conclusion d'un article sur lequel nous reviendrons, sur le rôle du chiffre dans la discipline, il espère « que l'action [puisse] bénéficier à son tour des progrès de la connaissance » (Lhomme, 1950, p. 59). De la même manière, André Marchal (1953, p. 189) conclut, dans son ouvrage, « que les recherches des économistes (théoriciens, observateurs, sociologues), aujourd'hui, ne sont

plus qu'exceptionnellement d'ordre spéculatif. De plus en plus, elles ont, à plus ou moins longue échéance, un *but pratique* : prévoir l'évolution historique, guider l'action ». Ainsi, l'ensemble des économistes réalistes revendiquent l'utilité des connaissances qu'ils produisent pour aider à la reconstruction économique.

De plus, il faut noter qu'à l'exception de Bettelheim, sûrement en raison de ses engagements militants, tous les économistes que nous avons cités sont proches du pouvoir ou de l'expertise économique. Majoritairement, c'est par l'entremise de l'ISEA, qui comme nous l'avons vu, est l'institution réunissant des économistes universitaires afin d'apporter de l'expertise économique, que les économistes réalistes apportent leur contribution. On peut citer, par exemple, les cas de Fourastié et des frères André et Jean Marchal. D'autres apportent leur expertise par leur activité de recherche auprès d'organismes internationaux, comme Jean Weiller (Ducros, 2001, p. 14). Enfin, il faut citer les liens personnels de Morazé avec De Gaulle et d'autres hommes politiques, même si nous ne pouvons affirmer qu'il les conseillait sur les politiques économiques.

De la sorte, les économistes réalistes répondent à la dynamique qui émerge dès l'entre-deux-guerres de besoins en connaissances économiques. Ils répondent aussi aux défis méthodologiques lancés par Simiand et les historiens des Annales.

### c. Diversifier les objets et la méthodologie de l'économie

La volonté de *guider l'action*, soulignée par André Marchal, a aussi joué un rôle sur la définition des objets de recherche des économistes réalistes. En 1950, Marchal souhaite que l'étude des « actions et réactions économiques [soit replacée] dans le milieu réel et vivant, analysant le rôle des institutions, des découvertes, des grands mouvements de pensée, des entraînements psychologiques et politiques » (Marchal, 1950, p. 10). Un an plus tard, dans

l'*American Economic Review*, son frère Jean utilise la métaphore du corps humain pour justifier l'intérêt d'ouvrir l'analyse économique à d'autres champs d'études, en expliquant qu'un organe ne peut être pleinement étudié sans analyser ses interactions avec les autres organes (J. Marchal, 1951, p. 549–50).

Cette approche impliquait premièrement un rejet de l'individualisme méthodologique défendu par les économistes traditionnels afin d'étudier de nouveaux objets. Pour Bettelheim, sans le rejet de l'individualisme méthodologique, « l'Economie Politique cesserait d'être une science sociale » (p. 270). Rares sont les économistes réalistes à s'attarder sur l'individualisme méthodologique car l'évolution dans les objets d'étude entraînait *de facto* un rejet de cette méthode. En effet, une fracture émerge entre les économistes qualifiés de traditionnels et les réalistes sur la question des objets d'étude car l'individualisme méthodologique ne permet pas de rendre compte de manière satisfaisante des structures de l'économie.

Selon André Marchal, cette divergence s'explique de la manière suivante : « Si tous reconnaissent donc désormais que la tâche de l'économiste est non seulement de décrire, mais aussi d'expliquer, des divergences apparaissent pourtant entre ceux qui prétendent limiter l'explication à la seule considération des causes "endogènes", et ceux qui veulent l'étendre aux causes "exogènes" » (A. Marchal, 1953, pp. 38–39). Dès lors, comme le note Arena, « ce que la science économique usuelle considère comme des "données" (ainsi, les préférences, les dotations ou les techniques de production) [sont devenues] des variables dont l'économiste doit *aussi* expliquer l'évolution » (2000, p. 981).

L'ambition des économistes réalistes est de produire « une analyse du comportement individuel de l'homme replacé dans son contexte » (A. Marchal, 1950, p. 27). Cela passe par l'analyse des structures, champ d'études plus vaste que l'analyse des institutions. Pour

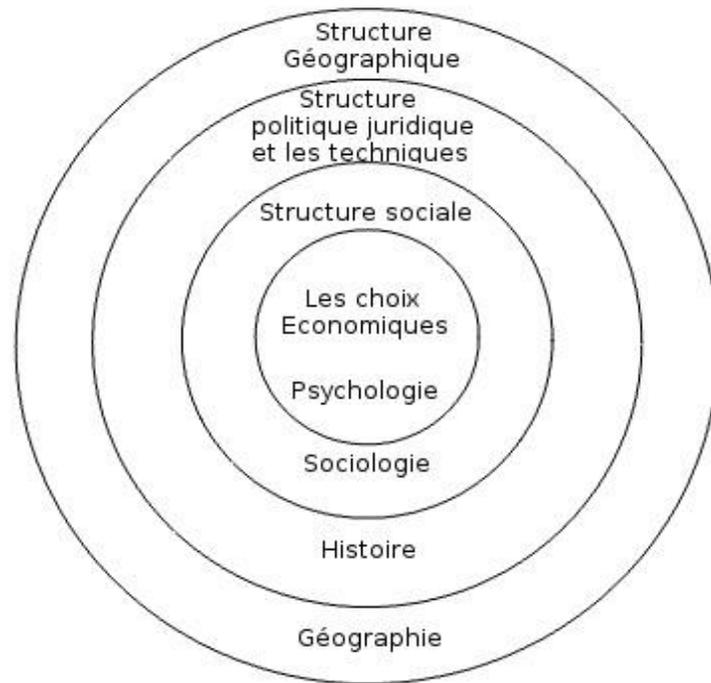
Perroux, les structures sont « ces proportions et relations caractérisant un ensemble économique localisé dans le temps et dans l'espace ». La définition est très large, mais elle souligne la volonté d'étudier les faits économiques dans leur contexte social, ce dernier étant évolutif et non-universel. André Marchal (1953, p. 101) précise la nature de ces structures : les structures physiques ou géographiques, les structures économiques (répartition du revenu national et commerce international), les structures « institutionnelles » (les cadres juridiques et politiques) et les structures sociales et psychologiques ou mentales (comportement du sujet et des groupes auxquels il appartient).

Ainsi l'approche du courant réaliste fait évoluer les frontières de la discipline économique en se proposant d'expliquer des variables précédemment considérées comme exogènes. Dès lors, les économistes doivent envisager de nouvelles méthodologies pour analyser ces structures car l'individualisme méthodologique ne peut le permettre : ils vont s'ouvrir à la méthodologie des autres sciences sociales en proposant une recomposition des rapports entre les disciplines des sciences sociales pour étudier les faits économiques.

Les économistes réalistes ont conscience que le chercheur en sciences sociales fait des choix méthodologiques en fonction des objets qu'il souhaite étudier : « Chaque science se crée à elle-même son propre objet. Chacune prend la responsabilité de choisir certains faits, pour les étudier à l'exclusion des autres ; la responsabilité aussi de choisir la méthode par laquelle elle les traite » (Lhomme, 1950, p. 47). L'homme fait aussi apparaître un lien entre la question des objets d'étude et la méthodologie, soulignant que « la recherche demeure d'ordre méthodologique, puisque, en s'efforçant de préciser son objet, une science se cherche tout autant que lorsqu'elle détermine ses procédés d'investigation ». L'ouverture à de nouveaux objets entraîne donc l'évolution des approches.

Pour les économistes *réalistes*, les échanges entre disciplines des sciences sociales sont porteurs d'espoir : « on peut espérer que, de l'*interpénétration des différentes branches de la science économique avec les autres sciences sociales*, surgiront de nouveaux progrès » (Marchal, 1953, p. 188 ; italiques dans l'original). Selon les auteurs, les approches pluralistes peuvent être différentes ; mais toutes tendent à rapprocher la discipline économique d'une autre science sociale. Le choix de l'autre discipline est fonction de l'objet à étudier. On voit apparaître une vision imbriquée des sciences sociales, qui tend vers leur unité, chaque objet étant connecté avec les autres. Cette conception est soulignée par Morazé lorsqu'il célèbre l'approche de Simiand: « il [Simiand] eut été sensible à certains points de sa méthode [celle de Durkheim] qui nous paraissent surannés : le fameux "isolement" prétendu nécessaire à l'étude des phénomènes sociaux est un leurre. [...] il [Simiand] était trop humain pour ne pas [...] répudier cette croyance qu'il existe des faits économiques "en soi" » (Morazé, 1942, p. 29).

En reprenant les différents types de structures - physiques ou géographiques, économiques, institutionnelles, sociales et psychologiques ou mentales - décrites par Marchal, on voit émerger un agencement des sciences sociales. Chacune ayant comme fonction d'étudier un aspect des faits économiques. Bien que nous n'ayons pas trouvé d'échanges à ce sujet entre les économistes et les historiens des Annales, ces structures sont très proches des différentes temporalités théorisées par les Annales. Ainsi, on peut représenter la pluridisciplinarité des économistes réalistes par le schéma ci-dessous, où les structures qui se situent à la périphérie sont celles dont la stabilité historique est la plus forte.



Avec ce schéma, on voit comment chaque structure doit être analysée, car elle permet de comprendre les faits économiques qui sont eux-mêmes influencés par les autres faits sociaux.

Avant d'étudier une application pratique de cette méthodologie, il faut s'attarder sur les rapports des économistes réalistes aux mathématiques. Leur crainte n'est pas fondée sur l'outil mathématique en lui-même, mais sur son utilisation. Ainsi, Morazé peut d'un côté reprocher aux économistes de ne pas suffisamment s'intéresser à ses outils et de l'autre rejeter les modèles mathématiques marginalistes en raison de l'irréalisme de leurs hypothèses initiales. Les réalistes sont même généralement assez ouverts aux approches mathématiques récentes, comme c'est le cas de la modélisation des comportements humains avec la théorie des jeux que l'économiste Georges Théodule Guilbaud, économiste à la VI<sup>e</sup> Section à partir de 1955, introduit en France. Pareillement, l'économétrie est perçue comme un outil utile pour tester le réalisme des théories économiques. Mais leur attention se concentre

particulièrement sur la statistique descriptive. Comme le souligne Lhomme (1950, p. 58), « l'étude économique, s'attachant au nombre, en recueillera une plus grande certitude, bénéficiera d'assises plus fermes. [...] Le nombre demeure bien l'essence de l'économie [...] C'est bien aux phénomènes nombreux que s'attache la science économique » (p. 58). La question de la mathématisation de la discipline a souvent été considérée comme une ligne de fracture historique entre les économistes français. La réalité est plus complexe sans doute. S'il est clair que les économistes réalistes avaient peu de compétences mathématiques – en raison de leur formation, ils considéraient néanmoins les mathématiques comme un outil méthodologique utile – pas le seul – pour décrire la réalité économique.

#### d. Étude de cas : l'analyse structurelle de l'évolution du salaire réel

Etner et Silvant (2017, pp. 449-456) reviennent sur les travaux des économistes réalistes qui cherchent à expliquer les déterminants du salaire réel. L'article de Bauchet (1952), cité par les deux historiens de la pensée économique, est particulièrement probant sur l'application de cette méthode. Ce dernier rejette l'application d'une méthode purement micro-économique et procède par une analyse macro-économique afin de « déterminer les forces qui dans la France d'après-guerre ont joué un rôle essentiel dans les variations du niveau des salaires réels » (p. 300). De la sorte, Bauchet teste les hypothèses et les résultats de la théorie économique aux statistiques empiriques existantes.

Tout d'abord, il teste les théories de la productivité marginale des salaires qui considèrent qu'il existe une limite automatique des salaires réels lorsqu'ils ont atteint la productivité marginale. Cette limite atteinte, toute hausse de salaire, ne pourra qu'aboutir à une augmentation des prix car la hausse de salaire sera rattrapée par une hausse des prix permettant un rééquilibrage entre le salaire et la productivité marginale. Bauchet explique qu'« il devient impossible de parler de détermination du salaire *par* la productivité marginale

de chaque firme lorsque ce salaire tend à être fixé uniformément par les groupes ou l'État dans toutes les entreprises » (p. 304). Puis, grâce aux statistiques descriptives, il regarde si les augmentations de salaire depuis la fin de la guerre ont entraîné une augmentation des prix. Les deux périodes inflationnistes (juin 1944-mai 1948 et avril 1950-mai 1951) proviennent d'une hausse des prix initiale, qui sera alors suivie de revendication salariale. Pour prouver cette temporalité, Bauchet explique que les poussées inflationnistes commencent d'abord sur l'or, les devises étrangères et les valeurs mobilières, puis ce sont les produits alimentaires qui augmentent, ensuite, ce sont les produits manufacturés non contrôlés, et enfin les produits industriels contrôlés. Dès lors, « ce ne sont pas les montées de salaires qui, seules, ont provoqué l'inflation. Il faut en conclure que les salaires n'ont pas atteint la prétendue "limite de productivité marginale" et que leur fixation doit être expliquée par d'autres facteurs » (p. 312).

Une fois cette hypothèse infirmée, l'économiste en fait une nouvelle: « la détermination du salaire réel dépend moins de mécanismes aveugles que d'une volonté consciente des parties en présence, lors des discussions syndicales, pour en fixer le montant » (p. 314). Il dénombre trois acteurs : l'État, les groupes patronaux et les ouvriers. Il teste d'abord l'influence de l'État à deux niveaux : comme employeur et comme législateur. Il démontre qu'étant un employeur, l'État cherche à limiter la hausse des salaires et ainsi réduit sa marge de manœuvre légale : « la nécessité de faire face à ses propres dépenses l'a empêché de promouvoir des hausses » (p. 316). En sus, l'État subit les pressions des groupes patronaux et syndicaux sur l'augmentation du salaire. Il faut donc étudier leur impact. Bauchet note au sujet des syndicats que « nous ne pouvons qu'être frappés de leur puissance et aussi de leur incapacité à déterminer le niveau des salaires réels » (p. 322). De l'autre côté, les organismes patronaux peinent à éviter les augmentations nominales de salaire, mais obtiennent généralement des hausses de prix aboutissant à limiter l'augmentation du salaire réel. Ainsi,

l'étude de ses rapports de force ne permet pas de déduire les déterminants du salaire réel, il faut donc aller chercher dans les structures de l'économie.

Bauchet remet donc en cause les théories traditionnelles de la détermination du salaire réel et propose une analyse en termes de structure pour comprendre son évolution. Pour ce faire, il utilise les travaux de Perroux et de Morazé. En se basant de nouveau sur des statistiques descriptives, il met en évidence que les patrons ne peuvent augmenter les prix à la suite d'une augmentation du salaire, que s'il existe « des classes moyennes indépendantes nombreuses ». Ainsi, c'est la présence et la taille, historiquement et sociologiquement déterminées, de ces classes moyennes qui vont déterminer le salaire réel, par sa capacité à absorber l'augmentation des prix. L'auteur, en citant Morazé, explique « la zone moyenne de l'économie a toujours échappé à l'État, "elle est assez forte pour être maîtresse des prix" » (p. 332), et il conclut : « ni lui [le groupe patronal], ni l'Etat, ni les syndicats ouvriers ne peuvent contrôler l'inflation anarchique de la cellule "classes moyennes indépendantes" et de fait, le niveau du salaire réel » (p. 334).

Ainsi, ce cas d'étude nous permet de comprendre comment l'économie réaliste répond aux différents défis lancés à la discipline économique par les besoins d'expertise économique de l'État, d'une part ; par la méthodologie défendue par les Annales et la sociologie durkheimienne, d'autre part. En effet, l'objet étudié – le salaire réel – est un sujet important au sortir de la guerre car le pouvoir d'achat est faible et l'inflation rampante. Les connaissances apportées donnent une direction aux pouvoirs publics pour juguler l'inflation. Bauchet conclut : « La politique du salaire change alors d'objectifs ; elle n'est plus seulement le souci de passer d'un dirigisme d'État à une liberté également impuissante. Elle devient la recherche des moyens susceptibles de faire évoluer une nation à un autre stade du développement économique où ne coexisteront plus les décisions globales et l'anarchie » (p. 337).

Méthodologiquement, il y a tout d'abord une approche sociologique en termes de classes à quoi s'ajoute une vision historique. Certes, la période étudiée est seulement de cinq années, mais cette période n'est pas étudiée de manière homogène. Bauchet analyse les fluctuations sur cette période, détermine des dynamiques, s'accordant ainsi avec la définition des structures de Perroux (voir plus haut) qui aboutit à étudier les faits économiques dans leur contexte social, ce dernier étant évolutif et non-universel. Bauchet pousse d'ailleurs à poursuivre ce type d'étude car « il ne suffit pas d'affirmer que les forces sociologiques commandent les phénomènes économiques. Encore faut-il préciser dans chaque nation ce que sont ces forces, les structures qui les déterminent et qu'elles commandent » (p. 337).

Dans le chapitre suivant, nous montrerons que la VI<sup>e</sup> Section a été l'un des pôles de développement de l'économie réaliste. Pour ce faire, nous montrons que sa création et ses premiers développements cherchent à répondre aux dynamiques historiques que nous avons développées dans ce premier chapitre, tant sur la question de l'expertise économique qu'au sujet de la méthodologie de la discipline. C'est d'ailleurs ce qui encourage Fourastié à noter dans son article sur « [I]es nouveaux courants de la pensée économique » dans la revue des Annales :

« Il semble bien que ce soit la tâche de la France de réaliser cette féconde union de l'histoire et de la science économique, par le lien des méthodes d'observation comptables et statistiques [...] La solution est si près d'être aperçue que l'on peut prévoir qu'elle sera l'œuvre de cette Sixième Section (économique et sociale) de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, qui vient d'être créée sous la présidence de Lucien Febvre » (p. 64).

## CHAPITRE 2 - Le rôle central de l'économie dans les débuts de la VI<sup>e</sup>

### Section

En décembre 1947, la fondation Rockefeller accorde un financement de 30 000 dollars (l'équivalent de plus de 730 000 euros aujourd'hui<sup>19</sup>) pour la création de la VI<sup>e</sup> Section de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) avec la mission suivante :

« les sujets traités seraient l'histoire critique, l'histoire économique, le droit économique, le droit du travail, l'économie, la géographie économique, les recherches économique et sociale, les statistiques, la cartographie, la démographie, et l'économie théorique. L'objectif de l'Ecole est de fournir les personnels d'enseignement, de recherche et technique en sciences sociales pour les universités et les facultés de droit, pour les institutions gouvernementales et privées et pour le Centre national de la recherche scientifique du gouvernement français ».<sup>20</sup>

Dès son retour en France à la Libération, la fondation Rockefeller a consacré son activité « en matière d'économie [...] à favoriser le développement d'une expertise économique et à renforcer ses liens avec les décideurs, afin de créer les conditions d'un pilotage de la politique économique française » (Tournès, 2013, p. 283). Côté français, les économistes universitaires sont restés à la marge des évolutions dans l'étude des faits économiques depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, jusqu'à la Libération, ils ne répondent pas aux attentes qui ont émergé soit dans les facultés de lettres par l'approche de la sociologie durkheimienne et les historiens des annales, soit aux besoins liés à l'intégration de l'expertise économique dans l'appareil d'État. Sur la période, les économistes universitaires n'ont pas pu étendre leur juridiction, au sens d'Abbott (1988), à l'expertise économique pour la planification. Or, l'ensemble des besoins d'expertise économique ne pouvaient être comblés

---

<sup>19</sup> Calculé grâce au convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>20</sup> "The subjects to be covered will be critical history, economic history, economic law, labor law, economics, geographical economics, social and economic research, statistic, cartography, demography, and economic theory. The school aims to provide teaching, technical, and research staff in the social sciences for the universities and faculties of law for governmental and private institutions and for the Centre National de la Recherche Scientifique of the French government.", Acceptation financement de la fondation Rockefeller pour la création de la Sixième Section de l'EPHE, 2-3 décembre 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

par les capacités d'accueil réduites des formations dans les grandes écoles. Cette situation rendait nécessaire de poursuivre l'accroissement de l'expertise économique et la formation d'économistes. Si au sein des facultés de droit, les économistes avaient débuté leur mue vers l'expertise économique, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ils restaient cependant sous la tutelle des juristes. Ainsi, leur place institutionnelle limitait leur liberté. Il faut donc interroger la création institutionnelle de la VI<sup>e</sup> Section à l'aune de ces besoins et donc chercher à comprendre dans quelle mesure la création de la VI<sup>e</sup> Section est une tentative institutionnelle de faire évoluer les économistes universitaires vers l'expertise économique.

Pour cela, il faudra interroger les ambitions des fondateurs de la VI<sup>e</sup> Section : l'historien Charles Morazé, le directeur de l'enseignement supérieur Pierre Auger et la fondation Rockefeller. Dans un premier temps, nous mettrons en évidence la perception partagée d'un besoin d'expertise économique et que la création de la VI<sup>e</sup> Section, qui permet de soustraire l'économie des facultés de droit, ambitionne de répondre à ce besoin (Partie 1). Dans un second temps, nous allons interroger la réalisation de cette ambition en étudiant les premiers pas des économistes au sein du nouvel établissement (Partie 2).

## **I - Le besoin d'expertise économique et la création de la VI<sup>e</sup> Section**

L'action de la fondation Rockefeller a été décisive pour la création de la VI<sup>e</sup> Section. Ainsi, il est nécessaire de comprendre les origines de son activité. Dans notre première partie, nous étudierons ce programme d'actions à l'aune de ses objectifs et en mettant en lumière le rôle central de la discipline économique (A). Dans un second temps, nous étudierons l'application de ce programme lors du retour en France de la fondation à la Libération. À l'époque, les membres de la fondation Rockefeller se concentrent sur la discipline économique française. Il s'engage alors une négociation tripartite entre Charles Morazé, le

directeur de l'enseignement supérieur Pierre Auger et la fondation Rockefeller. Les trois acteurs portent l'ambition d'aiguiller les économistes des facultés de droit vers l'économie empirique au sein d'une nouvelle institution : la VI<sup>e</sup> Section de l'EPHE (B).

## A – La fondation Rockefeller, les sciences sociales et l'ordre social

Créé en 1918, le *Laura Spelman Rockefeller Memorial* (LSRM) se consacre dans un premier temps à des actions humanitaires en faveur des femmes et des enfants. C'est en 1922, avec l'arrivée à sa tête du jeune docteur en éducation et psychologie Beardsley Rummler que cette fondation philanthropique s'oriente vers le développement des sciences sociales. Intégré dans le giron de la fondation Rockefeller en 1929, comme la division des sciences sociales (SSD), l'établissement a joué un rôle très important dans la professionnalisation des sciences sociales aux États-Unis. En 1945, le président de l'Université de Chicago dira de Rummler qu'il a été « le créateur des sciences sociales aux États-Unis » (cité par Lemov, 2006, p. 46).<sup>21</sup>

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les changements sociaux ont entraîné une instabilité sociale forte, laissant craindre une remise en cause de la démocratie. La crise de 1929 rend « le besoin de recherche scientifique contribuant au contrôle social [...] encore plus urgent qu'auparavant » (Fisher, 1983, p. 215). En 1930, la fondation Rockefeller met en place sa « grande stratégie » dont l'ambition est de développer toutes les sciences, dont les sciences sociales (p. 215). Il faudra encore une année, en 1931, pour que l'économiste Edmund Day, le nouveau directeur de la division des sciences sociales depuis 1930, réussisse à convaincre les administrateurs de la fondation Rockefeller de la nécessité de poursuivre la recherche fondamentale en sciences sociales et trois programmes spécifiques sont acceptés, dont l'un concerne la stabilisation économique. Même si, en avril 1933, un programme secret d'urgence

---

<sup>21</sup> Dans les pages à venir, j'emploie le terme de *division des sciences sociales de la Fondation Rockefeller* pour désigner le *Laura Spelman Rockefeller Memorial* (LSRM) entre 1922 et 1929 et la division des sciences sociales à partir de 1929.

de 1,5 million est créé pour combattre les effets de la récession (Fisher, 1983, p. 217) ; les efforts restent trop limités pour le directeur associé de la division J. Van Sickle qui craint la colère populaire en évoquant ce programme : « La montée du fascisme et la menace continue du communisme ont montré clairement que les gens étaient prêts à abandonner le système du capitalisme démocratique libéral » (p. 222). Ainsi, les craintes de voir s'effondrer la démocratie capitaliste a rendu nécessaire le développement des sciences sociales dont les connaissances avaient comme rôle de faciliter le contrôle social. Ce contrôle social permettait de faire accepter les changements sociaux sans aboutir à une révolution et ainsi aboutir à un nouvel ordre social qui « nécessiterait moins de force extérieure brutale » (Lemov, 2006, p. 3). Pour cela, il était nécessaire de développer l'ingénierie sociale en raison de sa « puissance particulière en tant que force sociale - une force douce en général, une force qui dirigeait moins le comportement individuel en utilisant la force active qu'en façonnant l'environnement » (Lemov, 2006, p. 7). Ainsi, au début des années 30, « le but de la fondation a été solidifié : “comprendre le social et le contrôle social dans l'intérêt public”. De cette manière, on pensait que la démocratie pouvait être préservée, non pas par la noblesse [des hommes au pouvoir] mais par la science » (Lemov, 2006, p. 51).

Les sciences sociales deviennent un outil nécessaire pour façonner l'environnement et en particulier sa dimension économique. Pour ce faire, la division des sciences sociales défend un modèle scientifique proche des sciences de la nature : les connaissances doivent être empiriques, objectives et réalistes (de Rouvray, 2005, pp. 87-88). La division des sciences sociales porte alors une grande attention à l'étude empirique des faits économiques car la crise de 1929 était considérée comme la source de l'instabilité de l'époque. Lorsqu'en janvier 1939, Joseph Willits est appelé à remplacer Day, il poursuit dans la direction donnée par son prédécesseur : Willits « n'avait qu'un faible intérêt à changer le programme de la division, et

durant les quinze années de son mandat, la discipline économique est restée le point central de son énergie. » (Stapleton, 2003, p. 104).

Willits était un économiste industriel spécialisé dans l'« étude contemporaine des relations multiformes du capital et du travail » ; il « avait [en outre] un fort intérêt pour la politique » (Stapleton, 2003, p. 102). Après une thèse sur le chômage à Philadelphie, il devient professeur à la Wharton School of Business, sert l'administration Hoover et participe à la création du National Bureau of Economic Research [NBER], dont il sera président (1934–1936) et directeur (1936–1939).

La Seconde Guerre mondiale met entre parenthèses le programme de la division des sciences sociales qui focalise son action sur l'exil des chercheurs européens. Avant même la fin de la guerre, toutefois, la reprise du programme initial est envisagée lorsque la paix adviendra. Dans un rapport pour les administrateurs de la fondation Rockefeller, Willits explique : « pour nous à la division, il semble que l'échec de la société entre les deux guerres était plus qu'un échec de telle personne ou telle autre, de tel système ou tel autre, de tel parti ou tel autre, de telle nation ou telle autre [...] les événements des trois dernières décennies s'expliquent par le fait que les leaders et les hommes étaient immatures et non préparés intellectuellement, moralement, et émotionnellement pour percevoir et gérer les problèmes aussi importants que ceux auxquels ils devaient faire face. »<sup>22</sup>

Dès lors, les connaissances empiriques permettent aux élites au pouvoir d'éviter ces écueils. Pour les membres de la division des sciences sociales, la démocratie pourra être

---

<sup>22</sup> “To us in the Division it seems that society’s failure between the two wars was more than a failure of this person or that, this system or that, this party or that, or this nation or that. Professor Becker of Cornell has held the mirror for us in the United States to that period of ‘limited insight, confused purpose and frustrated endeavor.’ The officers agree with Becker that a review of the event of the last three decades warrants the conclusion that leaders and men were immature and unprepared intellectually, morally and emotionally to perceive or deal with problems of the dimensions they were called on to face”, Social Sciences by Willits, expert from Plans for the future work of the Rockefeller Foundation, November 1944, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945.

sauvée en informant le débat politique par des connaissances empiriques et objectives.<sup>23</sup> Parmi l'ensemble des problèmes sociaux, la place de l'économie est très importante : pour sauver la démocratie, il est nécessaire « d'apprendre comment diriger notre système économique de manière à assurer un niveau élevé d'emploi et de production dans des conditions conformes à la tradition démocratique ».<sup>24</sup>

La discipline économique avait donc toute sa place dans le programme de la division des sciences sociales. Comme le décrit Rutherford (2005, p. 123), Willits, avec sa formation d'économiste institutionnaliste, voyait trois problèmes au sein de la discipline. Il y avait tout d'abord un recul de la scientificité, qu'il illustre par le travail des disciples les plus ardents de Keynes et leur « tendance à substituer un nouveau dogme à un ancien sans se baser sur une vérification systématique ni sur des observations » . Il y avait aussi un recul du réalisme, dont les meilleurs exemples sont « les travaux des économètres qui se concentrent trop sur la construction de modèle mathématique et trop peu sur l'« étude des situations réelles et des motivations essentielles pour comprendre » les faits économiques. Enfin, il y a un recul de l'humanisme qu'il perçoit dans la « perte de la perspective historique remplacée par les mathématiques afin d'apporter une compréhension du cadre institutionnel plus large ». En évitant ces trois écueils, les connaissances économiques seraient empiriques et objectives et

---

<sup>23</sup> « Pour le premier [homme politique], la question importante est: "Comment faites-vous pour que la discussion soit la plus courte possible ?" Pour le dernier [homme politique], la question est : "Comment évitez-vous la mise en place de n'importe quoi ?" La vraie question est : "Qu'est-ce qui devrait être adopté à la lumière de l'expérience et de l'analyse objective ? Et sous quelle forme? Et comment devrait-on l'administrer ?" [...] En d'autres termes, *quels sont les problèmes auxquels une démocratie doit faire face avec calme et objectivité et quels sont les faits d'expérience qui mettraient en lumière ces problèmes?* »

“In the consideration of such issues the disputants are too completely divided into pros and cons. To the former, the important question is ‘How do you put it over with as little discussion as possible?’ To the latter, the question is ‘how do you prevent the putting over of anything?’ The real question is ‘What should be adopted in the light of experience and objective analysis? And in what form? And how should it be administrated? And what should not be put over?’ In other words, what are the problems a democracy needs to face coolly and objectively and what are the facts of experience which would throw light on those problems?”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, daté du 20 octobre 1943 (mes italiques), RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

<sup>24</sup> “The need to learn how to manage our economic system so as to provide high measure of employment and production under conditions consistent with the democratic tradition”, Social Sciences by Willits, expert from Plans for the future work of the Rockefeller Foundation, November 1944, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945.

donc en mesure d'éclairer la complexité de la situation économique. Comme nous le verrons pour son activité en France, la division des sciences sociales a cherché à contourner ces écueils. Nous pouvons déjà noter que les problèmes identifiés plus haut sont ceux que soulèvent les économistes réalistes quand ils s'attaquent aux économistes qualifiés de « traditionnels ».

Si l'économie était la discipline des sciences sociales la plus concernée, elle n'était pas la seule car il fallait répondre à l'ensemble des problèmes sociaux de l'époque. L'étude de ceux-ci devait permettre de dépasser les frontières disciplinaires. Par exemple, au sujet des problèmes de distribution, Willits expliquait qu'ils « n'étaient pas seulement des problèmes d'économie ; ils sont aussi des problèmes de politique, de sociologie, de l'art et de culture. Ils ne reflètent pas seulement l'unité des sciences sociales mais l'unité de la vie elle-même. [...] ignorant les modèles disciplinaires traditionnels ».<sup>25</sup> Sur ce point, il rejoint la pensée des historiens des Annales qui considéraient que les faits sociaux formaient une réalité et une seule.

Ainsi, pour les administrateurs de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller, ces dernières devaient apporter des connaissances empiriques, objectives et réalistes sur les problèmes sociaux et, en particulier, dans le domaine économique. Notamment en façonnant les débats politiques, ces connaissances devaient permettre de changer l'environnement social en appliquant un contrôle social souple dans l'objectif de préserver la démocratie contre les idéologies fascistes puis communistes. Cette politique est poursuivie après-guerre. Dès 1943, les membres de la fondation Rockefeller établissent un programme d'action doté de bourses de recherche qui doivent remplir cinq objectifs : « (1)

---

<sup>25</sup> «The problems of distribution are not merely problems of economics; they are problems of politics, of psychology, of sociology, of art and of culture. They reflect, not merely the unity of the social sciences but also the unity of life itself», Social Sciences by Willits, expert from Plans for the future work of the Rockefeller Foundation, November 1944, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945.

approfondir la compréhension des processus et des problèmes sociaux ; (2) faciliter les actions pratiques sur des points d'importance stratégique ; (3) découvrir et aider le développement des jeunes hommes et femmes aux capacités créatives ; (4) renforcer les institutions d'éducation et de recherche ; (5) accroître l'efficacité des études sociales au service de la société ».<sup>26</sup>

Pour remplir ces objectifs, la division des sciences sociales consacre son activité à la formation.<sup>27</sup> Celle-ci doit, en particulier, « aider à combler le déficit de personnes formées »<sup>28</sup> en Europe lorsque la guerre se terminera, facilitant ainsi la reconstruction économique. Deux formes de soutien doivent agir de concert : le premier, rapide mais limité, vise à compléter la formation de chercheurs par l'octroi de bourse individuelle ; la seconde, plus lente mais de portée plus large, pousse à la création d'institutions d'enseignement supérieur.

Dans le rapport planifiant l'activité de la division des sciences sociales pour la fin de la guerre, Willits note que « tous les programmes [les bourses individuelles] qui ne traitent pas du processus de formation des chercheurs en sciences sociales seraient insuffisants ».<sup>29</sup> Pour son directeur, la division des sciences sociales n'a pas porté suffisamment d'attention à la construction d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche, avant la guerre :

---

<sup>26</sup> “To make concrete what is ever in our minds, I set down the following as the objectives of our grants :

- (1) To deepen understanding of social processes and social problems.
- (2) To facilitate practical action at points of strategic importance.
- (3) To discover and aid the development of young men and women of creative ability.
- (4) : To strengthen institutions of education and research.
- (5) To make the social studies more effective instruments in the service of society\*.

\* These objectives involve many things, but they particularly include support of efforts to contribute toward a more catholic and better integrated philosophy of the social studies”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, daté du 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

<sup>27</sup> « Les agents [de la SSD] proposent de se concentrer tout d'abord sur la formation avancée dans les sciences sociales durant les années directement après la guerre. C'est la source depuis laquelle les plus hauts niveaux devraient découler. » "The officers propose to focus first upon advanced training in the social sciences during the years immediately after the war. This is the source from which higher standards should flow”, Social Sciences by Willits, expert from Plans for the future work of the Rockefeller Foundation, November 1944, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945.

<sup>28</sup> “help to make up the deficit of trained people; I would inaugurate a fellowship program first of all”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943

<sup>29</sup> “but any personnel program which does not deal with the process by which social scientists are created will be insufficient”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, daté du 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

« nous avons esquivé la tâche de les [les universités] aider pour devenir des centres réellement effectifs d'enseignement avancé et de recherche [...]. C'est une tâche de long terme ».<sup>30</sup> Ainsi, les membres de la SSD avaient conscience qu'en fonction des actions menées, les résultats auraient différentes temporalités, ayant à l'esprit le « processus lent de la recherche et de l'éducation ».<sup>31</sup> Pour une efficacité maximale, la division des sciences sociales offrait rapidement des bourses d'études à des individus sélectionnés et dans un second temps, favorisait la création d'institutions de formation qui permettait un impact de plus grande ampleur, comme cela sera le cas pour la VI<sup>e</sup> Section.

Ainsi, les principes du programme d'action de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller se nourrissent de l'espoir que le développement de connaissances empiriques sur la société permet de préserver la démocratie en façonnant l'environnement. Pour remplir cet objectif, c'est donc la formation qui est mise en avant. La combinaison de bourses individuelles et du soutien à des institutions de formation garantit l'efficacité du programme. La question reste de savoir comment appliquer ce programme d'action dans différents pays afin de répondre au mieux aux besoins locaux sans perdre de vue les objectifs de la fondation. Pour cela, Willits prône la flexibilité.

À la fin de l'année 1943, lorsqu'ils établissent le plan d'action pour la fin de la guerre, les membres de la division des sciences sociales s'interrogent : comment répondre aux besoins qui émergeront à la fin de la guerre en Europe ? Pour Willits, aucun programme ne pouvait être prévu en amont. L'activité à venir de la division devait se baser sur son idéologie,

---

<sup>30</sup> “But we have skirted the task of helping them to become really effective centers of advanced teaching and research. I have ten years of duty yet remaining as Director for the Social Sciences. I would like to see those ten years used in a head-on attack on this problem. This is a long-pull task; it can only be begun in 1944”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

<sup>31</sup> “We see it as an opportunity to develop in this country, through the slow process of research and education, an understanding of other countries and cultures approaching our familiarity with our own”, Social Sciences by Willits, expert from Plans for the future work of the Rockefeller Foundation, novembre 1944, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945.

que nous venons de décrire, tout en bénéficiant de la plus grande liberté d'action possible. Dès les premières lignes de son rapport, Willits souligne : « Aucun programme rigide peut servir à ce moment de l'histoire ».<sup>32</sup> Il conclut le rapport en déclarant que « l'époque requiert que nous soyons aussi flexibles que possible afin de reconnaître les besoins impérieux et de s'y ajuster quand ils apparaissent [...]. En bref, notre programme doit toujours rester hautement flexible ».<sup>33</sup>

Le principe de la flexibilité posé, il était nécessaire de mettre en place une organisation du travail propice à faire émerger les « besoins impérieux ». Pour ce faire, Willits propose « que nous [la fondation Rockefeller] aidions les meilleurs esprits critiques à visiter de nombreuses institutions et à faire des comptes rendus sur le travail, les pensées, l'expérience, les politiques, l'organisation et le personnel de ces différentes institutions. [...] Les comptes rendus produits par des personnes d'une telle intelligence critique nous aideraient à obtenir ce dont nous avons besoin. Ils seraient une source d'idées ainsi qu'un guide pour notre politique ».<sup>34</sup>

Le plan d'action de la division des sciences sociales pour la fin de la guerre est clair : la première mission sera d'envoyer en Europe des émissaires afin qu'ils informent sur la situation des pays visités et s'assurent que les financements répondront aux besoins locaux et aux critères généraux de la fondation. De plus, les renseignements pris nourriront les propositions de projets. L'exemple de la France est particulièrement intéressant pour juger de

---

<sup>32</sup> “No rigid program can serve at this moment in history”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

<sup>33</sup> “The times require that we be flexible enough to recognize and meet a compelling need when it appears, whether it is down on any such list of opportunities as this or not. In short, our program should always remain highly flexible”, The Social Sciences in 1944 Analysis of Program by Joseph E. Willits, 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

<sup>34</sup> “I propose that we aid some of the best critical minds to visit various institutions and report on the work, the thinking, the experiments, the policies, the organization and the personnel in different institutions. [...] Reports by persons of such critical intelligence would help us to obtain what we need. Their reports would be of value as a source of ideas and as a guide to policy”, The Social Sciences in 1944, Analysis of Program by Joseph E. Willits, 20 octobre 1943, RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.

la mise en œuvre de ce plan d'action dans la mesure où il aboutit à la création de la VI<sup>e</sup> Section.

## **B – Charles Morazé, Pierre Auger et la Fondation Rockefeller : une alliance de circonstance**

### ***1. La fondation Rockefeller en France***

À la Libération, le retour en France de la fondation Rockefeller a été facilité par sa présence avant-guerre. Dès leur arrivée en Europe, les membres de la fondation échangent notamment avec des chercheurs qui avaient été boursiers avant la guerre.

Durant l'entre-deux-guerres, la fondation Rockefeller avait contribué à la création de deux institutions de recherches : l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES) et le Centre de documentations sociales (CDS). Nous avons déjà décrit l'activité de l'ISRES dans notre premier chapitre. Le CDS, dirigé par Celestin Bouglé, alors directeur de l'École normale supérieure, avait la charge de produire des statistiques sur le monde social pour aiguiller la prise de décision des élites (sur les actions de la Rockefeller pour les sciences sociales françaises durant l'entre-deux-guerres voir Tournès, 2013, pp. 207–244). La défaite de 1940 et les premières décisions du gouvernement de Vichy ont fait évoluer la politique de la fondation Rockefeller qui s'est concentrée sur l'accueil de chercheurs français aux États-Unis. Claude Lévi-Strauss, Pierre Auger, Alexandre Koyré, et les économistes Robert Mossé et Jean Weiller profiteront ainsi de cette politique.<sup>35</sup> La fondation a aussi facilité la création au sein de la New School à New York de l'école libre des Hautes Etudes, où les Français exilés peuvent enseigner et poursuivre leur recherche (sur l'exil des chercheurs français pendant la Seconde Guerre mondiale voir Jeanpierre, 2004 ; et Loyer, 2005) Ainsi, les membres de la SSD avaient déjà une certaine connaissance du milieu académique français et en particulier

---

<sup>35</sup> « Liste des professeurs », Archives de la New School, ECOLE LIBRE – FACULTY 1942-1946, cote 17.2

des sciences sociales. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, dès la fin de l'année 1943, la fondation Rockefeller anticipe un plan d'action pour l'après-guerre.

Avant même la signature de l'armistice, la fondation Rockefeller interrogeait un de ses anciens boursiers, Etienne Dennery, alors directeur de l'information du Comité français de libération nationale, pour connaître les possibilités d'action après la guerre.<sup>36</sup> Le 18 octobre 1944, Alexander Makinsky, un prince russe polyglotte, qui a œuvré pour la fondation Rockefeller en Europe depuis Lisbonne pendant la guerre, est envoyé étudier la situation européenne. Il doit « découvrir dans quelle mesure les nouvelles dynamiques régnant en Europe sont susceptibles d'affecter notre programme [celui de la fondation Rockefeller] et nos activités ».<sup>37</sup> Ce rapport est la première application du programme de travail que nous avons décrit. Dans ce document de trente pages, les sujets étudiés sont très variés : la situation économique et intellectuelle du continent, la question de l'unité nationale, le retour des émigrés, le désir de planification, ainsi que le rôle des femmes et des jeunes dans la société. Dans la première partie, Makinsky livre un portrait précis de l'Europe ; dans la seconde, il se concentre sur la situation française et étudie notamment son enseignement supérieur et la place qu'y occupent les sciences sociales. On doit noter ici l'importance que revêt la France pour la fondation Rockefeller : parmi les 228 personnes rencontrées pendant son voyage en Europe, Makinsky a rendu visite à 105 Français et la France occupe une place centrale dans son rapport. Cela peut se comprendre par la crainte du communisme. Dès l'année suivante, Willits expliquait qu'« en France, les problèmes d'ajustement ou les conflits entre le communisme et les démocraties occidentales apparaissent sous la forme la plus aigüe. Elle en est le champ de bataille ou le laboratoire » (cité par Stapleton, 2003, p. 108). Dès lors, les officiels de la SSD mirent en place leur programme d'action et portèrent une grande attention

---

<sup>36</sup> Entretien avec Etienne Dennery, 10 février 1944, John Marshall report, John Marshall Diaries, RAC – RFA.

<sup>37</sup> “The observations contained in the attached memo reflect the one aim I had in mind, namely to discover to what extent the new trends prevailing in liberated Europe are likely to affect our program and activities”, Makinsky Report, RAC – RFA – RG2 S1945 B562 F3829.

à la France (Stapleton, 2003, p. 101). Les premiers entretiens devaient éclairer la situation française qui pouvait sembler à première vue confuse. C'est par exemple ce que raconte Norman S Buchanan, un membre de la SSD envoyé en France, qui décrit sa journée de travail : « J'ai passé quelques temps ici ces derniers jours à essayer de mettre de l'ordre dans la confusion des Instituts, Ecoles, Centres et autres appellations qui semblent foisonner qu'ils soient indépendants ou bien adossés à l'Université. Je n'y suis pas réellement parvenu. Apparemment le fonctionnement français n'est pas plus cohérent que le nôtre, mais il me semble qu'ils nous dépassent en quantité d'organismes différents ».<sup>38</sup> On doit noter ici, que le travail d'information sur la situation académique de la France était particulièrement avancé, et parfois plus qu'à la direction de l'enseignement supérieur. Dans un rapport de visite en Europe, Robert T. Crane de la fondation Rockefeller soulignait que « quel que soit le degré d'intérêt, il y a un manque évident de connaissance précise des universités provinciales à la direction de l'enseignement supérieur du ministère à Paris ».<sup>39</sup> Cette méconnaissance de l'administration française provient de l'éloignement du terrain : les facultés de province ne sont appréhendées qu'à travers des rapports rédigés par les recteurs d'académie ou les doyens de facultés. Alors que, certains membres de la division ont sillonné les universités françaises notamment John Marshall à Bordeaux, Toulouse et Lyon entre novembre et décembre 1946.<sup>40</sup> La situation académique qu'ils découvrent leur semble particulièrement inquiétante. Comme l'écrit Crane, en 1946 : « Les universités françaises sont dans une situation déplorable. Certaines de leurs difficultés et déficiences sont dues à la guerre mondiale et à ses séquelles - ou aux guerres mondiales, puisque c'est plutôt la première que la seconde qui a asséché

---

<sup>38</sup> "I have spent some time here these last few days trying to bring some order to the confusion of Institutes, Ecoles, Centres and other designations that seem to abound here both independent and adjoined to the University. I have not succeeded by far. Apparently the French practice is no more consistent than ours, but it does seem to me they outdo us in numbers", Buchanan diaries, mai 1947, RAC – RFA.

<sup>39</sup> "Whatever the degree of interest, there is evident lack of intimate knowledge of the provincial universities at the seat of control in the division of higher education of the Ministry in Paris", RTC Visit to Europ Oct 1946-April 1947, Crane, Robert T Report 1946 – 1947, RAC – RFA – RG 1.1 S 700S B23 F170.

<sup>40</sup> Compte rendu de visite à Bordeaux (12 novembre 1946), Toulouse (14 novembre 1946) et Lyon (7 décembre 1946), John Marshall Diaries, RAC – RFA.

économiquement et humainement la France à un niveau dont la reprise est difficile et ne peut être que lente. »<sup>41</sup>

Dans ce contexte difficile, les échanges entre les membres de la fondation Rockefeller et le ministère de l'Éducation nationale ont été facilités par la nomination de Pierre Auger à la direction de l'enseignement supérieur. Ce physicien avait émigré aux États-Unis, durant l'occupation allemande, grâce à un financement de la fondation Rockefeller. Il connaissait donc le système universitaire américain. Il défendra même ce modèle au sein de la commission Langevin-Wallon dont l'objectif était de rénover l'enseignement français (Jeanpierre, 2004, p. 629). Les échanges entre Auger et les membres de la fondation Rockefeller ont perduré après sa nomination : en plus des discussions à Paris, il a réalisé plusieurs séjours aux États-Unis durant lesquels il a rencontré les membres de la fondation, notamment en juillet 1946 et avril 1947. Lors de ces rencontres, Auger souligne le besoin de renouvellement de l'enseignement supérieur français et particulièrement dans la formation des sciences sociales. Le besoin de renouvellement est renforcé par un sentiment de retard largement partagé par les chercheurs français en sciences sociales (Drouard, 1982, p. 60), et entretenu par les membres de la fondation Rockefeller : « je crois que je serais à même d'encourager le sentiment latent que l'enseignement actuel des sciences sociales est dépassé » (cité par Mazon, 1998, p. 85). Ce sentiment s'appuie sur une situation objectivement délicate pour les sciences sociales. En 1952, un rapport virulent de l'UNESCO souligne l'émiettement et les faiblesses des sciences sociales dans les universités : « il n'y a pas de facultés qui leur [les sciences sociales] soient spécialement dédiées » « dans cette organisation traditionnelle

---

<sup>41</sup> “French universities are in deplorable condition. Some of their difficulties and deficiencies are du to the world war and its aftermath – or to world wars, since it was the first of these rather than the second that drained France economically and vitally to a level from which recovery is difficult and can be but slow”, Report to the Rockefeller foundation Robert T. Crane visit to France, October 1946–April 1947, Crane, Robert T Report 1946 – 1947, RAC – RFA – RG 1.1 S 700S B23 F170.

des facultés, l'enseignement des sciences sociales est à la fois inorganique et incomplet ». <sup>42</sup>

En 1958, le rapport Longchambon, dont la partie dédiée aux sciences sociales a été rédigée par Fernand Braudel, décrit plus précisément la situation : à l'exception de l'économie, il y avait seulement 10 chaires de sciences sociales dans les facultés – quatre en sociologie, trois en histoire économique et trois en ethnologie, aucune en démographie. Ce déficit faisait qu'il n'existait pas de licence spécifique dans les disciplines des sciences sociales que ce soit en économie, sociologie, ethnographie ou encore démographie (Longchambon, 1958, p. 103).

Même si les membres de la fondation Rockefeller avaient conscience de la situation académique des sciences sociales françaises, leur objectif premier restait de stabiliser la société. Dans le cas français, leur crainte du poids des communistes qui prospéraient en raison des difficultés économiques est au fondement de leurs actions. Dès lors, les membres de la fondation Rockefeller ne se sont pas attachés à développer l'ensemble des sciences sociales et ont rapidement concentré leur activité sur les économistes français.

L'action de la fondation Rockefeller a rapidement pris forme et est orientée vers les économistes français. Dans son premier rapport sur la situation européenne, Makinsky avait attiré l'attention sur la situation française, en particulier les difficultés économiques. Cela explique que lorsque les membres de la fondation Rockefeller reviennent en France, ils se concentrent sur la discipline économique en s'appuyant sur les relations existantes d'avant-guerre.

Dès 1944, Charles Rist, dont l'institut avait été créé grâce au financement de la fondation durant l'entre-deux-guerres, reprenait contact avec les membres de la SSD afin d'obtenir les nouveaux financements nécessaires à combler les dettes de la période de guerre. <sup>43</sup> La fondation Rockefeller lui octroya un financement important en 1947, tout en le

---

<sup>42</sup> Rapport de l'UNESCO, *L'organisation de l'enseignement supérieur en France et l'enseignement des sciences sociales*, 15 avril 1952, Paris.

<sup>43</sup> Rist à Willits, 15 décembre 1944, RAC – RFA – RG11 B22 F224 – 500S Institute of economic research, Paris 1942, 1944-45.

conditionnant au rajeunissement de son comité de direction car Rist était âgé de plus de 70 ans et était en retraite depuis presque 15 années. Cependant le financement avait surtout pour objectif d'éponger les dettes de l'ISRES et la fondation Rockefeller avait peu d'espoir quant aux perspectives de l'institut.

L'attention principale des membres de la SSD se portait sur les plus jeunes chercheurs, en particulier les économistes, dont ils pouvaient espérer un rôle important dans les années à venir. En effet, bien que, dès la reprise de contacts, Makinsky se félicita que les anciens boursiers étaient bien insérés parmi les membres actifs de la reconstruction économique, il soulignait qu'il fallait poursuivre l'établissement de liens avec la nouvelle génération des 30-45 ans.<sup>44</sup> Le voyage de Willits en France, fin 1946, est caractéristique des méthodes d'action de la fondation Rockefeller. Durant son séjour, le directeur de la division a principalement rencontré des économistes lui permettant de saisir la situation de la discipline en France tout en repérant les jeunes individus qui pourraient bénéficier à l'avenir d'une bourse afin de voyager aux États-Unis d'Amérique. À Paris, Willits interroge toutes les personnes qu'il rencontre sur la situation des connaissances économiques en France, à l'exception de celles n'ayant pas de liens avec la recherche française.<sup>45</sup> Les économistes rencontrés sont généralement d'anciens boursiers de la fondation : Marjolin, Perroux, Rist, Dennery. Lors de ces entretiens, en plus de la description de la situation de la discipline économique, le directeur de la division des sciences sociales interroge sur les économistes à soutenir. Ainsi, les officiels de la division des sciences sociales, et en particulier son directeur, portent une large attention à la discipline économique et à ses praticiens. Il ressort de ces échanges la faiblesse de la discipline économique dans le système universitaire français, en particulier l'insuffisance de son enseignement et la tutelle des juristes sur la discipline. Cela est souligné notamment par Rist ou encore Jean-Marcel Jeanneney qui « au sujet de la qualité de la

---

<sup>44</sup> Makinsky Report, RAC – RFA – RG2 S1945 B562 F3829.

<sup>45</sup> Visit in France 11-24 1946, Willits Diaries 1939-54 – Exhibits, RAC – RFA.

formation économique dans les facultés de droit [déclarait] “bonne pour les juristes, mais pas si bonne pour les économistes. Pas de formation de recherche empirique” ». <sup>46</sup> Cette activité de renseignement permet, comme cela avait été planifié, de sélectionner des économistes afin qu’ils bénéficient d’une bourse d’étude pour aller travailler aux États-Unis. Ce sera le cas pour douze d’entre eux entre 1947 et 1955 (Tournès, 2013, p. 306).

Durant son séjour français fin 1946, Willits ne rencontre pas Pierre Auger. Mais le directeur de l’enseignement supérieur et les autres membres de la fondation Rockefeller échangeaient depuis la Libération et la question de la place des sciences sociales revenait fréquemment. À Paris, Willits ne fait jamais mention de la création d’une institution de formation en sciences sociales même si la faiblesse de la discipline économique dans les facultés est déjà mise en lumière. C’est l’arrivée d’un nouvel acteur, Morazé, qui permet de passer à la seconde étape du programme de la fondation : la création d’une institution de formation et de recherche.

## *2. Charles Morazé entre monde académique et monde politique*

Morazé est un jeune historien qui, à la Libération, a joué un rôle notable dans les évolutions provenant de la réforme de l’enseignement supérieur, en particulier pour la recherche en science sociale. Après avoir suivi une formation éclectique en mathématique et philosophie pour être bachelier, il débute sa formation universitaire par l’étude de l’histoire, après un échec au concours d’entrée de l’Ecole normale supérieure. Il est reçu major à l’agrégation d’histoire en 1936, après avoir validé son certificat d’histoire. <sup>47</sup> Ce succès lui permet d’intégrer les réseaux d’historiens. Il rencontre notamment Marc Bloch qui l’intègre à l’équipe des Annales. Pareillement, Mario Roques le recrute à la IV<sup>e</sup> section de l’EPHE.

---

<sup>46</sup> "I asked him about the quality of economic training in the faculties of law. ‘Good for lawyers, but not so good for economists. No training in empirical research’ ”, Entretien avec Jeanneney, 16 octobre 1946, Willits Diaries, RAC – RFA.

<sup>47</sup> Equivalent de la licence aujourd’hui.

Durant la guerre, Morazé enseigne à l'EPHE et s'engage dans la résistance. Il y rencontre des chercheurs en sciences sociales et des hommes politiques qui lui apporteront leur soutien par la suite. L'historien de la Sorbonne, Pierre Renouvin, qui tenait les rênes de la discipline historique à la Sorbonne, le mit en contact avec Roger Seydoux qui dirigeait alors l'Ecole libre des sciences politiques (ELSP).<sup>48</sup> À la libération, Morazé collaborera avec Seydoux pour la réforme qui transforme l'ELSP en l'Institut d'études politiques (IEP). Après cette première réussite, Seydoux l'implique dans la commission des représentants français de l'UNESCO. Dans ce cadre, Morazé recommande Lucien Febvre qui vient de l'intégrer à la direction de la revue des Annales (Coutau-Bégarie, 1989, p. 272). C'est lors de la conférence constitutive de l'UNESCO, en novembre 1946, qu'il rencontre les membres de la fondation Rockefeller. En tant que membre de la délégation française présidée par Léon Blum, Morazé est désigné par ce dernier pour parler au nom de la France durant les discussions qui aboutiront à doter l'UNESCO de statuts et d'un président (Morazé, 2007, p. 162). Il est alors remarqué par les membres de la fondation Rockefeller : « Lors de cette conférence constitutive, un observateur attentif s'intéresse aux membres de la délégation française. John Marshall s'adresse à Pierre Auger qui me l'adresse... Il est envoyé de la fondation Rockefeller désireuse de faire quelque chose en Europe et surtout en France. Un peu déçue par les résultats de l'institut économique Rist, subventionné dès avant-guerre, elle s'est tournée vers les Sciences Po, et cherche ailleurs. » (Morazé, 2007, p. 171)

Dès les premiers échanges, Morazé impressionne Marshall. Dans un compte rendu d'une rencontre avec l'historien Fawtier, celui-ci explique : « Morazé était un jeune et actif membre de la délégation française de l'UNESCO, et [John Marshall] a entendu de tous côtés

---

<sup>48</sup> La réforme des sciences politiques, 28 janvier 1981, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 10 : EHESS, Archives de la FMSH.

qu'il avait des capacités inhabituelles et qu'on lui prédisait un avenir prometteur ».<sup>49</sup> Six mois plus tard, Morazé inspire toujours la même confiance aux membres de la fondation Rockefeller : « [Marshall] a été plus que jamais impressionné par Morazé : il est extrêmement brillant et semble être un choix admirable pour le secrétariat du comité [international des sciences historiques] », soulignant sa jeunesse et qu' « il est probablement le plus jeune homme à avoir obtenu un poste du niveau de professeur en France ».<sup>50</sup>

Au-delà de sa sagacité d'esprit, Morazé pouvait s'appuyer sur un réseau éclectique de connaissances. Morazé était proche des historiens qui tenaient les rênes de la discipline : Mario Roques qui dirigeait la IV<sup>e</sup> section de l'EPHE, Pierre Renouvin à la Faculté de Paris et Lucien Febvre qui dirigeait les Annales. S'ajoutait à ce réseau académique, des liens forts avec les hommes d'action, souvent des politiques. Il se décrit lui-même comme « très proche [du pouvoir] (par mes relations avec Mendès, Berthoin<sup>51</sup>, Fouchet<sup>52</sup>, Malraux, etc.) ».<sup>53</sup> Dans une lettre écrite à Febvre, il parle de « [s]es amis du gouvernement ».<sup>54</sup> En effet, son engagement dans la résistance lui a permis de développer d'utiles relations qui l'ont aidé à devenir un rouage important dans les réformes de l'enseignement lors de la Libération. En plus de ces réseaux, Morazé a usé de l'autorité de Bloch en revendiquant son héritage. En effet, le fondateur des Annales avait été mandaté par le Comité français de libération nationale afin de refonder l'enseignement français à la Libération. Tué par les nazis, il n'a pu défendre

---

<sup>49</sup> "Moraze was a young and active member of the French delegation of Unesco, and JM has heard on all sides of his unusual ability and further promise", Entretien avec Fawtier, 11 décembre 1946, John Marshall Diaries, RAC – RFA.

<sup>50</sup> "JM was more than ever impressed by Morazé: he is extremely bright and seems an admirable choice for the Committee's secretary." "Apart from that, Morazé is precisely the type of younger French men (between 35 and 40) who ought to gain a direct acquaintance with work in history and allied fields in the U.S., Canada, and possibly in Mexico. Incidentally, he is probably the youngest man to ever have received an appointment of professor rank in France", Entretien avec Charles Morazé et Fawtier, 5 mai 1947, John Marshall Diaries, RAC – RFA.

<sup>51</sup> Ministre de l'éducation national de mai 1954 à juin 1956, puis de nouveau au retour du pouvoir de De Gaulle en 1958, puis il sera ministre de l'intérieur.

<sup>52</sup> Ministre de l'éducation national de 1962 à 1967, puis ministre de l'intérieur de d'avril 1967 au 31 mai 1968.

<sup>53</sup> Compte rendu de la réunion du 26 mai 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

<sup>54</sup> Morazé à Febvre, non datée, Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

ses convictions. Mais, ils avaient échangé sur ce thème comme le raconte Morazé. Le jeune agrégé a expliqué avoir été attentif à l'importance que Bloch accordait à « ce que l'on enseigne et [aux] manières d'enseigner, donc aussi ce qu'on doit savoir du passé. Marc Bloch, au cours des trop peu de mois qui lui restent, sera chargé de préparer une nouvelle Education nationale :

« À Fougères [lieu de fuite de Bloch], il m'en parle et me surprend : pour la première fois, j'entends un maître dire qu'écoles, lycées et universités ne sont pas aussi exemplaires qu'on me l'avait laissé entendre au cours de mon apprentissage. M'est pour longtemps fixée l'obligation de contribuer à réaliser des projets trop lucides pour que les maîtres mots en puissent être oubliés » (Morazé, 2007, p. 92). Morazé explique qu'à la suite de ces discussions, il s'est donné la responsabilité d'exécuter les vœux testamentaires de Bloch captant de la sorte son héritage. Ainsi dans « La crise de l'éducation française », publié dans les Annales en 1945, il décrit la délicate situation des sciences sociales, énumérant la formation insuffisante en histoire économique, géographie humaine, économie politique, sociologie et histoire (Morazé, 1945, pp. 120-122). Il conclut que « le sujet était l'une des pensées les plus chères à Marc Bloch » (p. 126).

L'arrivée de Morazé a relancé les projets de la division des sciences sociales en France. Âgé de moins de 35 ans, il est perçu par les membres de la fondation Rockefeller comme un jeune capable de jouer un rôle important dans les années à venir. Les membres de la fondation lui proposent un séjour d'étude aux États-Unis qu'il effectuera durant l'été 1947. Grâce à son appartenance à différents réseaux académiques et politiques et à sa très bonne image auprès de la Fondation Rockefeller, Morazé est alors dans une situation parfaite pour mener à bien ces projets, en particulier la création de la VI<sup>e</sup> Section.

### 3. La création de la VI<sup>e</sup> Section : une alliance pour l'économie

Lors d'un entretien avec les membres de la fondation Rockefeller en 1945, Auger avait spécifié que « les sciences sociales se développeront d'abord dans les instituts déjà existants ; plus tard, elles seront probablement l'objet d'une faculté spéciale de telle sorte qu'elles puissent surmonter leur dépendance actuelle du Droit ou des Lettres » (cité par Mazon, 1988, p. 82). C'est alors que Morazé a proposé de créer une nouvelle section de l'Ecole Pratiques des Hautes Etudes : la Sixième. Il semble qu'à l'époque Morazé n'a pas connaissance que cette dernière existe déjà sur le papier puisque le décret de 1869 n'avait jamais été supprimé. Si cela pouvait faciliter la création, la route n'en était pas moins longue. Il fallait réduire les craintes côté français et côté américain. Morazé décrit en ces termes la création : « Des appels téléphoniques ; des larmes (!), des grincements de dents, le déchaînement de la passion académique et des ambitions de toutes sortes. Quel phénomène curieux à observer - la naissance dans ce vieux pays intellectuel d'une nouvelle institution qui sortirait un peu des habitudes établies.»<sup>55</sup>

#### a. L'action de Morazé pour pacifier le champ des historiens

À l'époque, les tensions sont vives entre les chercheurs en sciences sociales et notamment parmi les historiens.<sup>56</sup> Pour Mazon (1988), ces oppositions entre historiens français limitaient les possibilités de renouveau. Côté français, Pierre Auger, en tant que directeur de l'enseignement supérieur, devait limiter la conflictualité entre chercheurs

---

<sup>55</sup> «Telephone calls; tears (!), grinding of teeth, the unleashing of academic passion and ambitions of all kinds. What a curious phenomenon to observe – the birth in this old and intellectual country of a new institution which would go a bit outside established routines», retranscription d'un coup de téléphone donné par Charles Morazé à la fondation Rockefeller, 19 mars 1948, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>56</sup> D'un côté, Renouvin, qui représentait l'histoire au sein de la faculté de lettres de Paris, s'opposait en partie au programme des Annales et à sa volonté de faire de l'histoire une science sociale. De l'autre, Roques, directeur de la IV<sup>e</sup> Section, avait des relations froides avec Febvre. Morazé décrit d'ailleurs les relations entre Febvre et Roques : « “Je n'aime pas cette main molle” disait Lucien Febvre à propos de Mario Roques... “je n'aime pas ce bavard” disait Mario Roques à propos de Lucien Febvre” ». Compte rendu de la réunion du 12 mai 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

français. Côté américain, la division des sciences sociales était attentive à ce que les financements accordés ne ravivent pas les discordes.

Morazé a utilisé l'héritage de Bloch pour fédérer les historiens parisiens. Pour cela, il se charge de créer une association des amis des Annales, qu'il nomme association Marc Bloch en hommage à son co-fondateur. Morazé décrit dans sa biographie que la tâche lui fût facilitée car la Sorbonne venait de célébrer une dernière fois son ancien professeur. Cependant, les tensions restaient vives et le jeune agrégé décrit être allé chercher Febvre chez lui pour le convaincre de venir à l'assemblée générale fondatrice qui s'est tenue dans les locaux d'Armand Colin, l'éditeur de la revue des Annales, là où il possédait son bureau (Morazé, 1945, pp. 174-175). Ainsi, pour Morazé, « le sacrifice de Marc Bloch en aura fait un rassembleur, une puissance absente mais tutélaire pour la nouvelle section en gestation ». Sa stratégie a été de réunir les historiens parisiens pour éveiller la possibilité d'une « réconciliation » même si cela ne devait pas durer. Pour Mazon (1988, p. 89), « son objectif était de créer d'abord un terrain d'entente, pour prouver à Pierre Auger et au Ministère qu'une communauté d'intérêts existait et que sa prolongation institutionnelle se ferait sans trouble ». Ainsi, Morazé réussit grâce à ses relations avec l'ensemble des historiens français à limiter le pouvoir de nuisance des chercheurs français tout en rassurant les dirigeants politiques et les financeurs de la Fondation Rockefeller.

#### b. Les craintes françaises vis-à-vis des Américains

Un second point inquiétait les membres de la fondation Rockefeller. Bien qu'ils ressentent une demande de soutien de la part de la communauté académique, il existait en France un anti-américanisme important. Makinsky signalait que « la popularité des Américains sur l'ensemble du continent, mais surtout en France, est malheureusement à son

plus bas niveau».<sup>57</sup> Cette appréhension était aussi présente dans les élites politiques : les gaullistes reprochaient aux Américains une entrée tardive dans la Seconde Guerre mondiale mais surtout, une reconnaissance tardive du Comité français de libération nationale comme un gouvernement en exil ; alors que les communistes les percevaient comme des impérialistes et craignaient leurs possibles interventions.

La fondation Rockefeller faisait attention à l'image qu'elle pouvait renvoyer et prenait garde à ne pas être assimilée au gouvernement américain. En effet, dès son premier rapport, Makinsky soulignait qu'en « dépit de son champ d'activité internationale, la Fondation est de plus en plus regardée comme une organisation américaine. Il y a peu, sinon rien, que nous pouvons faire sur ce point [...]. Cependant, la fondation semble jouir d'une confiance générale ».<sup>58</sup> Ce ressenti s'explique par le fait qu'elle n'était pas perçue, en particulier dans les cercles académiques, comme étant à la solde du gouvernement américain, facilitant son action dans ce contexte de début de guerre froide culturelle (Krige, 2006, p. 75). Concernant les Annales, la perception des Américains est plutôt positive comme le démontre l'article de Marc-André Béra publié dans la revue en 1946.

Lors de la reprise de la publication de la revue, à la Libération, Febvre décrit dans une adresse au lecteur, la volonté de comprendre le temps présent : « Où va la France ? Où va le monde ? Questions primordiales. Nous nous les poserons en historiens. Mais nous nous les poserons, d'abord et avant tout » (Febvre, 1945, p. III). Ainsi, le comité éditorial des Annales appelait à l'écriture d'articles qui éclaireraient la situation actuelle du monde. Ces articles nous donnent des indications sur les positionnements politiques de son équipe éditoriale.

---

<sup>57</sup> “The popularity of Americans throughout the Continent, but particularly in France, is unfortunately at its lowest ebb”, Makinsky Report, RAC – RFA – RG2 S1945 B562 F3829.

<sup>58</sup> “Under these circumstances, it is unfortunate – and yet it is a fact – that despite the international scope of its activities, the Foundation is coming more and more to be regarded as an American organization. There is little, if anything, that we can do about it, in as much as this change merely reflects Europe’s reaction to the new role which the United States is assuming in world affairs”, Makinsky Report, RAC – RFA – RG2 S1945 B562 F3829.

L'article de Béra (1946) s'intitule : « Propagande américaine ». Il y écrit : « L'Amérique nous envoie, depuis quelque temps, des livres, des brochures, des pamphlets, toute une littérature que l'on serait tenté de qualifier de propagande, si ce mot n'avait pris depuis une dizaine d'années une valeur détestable. C'est pourtant bien d'une sorte de dumping intellectuel qu'il s'agit, d'une importation forcée dans les pays, libérés par les armées américaines, de la pensée officielle de l'Amérique en guerre, d'une manière d'évangélisation, en somme, car il s'agit d'amener la vieille Europe incurable à abjurer ses erreurs, et à repenser ses problèmes en termes américains » (p. 56). Quelques lignes plus tard, il développe la thèse qui sera soutenue par les Américains, quelques années plus tard, au début de la guerre froide, défendant l'idée que seuls les Américains ont libéré l'Europe occidentale contre la barbarie nazie, minimisant le rôle déterminant du front de l'Est dans la défaite nazie. Les dernières lignes de l'article sont claires sur la bienveillance qu'il porte à la « propagande américaine » : « Vouloir le bien de l'humanité d'une façon aussi concrète, ou vouloir son propre intérêt d'une façon aussi désintéressée, voilà qui nous change, tout de même, des races élues, et de la domination du peuple des seigneurs. Et c'est, encore une fois, pourquoi ces petits livres, malgré leur présentation maladroitement suspecte, arrivent à nous rendre sympathique cette inconnue, si importante dans l'équation de notre avenir, l'Amérique » (p. 60). Au-delà du fait que cet article met en évidence que les Annalistes ne partageaient pas l'anti-américanisme de la société française, ce message a certainement été reçu positivement par la fondation Rockefeller. De la même manière, il faut ajouter l'impact du voyage de Morazé aux États-Unis durant l'été 1947 : « De retour en France, [il se dit] encore tout ébloui de [s]on voyage aux États-Unis ». <sup>59</sup> Cette déclaration de sympathie publiée dans les Annales, couplée au retour enthousiaste de Morazé des États-Unis, a assurément eu un impact sur la fondation Rockefeller. En effet, comme nous l'avons déjà brièvement signalé, Willits était

---

<sup>59</sup> Morazé à Febvre, 2 septembre 1947, Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

particulièrement attentif à l'idéologie des chercheurs en sciences sociales et s'opposait avec vigueur à l'idéologie communiste. Ainsi, il avait demandé à une déléguée de la fondation d'« accorder, dans son rapport hebdomadaire, une certaine attention au programme et aux politiques proposés par le Parti Communiste en France ». <sup>60</sup> En replaçant la publication dans son contexte, l'article de Béra est une prise de position des Annales face aux communistes, rassurant les membres de la division des sciences sociales et son directeur. Il faut cependant noter qu'à cette époque, les réticences de la fondation Rockefeller vis-à-vis des communistes n'étaient pas à leur comble comme l'atteste le financement du CNRS en avril 1946, alors même qu'il était dirigé par Joliot-Curie, membre du PCF (Tournès, 2013, pp. 260-261). Il est vrai que Joliot-Curie avait été financé par la fondation Rockefeller durant l'entre-deux-guerres (Tournès, 2013, pp. 202-203).

### c. Soustraire l'économie aux facultés de droit

Comme nous l'avons vu au début de cette partie, dès leur retour en France, les membres de la division des sciences sociales, en particulier son directeur, ont porté une grande attention à la discipline économique. Ils avaient constaté la faiblesse de cette dernière tant au niveau de son enseignement dans les facultés qu'en raison de sa subordination à la discipline juridique. Durant l'année 1947, des négociations débutent entre les acteurs français et la fondation. En collaboration avec Morazé, le directeur de l'enseignement supérieur, Pierre Auger, en prend la tête et se concentre sur la discipline économique. En mars 1947, durant une discussion avec Norman S. Buchanan de la fondation Rockefeller, Auger présente les plans qu'il a en tête pour « donner un statut et une impulsion à l'économie et la sociologie en France. Il reconnaît les difficultés bien connues d'avoir l'économie dans les facultés de droit

---

<sup>60</sup> "I do not know what your judgment is concerning my suggestion that Janet take as one of the subjects in which she might give some attention in her weekly report the program and policies proposed by the Communist Party in France", Willits à Robert T. Crane, 3 décembre 1946, RAC – RFA – Crane, Robert Treat (Visit) 1946-1948 RG1.1 700S B23 F169.

[...]. Il insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'une nouvelle "Sixième Section" telle que proposée serait le moyen de réellement former des individus en économie, c'est-à-dire à un niveau doctoral. PA [Pierre Auger] croit que c'est l'unique moyen réaliste de soustraire l'économie et les sciences sociales en général à la domination des facultés de Droit ». <sup>61</sup> Deux semaines plus tard, il insiste sur l'objectif du projet déclarant que « cette section serait consacrée à l'enseignement et la recherche en économie et sur des sujets relatifs ». <sup>62</sup> Ainsi, le rôle que jouaient l'enseignement et la recherche en économie est primordial dans la volonté de créer la VI<sup>e</sup> Section de l'EPHE. C'est encore le cas, un mois plus tard, quand Crane propose un premier soutien « pour rendre possible la réalisation du plan d'une section des sciences économiques et sociales de l'Ecole des hautes études de l'Université de Paris ».

« La nouvelle section prévoirait des mesures uniques pour extraire l'économie de la faculté de droit et regrouperait toutes les sciences sociales [...]. Il [lui] apparaît qu'au-delà du facteur moral, l'aide, ici, devrait apporter aux sciences sociales, et en particulier à l'économie, une place beaucoup plus satisfaisante en France, et serait un complément à l'effort d'encourager le développement de la recherche empirique ». <sup>63</sup>

---

<sup>61</sup> "Amongst other things, PA discussed the plans he has in mind for giving some status and impetus to economics and sociology in France. He recognizes the familiar difficulties of having economics in the law faculty. . . . He stressed repeatedly that such a new 'sixth section' as proposed would be the means whereby people really trained in economics, i.e. possessing doctors degrees, could be produced. PA believes that this is the only practicable means of ever getting economics and social science in general out from under the law faculties' domination", Entretien avec Pierre Auger, 27 mars 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>62</sup> "This section would be devoted to teaching and to research work in the field of economics and related subjects", Auger à Norman S Buchanan, 2 avril 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>63</sup> « Specifically, I recommend that you give thorough consideration to the possibility of a grant of approximately, \$165,000, expendable over a period of three years, to make feasible the realization of the plan for a section of sciences économiques et sociales in the Ecole des Hautes Etudes of the University of Paris. The new section would make unique provision for economics outside the law faculty, and would bring together all the social sciences. I would combine the features of Auger's second proposal – establishment in at least one university of systematic training in research under a substantially increased staff. (Whether or not Jeanneney will have yet been appointed to Paris, it is proposed to include him on the staff in order to articulate with Rist's National Institute of Economic and Social Research.)

Auger would probably not like to have published at this time his plan to abolish ultimately other sections and turn the Ecole wholly into the social fields. [...] It appears to me that aside from the factor of morale, aid here would place the social sciences, and especially, economics on a vastly more satisfactory basis in France, and would complement the effort to encourage the development of empirical research through the National Institut of Economic and Social Research", Compte rendu de Robert T Crane à JH Willits, 4 septembre 1947, RAC – RFA – Crane, Robert Treat (Visit) 1946-1948 RG1.1 700S B23 F169.

Le fait que la domination des facultés de droit occupe une place prédominante dans leur discours confirme que l'action d'Auger et de Morazé est principalement tournée vers la situation de l'économie. En effet, à l'époque, c'est la seule science sociale à être hébergée dans les facultés de droit. La géographie humaine, l'histoire et la sociologie sont enseignées dans les facultés de lettres. De plus, les Français avaient perçu l'intérêt porté à la discipline économique par la fondation Rockefeller. De retour des États-Unis, Morazé déclarait même qu'« un échec [dans le développement de l'économie à travers l'assimilation du centre Rist] entrainerait peut-être un refroidissement de nos rapports avec la RF [Fondation Rockefeller] ». <sup>64</sup> Enfin, Morazé est très proche de la discipline économique. Comme il le souligne dans ses mémoires : «Ma compétence, en ces temps [l'immédiate après-guerre], était celle d'un économiste hérétique » (Morazé, 2007, p. 151). Il occupait la chaire d'étude des faits et des doctrines économiques au sein de la IV<sup>e</sup> Section de l'EPHE, et venait de publier des articles importants sur Simiand (Morazé, 1942b, 1942a) et son premier ouvrage, *Introduction à l'histoire économique* (1943).

Tant du côté français que du côté américain, l'objectif est donc de produire des connaissances sur l'économie dans une optique empirique. Nous avons déjà évoqué les propositions de Willits sur les sciences sociales et en particulier l'économie. Celles-ci devaient être proches de la réalité et faciliter la prise de décision. Cette approche empirique était aussi partagée par Morazé qui regrettait que « les Français ne financeront pas les sciences sociales car ils n'ont pas une conception des sciences sociales dans leur aspect empirique ». <sup>65</sup> L'idée n'était pas de faire de la VI<sup>e</sup> Section un centre de recherche exclusivement académique, mais de produire des connaissances utiles aux acteurs économiques et politiques

---

<sup>64</sup> Morazé à Febvre, non datée mais rédigée durant son séjour aux États-Unis d'Amérique (été 1947), Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

<sup>65</sup> “The argument of Moraze for publication of the volume on population, the first of eight which he proposes in years to come, is that population, the French will not support social sciences because they have no conception of the social sciences in their empirical aspects and that published material on France is a necessity[sic] for education of the French public”, Entretien avec Charles Morazé, 20-26 mars, 1947, Robert T Crane Diary, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

en prenant le contrepied de ce qui était enseigné à l'époque dans les facultés de droit. C'est d'ailleurs ce qu'explique Febvre, dans une lettre de soutien à la VI<sup>e</sup> Section : « la formation que [les facultés] dispensent, dans le cadre d'examen professionnel, aux jeunes sous leur charge, est une instruction dogmatique et didactique, ayant essentiellement à voir avec des doctrines et pas du tout avec l'instruction méthodologique, pratique et technique, dont doivent bénéficier les jeunes travailleurs, si nécessaires aux activités économiques et sociales ».<sup>66</sup>

Dans la demande de financement envoyée à la fondation Rockefeller, Auger explique que « l'objectif final de cette section est une formation théorique et pratique de chercheurs en sciences sociales. Elle devrait améliorer le personnel de recherche, d'enseignement et technique des universités et des facultés de droit, le gouvernement et les institutions privés, le CNRS. On peut donc s'attendre à une réelle amélioration de la situation des sciences sociales en France ».<sup>67</sup> Il faut noter qu'à l'époque l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) n'a pas l'autorisation de valider le doctorat, droit encore réservé aux Facultés. Ainsi un étudiant de la VI<sup>e</sup> Section ne peut pas devenir professeur des universités. On constate que l'ambition n'est pas de former uniquement des individus pour le monde académique, mais aussi pour les autres sphères de pouvoir économique, politique ou administratif.

Comme nous l'avons écrit au début de ce chapitre, les termes de Febvre sont repris lors de l'acceptation du financement par le conseil d'administration de la fondation qui pouvait y voir une manière de diffuser des connaissances techniques et empiriques dans différentes sphères et de la sorte, façonner l'environnement. Ainsi, contrairement à ce que suggèrent les interprétations existantes de la création de la VI<sup>e</sup> Section, qui la définissent

---

<sup>66</sup> "The instruction they[universities] dispense, with an eye to professional examinations, to the young people under their charge, is dogmatic and didactic instruction, having to do essentially with doctrines and not at all with the methodological, practical and technical instruction which should be given the young workers so needed in economic and social activities", Febvre à la fondation Rockefeller, datée du 18 novembre 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>67</sup> "The final purpose of the section is the theoretical and practical formation of social scientists. It would provide teaching, technical and research staff for the Universities and Faculties of Law, the Government and private institutions, the National Center for Scientific Research (CNRS). A real improvement in the status of the social sciences in France can thus be expected", Demande de financement de Pierre Auger à la Fondation Rockefeller, 5 novembre 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

principalement comme l'assise institutionnelle des historiens des Annales, on s'aperçoit que le projet était plutôt centré sur l'enseignement de l'économie. C'est ce que signale d'ailleurs l'arrivée tardive dans le projet de Febvre, président de la VI<sup>e</sup> Section depuis sa création, et de Fernand Braudel, secrétaire de la VI<sup>e</sup> Section. Pour Febvre, c'est après un premier refus du fondateur des Annales que Morazé réussit à le convaincre de prendre la présidence de la nouvelle Section (Morazé, 1945, p. 174). Il ne se joint au projet qu'une fois le décret signé et n'a pas participé aux négociations. Dans un rapport qu'il écrit en 1953, le fondateur des Annales rappelle son rôle mineur tout en soulignant le « rôle important » de Morazé et d'Auger. Il revient sur l'objectif initial : « La VI<sup>e</sup> Section ne songe pas à doubler l'enseignement économique des Facultés de Droit ; elle n'est pas dédiée spécialement, non plus, à l'histoire économique. Elle ne vise pas à préparer des examens. Sur le plan scientifique, elle entend former des chercheurs entraînés au travail moderne par équipes et aux méthodes d'investigation les plus neuves ». « Et je dois ajouter que, si les hauts fonctionnaires des Finances se sont intéressés à la création projetée, c'est précisément en raison du caractère non universitaire que je me proposais de donner, d'accord avec M. Auger, à la nouvelle création.

J'allais même rêver d'une participation active de la Section, Maîtres et Etudiants, à la solution de problèmes économiques ou sociaux posés par la vie aux pouvoirs publics et aux grandes administrations. »<sup>68</sup>

L'objectif est donc de former des individus capables de comprendre les problèmes économiques et de leur apporter une solution. Cette ambition était portée tant par les membres de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller que par Auger et Morazé, les fondateurs de la Section, côté français.

---

<sup>68</sup> Rapport de Lucien Febvre, 1953, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/1, Archives Nationales.

À la suite du financement de 30 000 dollars accordé par la fondation Rockefeller en décembre 1947 pour la création de la VI<sup>e</sup> Section, les premiers enseignements débutent au printemps de l'année suivante. Il reste donc à s'interroger sur la réalisation du programme. Les économistes de la VI<sup>e</sup> Section ont-ils réussi à développer un savoir empirique pouvant aider la prise de décision ? Ces travaux se sont-ils diffusés ? Nous allons voir dans la prochaine partie que les économistes ont été tiraillés entre l'ambition d'acquérir une légitimité académique et la volonté de rapprocher les économistes universitaires vers l'expertise économique.

## **II – Les économistes au sein de la VI<sup>e</sup> Section : une situation critique et des solutions**

La VI<sup>e</sup> Section de l'EPHE a été créée afin de soustraire l'économie aux facultés de droit et réorienter son enseignement de sorte qu'il aide la décision politique et économique. Pour mesurer l'accomplissement de ces objectifs, il faut revenir sur les réalisations des économistes au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Entre sa création, en 1948, et le milieu des années 1950, on voit apparaître une tension entre l'ambition académique des économistes et leur volonté de conseiller les pouvoirs politiques et économiques. À ses débuts, la VI<sup>e</sup> Section s'applique à établir sa légitimité académique (A). Durant la dizaine d'années suivantes, les économistes de la VI<sup>e</sup> Section ont cherché à développer les échanges avec les cadres de l'administration publique et du secteur privé. Ces efforts ont produit des premiers résultats probants, mais la crise liée à l'arrivée de Perroux à la VI<sup>e</sup> Section, en 1955, coïncide avec le déclin de l'économie au sein de la Section (B).

## A - À la recherche d'une légitimité académique : les économistes et la VI<sup>e</sup> Section (1948-1953)

Dans un premier temps, nous allons mettre en évidence le poids budgétaire de la discipline économique au sein de la section. Puis, nous étudierons l'évolution des deux premières maquettes d'enseignements qui montrent une spécialisation grandissante de la discipline économique. Enfin, nous évoquerons la création de la *Revue économique*.

L'étude des budgets met en évidence que lors de la création de la VI<sup>e</sup> Section, en 1948, l'économie bénéficie d'un traitement de faveur, mais à partir de 1953, il y a un rééquilibrage avec les autres disciplines. En 1948, les centres de recherche de chaque discipline ne sont pas encore administrativement créés mais la répartition des fonds est prévue par discipline lors du conseil des enseignants, l'instance qui réunit l'ensemble des directeurs d'études. Lors de la réunion du 31 octobre 1948, 4,6 millions de francs sont répartis entre le Centre de recherche historique (CRH), le Centre de coordination d'études économiques (ancêtre du Centre d'Etudes Economiques créée en 1950), le Centre des civilisations, le Centre d'études sociologiques et le Centre de politique étrangère. La discipline économique bénéficie de près de la moitié des financements (2 millions de francs). Du coup, elle dispose de deux fois plus d'argent que les études historiques et les études de civilisations et de quatre fois plus d'argent que la sociologie.<sup>69</sup> L'économie bénéficie d'un large soutien financier jusqu'au milieu des années 1950 mais son poids relatif décline graduellement. En 1951, les financements pour le Centre d'études économique (CEE) restent relativement élevés car de nouvelles publications démarrent, en particulier la *Revue économique*. Avec un budget de 3 millions, l'économie absorbe plus de la moitié du budget de la section. En 1952, le budget prévu pour le CEE reste de plus de 3 millions de francs, soit près de deux fois plus que pour le Centre de recherche historique (CRH) ; mais relativement au budget total de la section, son importance diminue.

---

<sup>69</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 31 octobre 1948, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

Enfin, en 1953, un budget quasi similaire de 2,25 millions de francs est voté pour le CRH et le CEE, même si l'économie reste mieux dotée du fait de financements parallèles au profit du CEE pour un montant de 500 000 francs.<sup>70</sup>

Ce large financement se traduit dans les enseignements : la discipline économique est la plus représentée dans les séminaires proposés par la nouvelle section. Pour l'année universitaire 1947–1948, les enseignements de la VI<sup>e</sup> Section, dispensés sous la forme de séminaire, ne débutent qu'au mois d'avril 1948. L'économie représentant plus de 10 séminaires sur 29, est majoritaire. Ces derniers sont regroupés en six grands thèmes : Méthodes, Orientation et cadres historiques, les sociétés humaines, les activités économiques, civilisations et civilisation, et semaine d'enquête. Dans chacun de ces thèmes, les séminaires sont présentés sous la forme d'étude d'un objet, ce qui explique que les disciplines soient peu présentes dans les intitulés.

Les enseignements économiques sont éclectiques. Il y a des enseignements d'histoire économique portés par Morazé (Histoire économique) et Ernest Labrousse (histoire et statistique économique) ; des enseignements de méthode donnés par les économistes Jean Lhomme (méthode statistique) et Jean Fourastié (Méthode comptable) ; et les enseignements de la Semaine d'enquête de Charles Bettelheim (L'Allemagne en 1948 [Problèmes économiques et sociaux]). À ces enseignements s'ajoutent les cinq regroupés sous le thème « Les activités économiques » : Economies paysannes par Pierre Coutin, Echanges internationaux par Jean Weiller, Machinisme et psychologie par Georges Friedmann, Science et machinisme par Alexandre Koyré et enfin, Banque et Crédit par Alfred Pose.

Les enseignements économiques de la première maquette montrent une grande diversité d'approches. Les rapprochements ne sont pas faits par la méthodologie mais bien par

---

<sup>70</sup> Budget envoyé par Febvre à la direction de l'enseignement supérieur, 22 mai 1953 ; Budget envoyé par Febvre à la direction de l'enseignement supérieur, 24 juin 1952, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

objet de recherche. Sous l'intitulé « Les activités économiques », les séminaires proposés ne sont pas seulement le fait d'économistes : Georges Friedmann est sociologue du travail et Alexandre Koyré, historien et philosophe des sciences. On favorise l'approche par objet de recherche. On peut y voir l'influence des économistes réalistes, mais aussi des Annales ; l'objectif était donc de casser « les murs [...qui] bouchent la vue » (Febvre et Bloch, 1929, p. 1). Bien que l'approche générale des sciences sociales de la VI<sup>e</sup> Section soit proche de celle proposée par les Annales, il faut noter la place restreinte de l'histoire dans les enseignements. Cette dernière est représentée par seulement quatre séminaires, dont deux portent sur l'histoire économique ; de plus, le travail archivistique n'apparaît pas dans les enseignements de méthode. On constate aussi que les enseignements sont majoritairement délivrés par des économistes provenant du milieu universitaire, sans liens forts avec les pouvoirs politique et économique car les principales attaches ont lieu par l'entremise de l'ISEA (voir chap.1). Les enseignements proposés durant la première année d'enseignement ne satisfont donc pas l'ensemble des objectifs assignés à la VI<sup>e</sup> Section.

Durant l'année 1948–1949, on passe de 29 à 45 séminaires. L'économie reste très présente : sur les 16 nouveaux enseignements, six la concernent directement. Mais on voit apparaître une tentative de spécialisation disciplinaire avec la disparition de l'approche par objet. L'organisation même des séminaires, en plus d'une spécialisation disciplinaire, témoigne de deux inflexions : d'une part, l'éloignement de la méthodologie économique portée par les acteurs des Annales ; de l'autre, la volonté de faire des propositions aux décideurs. Ainsi, les séminaires classifiés dans « Activités économiques » dans la première maquette, mais qui n'étaient pas portés par des économistes, sont extraits du regroupement « Activités économiques » de la seconde maquette pour être déplacés dans l'axe « Civilisations et Civilisation ». De plus, les séminaires d'économie sont scindés en deux : d'un côté les « Orientations, méthodes, Secteurs » et de l'autre « L'économie et le Social

(incidences) ». La première catégorie réunit les enseignements de méthode, comme « Economie mathématique » et « Econométrie appliquée » ou « Méthode historique. Méthode économique », ainsi que des enseignements d'économie qui laissent apparaître une certaine spécialisation de la discipline, comme par exemple « Économie des transports » ou « Économie monétaire ». De plus, la séparation en deux sous-thèmes introduit l'idée qu'un pan de la discipline économique pourrait faire l'économie de l'étude du « Social ». On peut y voir une première tentative pour les économistes réalistes de répondre aux attentes des décideurs, avec l'émergence de thèmes de recherche plus en lien avec les difficultés économiques de l'époque.

En 1948, une note interne, non signée et datée *a posteriori* par les archivistes, décrit l'organisation de la recherche en quatre groupes recoupant les enseignements au sein de la VI<sup>e</sup> Section.<sup>71</sup> La note redéfinit les objectifs de recherche pour la section : la place de la discipline économique reste dominante et la volonté d'être utile aux secteurs privé et public s'affirme. On peut lire : « Les pouvoirs publics, trop exclusivement sensibles aux grands développements des recherches physiques et de leur application technique, n'ont jamais donné aux Sciences Economiques les moyens de se créer un véritable équipement, de former assez de savants, et de mener enfin assez de recherches scientifiques indispensables, pour porter la connaissance de l'homme, même, au niveau de la connaissance de ses moyens d'action ». <sup>72</sup>

Ainsi, si le premier programme d'enseignements est essentiellement académique, le second tend à se rapprocher du projet initial de la VI<sup>e</sup> section en proposant de développer l'enseignement et la connaissance économique vers l'expertise économique pour apporter des moyens d'actions pour la politique économique, et donc, pour la reconstruction économique

---

<sup>71</sup> *Méthodes, Orientation et histoire, Sociologie, Economie et Civilisation et civilisations.*

<sup>72</sup> Note datée par l'archiviste, non signée, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/1, Archives Nationales.

de la France. L'idéologie technocratique a donc influencé les recherches et les enseignements dans la discipline économique. Mais les échanges avec le monde des affaires ou de la reconstruction économique d'État restant faibles, on peut considérer que les objectifs initiaux de la VI<sup>e</sup> Section ne sont pas pleinement satisfaits.

Durant ces premières années, la VI<sup>e</sup> Section cherche à affirmer une légitimité académique que son mode de recrutement n'assurait pas. En effet, elle avait la spécificité de pouvoir recruter des directeurs d'étude sans qu'ils valident nécessairement l'ensemble des critères académiques traditionnels comme le doctorat ou l'agrégation. Si l'ouverture du recrutement était une nécessité pour permettre aux économistes praticiens de fournir des enseignements, elle nourrissait une forme de suspicion chez les universitaires des facultés. Aussi, les économistes embauchés à cette période sont tous des professeurs de faculté. Ainsi, en décembre 1948, Jean Lhomme, Jean Weiller, Victor Rouquet la Garrigue, André Piatier sont nommés ; mais ces derniers ne touchent pas de traitement. Ils ne seront élus que deux années plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1950.<sup>73</sup> Malheureusement, il n'existe pas, à notre connaissance, de documents sur les cours donnés à cette période à la VI<sup>e</sup> Section dans les fonds d'archives des institutions, cela limite notre connaissance sur la portée pratique de ces derniers.

Alors que le ministère et la fondation Rockefeller souhaitent développer un lieu de formation pour les économistes praticiens, les membres de la VI<sup>e</sup> Section poursuivent leur recherche de légitimation académique, en particulier pour la discipline économique. Pour ce faire, ils s'appuient sur une politique de publications académiques dans des revues à comité de lecture et la création d'une revue scientifique. Après trois années d'existence, les publications en économie sont nombreuses : trois numéros de la *Revue économique* ont été publiés et le rythme de publication bimestriel est tenu. Douze études ou mémoires d'étudiants ont été

---

<sup>73</sup> Braudel à la direction de l'enseignement supérieur, 2 décembre 1948 ; Febvre à la direction de l'enseignement supérieur, non datée, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

publiés ainsi que les cours des trois premières années d'enseignement de Jean Fourastié et un cours de Charles Bettelheim.<sup>74</sup>

La *Revue économique* est fondée en 1950 grâce à un partenariat institutionnel entre la maison d'édition Armand Colin, éditeur de la Revue des Annales, et l'association Marc Bloch qui finance la publication à hauteur de 100 000 francs par numéro.<sup>75</sup> Ce partenariat témoigne du rôle de la VI<sup>e</sup> Section dans cette création. Les signataires de la convention sont Febvre et Braudel, respectivement le président et le secrétaire de la Section. Sur les 9 membres du comité de rédaction, seuls deux ne sont pas membres de la Section.<sup>76</sup> De plus, ce comité est ouvert aux historiens qui s'intéressent à l'histoire économique avec notamment Braudel et Labrousse. Cette ouverture aux chercheurs des autres sciences sociales correspond à la ligne scientifique de la revue et à celle défendue par les économistes réalistes qui composent le comité de rédaction (voir chapitre 1). Dans l'adresse aux lecteurs publiée dans le premier numéro, le programme scientifique est détaillé. La volonté est « d'encadrer solidement l'économie politique dans l'ensemble des sciences et des recherches sociales – qu'il agisse de l'histoire, de la géographie, de la sociologie ou autres disciplines en apparence plus éloignées : anthropologie par exemple, ou ethnographie. [...] Il est dans l'intention du Comité de direction de consacrer le principal de ses efforts à organiser des échanges de vues entre les diverses disciplines sociales et l'économie politique, à promouvoir des rapprochements et des enquêtes communes. [...] nous pensons, non moins fortement, que les faits économiques ne peuvent se détacher de la masse des faits sociaux que par abstraction par violence nous dirions volontiers par mutilation » (*Revue Économique*, 1950, pp. 3-4). Cette approche est celle des économistes réalistes et la revue est créée pour la soutenir. L'objectif est de faire « progresser

---

<sup>74</sup> Document titré « En moins de trois ans la VI<sup>e</sup> section a publié », non daté, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>75</sup> Convention Revue Economique-Armand Colin, 20 juin 1950, MSE - Archives de la Revue Economique. (récemment déposées aux Archives Nationales).

<sup>76</sup> Aftalion, Braudel, James, Labrousse, Lhomme, J. Marchal, Noyelle, Weiller, Meynaud.

à la fois les problèmes de méthode et la connaissance objective des faits - la théorie et l'observation du réel » (*Revue Économique*, 1950, p. 3). À quoi s'ajoute, comme nous l'avons déjà signalé au sujet des économistes réalistes, l'ambition d'apporter des réponses aux problèmes économiques du temps. En effet, le comité de rédaction souhaite aussi que la revue leur « permette de suivre l'actualité aussi près que possible, et de fournir, tant aux spécialistes qu'aux usagers de l'économie, ces données positives » (p. 3).

La *Revue économique* s'est rapidement imposée dans le champ de la discipline économique (Steiner, 2000, p. 1017). Même si, comme souvent, les historiens de la pensée perçoivent la diversité des approches proposées dans la revue comme le manque « d'un véritable programme de recherche » (Jeannin, 1996, p. 201), on peut aussi y voir la volonté d'éclectisme des économistes réalistes. La rapide intégration de la revue au monde académique prouve de nouveau l'importance de ce courant dans l'immédiate après-guerre.

Steiner (2000) a étudié les articles publiés dans la revue entre 1950 et 1984. Même s'il considère que l'importance des autres sciences sociales n'est pas aussi « prononcée que ne le laissait présager le projet initial » (p. 1010), il montre que lors des dix premières années, plus de 15% des articles étaient ouverts aux autres sciences sociales, histoire et sociologie notamment. De plus, les réflexions sur le rôle économique de l'État dans l'économie concernaient plus de 10% des articles et près d'un quart des articles traitait de la théorie économique générale. Enfin, l'approche mathématique et statistique est présente dans environ 20% des articles. Portée par le Centre d'Etudes Economiques de la VI<sup>e</sup> Section, la *Revue économique* illustre la réalisation du programme scientifique des économistes réalistes même si les publications couvrent un spectre plus large.

Ainsi, dès la création de la VI<sup>e</sup> section, les économistes réalistes ont mis en œuvre leur programme de recherche. En quelques années, ils ont assis leur légitimité sur un certain

nombre d'enseignements, une nouvelle revue scientifique, ainsi que par la création au sein de la VI<sup>e</sup> Section du CEE par Morazé.<sup>77</sup> Ce centre, en lien avec le CNRS, réunissait les économistes de la section dans les locaux de la FNSP, rue saint Guillaume. L'approche réaliste y était aussi défendue comme l'explique Lane, le nouveau responsable de la division des sciences sociales au siège parisien de la fondation Rockefeller : « Ils [les économistes du CEE] pensent que l'économie peut devenir plus réaliste en rapprochant la recherche économique aux études historiques, sociologiques et statistiques ». <sup>78</sup>

Mais du point de vue des mécènes, les objectifs n'étaient pas pleinement satisfaits car peu d'efforts sont faits pour produire de l'expertise économique. Comme le rappelait Febvre, si l'État français, en particulier les « hauts fonctionnaires des Finances », s'est intéressé à la création de la VI<sup>e</sup> Section et a accepté les dépenses qui y étaient associées, c'est parce qu'ils souhaitaient produire des connaissances utiles à la reconstruction économique.<sup>79</sup> Conscient que la situation n'est pas satisfaisante et que les objectifs d'expertise économique n'étaient pas remplis, le président de la section écrit au directeur général de l'enseignement supérieur, en mai 1951, sa volonté de faire évoluer la situation : « je serai à vos côtés pour faire du neuf. Pour accroître le rendement d'une machine [la VI<sup>e</sup> Section] peut-être un peu trop coûteuse et un peu trop détachée des contingences présentes pour doter la France, en particulier de ces cadres d'économistes praticiens, à qui j'ai songé dès la première minute, car les Facultés de Droit nous dotent d'économistes de la chaire, et c'est bien, mais il nous fait (sic) former des économistes d'action, et c'est à ceux-là que j'ai pensé avant tout : la France en a besoin. »<sup>80</sup>

Les changements ne seront pas immédiats. Mais la nécessité de trouver de nouvelles sources

---

<sup>77</sup> Morazé à Febvre, non datée mais rédigée durant son séjour aux États-Unis d'Amérique (été 1947), Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

<sup>78</sup> “They think economics can be made more realistic by uniting economic research more closely with historical, sociological, and statistical studies”, Lane à Willits, 3 décembre 1951, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>79</sup> Note de Febvre pour le directeur général (de l'enseignement supérieur ?), 11 mai 1953, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>80</sup> Febvre au directeur général de l'enseignement supérieur, 30 mai 1951, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2.

de financement, car les fonds du CEE ne suffisent plus à publier l'ensemble des travaux réalisés, va pousser à développer l'expertise économique au sein de la section.<sup>81</sup> Afin d'accroître les liens avec le monde privé, il est alors envisagé de développer un partenariat avec l'Association professionnelle des banques (APB).

## **B – Rapprocher l'économie du pouvoir (1953-1956)**

### **1. Le partenariat avec l'Association professionnelle des banques**

Les premières traces d'échanges avec l'Association professionnelle des Banques (APB) remontent à avril 1953. Henri Ardant, ancien directeur de la Société générale sous l'occupation, propose alors à Braudel et à Febvre de déjeuner avec le délégué général d'APB. Le déjeuner se tient un mois plus tard. Henri Hierche, un acteur du monde de la finance, s'ajoute au trio. Nous n'avons pas retrouvé trace de ces échanges ; mais quelques jours après le déjeuner, Hierche écrit à la direction de la VI<sup>e</sup> Section pour réitérer l'intérêt des « banquiers », lesquels proposent la création de cinq chaires d'économie centrées sur des objets spécifiques : Distribution et transports, Transferts et règlements internationaux, Investissements et marchés financiers, Economie géographique et enfin, Crédit. Pour Hierche, il faudrait ajouter à ces nouvelles chaires, les enseignements de Piatier, Bettelheim et Fourastier pour obtenir « un sérieux début d'enseignement économique ».<sup>82</sup> Quelques jours plus tard, Febvre envoie une note à l'attention d'Ardant, qui semble être une réponse à la lettre de Hierche. Il lui rappelle les principes qui guident l'élection des professeurs de la VI<sup>e</sup> Section : ces derniers n'ont pas de chaires et sont des directeurs d'études dont la mission n'est pas de professer des enseignements, mais d'aiguiller la recherche avec des « échanges directs

---

<sup>81</sup> Febvre au directeur général de l'enseignement supérieur, 24 juin 1952, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>82</sup> Henri Hierche à Braudel ou Febvre, 3 juin 1953, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

entre le professeur et les élèves [...]. La méthode que nous recommandons à nos Directeurs est d'associer leurs étudiants à un travail collectif réel, à une enquête engagée par nos centres ».<sup>83</sup> Du côté de la VI<sup>e</sup> Section, l'ambition d'un projet commun avec l'APB est d'obtenir le financement de quatre directions d'études non-cumulantes à hauteur de 4 à 6 millions de francs. Deux ou trois directions seraient attribuées à des directeurs nommés provisoirement et les fonds restants permettraient d'inviter des professeurs étrangers. De plus, pour développer la recherche sur ces thèmes, il est proposé de créer un Centre d'études financières qui pourrait aussi organiser un enseignement pour les carrières bancaires. Dès lors, à partir de ces deux volontés assez proches, des négociations démarrent. Entre la direction de la section et les membres de l'APB, les divergences sont minimes, mais d'autres membres de la section ont des réserves.

Le 17 janvier 1954, Febvre présente au conseil – la réunion de l'ensemble des directeurs d'études – le projet de collaboration avec l'APB. Il rappelle que la VI<sup>e</sup> Section a vocation « à l'application de la science théorique aux activités pratiques », en soulignant que c'est l'un des fondements de la création de l'école. Il explique avoir été contacté par l'APB, « un organisme important groupant principalement toutes les banques nationalisées et dirigé par des hommes qui sont depuis des années soucieux de développer » les connaissances techniques sur les études bancaires.<sup>84</sup> D'après eux, les institutions de formation apportent surtout des codes de conduite, mais cela paraît insuffisant pour faire des affaires. Febvre poursuit la présentation en expliquant qu'afin de créer un centre d'études du domaine bancaire, l'APB a proposé d'offrir 4 directions d'études (deux parmi les techniciens de banque, agrégé de droit, un juriste spécialiste de droit financier, et un géographe s'intéressant à l'histoire et à la géographie des investissements), ainsi qu'un institut avec un budget de

---

<sup>83</sup> Note à l'attention de M. ARDANT, 5 juin 1953, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

<sup>84</sup> Note de préparation de la séance du conseil de janvier 1954, non daté, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

7/8000 francs et des locaux. Lors de cette présentation, les réactions sont plutôt négatives. Il y a tout d'abord une opposition de principe de la part d'Henri Lévy-Bruhl, sociologue du droit et membre de la section depuis 1948, qui y voit « une voie extrêmement dangereuse et [déclare] qu'il vaudrait mieux s'en tenir, et strictement, aux seuls fonds d'État, qu'autrement c'est ouvrir l'école à des influences non universitaires ». <sup>85</sup> De son côté, le sociologue Georges Gurvitch propose qu'une des quatre chaires soit laissée libre à la proposition du conseil de la section, c'est-à-dire avec un fonctionnement similaire aux autres élections. Enfin, un groupe réunissant les membres étudiant les faits économiques et composé d'André Piatier, Jean Meuvret et Jean Weiller, refuse que des enseignements puissent être portés au sein d'un centre de recherche autonome. Dans le compte rendu de la réunion, seul Morazé rappelle l'ambition initiale – déjà mis en avant par Febvre – de mettre en contact le monde académique et les décideurs privés ou publics. On voit donc apparaître ici les premières tensions entre, d'un côté, les chercheurs du monde académique qui souhaitent conserver une forme d'autonomie par rapport à l'extérieur et voient d'un mauvais œil les propositions venant de l'extérieur et, de l'autre, les chercheurs plus enclins à partager leurs connaissances avec les secteurs privé et public, quitte à perdre de la liberté dans la définition des sujets enseignés.

Au total, les membres du conseil de la section acceptent l'idée d'une négociation tout en demandant au Président de prendre des précautions :

- respect des traditions de l'école,
- observation des règles universitaires,
- liberté de décision du Conseil, spécialement en matière d'élection,
- le centre d'étude bancaire et financière doit être créé dans le cadre et sous le contrôle

des institutions de la section,

---

<sup>85</sup> Compte Rendu réunion du conseil 17 janvier 1954, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

- la décision définitive sera prise sur proposition de la section, et devra être suivie de l'accord du directeur général de l'enseignement supérieur.<sup>86</sup>

Lors d'une autre réunion du conseil, il est peu fait mention du projet d'un centre d'étude bancaire et financière, mais une commission est créée qui « comprend M. Lévy-Bruhl et les économistes de la section ».<sup>87</sup> Deux semaines plus tard, la commission se réunit pour étudier le protocole proposé par l'APB. En présence de Braudel, Fourastié, Emile James, Lhomme, Meynaud, Morazé, Henri Noyelle et Piatier, le protocole proposé par l'APB est rejeté à l'unanimité. Ce projet de protocole, que nous avons retrouvé dans les archives mais qui n'est pas daté, prévoit de « créer un organisme de recherches scientifiques sur les techniques bancaires et financières au sens professionnel du mot ».<sup>88</sup> Il est assorti de la création de quatre chaires. Des conditions sont posées afin que ne puissent pas être recrutés sur ces dernières des professeurs « n'ayant pas une vaste expérience bancaire et une longue pratique de l'enseignement des techniques bancaires et financières » et que ces chaires ne soient pas « consacrées à des disciplines qui ne servent pas la recherche scientifique appliquée aux activités bancaires et financières ». Pour s'assurer le respect de ces conditions, les recrutements envisagés devaient être soumis à l'APB. Dans les faits, ces propositions impliquaient des modalités de recrutement spécifique aboutissant à créer deux régimes électoraux différents pour les directeurs d'études, ce que la commission ne pouvait tolérer.

De plus, la création d'un Centre d'études de techniques bancaires et financières, chargé de « stimuler les recherches dans le domaine de la Banque et de la Finance », est

---

<sup>86</sup> Compte rendu assemblée des directeurs, 17 janvier 1954, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>87</sup> Compte rendu assemblée des directeurs, 7 mars 1954, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants. On constate d'ailleurs à nouveau que Morazé est considéré comme économiste étant inclus dans cette commission.

<sup>88</sup> Projet de protocole entre l'Ecole des hautes Etudes et l'APB, non daté, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

associée à la création de ces chaires.<sup>89</sup> Or, les membres de la section qui convoitent ces chaires souhaitent imposer leurs conditions. Dans le projet de l'APB, le Centre d'études des techniques bancaires et financières devait être chapeauté par un conseil d'administration où siègeraient des membres de la VI<sup>e</sup> Section ainsi que des membres de l'APB. Sur ce point, le rejet n'est pas total. Cependant, la commission de la section demande que les activités du centre soient conduites au sein de la section et sous sa tutelle. Pareillement, il est demandé aux banquiers que « des garanties de qualité et d'objectivité soient fournies ».<sup>90</sup> Si un accord institutionnel n'est pas trouvé pour la création du centre, la commission propose que soit élu – dans le cadre classique d'élection de la section – quatre nouveaux directeurs d'études pour étudier le domaine bancaire et financier : Edouard Escarra, président du Crédit lyonnais, Joseph Hamel, professeur à la faculté de droit et consultant pour des banques<sup>91</sup>, Henri Ardant, professeur au CNAM et ancien PDG de la Société générale sous Vichy, Alfred Pose, agrégé des facultés de droit et ancien directeur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.

Le 4 avril, le conseil de la section se réunit à nouveau et les propositions de la commission sont toutes acceptées à l'unanimité : il n'est pas créé un régime d'élection distinct, la création du centre d'études bancaires et financières est reportée et les quatre banquiers sont élus directeurs d'études. Un mois plus tard, cette décision est confirmée par le directeur général de l'enseignement supérieur. Les premiers enseignements débutent à la rentrée universitaire 1955–56.

---

<sup>89</sup> Projet de protocole entre l'Ecole des hautes Etudes et l'APB, non daté, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

<sup>90</sup> Compte Rendu réunion de la commission sur le partenariat APB, 24 mars 1954, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>91</sup> « Il garde auprès des grandes entreprises, industrielles ou bancaires, un grand prestige. Non seulement beaucoup le consultent à titre privé, mais, officiellement, il leur donne l'appui de sa science et de son esprit de décision en qualité de président de la Commission juridique consultative du Conseil national du Crédit, de membre du Comité consultatif juridique de la Banque de France, de membre et président du Comité du contentieux du Ministère des Finances. »(1962).

Dans le compte rendu de ces premiers enseignements, l'ambition initiale de former des actifs pour les milieux bancaires et financiers est satisfaite. Par exemple, Hamel explique avoir étudié les problèmes du droit du commerce « dans la mesure où ces problèmes peuvent intéresser les banquiers » et que ses enseignements étaient suivis par des « étudiants appartenant à des contentieux de banque ou préparant la carrière d'expert-comptable ». <sup>92</sup> Le constat est similaire pour les enseignements de Pose qui explique qu'après avoir suivi son séminaire « [s]es élèves qui se destinent à la banque auront eu ainsi une idée plus concrète de ce que sont les Etablissements de Crédit ». <sup>93</sup> La liste des auditeurs qui suivent les enseignements d'Escarra est intéressante : sur les 9 auditeurs, quatre sont employés de banque et quatre autres font partie de la Direction des Etudes Financières. <sup>94</sup>

Au total, même si la création d'un centre de recherche pour les études bancaires et financières a échoué, le lancement de quatre nouvelles directions d'études a permis la création d'enseignements destinés aux actifs du monde de la banque et de la finance, favorisant un rapprochement entre le monde académique et le monde des affaires. Cette volonté de former des élites pour le secteur privé et de tisser des liens entre deux mondes distincts était présente dès la création de la VI<sup>e</sup> Section. La diffusion des connaissances économiques ne s'est pas restreinte au secteur de la banque et de la finance. Les économistes de la VI<sup>e</sup> Section ont, aussi, cherché à nouer des liens avec l'administration économique d'État dont la mission principale était la reconstruction.

---

<sup>92</sup> Annuaires de la sixième Section 1956-1957, Archives EHESS, Fonds Général, Annuaires.

<sup>93</sup> Idem.

<sup>94</sup> Liste des auditeurs du séminaire d'Escarra, 2 février 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

## 2. Le Centre d'études économiques de la VI<sup>e</sup> Section, un NBER à la française ?

« Le Centre d'Etudes Economiques serait heureux de se charger d'une enquête officielle pouvant aider le gouvernement pour la connaissance précise des mécanismes réels de l'économie française. Cette liaison entre la recherche et les nécessités de la vie actuelle n'est sans doute pas pour vous déplaire ». <sup>95</sup> C'est en ces termes que le secrétaire de la VI<sup>e</sup> Section, Braudel, proposait les services du CEE au député influent Jacques Soustelle, un ancien ethnologue devenu homme politique après avoir dirigé les services secrets de la France libre pendant la résistance. En réalité, les activités des économistes de la VI<sup>e</sup> Section ne seront que très partiellement financées par l'État français, et c'est l'argent de la fondation Rockefeller qui a été déterminant pour développer un nouveau programme de recherche sur l'ensemble de l'économie française. Grâce au soutien de la fondation Rockefeller accordé en février 1953, une alliance a été élaborée entre le Centre d'Etudes d'Economiques de la VI<sup>e</sup> Section et l'ISRES, l'ancien centre de recherche de Charles Rist, transformé en un nouveau Service d'études de l'activité économique et de la structure sociale (SEAE) au sein de la FNSP. Ensemble, ils proposeront une étude de l'intégralité de l'économie française avec comme ambition d'apporter des solutions aux décideurs économiques des sphères privée et publique.

Le 3 juillet 1952, Jean Meynaud, le directeur du CEE envoie le programme de travail à venir du centre à Frederic Lane. <sup>96</sup> Sa lettre marque le point de départ d'une négociation afin d'élaborer un nouveau programme d'étude de l'économie.

Avant l'intervention de la fondation Rockefeller, le programme envisagé par Meynaud est limité en raison de faibles ressources. Il se scinde en études de long terme – plus

---

<sup>95</sup> Braudel à Jacques Soustelle, 5 août 1954, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>96</sup> J. Meynaud à F.C. Lane, 3 juillet 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

théoriques – et études annuelles – plus pratiques. L'étude envisagée pour l'année 1953 se concentre sur le marché monopolistique du tabac. Il est précisé que de nouvelles thématiques pourraient être développées « en consultant quelques grandes administrations publiques comme la Reconstruction ou le Commissariat au Plan [affirmant] une fois de plus le souci constant du Centre de maintenir un contact étroit entre les théoriciens et les praticiens de l'économie » si des ressources supplémentaires pouvaient être obtenues.<sup>97</sup> Deux études théoriques sont proposées : il s'agit d'étudier les comptes de familles bourgeoises et la zone franc. Enfin, les économistes du CEE souhaitent poursuivre une étude des revenus dans le monde contemporain afin d'apporter une « théorie réaliste de la répartition des revenus ».<sup>98</sup> Meynaud s'inscrit alors dans l'approche réaliste des faits économiques, expliquant « que cette étude, si on la veut significative doit s'appuyer sur des éléments historiques et sociologiques ».<sup>99</sup> Trois orientations dominent l'étude : la structure des salaires, les problèmes de l'intérêt et les variations du taux de profit.

Quelques semaines auparavant, le directeur du Service d'études de l'activité économique et de la structure sociale (SEAE), Jean-Marcel Jeanneney, avait envoyé un document programmatique similaire. Le SEAE est né en 1952 de la refondation de l'ISRES sur le déclin. À l'époque, Rist, le créateur de l'ISRES, est âgé de 70 ans : c'est un homme de l'ancienne génération. Si la fondation Rockefeller a accepté d'éponger les dettes contractées durant la guerre, elle refuse de financer le centre car ce dernier peine à se renouveler. Dès lors, Charles Rist cherche une institution d'accueil. Poussé par la fondation Rockefeller vers la VI<sup>e</sup> Section, le vieil économiste s'inquiète de l'emprise que pourrait avoir la direction de la nouvelle section sur son institut, alors que Morazé déclare que « l'Ecole serait plus

---

<sup>97</sup> Idem.

<sup>98</sup> Idem.

<sup>99</sup> Idem.

qu'impatiente d'absorber l'Institut de Rist »<sup>100</sup> et souligne auprès de Lucien Febvre l'importance de « remettre en marche le centre Rist ». <sup>101</sup> Rist préfère que son institut s'établisse au sein de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) y voyant un moyen de préserver son autonomie. Il met Jeanneney, son neveu, à sa tête (Gemelli, 1995, p. 303). En s'appuyant sur le matériel hérité de l'ISRES – les machines à calculer, le fonds documentaire et la bibliothèque – le SEAE a vocation à « étudier la conjoncture économique, qui était en partie [son activité] avant-guerre, et de faire revivre son bulletin “l'activité économique” » (Dreyfus, 2011, p. 131). Si le document envoyé, qui décrit le programme à venir du SEAE en 1952, reste introuvable, l'approche statistique proposée est compatible avec celle des économistes réalistes du CEE.

Quelques jours après la réception de ces deux documents, Lane envoie ses commentaires à Willits, le directeur de la division des sciences sociales de la fondation. Selon lui, il est nécessaire de penser ces deux groupes comme « solidaires » car Meynaud et Jeanneney sont complémentaires. Il voit dans la forme administrative de ces deux organismes de recherche une complémentarité : le CEE étant sous la tutelle du ministère permettant de toucher des fonds de la part du CNRS, alors que la tutelle privée de la FNSP sur le SEAE permettait d'obtenir des fonds privés. « La combinaison qu'ils forment est, je crois, une bonne structure administrative pour la recherche académique en économie ». <sup>102</sup> Ainsi, les membres de la fondation Rockefeller considèrent qu'une séparation administrative est bénéfique à court

---

<sup>100</sup> « The Ecole would be more than anxious to take over the Rist Institute, and that it could be arranged with Rist, provided the RF had no objection », Entretien de Charles Morazé par Norman S. Buchanan, 11 mai 1948, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>101</sup> Morazé à Febvre, non datée mais rédigée durant son séjour aux États-Unis d'Amérique (été 1947), Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

<sup>102</sup> “In combination, they form, I believe, a good administrative structure for academic economic research”, Lane à JH Willits, 1 août 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

terme, mais espère un regroupement futur, considérant que « cette nouvelle collaboration pourrait à l'avenir devenir le "National Bureau of Economic Research" français ». <sup>103</sup>

Sur la composition des deux centres, Lane souligne le rôle central des économistes « institutionnalistes », c'est-à-dire les économistes *réalistes*, et se satisfait de la présence sans poids excessif des « économistes mathématiciens ». <sup>104</sup> Cela lui permet de souligner qu'il existe « un désir d'éviter la théorie pure et les mathématiques pures et de réaliser plus d'études sur les faits économiques dans leur contexte social ». <sup>105</sup> Il interprète l'absence d'économistes au sein des institutions d'État comme « le désir de mener ces recherches avec autant d'indépendance que possible vis-à-vis du gouvernement et une complète indépendance du ministère des Finances ». <sup>106</sup>

Bien que Lane souligne les avantages théoriques du projet – avec une approche réaliste des faits économiques – et les avantages institutionnels – le projet permet le regroupement des économistes français – il s'inquiète du fait que « leur programme de recherche ne [lui] semble pas démontrer d'un concept intellectuel réellement unifié ». <sup>107</sup> Dès lors, il ne souhaite pas s'engager directement dans la totalité du programme, mais préfère sélectionner certains axes du projet. En réalité, Lane va prendre le temps de construire un programme d'envergure.

---

<sup>103</sup> "This new collaboration could some day become the French 'National Bureau of Economic Research'" Acceptation du dossier de financement, 26 février 1953, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>104</sup> "The institutionalists dominate but the mathematicians are represented in Le Service by Darmois and Roy", FC Lane à JH Willits, 1 août 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>105</sup> "I believed that they represent the latter, namely, a desire to avoid pure theory and pure mathematics and to make more studies of economic facts in their social context", FC Lane à JH Willits, 1 août 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>106</sup> "Another element is the desire to have such studies made with as much independence as possible from the government and complete independence from the Ministry of Finance." Lane à Willits, 1 août 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>107</sup> "But examination of their research programs does not seem to me to reveal any really unifying intellectual concept", Lane à JH Willits, 1 août 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

Un mois plus tard, Lane propose à Willits de ne satisfaire qu'une seule demande de financement pour les deux centres afin d'établir un programme de recherche unique, cohérent et ambitieux : « l'étude des fluctuations et du développement économique français dans son contexte social ». <sup>108</sup> Le SEAE se chargerait des études de court-terme et le CEE de celles de long terme. Même si cela n'est pas explicité par Lane, on peut comprendre cette proposition par le positionnement de chaque organisme : initialement, le SEAE est un organisme privé plus proche des sphères économiques privées et dont la recherche a une orientation pratique ; le CEE de la VI<sup>e</sup> Section produit une recherche plus théorique.

Alors qu'initialement Lane avait promis un financement rapide aux économistes français, il prend le temps pour qu'un programme répondant à ses attentes soit élaboré. En décembre 1952, Jeanneney et Meynaud le rencontrent afin de lui présenter un projet commun pour comprendre l'économie française grâce à l'approche *réaliste* : le CEE aurait comme rôle d'aborder les faits économiques par des « enquêtes » alors que le SEAE conduirait des « observations économiques ». La différence entre ces deux approches n'est pas marquée et Lane ne relève pas ces nuances. Il est plus concerné par les liens entre les économistes des deux groupes et le reste des économistes français. Ainsi, il interroge Meynaud et Jeanneney sur les échanges qu'ils entretiennent avec les économistes mathématiciens et les économistes des administrations d'État. Après avoir expliqué qu'il y a des économistes mathématiciens au SEAE, les directeurs des deux centres indiquent qu'ils ont des échanges avec Gruson, qui dirige le SEEF, et Piatier, qui dirige la division « Conjoncture et études économiques » de l'INSEE.

En décembre 1952, Meynaud envoie une demande de financement « pour la réalisation d'une grande enquête concernant l'Evolution des Structures de l'Economie

---

<sup>108</sup> “An alternative, even more general formula might be: for the study of French economic development and economic fluctuations within their social context”, Lane à JH Willits, 25 septembre 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

Française », laquelle serait menée par le SEAE et CEE.<sup>109</sup> La première étape du projet consistera à construire des bases de données sur différents objets : la structure financière des entreprises, l'importance des différents types de revenus, la consommation durable ou non-durable, le comportement de différents groupes sociaux (entrepreneurs, travailleurs du secteur privé ou public, consommateur). Une fois les bases de données constituées, il faudra alors calculer des « indices structurels » qui permettront d'« exprimer mathématiquement l'ensemble des interrelations caractérisant l'économie en France comme un tout ». Couvrant une période s'étendant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup>, ces indices devaient mettre en évidence les moments de rupture de la vie économique et plus généralement les cycles économiques. Dans ce travail de long terme, l'ambition théorique rejoint la volonté d'aider la prise de décision économique comme le précise Meynaud : ce travail a un « intérêt historique, théorique, en fixant les limites de validité de divers mécanismes ou lois économiques, [et] pratique, en fournissant un cadre de référence plus exact pour la formulation de la politique économique ». <sup>110</sup>

En reprenant les termes de Meynaud, Lane met en avant cette double aspiration pour pousser le projet auprès du directeur de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller : « L'objectif est de donner aux théoriciens de l'économie une meilleure compréhension des conditions réelles dans lesquelles divers schémas d'analyse économique peuvent être appliqués et de fournir un cadre de référence plus exact pour la formulation de la politique économique ». <sup>111</sup> Willits semble convaincu et un financement plus important est

---

<sup>109</sup> Meynaud à Lane, 19 décembre 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>110</sup> “The results expected would present a threefold interest: 1/historical, 2/ theoretical (in determining the limits of the validity of various economic systems or laws), 3/ practical, in supplying a more exact frame of reference for the formulation of economic policy”, Document enquête sur l'évolution des structures de l'économie française, 18 décembre 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

<sup>111</sup> “The aim is to give economic theorists a better understanding of the actual conditions in which various schemes of economic analysis may be applied and to supply a more factual frame of reference for the formulation of economic policies”, Lane à Willits, 28 décembre 1952, RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161.

même envisagé. Alors qu'initialement la somme de 50 000\$ avait été considérée par la division des sciences sociales, en février 1953, le conseil de la fondation Rockefeller octroie 60 000\$ (l'équivalent de plus de 440 000 euros aujourd'hui) pour trois années de recherche.<sup>112</sup>

Les réalisations de l'année 1953 sont décrites dans le compte rendu d'activités du SEAE et du CEE. En réalité, le projet de réserver les études de long terme, plus théoriques, au CEE, et les études de court terme, plus pratiques, au SEAE, n'a pas vraiment été suivi d'effet. La division du travail s'est plutôt faite en fonction des objets de recherche, notamment pour les études de court terme. Cela s'explique par l'histoire des deux centres : le CEE est plus théorique et plus proche du gouvernement ; le SEAE, ancienne ISRES, est plus proche des sphères économiques privées. Ainsi, le CEE a rapidement produit des connaissances pour les décideurs publics : les économistes ont étudié principalement les questions monétaires, particulièrement importantes à l'époque alors que le SEAE a entrepris des études sur l'industrie.

Les membres du CEE ont rempli les objectifs qui leur avaient été assignés. Tout d'abord, ils ont cherché à répondre à la demande de connaissances économiques de l'État en étudiant les structures monétaires à travers l'étude des zones monétaires de plusieurs devises. À l'époque, la question monétaire est centrale en France en raison de la forte inflation : « De 1945 à 1949, les prix français ont été multipliés par 20 tandis qu'ils étaient multipliés par 4 en Belgique ; 2,6 aux Pays-Bas ; 2 en Grande-Bretagne ; et 1,8 aux États-Unis » (Niveau et Crozet, 2010, p. 477). Les années de 1945 à 1955 ont été marquées par une forte inflation entraînant de fréquentes dévaluations du franc expliquant l'intérêt porté à ces questions. De plus, ils ont réalisé une étude des structures économiques de la région Nord. Enfin, ils ont débuté leur travail historique sur les revenus. Pour cela, ils ont étudié la structure des salaires dans la métallurgie, le traitement des employés, les revenus agricoles, le traitement des

---

<sup>112</sup> Calculé grâce au convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

fonctionnaires ; complété par une analyse de la structure des taux d'intérêt et de la morphologie de l'endettement. Les économistes du CEE prévoient de poursuivre ces travaux en étudiant les revenus de la propriété ; ainsi que d'autres secteurs économiques, comme l'industrie chimique, ou encore l'influence des groupes de pression.

De son côté, le SEAE a concentré son activité sur les indices, sous la tutelle d'André Marchal. La période étudiée s'étend de 1840 à 1953 et les objets économiques étudiés sont les quantités physiques produites, importées et exportées ; les prix, les salaires, la monnaie, les finances publiques et la répartition de la population active. Durant cette première année de mise en place du programme de recherche, le travail a surtout consisté à produire des bases de données dont l'exploitation future de ces dernières devant aboutir à déterminer les cycles économiques sur la période étudiée et donner un cadre aux politiques économiques. En plus de cette étude de long terme, le SEAE a débuté une étude sur l'industrie à travers la création d'un indice des coûts des investissements, une étude sur la structure actuelle des entreprises françaises de production, une autre des variations de la production dans diverses branches de l'industrie françaises depuis 1929. À quoi s'est ajoutée, une analyse du traité commercial franco-anglais. Ainsi, les connaissances produites par le SEAE semblaient plus destinées aux sphères économiques privées.

En outre, l'autre objectif des membres de la fondation Rockefeller est rempli. Les centres travaillent conjointement, comme l'explique Meynaud : il y a une « répartition du programme et la mise en commun de certains instruments de travail ».<sup>113</sup> Ainsi, les membres de la fondation Rockefeller, en poussant ces deux entités à se réunir, ont réussi à renforcer les liens de travail entre les deux organismes. Bien qu'il existe deux entités administratives

---

<sup>113</sup> Note sur l'utilisation « crédits Rockefeller » par le Centre d'études économiques rédigé par Meynaud, 2 octobre 1954, RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958 RG 1.2 S500 B18 F162.

séparées, le fonctionnement semble proche d'un centre de recherche unique avec une division des tâches au sein du même programme.

Enfin, notons que le programme de recherche influence la nature des enseignements d'économie au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Meynaud explique au sujet de sa direction d'étude et du séminaire qu'il propose : « L'objectif envisagé dans cette direction est d'apporter une contribution à la théorie de la politique économique. L'action du gouvernement en matière économique n'a encore que rarement dépassé le stade de l'empirisme, générateur d'incertitudes et de contradictions. Il est cependant fâcheux de constater que l'effort de systématisation théorique, visant à donner une logique aux interventions des pouvoirs publics est demeuré très insuffisant. [...] De vastes et complexes recherches sont donc indispensables pour donner à la politique économique une formulation théorique plus cohérente ».<sup>114</sup> Ainsi, le développement de ce nouveau programme a permis de réaliser l'un des objectifs initiaux de la section : apporter des connaissances utiles aux décideurs politiques ainsi qu'aux administrateurs privés. Très vite, cependant, ce programme connaît un coup d'arrêt.

En 1954, à la suite de conflits avec l'administrateur de la FNSP, Jacques Chapsal, Meynaud avait abandonné son poste de secrétaire de la FNSP au profit de Jean Touchard. Il avait donc moins d'assises institutionnelles qu'auparavant. Mais c'est en 1955 que la rupture est réellement consommée : une crise éclate chez les économistes de la VI<sup>e</sup> Section à la suite de l'élection de François Perroux comme directeur d'étude. Après avoir vu sa candidature rejetée durant l'assemblée générale du 31 mai 1954, ce dernier est élu lors de l'assemblée générale du 20 mars 1955 malgré l'opposition de la majorité des économistes de la VI<sup>e</sup> Section.<sup>115</sup> L'opposition à Perroux est dirigée par Meynaud.<sup>116</sup> 9 des 11 membres du CEE

---

<sup>114</sup> Annuaire de la Sixième Section année 1956-1957, Archives EHESS, Fonds Général, Annuaire.

<sup>115</sup> Compte Rendu des Assemblées Générales des enseignants, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>116</sup> Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

démissionnent, parmi lesquels Lhomme et Meynaud, respectivement secrétaire et directeur du centre. S'il est évident que le caractère orageux de Perroux a pu inciter ces tensions, nous n'avons pu mettre la main sur des documents permettant de comprendre la source de l'opposition. Cependant, nous pouvons noter que les tensions ont été suffisamment fortes pour que Meynaud parte s'installer en Suisse la même année. La situation est critique. Chapsal explique aux membres de la fondation Rockefeller qu'il ne peut assurer la poursuite du programme initialement élaboré et propose de suspendre le financement de la fondation jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.<sup>117</sup> Kenneth Thompson, membre de la fondation Rockefeller, considère que cette crise est une « catastrophe absolue ».<sup>118</sup> Braudel qualifie même le centre d'« à moitié bien mort ».<sup>119</sup>

Rapidement, les autres membres de la VI<sup>e</sup> Section essaient de promouvoir de nouvelles perspectives pour le CEE. Ils ont, alors, souligné le profil trop académique des économistes recrutés durant les premières années d'existence de la VI<sup>e</sup> Section et revendiquent une approche plus pratique. Ainsi, Clemens Heller expliquait que « les économistes du CEE représentaient une tradition conservatrice laquelle n'était pas particulièrement productive. Les économistes du centre se sont associés aux économistes des facultés de droit et ont bloqué l'entrée d'autres économistes qui ont une orientation plus pratique ».<sup>120</sup> Comme nous l'avons vu, le CEE était en train de réaliser sa mue vers une approche plus pratique après avoir obtenu une légitimité académique. Ainsi, ce discours doit être perçu comme stratégique de la part de la direction de la VI<sup>e</sup> Section qui cherche à ne pas

---

<sup>117</sup> Chapsal à Gillette (Fondation Rockefeller), 27 mai 1955, RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958, RG 1.2 S500 B18 F162.

<sup>118</sup> “At the time the event seemed to be an unmitigated catastrophe”, Entretien de Clemens Heller par KW Thompson, 14 juin 1955, RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958 RG 1.2 S500 B18 F162.

<sup>119</sup> Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

<sup>120</sup> Idem.

perdre la face vis-à-vis de la Rockefeller dont les fonds sont essentiels à la survie du CEE<sup>121</sup>, bien qu'il ait pu être repris par certains historiens comme Gemelli (1995).

Heller présente les futurs repreneurs du CEE comme ayant une approche pragmatique et les membres de la VI<sup>e</sup> Section jouent un rôle de plus en plus important dans les négociations avec la fondation. Cette image des repreneurs convient peut-être pour décrire Pierre Coutin, un économiste agronome, mais beaucoup moins pour approcher Théodophile Guilbaud, qualifié de « cerveau du centre ». Même s'il est présenté comme étant un chercheur proche des praticiens, respecté de tous et le seul capable de ramener la paix dans le centre, Guilbaud est surtout un économiste théorique mathématicien. Bien que perçu comme un économiste prometteur – il avait introduit la théorie des jeux en France – il a surtout l'avantage d'être le directeur adjoint de l'ISEA, le centre de recherche de Perroux. A posteriori, on peut s'interroger sur ses réelles qualités de réunificateur car quelques mois plus tard, il coupe les ponts avec Perroux.<sup>122</sup> Il reste que la fondation Rockefeller est rassurée et en juin 1955 des fonds sont débloqués. La fondation Rockefeller reste malgré tout attentive aux évolutions du CEE.<sup>123</sup>

En réalité, la situation n'est pas tout à fait réglée. Tant du côté français que du côté américain, le centre n'est plus perçu comme un lieu de renouvellement de la discipline économique. Marjolin note qu'il « ne voit aucun institut ou centre de recherche digne des standards de la discipline économique dans le monde contemporain. Il n'est pas impressionné

---

<sup>121</sup> “The present RF grant runs out in the spring 1956. CH indicated that in his opinion a continuation of RF support was absolutely essential”, Entretien de Heller, 14 juin 1955, KW Thompson diaries-1955, RAC – RFA.

<sup>122</sup> “JW told me that he had been told Allais was to join Perroux at the Institut in place of Guilbaud who has broken his connections with Perroux”, Entretien de Jacques Wolff, 19 octobre 1955, KW Thompson diaries-1955, RAC – RFA.

<sup>123</sup> “The future of the Centre d'Etudes Economiques will, of course, be a matter of concern to the officers of the Foundations, but you will, I know, appreciate the fact that we could hardly make any decision under the present circumstances”, Extrait d'une lettre de KW Thompson à C Heller, 31 août 1955, RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958 RG 1.2 S500 B18 F162.

par l'originalité des travaux des membres de la Sixième Section ». <sup>124</sup> Pire, la direction de la VI<sup>e</sup> Section ne soutient plus le CEE et souhaite s'investir dans de nouveaux programmes. Heller déclare à un membre de la fondation que le centre est devenu médiocre et ne mérite pas un soutien supplémentaire de leur part. <sup>125</sup>

Face cette situation, comme nous le verrons dans le chapitre 4, les membres de la VI<sup>e</sup> Section feront de faibles tentatives pour renouveler la discipline économique dans leur institution. En réalité, les efforts seront consacrés aux développements d'un nouveau programme d'étude sur les aires culturelles. Cette période a été marquée par le déclin de l'ambition initiale de la VI<sup>e</sup> Section de soustraire l'économie aux facultés de droit pour développer l'expertise économique et l'émergence de nouvelles promesses autour du programme des aires culturelles. Cela entrainera le développement d'approches renouvelées des faits économiques, grâce notamment à l'apport d'autres sciences sociales, comme nous l'étudions dans le chapitre suivant.

---

<sup>124</sup> "RM sees no single research institute or center in France worthy of standars of economics in the Western World. He is not impressed with the originality or bite of work going on at the Sixth Section", Entretien Robert Marjolin, 20 octobre 1955, KW Thompson diaries-1955, RAC – RFA.

<sup>125</sup> "The Centre d'Etudes Economiques of the Sixieme (Coutin) is now 'mediocre' and scarcely merits further RF support", Entretien de Clémens Heller, 9 octobre 1958, RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958 RG 1.2 S500 B18 F162.

### **CHAPITRE 3 - Le renouvellement de l'analyse des faits économiques : Du désintérêt de l'État pour les sciences humaines et sociales à l'avènement du programme des aires culturelles**

Au sortir de la guerre, une volonté de refondation des élites inspirait l'action du gouvernement français. Dans l'enseignement supérieur, cette politique se centrait sur la formation, laissant à la recherche un rôle secondaire. En effet, les besoins en connaissances, en particulier économiques, étaient pour partie satisfaits au sein de l'administration d'État, à l'extérieur des institutions d'enseignement supérieur. Des travaux récents ont mis en lumière l'importance des financements de la recherche en science sociale. Par exemple, Hunter Crowther-Heyck (2006) identifie deux régimes de financement aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale : le premier favorise une approche interdisciplinaire centrée sur les problèmes ; le second renforce la spécialisation disciplinaire et met l'accent sur les savoirs techniques. Pareillement, Mark Solovey (2013, chap. 1) revient sur les débats sur le financement des sciences sociales au sein de la National Science Foundation (NSF) aux États-Unis, lesquels aboutissent à éloigner les sciences sociales de la critique sociale pour les rapprocher des méthodologies des sciences de la nature tout en insistant sur leur utilité publique. Dans ce chapitre, nous transposons ces analyses à la France et montrons comment le financement de la recherche en science sociale en France a joué un rôle non négligeable dans la recomposition de la division du travail dans l'étude des faits économiques. Dans un premier temps, il faut noter que la politique de relance de la recherche académique, menée à partir du milieu des années 1950, délaisse les sciences humaines. Dès lors, les ambitions d'expansion des membres de la VI<sup>e</sup> Section sont contrariées (A). Dans un second temps, afin de se soustraire à la contrainte budgétaire de l'État, les membres de la VI<sup>e</sup> Section affichent une certaine souplesse envers les programmes portés par la fondation Rockefeller. Marquée par le contexte de la guerre froide, la fondation a largement poussé les recherches de la VI<sup>e</sup> section vers l'étude des zones communistes (B). Enfin, dans un troisième temps, il convient de

revenir sur l'impact du programme des aires culturelles sur l'étude des faits économiques. Nous verrons que les deux sous-disciplines animant ce programme au sein de la VI<sup>e</sup> Section – l'histoire économique et l'anthropologie économique – suscitent des réactions contrastées chez les économistes (C).

## **I – La recherche en sciences sociales : l'oubliée de la planification**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la question de la recherche universitaire est peu débattue. Par exemple, la commission Langevin-Wallon, dont l'objectif était de rénover l'enseignement français à la Libération, aborde la question de la formation des maîtres du primaire et du secondaire mais pas la question de l'enseignement universitaire. L'urgence de la situation économique et les purges orientent les politiques de production de connaissances, lesquelles laissent de côté la question du développement et de la coordination de la recherche académique. Ainsi, dans le premier plan quinquennal de modernisation et d'équipement, la recherche académique n'est pas évoquée (Prost, 1988, p. 6). Une ordonnance de novembre 1945 charge le CNRS de coordonner l'ensemble de la recherche française dans les universités et dans les ministères ; mais, cette mission n'est pas dotée de moyens adéquats. Aussi, très rapidement, « les différents ministères structurent leurs recherches de façon autonome et s'émancipent de la tutelle [du CNRS et] le CEA [Centre d'Etudes Atomiques – plus gros centre de recherche français] est constitué indépendamment du CNRS » (Prost, 1988, p. 3). Il y avait une véritable réticence à laisser trop de pouvoir aux communistes dont certains, comme Frédéric Joliot-Curie et Georges Tessier, tenaient les rênes du CNRS. Au début des années 1950, toutefois, la faiblesse de la recherche commence à être identifiée comme un handicap pour le développement économique de la France et lors des discussions pour le deuxième plan de modernisation, l'influence de la recherche académique sur le développement économique est mise en avant. En juin 1954, l'arrivée au pouvoir de Pierre

Mendès France coïncide avec l'affirmation du rôle de la recherche dans la croissance économique française. Sous l'influence du physiologiste Henri Laugier, ancien directeur de l'éducation nationale dans le gouvernement du Front populaire et premier directeur du CNRS en 1939, qui a participé à l'expatriation des chercheurs français aux États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale sous le patronage de la fondation Rockefeller, Mendès France s'est convaincu de « l'importance d'une politique scientifique pour l'économie et de [sic] rayonnement du pays » (Cremieux-Brilhac, 1995, p. 2). Même si son expérience à la tête du Conseil fut brève, Mendès France créa un secrétariat d'État à la recherche et un Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique avec comme objectif de dynamiser la recherche française en nouant des liens avec l'industrie. Cependant, ces démarches mettent l'accent sur le développement des sciences de la nature, laissant de côté les sciences humaines et sociales.

Malgré ses déboires politiques, Mendès France s'efforce de développer la recherche en encourageant notamment l'organisation d'un colloque qui marque une nouvelle étape dans le développement de la recherche. Organisé par ses proches, à Caen en 1956, le colloque réunit une pluralité d'acteurs : des chercheurs du CNRS, des facultés, des acteurs du public et des acteurs du privé, notamment des industriels. Les sciences humaines et sociales y sont sous-représentées : seulement 7 des 134 participants effectifs, dont 4 sont présents du fait de leur fonction comme Gaston Berger, le directeur de l'enseignement supérieur de l'époque. Les quatre invités de la VI<sup>e</sup> Section se font excuser sans que l'on puisse en déterminer la raison (Prost, 1988, p. 9). Initialement pressentis, Fernand Braudel et Charles Morazé ne sont pas invités (Duclert, 2006a, p. 88). Ce colloque est une large réussite, mais il ne s'adresse qu'aux facultés de sciences. C'« est en effet avant tout un projet de réforme des facultés des sciences », dont l'ambition est « de lier la recherche aux universités ou aux entreprises » (Prost, 1988, p. 10). La dynamique se poursuit l'année suivante avec l'organisation d'un

colloque à Grenoble, lequel réunit universitaires et industriels. Ces deux colloques permettent la création d'« un véritable groupe de pression » qui promeut le développement des sciences de la nature dans un objectif de développement économique (Prost, 1988, p. 12). L'une de ses premières revendications auprès du gouvernement est la formation d'une main-d'œuvre pour la recherche, un objectif qui passe par la démocratisation de l'enseignement du 3<sup>e</sup> cycle, laquelle sera mise en œuvre les années suivantes.

De retour au pouvoir, en 1958, de Gaulle crée la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST). Cette nouvelle institution gouvernementale « instituait un dispositif inédit et ambitieux qui mettait fin à près de cinquante ans d'impuissance française en matière d'organisation de la science » (Duclert, 2006b, p. 132). Encore une fois, les sciences humaines et sociales ne sont pas au cœur de ce projet. Par exemple, sur les douze membres qui composent le comité consultatif de la DGRST, un seul en est issu. Cette création institutionnelle poursuit les besoins de réforme soulignés lors des congrès de 1956 et 1957. Une des actions de la DGRST sera de créer les « actions concertées », c'est-à-dire des projets de recherches ambitionnant la mise en pratique de l'interdisciplinarité, en 1961, dans lesquelles les sciences humaines et sociales ne sont pas complètement exclues. Deux des neuf « actions concertées » les concernent : la première concerne l'analyse démographique, économique et sociale aboutissant à la célèbre enquête de Plozevet<sup>126</sup> ; la seconde porte sur la science économique et les problèmes de développement. Cependant, jusqu'à la fin des années 1960, « la DGRST ne consacre [...] qu'une petite partie de ses projets aux « humanités » et aux nouvelles sciences sociales » (Chatriot, 2006, p. 178).

En 1966, un nouveau colloque est organisé à Caen. Dix ans après le premier colloque, le monde universitaire a évolué, notamment avec l'augmentation du nombre d'étudiants. Fruit

---

<sup>126</sup> L'enquête de Plozevet, commune du Finistère sud, a durée 6 ans. L'ambition était de mener une enquête collective et pluridisciplinaire avec une posture d'observation en se concentrant sur les mécanismes profonds du changement social. Les résultats obtenus ne furent pas au niveau des attentes ; ce fût « un rendez-vous manqué » (Burguière, 2005, p. 26).

de la politique menée lors de la dernière décennie, les facultés connaissent une arrivée massive d'étudiants. Entre les années universitaires 1952-53 et 1965-66, le nombre d'étudiants s'est accru de plus de 290% dans les facultés et il est prévu une augmentation de près de 50% des effectifs durant les cinq années suivantes. Au sein des facultés de lettres, le nombre d'étudiants est passé de 35 864 en 1953 à 186 890 en 1966 ; en droit, l'augmentation est plus faible passant de 39 445 à 86 174.<sup>127</sup> Cette augmentation massive entraîne des problèmes structurels dans les facultés notamment des manques de place et de professeurs. Ainsi, lors du colloque, les chercheurs, les acteurs de l'industrie et les hommes politiques débattent de ces difficultés démographiques et structurelles, mais aussi du développement des compétences pédagogiques, de la formation permanente de la main-d'œuvre et enfin des problèmes de la recherche. Les sciences humaines et sociales continuent de garder une place très limitée dans ces échanges en raison même des objectifs assignés à la recherche.

Le colloque met l'accent sur la nécessaire utilité des sciences pour la société : on parle de « rendement économique et culturel de l'ensemble du système économique ». <sup>128</sup> C'est principalement l'aspect économique qui va être examiné, chacun concluant à « la nécessité d'accorder les formations aux impératifs du développement technique et d'organiser les relations entre l'université et l'industrie ». <sup>129</sup> Les institutions d'enseignement et de recherche qui soutiennent la science doivent être au service de la vie économique ; elles n'ont pas d'utilité en soi. Aussi, pendant le colloque, il est souvent fait mention des possibilités de breveter la recherche, de la recherche appliquée, et des liens entre l'industrie et les facultés.

Les sciences humaines et sociales ne sont quasiment pas examinées. Les problématiques abordées et les personnalités invitées ne favorisent guère les échanges à leur

---

<sup>127</sup> Revue *l'éducation nationale*, 1<sup>er</sup> décembre 1966, Fonds Touchard, 6SP5 dossier 6 colloque de Caen, Archives de Sciences Po. Voir aussi (Prost et Cytermann, 2010)

<sup>128</sup> Revue *l'éducation nationale*, 1<sup>er</sup> décembre 1966, Fonds Touchard, 6SP5 dossier 6 colloque de Caen, Archives de Sciences Po.

<sup>129</sup> Revue *l'éducation nationale*, 1<sup>er</sup> décembre 1966, Fonds Touchard, 6SP5 dossier 6 colloque de Caen, Archives de Sciences Po.

sujet. Cela est d'ailleurs souligné dans une discussion à l'ORTF dans la foulée du colloque : Georges Vedel, doyen de la faculté de droit de Paris, note : « on a traité tous les problèmes en fonction essentiellement des problèmes des facultés des sciences ». <sup>130</sup> Quelques semaines plus tard, dans une tribune dans le journal « Le Monde », l'économiste André Nicolai s'indignait de l'absence à Caen de spécialistes des sciences de l'homme et d'économistes. <sup>131</sup>

Incontestablement, entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1960, une politique ambitieuse, centrée sur les sciences de la nature, soutient la recherche académique au détriment des sciences sociales. Chez les historiens, Mendès France est considéré comme le principal responsable de ce dynamisme (Chatriot et Duclert, 2006). Dans les différents gouvernements qui se sont succédés, entre la fin de la quatrième République et les débuts de la suivante, un homme, toutefois, soutient les sciences humaines et sociales : Gaston Berger. Ce philosophe est directeur de l'enseignement supérieur entre 1953 et 1960. Pour Cremieux-Brilhac (1995, p. 4-5): « Berger était bloqué dans le développement des sciences humaines, auquel il tenait beaucoup. Il n'avait ni crédits, ni possibilités d'actions ». En effet, le ministère des finances refusait d'engager des fonds pour des actions qui n'étaient pas perçues comme essentielles à l'activité économique. En tant que directeur de l'enseignement supérieur, Berger regrettait même, lors du colloque de Caen de 1956, qu'il faille « parler sans exagérer de la misère des sciences humaines françaises » (cité par Drouard, 1982, p. 61) et soulignait auprès des membres de la fondation Rockefeller qu'« [i]l manque des jeunes hommes avec les compétences de chercheurs et de professeurs. La Sixième Section apporte une formation à la recherche mais pas à l'enseignement ». <sup>132</sup> Il n'arrive pas à surmonter le problème, en grande partie en raison des réticences de son Premier ministre envers les sciences sociales. Comme le

---

<sup>130</sup> Débat France-Inter, samedi 19 novembre. Retranscription dans la Revue *l'éducation nationale*, 1<sup>er</sup> décembre 1966 Revue *l'éducation nationale*, 1<sup>er</sup> décembre 1966, Fonds Touchard, 6SP5 dossier 6 colloque de Caen, Archives de Sciences Po.

<sup>131</sup> Tribune de Nicolai, 29 décembre 1966 – Archives du journal *Le Monde*.

<sup>132</sup> “However younger men with qualifications both as researchers and professors are lacking. The Sixth Section provides training in research but not in teaching”, Entretien avec Berger, Febvre et Heller, 19 octobre 1955, KW Thompson diaries-1955, RAC – RFA.

rappelle Morazé, « Pompidou haïssait les sciences sociales et il s’opposait à toute innovation dans ce domaine ». <sup>133</sup>

Ainsi les chercheurs en sciences humaines et sociales étaient-ils contrariés dans leur volonté de développement alors même qu’ils percevaient un retard par rapport à leurs homologues nord-américains et par rapport aux sciences de la nature (Drouard, 1982, p. 60-62). Face à cette situation, ils ne manquent pas de faire pression pour obtenir plus de moyens. Parmi eux, les membres de la VI<sup>e</sup> Section font partie des plus actifs ; ils proposent même une véritable réforme de l’enseignement supérieur.

Face à l’inaction des pouvoirs publics, les chercheurs en sciences humaines et sociales, en particulier les sociologues, ont cherché à montrer l’intérêt de leurs travaux pour l’activité économique. André Varagnac, directeur d’études à la VI<sup>e</sup> Section, remarque : « il serait de bonne politique que l’on fit de la propagande auprès des chefs d’industrie. On leur ferait comprendre que leurs collègues américains ont continué de faire appel non seulement à des ingénieurs mais à des sociologues dont l’intervention semble rentable » (cité par Drouard, 1982, p. 65). Georges Gurvitch déclare pareillement que le « sociologue [doit être capable] de conseiller directement les directeurs d’usine, les administrateurs de trusts et des cartels, les planificateurs et finalement les hommes de l’appareil des partis et les grands administrateurs politiques » (cité par Drouard, 1982, p. 72).

Par leur action, les chercheurs en sciences sociales parviennent à changer la perception des sciences sociales et encouragent la demande de connaissances dans ces domaines : « jusqu’à la fin des années cinquante, l’idéologie de la “modernisation” et du “progrès technique” incitait les dirigeants de la société française à poser les problèmes sociaux en termes économiques et techniques. Dans cette perspective les sciences sociales s’étaient vu confier la tâche d’analyser les obstacles ou les freins à la modernisation » (Drouard, 1982,

---

<sup>133</sup> Compte rendu de la réunion du 14 avril 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

p. 71). Si cette demande extérieure aux facultés permet de développer les disciplines des sciences sociales, ces dernières restent encore marginales dans les facultés françaises.

L'approche qui met l'accent sur l'utilité des sciences sociales pour l'ensemble de la société française est reprise dans le rapport Longchambon. Rédigé en juin 1956, afin de préparer le III<sup>e</sup> plan de modernisation, ce rapport étudie la situation du monde académique tant au niveau de la formation que de la recherche et propose des pistes de réforme. Braudel rédige la partie consacrée aux sciences humaines et sociales. On peut comprendre ce choix au regard de sa position au sein de la VI<sup>e</sup> Section : il en est le secrétaire dès sa création, puis en devient le président à la mort de Lucien Febvre en 1956. Il avait pareillement été élu au Collège de France en 1949 et a siégé comme du président de l'agrégation d'histoire de 1950 à 1955.

Dans le rapport, Braudel souligne tout d'abord « l'ampleur des mesures à prendre dans le domaine des sciences sociales [qui n'est] pas moindre que dans celui des sciences exactes, ni par ses répercussions sur des habitudes anciennes, ni par sa portée pour la vie intellectuelle et économique de la Nation » (Longchambon, 1958, p. 94). Les problèmes auxquels la nation doit faire face ne peuvent trouver de solutions que dans les aspects « techniques, économiques, sociaux, culturels » (p. 96) et les chercheurs en sciences sociales doivent être sollicités pour construire ces solutions. Il est donc nécessaire de produire des connaissances, mais aussi de former les cadres qui seront « adaptés aux diverses tâches sociales qu'exige la structure d'un État moderne : techniciens économiques pour les grandes tâches gouvernementales, pour les industries nationales et privées, techniciens sociaux que réclament la Santé publique, la Sécurité sociale, l'organisation industrielle ; la conduite même de l'armée » (p. 104). Ces techniciens n'apporteront pas seulement à l'État une expertise nécessaire à la mise en place de sa politique, mais seront aussi utiles à l'industrie. Pour Braudel, trop d'investissements sont réalisés sans études préalables, entraînant d'importants

« gaspillages [et] des erreurs d'aiguillage coûteuses » (p. 98). Ainsi, même si ces études sont coûteuses, elles seraient rentables à terme. En un mot, il faut développer les sciences sociales car elles ont un rôle à jouer dans la vie économique.

Afin de répondre aux besoins de la nation, deux évolutions sont nécessaires : l'intégration des sciences sociales et une réforme structurelle aboutissant à la création d'une faculté des sciences sociales. Comme l'explique Braudel, sous la signature de Longchambon, « toutes les sciences humaines sont des “carrefours” ou, si l'on préfère, des points de vue divers sur le même ensemble de réalités sociales et humaines » (p. 96). Aussi, faut-il aboutir à un « regroupement systématique des sciences sociales » (p. 99). Braudel fait ce constat après une visite de plusieurs semaines aux États-Unis. Là-bas, il a constaté que l'échec de l'intégration des sciences sociales au sein des programmes d'études d'aires géographiques provient de la fracture entre sciences humaines et sciences sociales qui éloigne la philosophie, l'histoire et la géographie des autres sciences sociales pour ces études de zone géographique. L'apport de ces trois disciplines permettrait alors de combler les écueils des travaux nord-américains en donnant l'occasion aux recherches françaises de reprendre toute leur importance sur la scène internationale.

Braudel souligne qu'il est impossible de poursuivre les deux objectifs de formation et de recherche au sein des structures éducatives existantes et propose donc la création d'une faculté des sciences sociales. En effet, les sciences sociales sont trop fragmentées institutionnellement : « à l'exception du droit, la dispersion est caractéristique de l'enseignement des sciences sociales en France, qu'il s'agisse des questions économiques, de la science politique et des relations internationales ou de la sociologie » soulignait un rapport de l'UNESCO en 1952 (p. 10). En effet, les sciences sociales « nouvelles », comme la sociologie, l'économie ou l'ethnographie, ont difficilement trouvé leur place au sein des facultés françaises, produisant une dispersion dommageable. Par exemple, la sociologie s'est

développée au sein des cursus de philosophie alors que l'économie s'est développée dans les facultés de droit. L'émiettement institutionnel des sciences sociales nuit à leur enseignement car les disciplines et leur enseignement sont divisés. Braudel souligne qu'« il est excellent que le juriste soit économiste et l'économiste juriste, mais non que l'étude de l'économie soit strictement séparée des études de statistiques sociales, d'histoire économique, de géographie, de sociologie, de psychologie sociale, ou de la formation des ingénieurs » (p. 103). Pareillement, il pointe l'absurdité « qu'un historien qui se destine à l'histoire économique ne puisse, à la Sorbonne, prendre pour ainsi dire aucun contact avec les mathématiques économiques, la statistique, la démographie » (Longchambon, 1958, p. 103).

Pour pallier ces insuffisances, Braudel propose dans un premier temps la création d'une licence de sciences sociales qui réunirait les ressources des différentes facultés. Les trois strates d'enseignement (l'année propédeutique, la licence de sciences sociales, puis la formation à la recherche) devaient aboutir à la création d'une « Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Politiques » même si Braudel faisait cette proposition « sans trop d'espoir » (p. 108). La première année serait une année propédeutique durant laquelle les enseignements reviendraient sur les méthodes avec une visée interdisciplinaire. Les années suivantes proposeraient des enseignements plus poussés et plus spécialisés « à l'image des séminaires actuels de la VI<sup>e</sup> Section des Hautes Etudes » (p. 109). En complément de ces enseignements, on devrait imaginer une réunion de l'ensemble des centres de recherches. Ces derniers auraient la charge de produire les travaux de recherche disciplinaires et interdisciplinaires ainsi que d'assurer une formation plus approfondie des meilleurs étudiants.

Si, comme nous venons de le voir, la création d'une faculté des sciences sociales répondait à des ambitions intellectuelles, ce n'était pas la seule motivation de ses avocats, en particulier Braudel. La création d'une nouvelle institution devait aussi répondre aux

contraintes matérielles de la VI<sup>e</sup> Section, laquelle manquait cruellement de locaux, sans parler des aspirations au pouvoir académique de Braudel.

Braudel prend la tête de la VI<sup>e</sup> Section en 1956 suivant la disparition de Febvre. Ce dernier œuvrait depuis plusieurs années à son remplacement alors qu'Ernest Labrousse semblait être le plus à même de remplacer le fondateur des Annales bien qu'il était perçu comme trop proche des humanités par les membres de la fondation Rockefeller.<sup>134</sup> Dans ses mémoires Morazé raconte : « Paule et Fernand [Braudel] m'invitent souvent chez eux. Là, tout est merveilleusement fraternel. Mais face à Lucien Febvre, le roc de l'aîné fait de son cadet un Sisyphe. Au début, mon énergie en est excitée. Elle se lassera au bout de quelques années. Aujourd'hui à distance, j'attribue ma défaite à la fatigue d'un jeune hétérodoxe ayant d'autres ambitions que de jouer un des trois seconds rôles aux Annales, et de disputer à Lucien Febvre son soutien pour une carrière. Enfin, tout aura été pour le mieux jusqu'aux entours de 1950. » (Morazé, 2007, p. 154). En début de l'année 1951, les relations entre Braudel et Morazé sont particulièrement tendues. Le secrétaire de la VI<sup>e</sup> Section reproche au second de s'être accaparé des fonds et du matériel de recherche. Morazé s'en défend auprès de Febvre en décrivant des accords verbaux entre ses deux fidèles.<sup>135</sup> Cette rivalité perdure durant la première moitié des années 1950 et a été perçue par les membres de la fondation Rockefeller : « En fait, Braudel et C. Morazé, les deux disciples renommés de Lucien Febvre, sont actuellement dans une rivalité mortelle ». <sup>136</sup> La volonté de pouvoir de Braudel fut aussi soulignée par quatre acteurs importants de l'histoire de la VI<sup>e</sup> Section : Morazé, Heller, Maurice Aymard et René Marzocchi. Ces derniers, réunis autour de Brigitte Mazon quelques

---

<sup>134</sup> « M. Labrousse qui sera vraisemblablement le président de la 6<sup>e</sup> Section quand M. Lucien Febvre arrivera au bout de son mandat. » Note à l'attention de L. Velay, 2 juillet 1952, non-signé [mais doit provenir de Braudel], Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/1, Archives Nationales.

et Entretien avec E. Labrousse, 7 novembre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

<sup>135</sup> Charles Morazé à Lucien Febvre, 15 janvier 1951 et 18 janvier 1951 ; Morazé à Braudel, 16 janvier 1951 ; Braudel à Morazé, 17 janvier 1951, Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

<sup>136</sup> « Actually, Braudel and C. Moraze, the two star disciples of Lucien Febvre, are at present in a deadly rivalry » Extrait d'un entretien d'Heller par D'Arms, 9 décembre 1954, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147.

mois après la mort de Braudel en 1986 pour évoquer les souvenirs de l'histoire de la VI<sup>e</sup> Section, témoignaient que « Braudel aspirait à une forme de pouvoir [...] d'ordre institutionnel » tout en émettant certaines réserves sur ses intentions réelles, il avait l'ambition de devenir le doyen d'une faculté.<sup>137</sup>

En réalité, le projet d'une faculté des sciences sociales n'émerge pas lors de la rédaction du rapport Longchambon en juin 1956 ; on en trouve trace dans les documents de la VI<sup>e</sup> Section dès 1953.

L'idée initiale n'était pas de créer une faculté de zéro, mais plutôt de transformer la VI<sup>e</sup> Section en faculté des sciences sociales. De la sorte, les problèmes d'exiguïté des locaux devaient être résolus tout en accroissant le nombre de chercheurs et d'étudiants. En effet, bien que perçue comme un lieu d'innovation pour les sciences sociales, la VI<sup>e</sup> Section a une taille limitée. En 1949, elle ne compte que 360 étudiants alors qu'il y en a pas moins de 120 000 sur le territoire français. Par ailleurs, elle ne possède pas plus de directeurs d'études que les autres sections de l'Ecole Pratique des Hautes Études. Avec un total de vingt-cinq directeurs d'études (cumulants et non-cumulants), elle est loin derrière la IV<sup>e</sup> Section qui en comptait 43, mais devant la III<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> qui en comptent 19 et 23, respectivement. À cela, il faut ajouter son faible nombre de directeurs d'études non cumulant – ceux qui consacrent l'intégralité de leur activité à la VI<sup>e</sup> Section : avec 12 directeurs d'études non cumulant, elle compte moins d'enseignants à plein temps que les III<sup>e</sup> (19), IV<sup>e</sup> (21) et V<sup>e</sup> (14) sections. Ainsi, la VI<sup>e</sup> Section avait réussi à s'élever au niveau des autres sections de l'Ecole Pratique, mais peinait à démontrer quantitativement son importance.

Les oppositions à une nouvelle faculté de sciences sociales sont souvent présentées dans la littérature comme conservatrices : d'un côté, des historiens qui refusaient que leur discipline soit considérée comme une science sociale, ce qui est le cas de l'historien de la

---

<sup>137</sup> Compte rendu de la réunion du 26 mai 1986 et du 14 avril 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

Sorbonne Pierre Renouvin (Gemelli, 1995, p. 291) ; de l'autre, les oppositions d'autres facultés qui refusaient de se voir amputer de certaines de leurs compétences, à l'exemple des facultés de droit qui souhaitaient conserver l'enseignement de l'économie en leur sein.

Toutefois, il est nécessaire de contextualiser ces oppositions. Tout d'abord, la figure de Braudel doit être interrogée. En effet, son projet de réunir les sciences sociales autour de l'histoire était souvent perçu comme un moyen d'étendre son pouvoir personnel. En tant que science sociale totale, l'histoire devenait une discipline dominante qui, non seulement, se nourrissait des autres disciplines, mais aussi leur dictait un agenda scientifique, comme nous allons le voir pour le cas de l'économie. Cette tentation impérialiste était souvent critiquée par les autres chercheurs, tel l'économiste Robert Marjolin.<sup>138</sup> Ainsi, l'ambition épistémologique de Braudel était intimement liée à son désir d'un plus grand pouvoir académique. Couplé à un poste de doyen d'une future faculté des sciences sociales, ses concurrents craignaient un pouvoir sans partage de l'historien sur l'ensemble des sciences sociales françaises. En outre, ces tensions étaient exacerbées par le manque de moyens. Depuis sa création, la VI<sup>e</sup> Section s'était développée au détriment d'autres institutions universitaires, en transférant notamment des postes de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> section de l'EPHE. De plus, la faculté de lettres convoitait les nouvelles ressources de la VI<sup>e</sup> Section.<sup>139</sup> Pour ces raisons, le projet se transformera en *Maison des Sciences de l'Homme*, que Braudel qualifiait de « pis-aller ».<sup>140</sup> Il n'est pas utile de revenir ici sur les difficultés de sa mise en place (sur la création de la MSH voir Mazon, 1998). Il suffit de noter qu'elle permet de répondre aux besoins de locaux de la VI<sup>e</sup> Section ainsi qu'à l'ambition de réunir l'ensemble des recherches en sciences sociales sous un même

---

<sup>138</sup> “Braudel and his colleagues have a tendency to imperialism”, Entretien avec Marjolin, 20 octobre 1955, KW Thompson diaries-1955, RAC – RFA.

<sup>139</sup> « le Doyen de la Faculté des lettres lui-même, en personne, a protesté contre l'utilisation au bénéfice de la VI<sup>e</sup> Section de crédits prélevés sur la IV<sup>e</sup> et qui auraient tellement bien convenus à l'admirable Faculté des Lettres ! » Note de Braudel à Febvre, daté du 29 mars 1951, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/1, Archives Nationales.

<sup>140</sup> Compte rendu des réunions du 26 mai 1986 et du 14 avril 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

toit tout en assurant autonomie et liberté aux différents groupes de recherche qui la constituent.

Comme nous allons le voir dans la partie suivante, le développement du programme des aires culturelles a été porté par l'ambition d'augmenter la taille de la VI<sup>e</sup> Section avec comme visée ultime la création d'une faculté des sciences sociales. Pour s'étendre, il fallait trouver d'autres sources de financement. En effet, dans les universités, « les sciences humaines n'ont eu, dans la période 1950-1968, ni les *moyens humains* ni les *moyens matériels* requis pour développer la recherche » (Morrisson, 1975, p. 1007). Morrisson souligne qu'un infime pourcentage de l'ensemble des crédits de recherche accordés aux facultés était destiné à celles de droit et de lettres. Durant l'année universitaire 1957-58, seul 1 à 2% du budget de la recherche dans les facultés leur était affecté et 4,7% en 1966-67. Au CNRS, les sciences sociales sont mieux dotées, mais ne bénéficient que d'un quart de l'ensemble des fonds distribués. Le budget annuel total que l'État consacre aux sciences sociales s'élève à un montant situé entre 4 et 5 milliards de francs au milieu des années 1950, l'équivalent de 87 et 118 millions d'euros<sup>141</sup> actuellement (Longchambon, 1958, p. 95). Braudel savait qu'il ne fallait pas espérer de financement supplémentaire de la part de l'État et était d'ailleurs admiratif de la FNSP qui bénéficiait du « soutien important de la part de grandes banques ». <sup>142</sup> Afin de développer les sciences sociales, il fallait se tourner vers d'autres sources. Au sein de la VI<sup>e</sup> Section, cette réorientation passera par le développement d'un programme d'études d'aires culturelles soutenu par la fondation Rockefeller.

---

<sup>141</sup> Calculé grâce au convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>142</sup> « Braudel spoke of it with some envy and admiration, and of the excellent management of the FNSP with the strong support it has from the big banks, especially the protestant banks. » Entretien avec Braudel, 10 octobre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

## II – La Fondation Rockefeller, la VI<sup>e</sup> Section et les aires culturelles communistes

Les ambitions de croissance de la VI<sup>e</sup> Section ne pouvaient être réalisées avec le seul soutien de l'État français. Il était donc urgent de mobiliser les financements américains. La nature des liens entre les membres de la VI<sup>e</sup> Section et la Fondation Rockefeller a graduellement évolué. Ayant largement œuvré à la création de la VI<sup>e</sup> Section, Morazé s'est vu proposer par la fondation de visiter les États-Unis en vue d'y étudier des universités de recherche. Les Américains le perçoivent alors comme quelqu'un d'« imprévisible » et « avec qui il est difficile de s'entendre ». Malgré tout, il fallait « garder un œil sur lui » considérant que « ce type de personnalité permet souvent des transformations efficaces ».<sup>143</sup> En plus de ses liens avec le pouvoir gaulliste, il enseigne à l'IEP de Paris et est membre du conseil d'administration de la FNSP : il était en mesure d'avoir une large influence sur la recherche en sciences sociales. Lors de ce voyage, Morazé prend ses aises et met en lumière ses lacunes théoriques.<sup>144</sup> Un des officiels de la fondation Rockefeller, Norman S. Buchanan, s'interroge sur sa connaissance des derniers résultats de la discipline économique et sur sa capacité à porter le renouveau de cette discipline en France.<sup>145</sup> Il ressort des archives qu'à partir de ce voyage, Morazé est plus effacé dans les échanges avec la fondation Rockefeller. Dès lors, les principaux interlocuteurs de la fondation Rockefeller deviennent Febvre et Braudel, respectivement président et secrétaire de la section. Cela peut se comprendre par leur position institutionnelle : ils ont la charge administrative de la gestion des financements de la fondation. De plus, les tensions entre Braudel et Morazé vont accélérer la mise à l'écart de Morazé. En octobre 1950, c'est Braudel qui rencontre un membre de la fondation Rockefeller

---

<sup>143</sup> «Moraze is obviously somewhat erratic, I can well imagine he might be quite a difficult person to get along with – this type of personality is often a very effective agent of change and an eye should be kept on him: a travel grant, if he desired it, should be given consideration» Entretien de Morazé par RT Crane, 20-26 mars 1947, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>144</sup> « j'ampute mon temps d'étude de celui de délicieuses et luxueuses vacances secrètes » (Morazé, 2007, p. 205)

<sup>145</sup> « I do not know frankly whether, or not, he is well informed on recent economic theory. I should think his opportunities along those lines in France in recent years have been distinctly limited. », Norman S. Buchanan à Carter Goodrich, 30 octobre 1948, RAC – RFA – RG 1.2, 500S EPHE B16 F146.

pour obtenir des fonds plus importants.<sup>146</sup> Rapidement, les Américains voient en lui l'avenir de la section alors que Labrousse est perçu comme trop proche des humanités.<sup>147</sup> Dès la fin de l'année 1950, ils envisagent un voyage d'étude aux États-Unis pour le professeur fraîchement nommé au Collège de France. C'est une première étape dans la prise de contrôle de la VI<sup>e</sup> Section par les historiens.

Le premier financement de la fondation Rockefeller arrive à échéance à la fin de l'année civile 1950. Un tiers de la dotation n'a pas encore été dépensée et les Américains décident d'allonger d'un an la durée d'utilisation des fonds.<sup>148</sup> Durant cette période, le ministère des Finances a accepté d'augmenter les fonds attribués à la VI<sup>e</sup> Section, ces derniers compensant l'arrivée à échéance des premiers financements de la fondation Rockefeller. Afin d'augmenter la taille de la VI<sup>e</sup> Section, ses dirigeants vont négocier un nouveau financement de la part de la fondation.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1951, Febvre envoie une demande de financement de 50 000 dollars pour trois ans. Il ne détaille pas les programmes qui seront financés grâce à cette dotation, mais précise que l'économie se développera à l'extérieur de la VI<sup>e</sup> Section (notamment au sein de la FNSP – voir chapitre précédent) et que l'histoire est la discipline la plus prometteuse. De plus, il signifie l'intention de transformer la VI<sup>e</sup> Section en une faculté des sciences sociales tout en soulignant qu'il attache peu d'espoir à sa réalisation. Il conclut malgré tout par ces mots « je pense – et je l'écris en pesant mes mots – que tout l'avenir des Sciences Sociales, en France, dépend de notre Ecole ». <sup>149</sup> Cette demande semble être restée sans réponse. Étrangement, dix jours après, Braudel explique à Frédéric C. Lane, le directeur

---

<sup>146</sup> Entretien avec Braudel par EF D'Arms, 21 octobre 1950, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147.

<sup>147</sup> Entretien avec E. Labrousse, 7 novembre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

<sup>148</sup> NS Buchanan au directeur de l'enseignement supérieur, 8 juin 1950, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147.

<sup>149</sup> Febvre au directeur de la division des sciences sociales de la Fondation Rockefeller, 1<sup>er</sup> Octobre 1951, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147.

adjoint de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller, que « la Sixième Section n'a pas besoin d'argent ».<sup>150</sup>

Lane est un historien économique. Né dans le Massachusetts, il grandit dans une famille d'intellectuels et est scolarisé dans les institutions les plus prestigieuses. Après la rédaction d'une thèse de doctorat en histoire économique à Harvard, il est nommé à l'université de John Hopkins en 1928. Sa recherche se concentre sur les marchands et le commerce de la ville de Venise. Il obtient deux bourses de la fondation Rockefeller pour poursuivre ses travaux en 1947 et 1949. De 1943 à sa nomination en Europe, il fait office de rédacteur en chef du *Journal of Economic History*. Son activité n'est pas uniquement tournée vers la recherche académique. À la sortie de la guerre, il prend la tête de la section historique de la commission nationale de la marine américaine pour rédiger l'histoire de la construction de la marine marchande pendant la Seconde Guerre mondiale (Gemelli, 2003).

Pour Lane, les sciences sociales et l'histoire ne devaient pas rester enfermées dans les universités, mais participer à la définition des politiques publiques. En considérant que l'histoire pouvait être une science utile au gouvernement, Lane donne une nouvelle fonction à la discipline historique l'éloignant des humanités. En effet, tel que les sciences sociales ont été définies par la division, cette capacité d'être utile aux pouvoirs publics est une caractéristique fondamentale des sciences sociales. De la sorte Lane brise la division existante au sein de la fondation Rockefeller entre les sciences sociales et les humanités, ce qui explique qu'il puisse être nommé directeur adjoint de la division des sciences sociales de la fondation Rockefeller, alors même qu'il existait une division des humanités. D'après Gemelli (2003, p. 121), les liens personnels entre Willits et Lane se sont fondés sur une morale religieuse commune ainsi que sur la conviction que l'histoire économique et l'économie doivent communiquer. De plus, même si sa mission portait sur l'ensemble du continent

---

<sup>150</sup> « Braudel says the Sixth Section needs no money from RF but needs very much its moral support », Entretien avec Braudel, 10 octobre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

européen, il concentra son activité sur la France et l'Italie : la création de la VI<sup>e</sup> Section étant l'un des projets dont les perspectives étaient les plus importantes à l'époque, en Europe. Il semble logique que la fondation Rockefeller ait choisi un chercheur connaissant la France et des historiens français, en particulier Braudel dont le poids était de plus en plus important.

Dès 1940, Lane et Braudel avaient échangé des travaux de recherche sur leur objet de recherche commun – la Méditerranée. De plus, Lane partageait la croyance des historiens des Annales en une science sociale totale : « Ma démarche est également influencée par mon opinion que toutes les sciences sociales ont certains éléments d'unité : il est donc impossible de développer une science économique valable sans une science politique et sociologique assez bien développée et inversement » (cité par Gemelli 2003, p. 130). Il y avait donc une affinité méthodologique entre les historiens des Annales (Braudel, en particulier) et Lane.

Braudel est le premier membre de la VI<sup>e</sup> Section rencontré par Lane après son arrivée à Paris. Lors de leur discussion, en octobre 1951, l'historien français signale que la Section n'a pas besoin de nouveau financement mais seulement d'un soutien moral. Cette remarque aboutit à rendre caduque la demande de financement de Febvre quelques jours auparavant.<sup>151</sup> Quelques mois plus tard, le 28 février 1952, Braudel revient sur sa déclaration signalant les besoins financiers avec l'idée « d'obtenir plus du gouvernement français et d'avoir des fonds qui ne sont pas liés par des restrictions budgétaires ».<sup>152</sup> Quelques jours plus tard, il précise : « plusieurs milliers de dollars signifiant une grande augmentation dans la liberté d'action » pour le Centre de recherche historique et le Centre d'étude économique.<sup>153</sup> En réalité, lors de sa demande écrite en avril 1952, le centre d'étude économique est effacé de la demande sur

---

<sup>151</sup> Entretien avec Braudel, 10 octobre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

<sup>152</sup> “in order to get more from the French government and to have some funds not tied up by budgetary restrictions”, Entretien avec Braudel, 28 février 1952, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

<sup>153</sup> “a few thousand dollars meant a great increase in freedom of action. [...] his main interests are the Center of Historical Studies and the Center of Economic Studies”, Entretien avec Braudel, 4 mars 1952, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

les conseils de Lane.<sup>154</sup> Cinq mille dollars par an sont demandés : 20% pour l'organisation d'un séminaire pluridisciplinaire et le reste pour le Centre de recherche historique dirigé par Braudel. Si Lane est enthousiasmé par le projet soumis par son ami et le soutient auprès du directeur de la SSD, Willits est plus inquiet et envoie un télégramme pour s'assurer du soutien du directeur de la VI<sup>e</sup> Section au projet de Braudel : « Puisque la demande de Braudel est principalement pour son propre travail et qu'elle diverge considérablement de celle proposée par Febvre, il est désirable d'avoir l'accord de Febvre le plus rapidement possible ». <sup>155</sup> Si les tensions sont fortes entre les deux historiens à l'époque, Febvre ne s'opposera pas à la demande disant « qu'il approuvait pleinement la demande que Braudel avait soumise, puisqu'elle était le résultat des conversations entre Braudel et [Lane] ». <sup>156</sup>

Deux semaines après cette validation, à la fin du mois de juin 1952, la Fondation Rockefeller accorde une bourse de 12 500 dollars (l'équivalent de 90 000 euros d'aujourd'hui). On perçoit l'approche de Lane, partagé par Braudel, sur les deux programmes de recherches financés par cette bourse. Le premier porte sur les échanges entre les disciplines grâce à des « séminaires où les professeurs et les étudiants concentreront leur attention sur les problématiques des frontières entre les différentes sciences sociales et de la sorte faciliter la discussion sur la méthodologie et des problématiques de recherche communes ». <sup>157</sup> Le second programme doit être « une large étude sur le mouvement des affaires économiques, spécialement du commerce et de la finance, au 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et une partie du 18<sup>ème</sup> siècles. Parallèlement, il est envisagé des recherches sur les structures

---

<sup>154</sup> Lettre de Fernand Braudel à Frédéric Lane, 12 mars 1952, Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71, Archives Nationales.

<sup>155</sup> “since braudels application mainly for own work and differs considerably febvres original desirable have febvre endorsement soonest”, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147.

<sup>156</sup> “on my explaining that the RF wished confirmation over his signature of Braudel's request of a grant for part of the work of the Sixth section of the EPHE in order that our “dossier” might be complete, he promised to write JHW accordingly, and said he fully endorsed the request Braudel had submitted, since it was the result of Braudel's conversations with me”, Entretien avec Febvre, 13 juin 1952, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

<sup>157</sup> “The Sixth Section is eager to organize a series of seminars which would focus attention of both professors and students on problems on the borderlines between various of the social science disciplines and would facilitate discussion of common methodological and research problems.” Document acceptation du financement, 20 juin 1952, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F146.

modernes de l'économie européenne qui tentera de produire une formulation systématique des grandes lignes de l'histoire économique européenne récente ». <sup>158</sup> On voit donc l'articulation et la « recherche de synthèse entre la théorie économique et l'histoire économique » que Gemelli (2003, p. 131) décrit à propos de Lane.

En février 1953, un colloque interdisciplinaire est organisé sur les relations entre l'histoire économique et la discipline économique par les membres de la VI<sup>e</sup> section. Nous n'avons pas pu trouver une retranscription des échanges ou des présentations dans les archives, mais le résumé des discussions par Lane est intéressant. Les positions méthodologiques défendues par les historiens des Annales durant ce colloque sont proches de celle de l'émissaire de la division des sciences sociales : « Dans la discussion, il était assumé que l'histoire économique [...] et la discipline économique sont des disciplines séparées avec des objectifs différents (la première cherchant à comprendre le passé, la seconde à comprendre le présent) et chacune d'entre elles peut aider l'autre. Principalement, mais pas uniquement, l'économiste espère que l'histoire économique lui fournisse des faits, les historiens désirent que la discipline économique lui fournisse des méthodes ». <sup>159</sup>

On voit bien que les financements de la fondation Rockefeller sont utilisés de manière stratégique par les dirigeants de la VI<sup>e</sup> Section : par Febvre pour accroître la taille de la VI<sup>e</sup> Section et par Braudel pour renforcer sa position institutionnelle. Braudel ne mentionne pas l'importance stratégique du financement pour le développement de la Section. Il semble défendre des intérêts personnels. Aussi, réussit-il à exclure l'économie, initialement financée, au profit du programme de recherche historique. Toutefois, il cherchera à renforcer le poids de la VI<sup>e</sup> Section afin de la transformer en faculté des sciences sociales, via le développement

---

<sup>158</sup> “Now under way is a broad study of the modern economic structure of Europe which will attempt a systematic formulation of the main lines of European economic history in the recent past”, Document acceptation du financement, 20 juin 1952, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

<sup>159</sup> “In the discussion, it was assumed that economic history [...] and economics were separate disciplines with separate aims (the former seeking to understand the past, the latter to understand the present) and that each of these disciplines could help the other. In the main, but not exclusively, economists looked to economic history to provide facts, historians looked to economics to provide methods”, extrait du compte rendu du colloque réalisé par F.C. Lane, 2 février 1953, RAC – RFA – 500R EPHE RG12 S500 B16 F146.

du programme des aires culturelles. Pour cela, il s'allie à un nouveau membre de la VI<sup>e</sup> Section : Clemens Heller.

Heller est né en 1917 dans une famille d'intellectuels viennois. Son père est le premier éditeur de Freud et de Klimt. À l'âge de 20 ans, il quitte l'Autriche pour aller étudier aux États-Unis. Il étudie alors l'histoire au Collège d'Oberlin puis débute à Harvard un doctorat qu'il n'achèvera pas sur l'usure au Moyen-Age.<sup>160</sup> À la fin de la guerre, il revient en Europe où il crée le séminaire de Salzbourg. En 1947, un rapport de la CIA s'inquiète des « activités communistes » au sein du séminaire. Heller est le premier visé pour avoir qualifié l'occupation américaine en Europe de « colonisation » ; en avril 1948, il est interdit de territoire autrichien (Blaustein, 2018, p. 160). Il arrive en France en 1949, avec comme objectif de terminer son doctorat, sans réussite. Dès son arrivée à Paris, il met à profit ses relations avec les membres des fondations américaines qu'il connaissait depuis le séminaire de Salzbourg pour obtenir des financements pour la création d'une bibliothèque spécialisée en sciences sociales (Mazon, 1988, p. 120). Il commence à suivre les enseignements de Braudel à la VI<sup>e</sup> Section et indique à Lane qu'il a commencé à travailler avec l'historien français.<sup>161</sup> L'année suivante, Braudel lui offre une charge de conférence au Centre de Recherche Historique et l'associe rapidement à l'extension institutionnelle de la VI<sup>e</sup> Section. D'après Aymard (2016, p. 209), « Braudel comprend d'entrée de jeu que Clemens Heller peut lui apporter quelque chose d'irremplaçable : la pratique des grandes fondations américaines ». Dès lors, dans cet objectif d'expansion de la VI<sup>e</sup> Section, ils vont ensemble mettre sur pied un programme que la fondation Rockefeller souhaiterait financer. En quelques mois, les

---

<sup>160</sup> Compte rendu de la réunion du 12 mai 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

<sup>161</sup> “Long talk with Heller about 16th century studies which he is beginning with Braudel, for whom he has great admiration, streaked with doubts whether Braudel too isn't a bit of phony, as, in Heller's opinion, are Moraze and even Febvre”, Entretien avec Heller, 8 novembre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA. et compte rendu de la réunion du 12 mai 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

membres de la fondation et de la VI<sup>e</sup> Section s'accordent sur un projet : l'étude des aires culturelles.

Les plus anciennes traces historiques du programme des aires culturelles que nous ayons pu trouver datent du 9 décembre 1954. Lors d'un entretien avec Edward F. D'Arms – le directeur de la division des humanités de la fondation Rockefeller – Heller parle d'une idée qui « peut difficilement être appelée projet car, à ce stade, elle est extrêmement large et à peine ébauchée ». Les ambitions du projet sont toutefois claires : « sensibiliser les chercheurs européens – en particulier les historiens – aux études islamiques et orientales ».<sup>162</sup> Le projet nécessite, dans un premier temps, une formation linguistique de chercheurs venant de champs disciplinaires différents ; puis, dans un second temps, le regroupement de ceux-ci afin de déterminer une terminologie et définir des problèmes d'étude de ces zones géographiques. Ainsi, lors de ce premier échange, Heller décrit un programme d'étude d'aires culturelles sur les zones islamique et orientale. La seule mention qui est faite des zones communistes de l'époque est la proposition de rédaction d'un manuel sur la dynastie des Song en Chine entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est un autre projet qui n'est pas inclus dans l'étude des aires culturelles.

Trois mois plus tard, le programme a évolué. Dans une lettre à D'Arms, Heller écrit : « Comme vous le savez, il n'y a guère de possibilités en France pour quiconque veut suivre des études asiatiques ou russes à moins qu'il ne choisisse une approche philologique ou se limite à l'histoire dans le sens le plus étroit de ce terme - et même là, les possibilités et les ressources financières sont limitées. Il est maintenant dans l'intention de développer dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> section de l'Ecole des Hautes Etudes et du Centre de Recherche Historique un vaste programme d'études asiatiques et russes, dans lequel historiens, économistes,

---

<sup>162</sup> “The third subject can hardly be called a project at this stage since it is extremely broad and only roughly sketched. H's purpose is to extend the awareness of European scholars – particularly historians – to the Islamic and Oriental field”, Entretien avec C. Heller, 9 décembre 1954, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

sociologues et anthropologues collaborent ». <sup>163</sup> Malheureusement, nous n'avons pu trouver des archives sur l'évolution des objets d'étude, que ce soit du côté français ou du côté américain. Cependant, les objectifs des acteurs de cette période peuvent éclairer la compréhension de cette évolution : côté français, la volonté de développer institutionnellement la VI<sup>e</sup> Section a permis la flexibilité nécessaire pour faire évoluer le programme ; côté américain, l'objectif est d'étudier les zones communistes dans la période de guerre froide.

Nous avons déjà évoqué la volonté de Braudel de créer une faculté des sciences sociales à partir de la VI<sup>e</sup> Section. Suivant la prise de pouvoir de Braudel au sein de la section, cette ambition va guider sa politique institutionnelle malgré la réticence de Morazé pour qui « la VI<sup>e</sup> section était un Collège de France sans obligations ». <sup>164</sup> Il fallait d'abord accroître la taille de la Section dont les effectifs stagnaient. En effet, entre 1951 et 1954, aucun recrutement n'est réalisé et le gouvernement n'augmente que marginalement les fonds alloués à la Section pour les exercices budgétaires de 1951 et 1952. L'augmentation significative de 240% des financements étatiques a comme unique objectif de compenser la fin de la subvention américaine. Ainsi, entre 1950 et 1954, la taille institutionnelle de la VI<sup>e</sup> Section reste quasiment stable en dépit des velléités d'expansion. Le programme d'étude des aires culturelles est inséparable de la volonté d'expansion de la section. Pour Heller, « l'effet d'un soutien des aires culturelles pourrait aller plus loin que son sujet immédiat ; et pourrait avoir des effets qui dépassent les frontières de la France ; sous l'enveloppe du programme des aires culturelles, il sera accompli une réforme de l'anthropologie et de la sociologie en France, et

---

<sup>163</sup> “As you know there are hardly any possibilities in France for anyone who wants to follow Asiatic or Russian studies unless he chooses a philological approach or limits himself to history in the narrowest sense of that term—and even there the possibilities & financial resources are limited. It is now the intention to develop within the framework of the 6th section of the Ecole des Hautes Etudes and of the Centre de Recherche Historique an extensive program of Asiatic & Russian studies, in which Historians, Economists, Sociologists and Anthropologists collaborate”, lettre de Heller à D'Arms, 2 février 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F95.

<sup>164</sup> Compte rendu de la réunion du 28 avril 1986, Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

des sciences sociales en général, qui pourrait au final aboutir à une transformation de la 6ème section en une institution similaire à la London School of Economics, ou à la création d'une faculté des sciences sociales. Notre projet va créer les cadres qui vont justifier la création de ces nouvelles institutions ». <sup>165</sup> Cette motivation explique, d'après nous, la flexibilité des membres de la VI<sup>e</sup> Section.

Un événement signale l'importance qu'accordaient les membres de la VI<sup>e</sup> Section à ce projet. Au milieu de l'année 1955, la fondation Rockefeller est toujours réticente vis-à-vis du projet et ses membres s'inquiètent particulièrement de la place tenue par les universitaires communistes. Afin de s'extraire de ce qui semble devenir une impasse, Heller s'envole en urgence vers New York pour défendre le programme auprès des philanthropes. <sup>166</sup> En une dizaine de jours, il y rencontre plusieurs fois les membres de la fondation Rockefeller, permettant la relance du projet. Dix jours plus tard, une bourse d'études est accordée à Braudel pour un séjour aux États-Unis pendant l'hiver 1955. Alors qu'il est censé visiter les centres de recherche d'Area Studies, il demande à ce que son séjour lui permette aussi de constater le fonctionnement global des universités de recherche américaines. <sup>167</sup> Une semaine plus tard, deux voyages d'études sont financés par la fondation Rockefeller à l'attention de l'économiste Père Chambre et du linguiste russophone Jean Train afin d'étudier les modalités de travail des Américains. Ces voyages préfigurent l'acceptation du financement à venir. En effet, à la fin de l'année 1955, le conseil d'administration de la fondation Rockefeller accorde un financement de 60 000 dollars (l'équivalent de plus de 465 000 euros aujourd'hui) pour une

---

<sup>165</sup> "The effect of support of the area studies should go far beyond its immediate purpose ; and should have effects which pass beyond the frontiers of France ; under the cover of the area programmes would proceed a reform of sociological and anthropological studies in France, and of social science studies in general, which should ultimately end up in the transformation of the 6th section into a counterpart of the London School of Economics, or in the creation of a faculté des sciences sociales. Our project would create the cadres which would justify the creation of these new form", Heller à D'Arms, 29 août 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B10 F96.

<sup>166</sup> Heller à D'Arms, 7 juin 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F95.

<sup>167</sup> Braudel à D'Arms, 14 août 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B10 F96.

période de deux ans.<sup>168</sup> Ces fonds doivent financer « le développement des études asiatique, slave et islamique sous la direction du professeur Fernand Braudel ». <sup>169</sup> Ce qui est remarquable ici, c'est le fait que le voyage d'Heller qui débloque la situation a été payé par les fonds personnels des dirigeants de la section, Braudel et Febvre, ce qui souligne l'importance du projet aux yeux des chercheurs français.<sup>170</sup>

Maintenant que nous avons montré pourquoi les responsables de la VI<sup>e</sup> Section ont été plutôt souples vis-à-vis de la détermination des objets d'étude, il convient de comprendre quels étaient les objectifs de la fondation Rockefeller. Pour les Américains, les programmes d'études des aires culturelles devaient permettre de mieux comprendre l'ennemi ainsi que le monde actuel, afin de répondre aux besoins de la nation (Engerman, 2010, p. 397). Au sujet du programme de recherche en lui-même, le projet s'ancrait dans les travaux de recherche des historiens des Annales. Pour Gemelli (1995, p. 317), « Le concept d'aire culturelle apparaît rarement dans l'œuvre de Braudel. Bien qu'il soit un élément fondamental de son architecture » car les travaux de l'historien étaient souvent centrés sur des zones géographiques, comme le Brésil ou la Méditerranée. Braudel avait une approche plus historique que celle préconisée par la fondation Rockefeller qui portait plus d'intérêt à la situation présente. En février 1955, D'Arms s'inquiétait de l'importance donnée à l'étude des périodes relativement anciennes.<sup>171</sup> Cependant, ses craintes semblent se dissiper assez rapidement. En effet, dans le compte rendu des échanges entre D'Arms et Heller, lorsque ce dernier va à New York afin de débloquer la situation, il n'est pas fait mention de cette difficulté et le Centre de Recherche Historique est présenté comme le lieu idéal « pour développer les études coopératives et cumulatives sur les aires géographiques inhabituelles,

---

<sup>168</sup> Calculé grâce au convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>169</sup> Document acceptation de la Fondation Rockefeller, 6-7 décembre 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F94.

<sup>170</sup> Document interne RF, 20 juin 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F95.

<sup>171</sup> "I confess I am somewhat surprised to find that within the areas mentioned your first efforts are being directed toward comparatively remote historical periods", D'Arms à Heller, 8 février 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F94.

avec une attention particulière dédiée aux périodes récente et contemporaine ». <sup>172</sup> Quelques semaines plus tard, les membres de la fondation disent même être convaincus par l'intérêt d'étudier des périodes plus anciennes pour comprendre le présent y voyant une perspective « bénéfique pour le monde académique en général ». <sup>173</sup>

Le contexte de la guerre froide explique la volonté de relancer ce type d'étude sur les ennemis – la Chine et la Russie (Engerman, 2004, p. 467). Dans les rapports de soutien à l'octroi d'une bourse pour le programme, D'Arms souligne la volonté que les connaissances produites ne restent pas cloisonnées au sein du monde académique : « Une partie des participants [au programme] a la volonté de produire un savoir objectif sur l'union soviétique contemporaine accessible à un public plus large [...] le groupe de la Sixième Section espère que les projets de recherche et le matériel rassemblé dans le cadre du programme russe seront utilisés par d'autres membres de la presse et peut-être aussi par le gouvernement français ». <sup>174</sup> Ainsi, les savoirs produits avaient comme ambition d'être portés en dehors du monde académique dans les sphères décisionnelles – le gouvernement – ou d'influence – la presse.

De manière intéressante, les membres de la fondation vont s'assurer de tenir les communistes à l'écart du projet. Au-delà de l'opposition connue de Willits et de la fondation Rockefeller au communisme (voir chapitre 2), le maccarthysme menaçait les fondations philanthropiques en les privant d'exemptions fiscales en cas de financement d'individus ou de programme d'« idéologie communiste ». « Quand le président Harry Truman déclara la guerre

---

<sup>172</sup> “In typical French fashion, the logic of the situation made the Centre de Recherches Historiques the natural starting point for exploration as to what might be done to develop the cooperative and cumulative study of the unusual areas, with particular reference to the recent and contemporary periods”, Entretiens avec Heller, 13, 14, 17, 20 et 22 juin 1955, D'Arms diaries, RAC – RFA.

<sup>173</sup> “Elisseff in a recent letter to CBF gave strong reasons why a knowledge of earlier periods is important for the study of the present. . . . If a way can be found to deepen our knowledge of the present through an awareness of the past, the results should be beneficial to the scholarly world at large”, Document Area studies in France, 31 août 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B10 F96.

<sup>174</sup> “As a final comment on this program, there is an awareness on the part of the participants to make objective knowledge of the contemporary Soviet Union available to a wider public. [...] It is the hope of the groupe at the Sixième Section that the research projects and the materials assembled in connection with the Russian program will be used by more members of the press and perhaps also by the French government”, Document de synthèse sur les area studies, 4 novembre 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2 500R EPHE-Area Studies B10 F98.

froide en 1947, la philanthropie américaine se mit aussitôt au service de la lutte anticommuniste » (Zunz, 2012, p. 157). C'est pourquoi les membres de la fondation Rockefeller ont signalé leur crainte vis-à-vis des communistes ou de personnalités de gauche. Ils demandèrent même des avis sur les Français inclus dans le programme à des spécialistes du renseignement au département d'État américain.<sup>175</sup> Les porteurs du projet expliquèrent la difficulté d'exclure complètement les chercheurs proches des communistes : la sélection devait se faire sur les qualités académiques et donner une place à toutes les orientations politiques afin d'éviter que l'institution soit considérée comme étant à la solde des Américains. Les travaux historiques de Braudel étaient déjà attaqués par les communistes français même si ces derniers ne semblent pas avoir connaissance du financement de la Rockefeller à la VI<sup>e</sup> Section.<sup>176</sup> Les Français expliquèrent avoir « conscience de ce qu'ils faisaient et prenaient un risque calculé, qu'ils espér[ai]ent limité en contrôlant les tentatives communistes de prendre le pouvoir du programme ou de l'influencer ». <sup>177</sup> Cependant, les craintes restaient importantes. Deux mois plus tard, D'Arms notait : « Il y a des vraies difficultés à recommander un soutien de la [fondation Rockefeller]. La plus grande est politique. Des chercheurs de tout horizon politique sont inclus dans le programme, des communistes et des sympathisants comme des ex-communistes et de pro-américains. [...] Si la [fondation Rockefeller] accorde la subvention, elle ne pourra exercer aucun contrôle politique et sans nul doute une partie des fonds iront à des étudiants de gauche et des projets de recherche dans lesquels seront impliqués des communistes ». <sup>178</sup> Dès lors, Braudel a usé de

---

<sup>175</sup> Entretien avec Dr Rhea Blue, 5 octobre 1955, Fahs Diaries, RAC – RFA.

<sup>176</sup> Comme par exemple par Blot (1951)

<sup>177</sup> “Braudel and Elisseff are well aware of what they are doing and taking a calculated risk, which they hope to minimize by watching for any Communist attempts to take over the program or to slant it”, Document de travail probablement rédigé par D'Arms, 20 juin 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F95.

<sup>178</sup> “There are genuine difficulties about recommending RF support. The greatest is political. Scholars of all political beliefs are included in the program, Communists and fellow travelers as well as ex-Communists and pro-Americans. [...] If the RF made the grant, it could not exercise any political control and undoubtedly some of the funds would be awarded to leftist students and research projects in which Communists were involved”,

son autorité afin d'expliquer que le programme serait dirigé par ses soins. De plus, il fit pression sur Jean Chesneaux, historien de la Chine et du Vietnam et membre du PCF, qui est l'homme le plus contesté par les membres de la fondation : « donc avant qu'il puisse être considéré comme un universitaire objectif qui pourrait participer au programme, il était préférable de poser directement la question à Chesneaux quant à savoir s'il était prêt à renoncer à toute tentative d'importer sa politique dans les connaissances, et il y a eu un échange franc de lettres entre Braudel et Chesneaux qui ont abouti à la promesse écrite de Chesneaux de renoncer à la politique pour se consacrer un savoir objectif ». <sup>179</sup> L'autorité que montre Braudel en cette occasion rassure les membres de la fondation Rockefeller. Ils acceptent de financer le programme en dépit de la présence de communistes, mais rappellent dans le document d'acceptation que le financement cessera en cas de changement de direction du programme (Mazon, 1988, p. 130). Par ailleurs, Braudel n'a cessé de rassurer les membres de la fondation Rockefeller sur le contenu scientifique des productions de la VI<sup>e</sup> Section. Ainsi, dans les archives de la fondation Rockefeller, on trouve les minutes d'une présentation de Chesneaux devant Braudel et d'autres sinologues de la section. <sup>180</sup> Si la discussion n'est pas vive, on peut voir tout le poids de Braudel qui valide les bonnes idées et remet en question les mauvaises, parfois de manière peu cordiale. Le simple fait que les membres de la VI<sup>e</sup> Section envoient ce type de document à la fondation montre qu'ils souhaitent aussi rassurer cette dernière sur l'absence d'*idéologie communiste* dans leurs travaux. Braudel conservera cette

---

Area Studies in France document interne rédigé par E.F.D'Arms, 31 août 1955, RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B10 F96.

<sup>179</sup> “Hence before he could be considered as an objective scholar who might participate in a program, it was desirable to put the question squarely to Chesneaux as to whether he was prepared to relinquish any attempts to import his politics into scholarship, and there was a frank exchange of letters between braudel and Chesneaux which culminated in Chesneaux’s written promise to forego politics for objective scholarship”, Area Studies at Paris, document, RAC – RFA – R.G. 1.2 500R EPHE-Area Studies B10 F98.

<sup>180</sup> Exposé de Chesneaux, 16 février 1956, RAC – RFA – R.G. 1.2 500R EPHE-Area Studies 1957 (jan-avril) S500 B10 F 100.

réputation au sein du monde académique, comme le montre les propos attribués à François Furet par Maurice Godelier qui aurait qualifié Braudel de « chasseur de sorcières ».<sup>181</sup>

Les financements de la fondation Rockefeller vont permettre de couvrir plus de la moitié des frais du nouveau programme : le CNRS et le ministère apportant le complément. Comme cela avait été prévu par Braudel et Febvre, les financements américains ont apporté « une grande force morale dans les négociations avec le Ministère » (Mazon, 1988, p. 112). Et surtout, les fonds américains étant dirigés vers l'étude des zones russe et chinoise, ces dernières vont capter la majorité des moyens financiers. Les autres fonds se répartissent entre l'Afrique noire, l'Inde et l'Islam. On note par ailleurs, ici, l'intérêt que pouvait avoir le gouvernement français à financer ces études dans le contexte de colonisation.

Le développement des études sur les aires culturelles a aussi permis une intensification des liens avec les chercheurs des pays étudiés et a été une porte d'entrée pour les universitaires occidentaux dans les pays sous influence soviétique. Popa (2016, 2017) décrit les partenariats noués entre les académies des sciences de Russie et de Pologne et les membres du Centre de Recherche Historique de la VI<sup>e</sup> Section. Le partenariat avec la Pologne sera le plus important et sera soutenu par la fondation Ford, grâce à l'entremise des membres du Congress for Cultural Freedom (CCF). Financée discrètement par la CIA, cette initiative illustre parfaitement la guerre froide culturelle (voir Saunders, 2003). Dès le milieu des années 1950, la CIA enquête sur la diaspora polonaise et ses activités communistes en France.<sup>182</sup> En effet, la réputation « apolitique » et scientifique de la VI<sup>e</sup> section auprès des autorités politiques polonaises a facilité la mise en place de ses échanges dont l'objectif était d'importer une idéologie non-marxiste au sein de l'histoire économique. La VI<sup>e</sup> Section a

---

<sup>181</sup> Entretien à la revue *Période*, Maurice Godelier - *Itinéraires en anthropologie*, <[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=20&v=LqIFeXGeYH0](https://www.youtube.com/watch?time_continue=20&v=LqIFeXGeYH0)> Consulté le 1er juin 2018.

<sup>182</sup> Rapport « POLES IN France – A survey of the Activities of Selected Polish Communist Organizations in France », janvier 1956, archives de la CIA, consulté sur <<https://www.cia.gov/library/readingroom/docs/CIA-RDP78-02771R000200390025-8.pdf>>, le 30 août 2018.

ainsi été utilisée pour développer les contacts est-ouest tout en minimisant les tensions car l'histoire des Annales était perçue comme compatible avec le Marxisme (Popa, 2016, pp. 136 et 143).

Au total, le développement de l'étude des aires culturelles répond à des dynamiques politiques fortes. De chaque côté de l'Atlantique, les ambitions étaient différentes mais elles se sont rejointes autour de ce projet, permettant le renforcement institutionnel de la VI<sup>e</sup> Section. Comme l'explique Isaac (2010, pp. 736-37), il est nécessaire d'étudier le soutien apporté aux sciences sociales pendant la guerre froide par le prisme d'un aspect constructif et d'un aspect répressif. On constate que les sciences sociales ont connu de véritables succès grâce à l'important soutien des sociétés philanthropiques et des agences gouvernementales, sans oublier que les travaux, qui ont été favorisés, étaient plus particulièrement conditionnés par la répression anti-communiste. Cela aura aussi un impact sur les disciplines et l'étude des faits économiques. Tout d'abord, sur l'histoire économique qui joue un rôle important dans le développement d'un réseau international est-ouest durant cette période (Berg, 2015), mais aussi sur l'anthropologie économique dont la place va se développer au sein du programme des aires culturelles.

### **III – Les sciences sociales et l'analyse des faits économiques**

Le nouveau programme scientifique de la VI<sup>e</sup> Section a modifié les rapports de force entre les différentes sciences sociales, produisant des changements dans l'analyse des faits économiques. Deux disciplines, en particulier, voient leur domaine s'agrandir pour inclure notamment les faits économiques. Ce faisant, ces disciplines développent une critique de la discipline économique : d'une part, l'anthropologie remet en cause l'universalité de l'économie, en particulier les hypothèses de comportement associées à l'*homo aeconomicus* et,

d'autre part, l'histoire s'oppose à l'idée de fonder la production de connaissances historiques sur le modèle des économistes.

## **A – L'anthropologie et la rationalité économique**

### **1. L'anthropologie économique et la VI<sup>e</sup> section**

Dans un entretien avec Steinmetz et Sapiro (2010), Georges Balandier rappelle que c'est Claude Lévi-Strauss qui, en France, « a introduit le mot anthropologie au sens américain ; cette appellation n'apparaît qu'après sa soutenance de thèse, à son retour de New York, à la fin des années 1940 », alors qu'avant c'était le terme d'ethnologie qui était utilisée (Karady, 1982 ; l'Estoile, 2003). Lévi-Strauss a séjourné aux États-Unis durant la guerre. Il est un membre actif de l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New York où il gère le centre d'étude et d'information pour les relations avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud et donne quatre cours en 1945.<sup>183</sup> En plus de la terminologie américaine, il diffusera le « structuralisme » en France suivant une rencontre décisive avec Roman Jakobson en 1942.

À son retour en France, bien que rattaché institutionnellement à la V<sup>e</sup> section de l'EPHE, Lévi-Strauss rejoint la VI<sup>e</sup> section dès sa création (Loyer, 2015, p. 359-360). Il va développer l'approche anthropologique en France, par l'entremise de l'UNESCO. Dès 1951, il participe à la mise en place d'un conseil international des sciences sociales au sein de l'organisme international dont il deviendra le secrétaire général en 1953. Il y place l'anthropologue Balandier comme directeur d'un bureau de recherche international dont la mission est d'étudier « les transformations sociales rapides qui ont lieu dans les pays dits “sous-développés” à la suite de l'introduction des techniques industrielles et agricoles modernes » (Loyer, 2015, p. 394). Balandier utilise, de son côté, de manière stratégique la dénomination de sociologie du développement au début de sa carrière afin d'obtenir les fonds

---

<sup>183</sup> Catalogs - catalogue d'enseignement de 1943-44 et 1944-45, fonds « Ecole Libre », Archives de la New School, Catalogs, cote 10.47

nécessaires à sa recherche sur l'Afrique noire car « “Anthropologie du développement” ne passait pas, c'était trop tôt pas pour les États-Unis mais pour ici [en France] » (Balandier, 2010, p. 57). Après la finalisation de ses deux thèses en 1954, il est élu à la VI<sup>e</sup> Section et conserve son rattachement au Centre d'études sociologiques (CES) grâce au soutien de Lévi-Strauss (Loyer, 2015, p. 622). Dès 1955, les premières tensions apparaissent entre Lévi-Strauss et Balandier, mais ce dernier rappelle : « Vous savez sans doute, ce n'est pas un secret, que Lévi-Strauss et moi étions très liés et proches amis pendant quelques années, ensuite il y a eu du dissentiment. Il y a toujours dans ces affaires de dissentiment des aspects proprement personnels, mais il y avait surtout des raisons théoriques » (Balandier, 2010, p. 48).

Les raisons théoriques proviennent de leur rapport différent à l'histoire. Chez Lévi-Strauss, le refus politique de hiérarchiser les civilisations et les cultures conduit au rejet de l'idée de loi historique et par suite du marxisme.<sup>184</sup> L'histoire est une « contingence irréductible » qu'il faut étudier mais qui ne peut déterminer une évolution ou des étapes nécessaires pour aboutir à un type de société (Loyer, 2015, p. 623). De son côté, Balandier voit le structuralisme de Lévi-Strauss comme « une analyse dissociée des circonstances, des personnes dans leur condition réelle, des sociétés et des cultures dans leur condition historique » (Balandier, 2010, p. 48). Il revendique une posture plus politique pour la discipline, en particulier sur le rôle des études anthropologiques dans le cadre de la colonisation dans le droit fil de son engagement politique au sein de la SFIO entre 1946 et 1951 (Gaillard, 2017, p. 21). Au-delà des aspects théoriques, Balandier se range du côté de Georges Gurvitch – le directeur du CES – plutôt que Lévi-Strauss lorsque les deux se brouillent. La rupture est consommée lorsque Balandier crée un pôle africaniste au sein des études d'aires culturelles à travers le Centre d'Etudes Africaines. Ce centre va être un des

---

<sup>184</sup> Le PCF s'inquiétait du développement du structuralisme ce qui entraîna d'importants débats, voir Matonti (2005, 2018)

lieux de développement de l'anthropologie économique et va permettre l'entrée dans la carrière académique pour les chercheurs dont Balandier se portera le garant, comme il l'avait déjà fait pour Claude Meillassoux au bureau d'étude international, et comme, il le fera plus tard avec Emmanuel Terray.

Meillassoux est considéré comme « le fondateur de l'anthropologie économique française » (Copans, 2005). Après avoir réalisé sa scolarité à l'Institut d'études politiques de Paris, sa famille l'envoie étudier à l'Université du Michigan. Là-bas, il valide un master d'économie et de science politique. À son retour en France, il travaille au sein de l'administration du plan Marshall. C'est en 1955 que Balandier lui offre un poste au sein du bureau d'étude international, pour lequel il devra écrire des notes de lectures sur l'anthropologie britannique (Şaul, 2005). Au sein de l'UNESCO, ce bureau international avait comme ambition d'étudier les transformations sociales liées à l'introduction des techniques industrielles et agricoles modernes (Loyer, 2015, p. 394). Ainsi, les échanges économiques sont au cœur des transformations sociales. C'est pourquoi, quelques années plus tard, Balandier envoie Meillassoux étudier les Gouros en Côte d'Ivoire, sous le statut de chef de travaux dans le cadre du programme des aires culturelles de la VI<sup>e</sup> Section. À son retour, il publie, l'« Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance » (Meillassoux, 1960), dans lequel il développe une analyse marxiste des « phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles ». Cet article, « immédiatement salué en France comme un tournant dans l'anthropologie » (Şaul, 2005, p. 754), est publié dans la revue *Cahiers d'études africaines*, la revue du centre d'études africaines de Balandier. Ce dernier reste sous la tutelle des aires culturelles et de son chef Braudel. Balandier racontera avoir dû « se battre, et même à rencontrer Braudel, pour imposer la publication de [cet] article » (Gaillard, 2017, p. 23). Bien que ce dernier n'explique pas la nature du problème, on

peut supposer que les travaux utilisant la méthodologie marxiste n'étaient pas encouragés afin de ne pas contrarier la fondation Rockefeller.

Si ce premier pôle de développement répond aux demandes de l'UNESCO, un autre pôle résulte d'une démarche qui semble plus personnelle et politique dans le cas de Maurice Godelier.

Le parcours de Godelier est assez semblable à celui de Meillassoux, avec un bref passage en économie, même si sa formation est plus classique. En 1955, il est reçu à l'ENS de Saint-Cloud où il passera avec succès l'agrégation de philosophie quatre années plus tard. Il raconte que le soir même de l'oral de l'agrégation, alors que le jury l'interroge sur son avenir, il réprovoque l'idée de poursuivre une carrière philosophique. « Mon engagement politique m'orienta vers une autre question, celle de l'économie », explique-t-il dans un entretien avec Bert (2007). L'année suivante, il se retrouve au Centre d'études et de programmation économique (CEPE) dirigé par Malinvaud tout en suivant les enseignements d'économie à la faculté. L'expérience fut brève : « Au bout du premier trimestre j'ai démissionné. C'était tellement con. On nous demandait d'apprendre par cœur des photocopies, d'avoir 12 sur 20. [...] À Noël, c'était déjà terminé ». <sup>185</sup> Au sein du CEPE, ils sont deux philosophes au milieu des polytechniciens ; il y construit des modèles et réalise ce qu'il qualifie lui-même de calcul économique. <sup>186</sup> En parallèle, il lit les 8 volumes du *Capital* de Marx, ainsi que Keynes, Walras, Pareto et Schumpeter (Lasowski, 2016, p. 98) et rédige des articles pour la revue d'économie du PCF – *économie & politique* – sur la notion de structure dans *Le Capital*. À la fin de cette année, il se présente à Braudel sur les conseils d'historiens dont Pierre Vilar. Godelier ne pense alors n'avoir aucune chance en raison de son approche marxiste et de son adhésion au PCF. Lors de l'entretien, il explique à l'historien « qu'il n'exist[e] pas d'anthropologie économique en France et qu'il [faut] développer ce domaine » (Lasowski,

---

<sup>185</sup> Entretien à la revue Période, *Maurice Godelier - Itinéraires en anthropologie*, <[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=20&v=LqIFeXGeYH0](https://www.youtube.com/watch?time_continue=20&v=LqIFeXGeYH0)> Consulté le 1er juin 2018.

<sup>186</sup> Entretien avec Maurice Godelier, 12 juin 2017.

2016, p. 109). À la suite de l'entretien, Braudel semble convaincu et l'embauche comme chef de travaux auprès de lui à la VI<sup>e</sup> Section. Deux ans plus tard, il devient maître-assistant auprès de Lévi-Strauss avec qui il avait déjà échangé à propos de ses articles sur les structures chez Marx, toujours à la VI<sup>e</sup> Section (Lasowski, 2016, p. 99). C'est à cette période qu'il est envoyé au Mali par l'UNESCO pour étudier les effets de la planification dans ce pays qui venait de passer au socialisme (Bert, 2007). À son retour, il publie « *Objet et méthode de l'anthropologie économique* » (1965) dans lequel il défend une approche marxiste et remet en question l'universalité du concept de rationalité, posant les fondements de *Rationalité et Irrationalité en économie*, publié l'année suivante. Cet ouvrage est publié grâce au soutien d'Althusser qui pousse Bettelheim à retirer sa préface qualifiée de « scandale » par Godelier (Lasowski, 2016, p. 101).

Comme nous venons de le voir en suivant le parcours de ses deux premiers représentants (Meillassoux et Godelier) ; en France, l'anthropologie économique s'est affirmée institutionnellement par l'entremise du programme d'étude d'aires culturelles de la VI<sup>e</sup> Section. D'ailleurs, cette approche marxiste française renouvelle les débats internationaux entre les anthropologues de l'économie. En effet, les travaux de Meillassoux et de Godelier se sont rapidement diffusés à l'international (Pearson, 2010, p. 187).

Au-delà de l'aspect institutionnel, il est nécessaire de contextualiser cette émergence en rappelant les différents courants théoriques traversant les sciences sociales à l'époque, car l'anthropologie économique doit être lue comme la réunion du structuralisme et d'un renouveau du marxisme. Comme l'explique Frédérique Matonti (2005), à partir du milieu des années 1960, le structuralisme entame sa mue vers une politisation : les travaux structuralistes sont perçus comme étant politiquement radicaux (Althusser, Barthes ou encore Foucault) alors que la première génération d'auteurs ne l'était pas (Jakobson, Lacan ou Lévi-Strauss). L'anthropologie économique, en particulier sous la houlette de Godelier, profite et participe

de cette politisation et tente « d'articuler marxisme et structuralisme » (Matonti, 2018, p. 246). Comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, si les critiques portées par les anthropologues de l'économie sont principalement d'ordre méthodologique, l'aspect idéologique de la discipline économique n'est pas ignoré, en particulier par Meillassoux.

Nous allons maintenant caractériser plus finement l'approche marxiste défendue par les anthropologues économiques français en la replaçant dans le débat international entre substantivistes et formalistes. Comme on le sait, l'approche formaliste va, par la suite, fortement influencer l'anthropologie anglo-saxonne (Lodewijks, 2000, p. 1030).

## *2. Les économistes et l'approche marxiste de l'anthropologie économique : un désintérêt manifeste*

Mirowski (2000) a souligné le peu d'intérêt que les historiens de l'anthropologie et de l'économie portent à l'anthropologie économique. Le constat peut être étendu à l'anthropologie économique française. Certains travaux (Kuper, 2010 ; Pearson, 2010) ont comblé cette lacune pour le monde anglo-saxon. Il existe des travaux sur l'histoire de l'anthropologie française comme ceux de Benoit de l'Estoile ou les écrits sur Lévi-Strauss (Loyer, 2015 ; Stoczkowski, 2008, 2013) ; mais, à notre connaissance, les historiens de l'anthropologie française ont rarement étudié le courant économique. De la même manière, les historiens de la pensée économique française ne se sont pas intéressés aux travaux des anthropologues. Par exemple, une étude de l'anthropologie économique marxiste française aurait eu toute sa place dans le travail de Pouch (2001) sur les économistes marxistes. Les travaux sur la réception de Karl Polanyi en France, nous intéresse moins car ce dernier y a été traduit assez tardivement : il ne commence à être réellement cité par les chercheurs en sciences sociales qui à partir du milieu des années 1970 et les économistes ne le mobilisent qu'à partir de 1980 avec la création de la revue du MAUSS (Chahsiche, 2015).

En 1960, Meillassoux publie un article intitulé « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance ». Dès les premières lignes de l'article, Meillassoux rejette les approches substantiviste et formaliste. D'un côté, le rejet du comportement rationnel par les anthropologues substantivistes leur permettait de renforcer le statut de « sauvage » des peuples étudiés, ce à quoi Meillassoux s'oppose. De l'autre, l'approche formaliste calque la grille d'analyse de la société dans laquelle le chercheur vit sur des sociétés autochtones, suggérant l'universalité du « système capitaliste » et des comportements qui le caractérisent. Trouvent grâce à ses yeux, les travaux qui se sont « débarrassés du souci de faire adhérer à tout prix les faits à une théorie, [qui] se sont le plus souvent contentés de remarquer que ce qu'ils observaient ne coïncidait pas avec les schémas des économistes libéraux » (p. 40).

La critique de Meillassoux contre l'économie politique rejoint celle de Godelier : utiliser l'analyse économique pour étudier les faits économiques dans les sociétés traditionnelles, c'est raisonner « avec le préjugé que la structure de marché ou ses équivalents fonctionnels existent universellement » (Godelier, 1965, p. 61). L'économiste se retrouve perturbé lorsqu'il étudie ces sociétés car il recherche « un déterminisme économique immédiat » alors que ce « qu'il observe s'élabore par le détour d'un phénomène non matériel » (Meillassoux, 1960, p. 65). Par exemple, Meillassoux insiste sur le rôle de la parenté dans la distribution des biens rendant inopérante la théorie économique sur cet aspect.

Ces critiques ont façonné l'identité disciplinaire de l'anthropologie économique. En effet, comme l'explique Pearson (2000), la question de la psychologie des natifs et de son impact sur les comportements productifs a été au cœur des débats de l'anthropologie économique, dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. À partir de l'entre-deux-guerres, la figure de l'*Homo-æconomicus* a reçu beaucoup d'attention, particulièrement dans le programme de recherche de Melville Herskovits (Pearson, 2010). La question était de savoir « si les

autochtones étaient fondamentalement différents de l'*Homo-œconomicus*, ou s'ils étaient structurellement semblables mais avec des objectifs divergents, ou s'ils étaient fondamentalement identiques » (Mirowski, 2000, p. 920). Les Français prennent part au débat. Si la principale contribution a été celle de Godelier, dès les premiers paragraphes de son article de 1960, Meillassoux attaque l'approche d'Herskovits, la figure de proue de l'approche formaliste. De son côté Godelier conclut « Objet et méthode de l'anthropologie économique » (1965), en questionnant le concept de rationalité et développe son propos dans *Rationalité et irrationalité en économie* (1966).

L'anthropologie économique marxiste cherche à dépasser l'opposition méthodologique entre les formalistes et les substantivistes. En s'inspirant de l'anthropologie structuraliste, elle souligne la nécessité d'étudier l'ensemble des sociétés traditionnelles par le prisme de ses structures, ce que les outils méthodologiques de la discipline économique ne sont pas en mesure de faire.

Selon Godelier (1965, p. 76), pour étudier les faits économiques des sociétés traditionnelles, il faut dépasser la discipline économique : « Les théories de l'économie politique ne suffisent pas à expliquer une économie primitive parce que celle-ci est socialement plus complexe, et l'application *non critique* de ces théories *obscurcit* plus qu'elle n'éclaire l'économie primitive, car elle ne fournit que des ressemblances superficielles et masque les différences significatives ». Car « plus une société est simple, moins il est possible d'isoler l'économique des autres éléments de la vie sociale et plus l'analyse d'un mécanisme apparemment économique sera complexe puisque toute la configuration sociale se trouve directement présent au cœur de ce mécanisme » (p. 77).

Dès lors, il est nécessaire d'étudier l'ensemble des autres sphères d'une société. Cette approche avait déjà été utilisée par Mauss qui étudiait le don comme un phénomène total qui ne peut être abordé qu'en étudiant les structures sociales, politiques et religieuses

(Meillassoux, 1960, p. 41). À travers cette approche qui lie marxisme et structuralisme, les auteurs souhaitent remplacer la problématique centrale qui aiguillait l'anthropologie économique sur la rationalité économique des autochtones par une étude de l'ensemble de la société. Ainsi Godelier (1965) note-t-il :

« L'économique se présente donc comme un champ particulier de rapports sociaux à la fois extérieur aux autres éléments de la vie sociale et intérieur, c'est-à-dire comme la partie d'un tout qui serait à la fois extérieur et intérieure aux autres parties, comme la partie d'un Tout organique. La tâche de l'anthropologue économiste est d'analyser à la fois cette extériorité et cette intériorité et de pénétrer au fond de son domaine jusqu'à ce que celui-ci s'ouvre sur d'autres réalités sociales et y trouver la partie de son sens qu'il ne trouve pas en lui-même » (p. 39).

Ou encore :

« L'économique est donc un domaine à la fois extérieur et intérieur aux autres structures de la vie sociale et c'est là l'origine et le fondement des significations différentes que prennent les échanges, les investissements, la monnaie, la consommation, etc., dans les diverses sociétés et que l'on ne peut réduire aux fonctions assumées dans une société marchande capitaliste et analysées par la science économique » (p. 47).

Ce sont donc les structures des autres aspects de la société qu'il faut étudier. Par exemple, Meillassoux (1960) développe une méthode d'étude de la répartition des biens dans une société traditionnelle qui est dirigée non par le prix mais par les liens de parenté au sein des sociétés traditionnelles d'auto-subsistance. Cette démarche est proche de celle des institutionnalistes américains qui considéraient comme nécessaire d'étudier de manière plus large l'économie et permettait de s'opposer à une approche marginaliste dont le poids était de plus en plus important dans la discipline économique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, voire s'étendait aux autres disciplines des sciences sociales (Lodewijks, 2000).

Ainsi, les propositions des anthropologues économiques étaient dirigées contre l'économie marginaliste qu'ils trouvaient trop réductrice et idéologique car elle imposait à l'étude des faits économiques des sociétés traditionnelles la grille de lecture d'une société capitaliste. Godelier et Meillassoux visent directement la discipline économique et ses

disciples : le premier critique « les économistes » et « l'économie politique » ; le second, « l'économiste libéral » et « l'économie moderne ». Il y a donc une volonté de s'adresser aux économistes.<sup>187</sup> Au total, les connaissances économiques ne sont pas universelles. Bien que les auteurs n'emploient pas ces termes, on peut dire qu'en refusant l'universalité des connaissances économiques, le statut scientifique de la discipline économique se trouve affaibli. Dès lors, il faut suppléer la discipline économique dans l'étude des faits économiques : « À vouloir que l'économie politique soit déjà la théorie générale de l'économie on aboutit à perdre de vue la dimension sociologique et historique des faits, à transformer un fait social en fait naturel, on nie les faits recueillis dans les sociétés primitives ou on les déforme, on se trompe même sur le fonctionnement réel de notre propre système économique » (Godelier, 1965, p. 78).

L'approche que l'anthropologie économique marxiste défend a clairement pour ambition de remplacer la théorie économique marginaliste par une théorie générale : « Ainsi par son projet, l'anthropologie économique prend à sa charge l'élaboration d'une théorie générale des diverses formes sociales de l'activité économique de l'homme » et donc plus complète que l'économie politique qui n'est capable d'étudier uniquement les « sociétés industrielles modernes, marchandes ou planifiées » (Godelier, 1965, p. 32). L'anthropologie économique peut apparaître comme une sorte d' « extension » de l'économie politique même si son ambition véritable est de s'appliquer à l'ensemble des faits économiques.

Globalement, les économistes sont restés indifférents aux propositions des anthropologues économiques. Par exemple, en dépit du succès éditorial de *Rationalité et irrationalité en économie*, aucune revue d'économie française n'a jugé bon d'en faire le compte rendu. Même la *Revue économique*, qui défendait une approche pluraliste de la discipline économique lors de sa création, ignore l'ouvrage. D'ailleurs, la *Revue Economique*

---

<sup>187</sup> Cette ambition est confirmée par Godelier qui avait bien l'intention de s'adresser aux économistes en rédigeant *Rationalité et Irrationalité en économie*, Entretien avec Godelier, 12 juin 2017.

n'a pas ouvert ses pages à l'approche anthropologique alors que l'approche sociologique y avait sa place.

Dès sa création donc, la VI<sup>e</sup> Section a été le lieu du renouveau de l'anthropologie française, laquelle peinait à trouver sa place au sein des facultés de lettres. En 1960, le programme des aires culturelles à travers son programme africaniste a porté un courant marxiste d'anthropologie économique. Les instigateurs de ce programme, Meillassoux et Godelier, s'adressaient aux économistes ; mais ces derniers sont restés hermétiques à leur critique. D'une certaine manière, la place institutionnelle des anthropologues ne rendait pas nécessaire une réaction des économistes. En effet, à l'exception de Lévi-Strauss qui entre au Collège de France en 1960 à la suite de deux échecs en 1949 et 1950, l'anthropologie n'a pas une assise institutionnelle forte et ses membres ne peuvent affecter l'évolution de la discipline économique – malgré leur tentative au sein de la VI<sup>e</sup> Section comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

Plus installée institutionnellement, l'histoire et en particulier l'histoire des faits économiques, est favorisée par le programme des aires culturelles. Elle est ainsi mieux placée pour affecter le travail des économistes. Nous allons voir comment les historiens ont influencé les travaux des économistes à la suite du développement du programme des aires culturelles grâce au soutien de la fondation Rockefeller.

## **B – Les économistes face aux historiens : l'opposition à Labrousse ; la soumission à Braudel**

Après la mort de Lucien Febvre en 1956, l'histoire économique s'est séparée en deux pôles : l'un sous la tutelle de Fernand Braudel au sein du programme des aires culturelles et l'autre à la Sorbonne sous l'égide d'Ernest Labrousse, aussi membre de la VI<sup>e</sup> Section mais concentrant son activité à la Sorbonne. De nombreux étudiants se sont tournés vers l'histoire économique pendant l'entre-deux-guerres. De Rouvray (2005) l'explique par la situation

économique de la période. Labrousse rappelle que, lorsqu'il débute ses recherches, la situation économique n'est pas celle d'après 1929, mais que l'actualité sera un facteur parmi d'autres qui permettra l'avènement de l'histoire économique. Un second aspect, déjà énoncé dans le premier chapitre, provient de l'évolution méthodologique de l'histoire par les Annales. Leur volonté de déterminer des lois, afin de répondre aux critères de scientificité de la sociologie durkheimienne, rend nécessaire de faire évoluer les objets de recherche : les faits économiques en raison de leurs caractères répétitifs sont des objets d'études qui permettent une application fructueuse de cette approche.

### **1. Composer avec les exigences de Braudel**

En 1950, Braudel est invité à écrire dans le premier numéro de la *Revue économique*. Il y énonce ses recommandations « Pour une économie historique ». Il y explique sa vision de l'évolution des sociétés et tire quelques conséquences sur les objets de la discipline économique. Pour lui, les sociétés « sont prisonnières d'une enveloppe trop épaisse pour être brisée d'un coup » (Braudel, 1950, p. 40). Il existe certaines rigidités – géographiques, mentales, économiques – qui contraignent l'évolution des sociétés. La tâche de l'historien est d'éclairer ces dernières ; mais, c'est aussi le rôle de l'économiste : « La civilisation économique d'aujourd'hui a ses limites, ses moments d'inertie. Sans doute est-il difficile à l'économiste d'extraire ces problèmes de leur contexte ou historique, ou social » (Braudel, 1950, p. 40). Il souligne quelques lignes plus loin que les économistes ne doivent pas se reposer sur les historiens pour l'étude de ces limites. Pour Braudel, c'est même aux économistes d'étudier ces limites. Au fil de l'article, les recommandations de Braudel aux économistes évoluent. Il ne leur expose plus la manière dont ils doivent travailler, mais comment ils pourraient se mettre à la disposition de l'histoire : « les économistes ne pourraient-ils pas nous aider, une fois de plus ? » (Braudel, 1950, p. 42). Car les économistes

ne sont en mesure que d'expliquer un aspect des sociétés : l'économique. Or, cela ne permet pas d'expliquer « l'unité de la vie », car « [r]ien de plus tentant, mais de plus radicalement impossible, que l'illusion de ramener le social si complexe et si déroutant à une seule ligne d'explication » (Braudel, 1950, p. 44).

Seuls certains pans de la discipline économique trouvent grâce aux yeux de l'auteur de la *Méditerranée*. Braudel ne rejette pas la discipline économique en bloc. Par exemple, au milieu des années 1950, dans un cours au Collège de France, il expliquait l'importance des travaux de Perroux, considérant que son travail avait « contribué de la manière la plus significative et la plus novatrice à la réflexion sur les formes historiques de l'asymétrie spatiale » (Gemelli, 1995, p. 114). S'il permet à certains économistes ingénieurs comme Malinvaud, Gruson, plus proches des sphères de pouvoir, d'entrer à la VI<sup>e</sup> Section, Braudel entend par cela favoriser une certaine forme de la discipline économique. On peut le voir à travers deux exemples : la publication dans la revue des *Annales* qu'il dirige, de l'article « Contre l'économétrie » de Jean Domarchi en 1958 et la manière dont André Piatier cherche à revaloriser la place de la discipline économique au sein des Aires Culturelles de la VI<sup>e</sup> Section, en produisant notamment un programme qui s'adapte aux exigences de Braudel.

Au moment de la publication de son article, Domarchi enseigne au sein de la VI<sup>e</sup> Section. En 1943, il avait rédigé une thèse d'économie sur l'influence de la pensée keynésienne en Angleterre qui lui permit d'obtenir une chaire à la faculté de Dijon la même année. Par la suite, il est reçu à l'agrégation d'économie en 1945.<sup>188</sup> Rédigé à la demande de Braudel, son article est le premier article de théorie économique publié dans les *Annales* depuis la mort de Lucien Febvre et seulement le cinquième depuis 1945.<sup>189</sup> Même s'il n'est

---

<sup>188</sup> Lettre de Domarchi à Braudel, datée du 28 janvier 1955, dossier de candidature, Domarchi, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

<sup>189</sup> « En ce qui concerne l'article que vous avez eu la gentillesse de me demander pour les *Annales* je me propose de vous le remettre en Octobre 1955 ». Sachant que, Domarchi ne publiera pas d'autre papier avant cette date dans les *Annales*, on peut penser que « Contre l'économétrie » répond à la demande de Braudel. Lettre de

pas présenté ainsi, on peut penser qu'il répond à un article de Rouquet La Garrigue (1954), aussi enseignant à la VI<sup>e</sup> Section, publié dans la même revue, dans lequel l'auteur défendait l'apport de l'économétrie et des mathématiques à l'analyse théorique des faits économiques et à la compréhension des problèmes concrets des entreprises. Dans « Contre l'économétrie », Domarchi note que l'approche mathématique de la discipline économique aboutit à étudier les faits économiques indépendamment des autres faits sociaux (1958, p. 311). En outre, les mathématiques ne sont pas en mesure de saisir pleinement le réel car elles ne permettent d'étudier que la courte période et donc laissent de côté les dynamiques historiques nécessaires pour comprendre le présent. De plus, pour Domarchi, certaines hypothèses des économistes sont des constructions historiques : la théorie du choix « n'est qu'une *résultante*, le produit d'un processus antérieur de type *historique* (j'ai dit : *historique* et non *sociologique*) qui ne peut être thématiqué qu'avec des *concepts historiques* » (p. 314). De manière générale, les lois économiques ne peuvent être appréhendées « que par une réflexion historique » (p. 315). Ainsi, Domarchi souhaite que la discipline économique intègre la méthodologie historique. En cela il rejoint Braudel. Trop concentrée sur des études de court terme, l'économétrie ne répond pas aux besoins des historiens. Ce constat aboutit à rejeter intégralement l'économétrie pour la remplacer par l'approche réaliste. Cet article permet au comité de rédaction des *Annales*, dont Braudel est le directeur de publication depuis 1955, de défendre une approche particulière de la discipline économique qu'ils perçoivent comme utile à l'histoire.

Les évolutions du programme de la VI<sup>e</sup> Section ont restreint la place de la discipline économique au profit des aires culturelles dirigées par Braudel. Certains économistes s'en sont inquiétés tout en s'y adaptant. C'est le cas particulièrement de Piatier. Formé à l'économie au sein de la faculté de droit de Paris et à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, il

---

Domarchi à Braudel, datée du 28 janvier 1955, dossier de candidature, Domarchi, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/2, Archives Nationales.

deviendra un collaborateur de Charles Rist à l'ISRES avant la Seconde Guerre mondiale.<sup>190</sup> Il est nommé au ministère des Finances, puis nommé directeur de la conjoncture à l'INSEE après avoir été reçu à l'agrégation d'économie en 1945. En 1948, il est élu directeur cumulant à la VI<sup>e</sup> Section.<sup>191</sup> En janvier 1954, il est de nouveau élu – même si les documents archivés ne sont pas clairs, nous pouvons supposer qu'il est élu comme directeur d'études non-cumulant car c'est à cette période qu'il quitte l'INSEE.<sup>192</sup>

À la suite de la mise en place du programme des aires culturelles, Piatier critique le programme auprès de Braudel. Selon lui, « La vie très autonome des "aires culturelles" est un danger... au moins là où le contact n'est pas établi systématiquement avec les économistes et sociologues ». <sup>193</sup> Ce qu'il critique en réalité, c'est la mise à l'écart de ces deux disciplines et en particulier la sienne. Cette mise à l'écart se traduit par des baisses importantes de financement. Fin février 1961, Piatier s'alarme, dans une lettre, des fonds qui lui sont alloués pour l'année en cours : « fin mars, je peux considérer que tout est terminé. Il reste à mettre la clé sous la porte. C'est de l'assassinat pur et simple ». <sup>194</sup> Si la réponse du gestionnaire de la VI<sup>e</sup> Section est plutôt rassurante, Piatier va faire des propositions à Braudel pour contrer le quasi-monopole des historiens sur les aires culturelles. Il propose notamment de rénover les rapports entre les disciplines dans une note datée du 14 novembre 1961. <sup>195</sup> Pour Piatier, le problème provient de la réalisation concrète de l'interdisciplinarité : « L'Ecole a une *vocation interdisciplinaire* qui s'est affirmée surtout par la diversité de son recrutement. Cette action interdisciplinaire sera sa raison d'être et fera son caractère irremplaçable lorsqu'elle sera

---

<sup>190</sup> Dossier des Professeurs, Archives EHESS, Fonds Général et dans l'ouvrage de Rist (1983, p. 37)

<sup>191</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 31 octobre 1948, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>192</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 17 janvier 1954, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants..

<sup>193</sup> Piatier à Velay, 29 août 1960, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, Archives EHESS.

<sup>194</sup> Piatier à Velay, 26 février 1961, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Centre français de recherche opérationnelle (André Piatier) (1960-1963), Archives EHESS.

<sup>195</sup> Note de Piatier, 14 novembre 1961, correspondance de Piatier, archives Braudel, Académie Française.

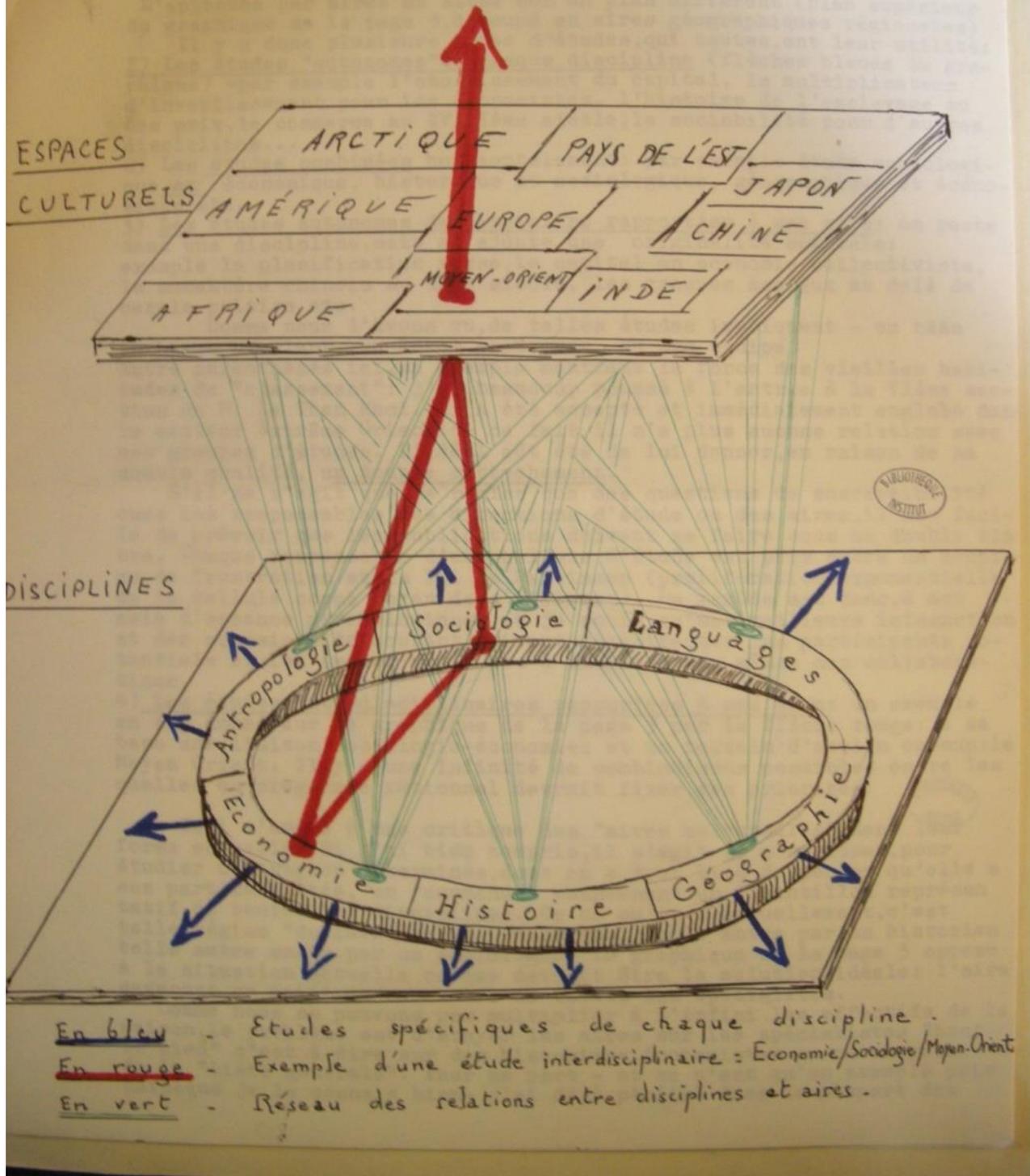
réalisée dans le travail de tous les jours. » Il approuve le programme de Braudel qui doit aboutir à « la synthèse “science humaine” (au singulier) *de toutes nos disciplines* ». <sup>196</sup> Cependant, pour lui, l’application effective du programme de synthèse revient à « dépecer le champ d’étude entre économistes, sociologues et géographes », ce qu’il perçoit comme une forme d’impérialisme d’autres disciplines. Bien qu’il ne cite pas les disciplines en question, on comprend que les aires culturelles et l’histoire sont ses cibles, notamment lorsqu’il décrit la situation d’un des nouveaux directeurs d’étude élu grâce à son soutien : une fois accepté, il a « immédiatement [été] englobé dans le secteur Extrême Orient : de ce fait il n’a plus aucune relation avec mes groupes d’études ». Pour remédier aux barrières interdisciplinaires, Piatier propose une nouvelle organisation des disciplines au sein de la section. Il rejette la présentation disciplinaire qui aboutit, par exemple, au fait que ses travaux d’économie soient classés dans la rubrique « divers » alors qu’ils relèvent, d’après lui, d’un effort interdisciplinaire et devraient être classifiés de la sorte. Il schématise ses propositions de la sorte :

---

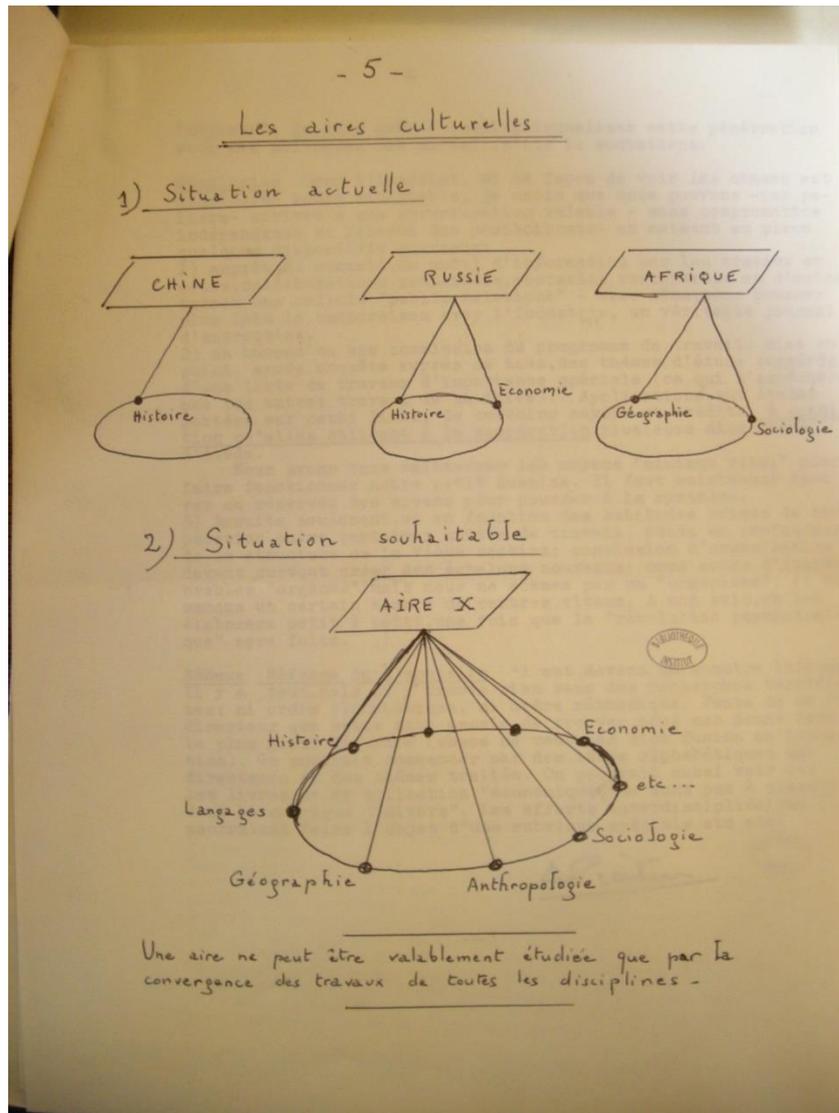
<sup>196</sup> Souligné par moi.

-3-

## Les relations interdisciplinaires



L'étage inférieur où sont placées les disciplines représente le « seul champ "sciences humaines" ». Il y a des recherches purement disciplinaires, représentées par les flèches bleues auxquelles s'ajoutent des études combinées entre des disciplines au niveau du plan. Il cite, par exemple, les études d'économie et sociologie ou d'histoire et sociologie. Enfin, les études d'aires culturelles apportent une nouvelle dimension. Tout d'abord, les études disciplinaires rapportées à une aire : « on reste dans une discipline, mais on ajoute une originalité spatiale », comme, par exemple, la planification russe ou le capital en économie collectiviste. Ces études sont représentées par les traits verts. En plus des études autonomes sur les aires, des études interdisciplinaires peuvent être mises en œuvre sur une aire géographique. Par exemple, en rouge est représentée une étude d'économie et de sociologie sur le Moyen-Orient. Concrètement, Piatier critique le fait que des disciplines dominent une aire géographique par le truchement de la spécialité du chercheur. À travers un autre schéma, il décrit la situation au sein de la section et propose une réelle étude interdisciplinaire qui intégrerait l'ensemble des disciplines.



Archives de l'EHESS, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE

Si Piatier propose l'utilisation de l'ensemble des disciplines des sciences sociales au sein des études d'aires culturelles, c'est aussi pour capter des ressources que son groupe de recherche voyait s'éloigner: « pour ma part – et ce n'est qu'un exemple pris parce que je le connais bien – j'ai déjà pénétré dans la plupart des "régions" ; je suis prêt à institutionnaliser cette pénétration avec mes collègues des aires ... s'ils le souhaitent ». On saisit bien la manière dont l'économiste tente de reprendre les propositions interdisciplinaires et le programme d'aires culturelles de Braudel afin de promouvoir une place plus importante pour la discipline économique. Dans la pratique, les effets de ces propositions furent limités. Le

document est annoté comme étant confidentiel dans les documents de Braudel et il n'est pas discuté au sein de l'assemblée des enseignants. On peut donc penser qu'il a été assez peu diffusé, expliquant pour partie son influence modeste.

Certains économistes ont donc tenté d'entrer dans le cadre imposé par Braudel et son programme des aires culturelles ; mais, dans les faits, leur succès fut médiocre comme nous pourrions le voir dans le chapitre suivant. Braudel n'est pas le seul représentant de l'histoire des Annales et l'histoire des faits économiques est aussi dominée par Labrousse. Leur opposition fut d'ailleurs particulièrement vive. Cela peut se comprendre par le fait que Labrousse n'avait pas la même assise institutionnelle que Braudel. Il n'avait pas convaincu les membres de la fondation Rockefeller qui trouvaient son travail trop proche des humanités.<sup>197</sup> Il régnait sur l'histoire économique à la faculté de lettres de Paris, comme nous allons le voir, mais il ne disposait pas d'un pouvoir institutionnel suffisant au sein de la VI<sup>e</sup> Section pour menacer les économistes.

## ***2. L'opposition des économistes à Labrousse et ses disciples***

Labrousse reprend sa formation universitaire au sein de la faculté de droit de Paris, en 1919, après avoir tenté une licence de lettres en 1913 car il souhaitait comprendre « les conditions objectives qui ont rendu possible la Révolution » (Borghetti, 2005, p. 29). À l'époque, il est attiré par le droit ; il prête même serment à l'ordre des avocats en 1920 (Borghetti, 2005, p. 90). C'est seulement au cours de sa formation doctorale en 1924 que Labrousse commence à se plonger dans la discipline économique (p. 91). Il écrit sa thèse de doctorat sous la supervision d'Aftalion et de Oualid. Il la termine en 1932. *L'Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII<sup>e</sup> siècle* est accueillie avec enthousiasme par les économistes : il reçoit de nombreux prix pour sa thèse, dont le prix

---

<sup>197</sup> Entretien avec E. Labrousse, 7 novembre 1951, FC Lane Diaries, RAC – RFA.

Vauters de la meilleure thèse en science économique et le prix de l'Académie des sciences morales et politiques. Les rapports sur la thèse montrent qu'elle est appréciée (p. 95-96). Labrousse tente alors l'agrégation d'économie à laquelle il échouera deux fois en 1932 et 1934. Il ne rend pas sa copie la première fois et ne se présente pas au concours la seconde fois (p. 97). N'ayant pas satisfait aux critères académiques qui lui auraient permis d'obtenir un poste au sein des facultés de droit, il doit trouver une solution. Il est finalement accueilli au sein de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1935, en remplacement de Simiand, pour un enseignement d'Histoire et statistique économique. Deux années plus tard, il obtient une direction d'études (p. 99). À cette date, il rencontre Georges Lefebvre, professeur d'histoire à la Sorbonne où il débute un doctorat de lettres, qu'il soutiendra en 1943, sous sa direction. En 1945, il récupère l'ancienne chaire de Marc Bloch à la Sorbonne, dont il avait déjà occupé la vacance lorsque le fondateur des Annales s'était engagé dans la résistance.<sup>198</sup> En 1947, il est membre de la première équipe d'enseignants nommés à la VI<sup>e</sup> Section par un transfert de son poste de la IV<sup>e</sup>. S'il ne fait pas partie de l'équipe dirigeante ni du comité de la revue des Annales, il occupe néanmoins un rôle important. En effet, la VI<sup>e</sup> Section ne peut attribuer de doctorat et c'est souvent par son entremise que les élèves de la section, en particulier les historiens, pourront valider leur thèse au sein de la faculté de lettres de Paris. Coutau-Bégarie (1989) explique qu'il a eu une influence considérable sur les doctorants en histoire économique tout d'abord à travers ses écrits mais aussi par sa position institutionnelle : « les thésards qui choisissent l'histoire économique se dirigent naturellement vers Ernest Labrousse » (p. 293). Il dirigea jusqu'à quarante thèses au début des années 1960 (p. 130). C'est l'approche labroussienne, centrée sur le long terme, qui est restée dominante en histoire

---

<sup>198</sup> Fiche maitron, consulté en ligne le 30 août 2018, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article114938>

économique dans les années 1960. Jusqu'au milieu des années 1970, certains historiens considéraient même qu'« aujourd'hui, toute l'école historique française est labrousienne ». <sup>199</sup>

Comme nous l'avons vu, la position académique de Labrousse était instable au début de sa carrière. Son positionnement méthodologique au croisement de l'économie et de l'histoire est aussi singulier. De sa formation d'économiste, Labrousse va conserver certains outils, comme « les instruments fondamentaux du marginalisme » (Borghetti, 2005, p. 44), sans leur accorder une place importante dans ses travaux. De manière générale, Labrousse se donne « une certaine liberté [...], non sans un certain arbitraire, [dans] ce qui lui est utile dans la théorie économique » (p. 44). Ses influences principales sont ailleurs. Tout d'abord Marx, même s'il ne se considère pas marxiste et ne travaillera pas à développer les thèses de ce dernier. Cependant, il perçoit le « marxisme comme [un] répertoire d'hypothèses et de problématiques de recherche » (p. 62). Surtout, les travaux les plus influents sont ceux de Simiand : « Mes liens avec Simiand ont été avant tout méthodologiques. C'est-à-dire essentiel. Je l'ai toutefois à peine connu d'une façon directe. Un de mes regrets est de n'avoir jamais suivi son enseignement. Il était pour moi le fondateur admiré de l'école positive » (« Entretiens avec Ernest Labrousse », 1980, p. 112–113). Il est proche de ce dernier dans son positionnement par rapport à la discipline économique. Par exemple, il critique l'abstraction excessive des économistes, qui aboutit à produire des connaissances « idéales » mais trop théoriques. Dans ses travaux, il introduit de l'historicité, grâce à des observations empiriques, afin de coller plus finement à la réalité. Son travail consiste à « rechercher des lois causales à partir de l'identification de relations stables entre des régularités répétées » dans les phénomènes économiques (Borghetti, 2005, p. 120). Dès lors, cet apport devient « indispensable à la science économique » ; c'est ce qu'il nomme l'esprit historique qui manque à la discipline économique, car il intègre des domaines à étudier plus nombreux que

---

<sup>199</sup> Pierre Chaunu, cité par Coutau-Bégarie (1989, p. 130)

les économistes. Comme il l'écrit : « l'économiste s'applique à retrouver une loi. L'historien-économiste à retrouver des lois. » (cité p. 122)

Si Labrousse échange peu avec les économistes, ses élèves s'en chargeront. De Rouvray (2005, p. 213-224) relate une controverse entre les économistes et les historiens économiques, durant les années 1960, sur l'utilisation des outils de la comptabilité nationale afin de déterminer les revenus nationaux – et leurs composants – depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette controverse oppose les historiens et anciens élèves de Labrousse, d'un côté ; à Jean Marzewski, un économiste polonais, de l'autre. Ce dernier a soutenu sa thèse d'économie à la faculté de Paris. Spécialiste de comptabilité nationale, il travaille au sein de l'ISEA avec Perroux à cette époque et avait obtenu une bourse d'étude de la fondation Rockefeller en 1952 (Tournès, 2013, p. 306). Marzewski promeut l'application de la méthode proposée par Simon Kuznets qui permet de mettre en lien les différentes variables économiques de l'économie afin d'obtenir des bases de données plus complètes et objectives, car dépourvues de biais personnels dans la sélection des données. Comme le souligne Asselain (2009), l'ambition du projet est de « reconstituer les données manquantes avec une marge d'erreur comparable à celle des données observées » en étudiant le poids respectif des secteurs dans leur participation au revenu national grâce à l'établissement de comptes de la nation, obtenu grâce aux outils de la comptabilité nationale (p. 3). L'économiste polonais explique aux historiens que cette méthode les aidera dans leur recherche afin que leur travail soit « plus compréhensible, précis et "objectif" » (de Rouvray, 2005, p. 214). Les historiens sont furieux de ces recommandations car Marzewski s'appuie surtout sur le travail d'économistes. Il lui est reproché de n'avoir pas pris en compte les travaux d'histoire économique quantitative. Certains ont vu dans cette controverse la réticence des historiens vis-à-vis des modèles mathématiques ainsi que l'expression de différences idéologiques entre économistes keynésiens et historiens marxistes. Selon de Rouvray, la question porte surtout sur la

constitution des bases de données et non sur la quantification à laquelle les historiens ne sont pas opposés. « Pour les Annalistes, le défi consistait à fournir des données réelles et détaillées et à se fier à aucune estimation, ou aussi peu que possible. En revanche, Marczewski avait fait valoir que la capacité de produire des données là où il était impossible de les trouver était l'une des vertus de l'approche comptable, et que ces données créées étaient autant voire plus objectives que d'autres chiffres, car elles étaient le produit inévitable d'un cadre prédéfini, et non le résultat du choix d'un chercheur » (p. 216). Les Annalistes s'opposaient à cette approche, n'étant pas convaincus de la méthode pour estimer ces nouvelles données et soulignaient qu'un chiffre n'est pas vrai par nature. Pour les historiens, il existait une différence de statut épistémologique entre les données qui avaient été estimées et celles qui avaient été retrouvées ou construites grâce à des documents d'archives. À leurs yeux, il était préférable de ne pas avoir de données plutôt que d'avoir des données mal produites. L'historien Pierre Chaunu, cité par de Rouvray, déclarait ainsi en 1964 : « Ou bien [le travail] adopte le rythme prudent des constructeurs d'indices d'activité, ou bien [il] remplit, coûte que coûte ses colonnes en recourant largement à la folle du logis. En agissant ainsi il contribue à masquer la réalité. Elle n'avance pas, elle recule » (p. 217). Cette citation signale l'importance des conditions matérielles de la recherche.

Au vu des échanges entre historiens et économistes, on s'aperçoit que les premiers considéraient que le travail nécessaire à réaliser une base de données répondant à leur critère d'objectivité était long et coûteux alors que celui réalisé par les économistes l'était beaucoup moins. Les économistes, de leur côté, ironisaient sur la capacité des historiens à produire des données avant l'an 2000, c'est-à-dire 40 ans plus tard. Il faut ici rappeler le contexte matériel de la recherche pour les deux groupes. Les historiens, par le truchement la VI<sup>e</sup> Section et de la nouvelle Maison des Sciences de l'Homme, disposaient de financements ainsi que des lieux de publication et de diffusion pour leurs travaux. De leur côté, les économistes étaient

financés pour cette recherche au sein de l'institut de Perroux, sur un important programme porté par Kuznets ; mais les fonds accordés ne l'étaient que pour une durée de trois ans. Pour de Rouvray : « le fait que Kuznets ne leur ait accordé qu'un financement pour trois ans a limité le comportement de Marczewski et de son équipe, les contraignant à changer leur horizon temporel ; leur activité avait lieu sur un terrain de jeu beaucoup plus large - l'économie internationale pour aider à la prise de décision publique » (pp. 222-223).

Ici, nous avons un exemple concret de l'impact des conditions du financement de la recherche sur la recherche en sciences sociales. En France, les économistes ont réussi à obtenir des financements en répondant à des commandes de court terme, ce qui n'était pas le cas d'autres chercheurs en sciences sociales, en particulier les historiens, qui ont bénéficié de financements étatiques plus stables. Dans le cas que nous venons de développer, on peut constater que les contraintes liées à la temporalité de l'expertise ont abouti à une approche différente que celle proposée par les historiens qui inscrivaient leur recherche dans un temps plus long.

Nous avons montré que la politique de financement de la recherche des sciences sociales en France à partir des années 1950, a aiguillé les objets de la recherche en fonction des besoins en connaissances des mécènes. Délaisées par l'État car considérées comme inutiles, les sciences sociales seront financées par des sources extérieures parmi lesquelles les fondations américaines très marquées par les préoccupations de la guerre froide. Ces financements ont favorisé d'autres sciences sociales que l'économie au sein de la VI<sup>e</sup> Section et ont abouti à étudier les faits économiques par des approches différentes. L'impact sur la discipline économique fut hétérogène : nous avons vu que si l'anthropologie économique a été ignorée par les économistes, les débats entre historiens économiques et économistes ont, eux, été réels.

À partir des années 1950, la discipline économique décline au sein de la VI<sup>e</sup> Section de l'EPHE. Après avoir eu une place fondamentale lors de la création, elle s'est effacée au profit d'autres disciplines, en particulier l'histoire. Face à cette situation, des réactions se produisent qui sont l'objet de notre dernier chapitre.

## **Chapitre 4 : L'économie est morte, vive l'économie ! Les économistes modélisateurs intègrent l'EHESS**

Après avoir étudié le déclin de la discipline économique suivant le développement du programme des aires culturelles au sein de la VI<sup>e</sup> section, nous allons maintenant considérer la réaction des économistes à ce contexte institutionnel plutôt défavorable. En particulier, nous expliquerons pourquoi, en l'espace de deux décennies, les chercheurs en sciences sociales vont s'accommoder du sursaut de la discipline économique dans leur institution ainsi que de son éloignement par rapport à leur discipline. Ainsi, nous allons chercher à comprendre comment la discipline économique a dû se réinventer pour survivre au sein de la VI<sup>e</sup> Section puis de l'EHESS.

Dans un premier temps, nous nous arrêtons sur les tentatives de développement de la discipline économique dans le cadre imposé par Braudel. Devant le refus de Braudel de financer les travaux économiques, les économistes sont contraints de produire des connaissances utiles aux pouvoirs publics et à l'industrie tout en conservant une méthodologie pluraliste. Contraints de développer leurs centres de recherche à l'extérieur de la section, les économistes peinent à insérer la discipline économique au sein de l'institution, laissant même entrevoir sa disparition pure et simple.

Dans un second temps, nous revenons sur l'arrivée de l'historien Jacques Le Goff à la tête de la section. Cet événement va encourager un regain d'intérêt pour la discipline économique alors que Braudel était resté sourd aux mises en garde des économistes en place. Ce revirement a été accéléré par Mai-68. En particulier, la réforme « Faure » de l'enseignement accélère le déclin de la discipline, rendant nécessaire une politique vigoureuse de recrutement des économistes. Cependant, d'intenses débats vont émailler ces décisions sur la question du courant économique à favoriser alors que l'État refuse un DEA et un doctorat

« économie et sciences sociales ». Aucune décision ne sera formellement prise sous la présidence de Le Goff alors que les débats sont vifs sur la question du dialogue entre l'économie et les autres sciences sociales.

Enfin, nous étudions l'avènement de l'économie modélisée au sein de la VI<sup>e</sup> Section, nouvellement transformée en EHESS. Nous verrons que les critères nord-américains de la discipline vont s'imposer en grande partie grâce au soutien de François Furet qui renouvelle le programme scientifique de l'institution. Cette politique de la recherche en sciences sociales au sein de l'EHESS privilégie le recrutement d'économistes inspirés du modèle nord-américain. Ces derniers vont alors favoriser les échanges internationaux avec leurs pairs au détriment du dialogue avec les autres sciences sociales au sein de l'EHESS, nouvellement créée.

## **I – Les économistes face à Braudel**

Au sein de la VI<sup>e</sup> section, l'économie était en mauvaise posture. Suivant l'élection de François Perroux à la VI<sup>e</sup> Section, en 1955, les tentatives de regroupement de certains centres de recherche parisiens en économie ont échoué. À ces difficultés intradisciplinaires s'ajoute la prise de pouvoir de Braudel, laquelle encourage l'évolution du programme scientifique de la section vers l'étude des aires culturelles. Nous avons décrit les réactions de certains économistes de la VI<sup>e</sup> Section face au poids plus important de l'histoire économique. Mais la réaction des économistes ne se limite pas à cela. La crise produite par l'arrivée de Perroux incite la direction de la VI<sup>e</sup> Section, en particulier Braudel, à reprendre la main sur l'étude des faits économiques. L'approche de l'historien est cette fois-ci différente. Il n'est plus question de l'intérêt des recherches économiques pour les historiens. Braudel préfère développer des connaissances économiques utiles pour l'activité économique. Il ne faut pas perdre de vue la nécessité de trouver des fonds pour la recherche économique. Ayant été exclue des demandes

de financement à la fondation Rockefeller, celle-ci est délaissée au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Braudel ne semble pas prêt à utiliser les deniers de la section pour soutenir financièrement la recherche économique. Il réapparaît une tension similaire à celle que nous avons mise en lumière pour les premiers pas des économistes au sein de la Section (voir chapitre 2). En effet, c'est dans la confrontation d'une double dynamique que l'on doit comprendre la réunion de la fin de l'année 1955 entre, d'un côté, les économistes universitaires qui souhaitent renforcer une recherche théorique de longue haleine et, de l'autre, les membres de l'administration économique qui désirent profiter rapidement de connaissances économiques utiles.

Quelques jours avant Noël 1955, Braudel prend l'avis d'économistes français sur les perspectives du CEE.<sup>200</sup> Il explique alors la position de Febvre sur le sujet : « Nous ne voulons pas d'un centre d'études économiques qui ne travaille pas et qui ne puisse pas répondre aux services publics. Cela me paraîtrait quelque chose d'invraisemblable. Autant nous défendons une recherche scientifique désintéressée, autant il nous semble impossible, impardonnable que le travail du centre d'études économiques soit un travail théorique, en dehors de la réalité ».<sup>201</sup> Ainsi, des enquêtes doivent être réalisées en ayant comme objectif d'apporter des connaissances pour les pouvoirs publics. Mais ces enquêtes ont la tâche complémentaire de former les étudiants : il faut « se servir de l'enquête comme moyen d'enseignement ».<sup>202</sup> Braudel voit dans la réalisation de ces enquêtes une solution pour obtenir des moyens supplémentaires.<sup>203</sup> Durant cette réunion, les opinions de Braudel

---

<sup>200</sup> Sont présents : Dumontier (directeur du service de la conjoncture et des études économiques de l'INSEE), François Bloch-Lainé (direction de la Caisse des dépôts et de consignation), Coutin (directeur d'études à la VI<sup>e</sup> Section), Etienne Hirsch (Directeur du Commissariat Général au Plan), Guilbaud (directeur d'études à la VI<sup>e</sup> Section), Rottier (Centre de recherche et de documentation sur la consommation), Meyer (direction du service de la conjoncture et des études économiques de l'INSEE), Jean Ripert (commissariat général au Plan), Clouzon (Institut de Statistique), Yves Ullmo (ENA), Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, AN, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3.

<sup>201</sup> Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

<sup>202</sup> Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

<sup>203</sup> Minutes de la réunion entre Braudel et des économistes français, 20 décembre 1955, Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), 20180531/3, Archives Nationales.

semblent moins portées par ses ambitions scientifiques d'historien que par ses aspirations d'entrepreneur institutionnel. Il cherche alors à convaincre du double rôle que s'est assigné la VI<sup>e</sup> Section dès sa création : d'une part, former des économistes pour les secteurs privés et publics ; d'autre part, faire des propositions aux décideurs. Pour cela, il est nécessaire de combler deux besoins : la formation et la recherche économique.

La faiblesse de la formation économique est soulignée par les membres des administrations présents à la réunion. Clouzon explique que « du point de vue de la formation intellectuelle, nous avons un manque de chercheurs qui est considérable ». François Bloch-Lainé parle de la France comme un pays « sous développé intellectuellement [...] dans le domaine économique ». Ces membres de l'administration économique de l'État considèrent que la VI<sup>e</sup> Section peut remplir ce rôle de formateur, mais les économistes de la section présents – Pierre Coutin et Théodophile Guilbaud – ne sont pas d'accord. Ce dernier considère que la tâche de formation des économistes revient à la faculté de droit. Braudel répond que « la mission de l'École des hautes études est tout de même une mission d'enseignement ». Une solution possible est avancée par Yves Ullmo qui propose que la VI<sup>e</sup> Section offre une formation complémentaire aux élèves déjà formés à l'ENA ou dans les grandes écoles. L'ambition serait alors de leur apporter des connaissances concrètes et de faire le lien entre la théorie et la pratique, permettant ainsi d'éviter les dérives théoriques tout en répondant à l'intérêt des étudiants pour ces questions. Braudel souhaite aussi attirer des polytechniciens afin de leur apporter l'esprit et les valeurs nécessaires à ceux qui sont amenés à avoir de grosses responsabilités, sachant que des postes leur sont réservés au sein de la haute administration ou dans les grandes entreprises publiques. Ainsi, un accord se dessine entre les membres présents pour que la VI<sup>e</sup> section ne concentre pas ses enseignements économiques sur la formation initiale, mais aide la spécialisation de ceux qui ressentent le besoin d'acquérir

une formation économique pour leur vie professionnelle ou une formation plus pointue pour une carrière académique.

Une seconde pierre d'achoppement concerne la production de connaissances économiques : les membres de l'administration réclament des recherches qui puissent aiguiller les politiques économiques quand les économistes entendent garder leur libre arbitre dans le choix de leurs thèmes de recherche. Par exemple, Bloch-Lainé, directeur de la Caisse des dépôts et consignations et de la Banque européenne d'investissement, souhaite le développement d'« études concrètes [...] pourrai[en]t utilement jeter entre l'Université et l'administration un pont qui serait véritablement avantageux pour tous ». Il parle même de « passer commande » sur des thèmes de recherche. Pour d'autres, il faut simplement être « attentif aux besoins des administrations publiques ». Il y a une opposition de la part des économistes de la section sur ce point. Pour Guilbaud, c'est au Commissariat Général au Plan (CGP), au SEEF, ou encore à l'institut des statistiques de produire des recherches pratiques permettant la mise en place des politiques économiques, pas à la VI<sup>e</sup> Section. Il peut y avoir un accord pour travailler sur des objets particuliers ; mais l'économiste de la VI<sup>e</sup> Section ne doit pas réaliser des études de court terme. À l'inverse, Braudel plaide clairement pour ces « demandes [qui] sont très pratiques, qui sont à très court terme, qui prennent la forme d'enquêtes... ». Quand Guilbaud défend les études théoriques de long terme, Braudel lui répond que « le court terme nourrit toujours un Centre. Que le long terme soit son luxe, si vous voulez, mais le court terme est une nécessité, presque... ». « Son luxe et sa vie », le coupe alors Guilbaud. Le désaccord reste entier sur cette question. Cependant, lors de cette réunion, Braudel a esquissé les principes qui guideront la politique de recrutement des économistes au sein de la section.

L'année suivante, aux élections des directeurs d'étude de la VI<sup>e</sup> Section, de nouveaux recrutements d'économistes adviennent manifestant le souhait d'un rapprochement de la VI<sup>e</sup>

Section vers l'expertise de l'administration économique. Ainsi, les deux nommés, Edmond Malinvaud et Claude Gruson, sont des candidats cumulant : le premier, après un séjour aux États-Unis au sein de la Cowles Commission, en 1950, où il se forme à la comptabilité nationale et à l'économétrie, est chargé d'enseignement d'économétrie et d'histoire de la pensée économique au sein de l'école d'application de l'INSEE ; le second est chef du Service des études économiques et financières (SEEF) de la direction du Trésor (voir Terray, 2002). Ces économistes sont les premiers recrutés depuis l'arrivée de Perroux. Leur statut de cumulant leur permet de conserver leur activité principale dans l'administration – que ce soit la formation pour Malinvaud ou la direction d'un service de recherche au sein de l'administration pour Gruson. Cela favorise les liens entre la VI<sup>e</sup> Section et l'administration économique d'État. Dans le même temps, les deux hommes n'investiront jamais pleinement la VI<sup>e</sup> section, l'essentiel de leur activité au sein de la section concerne l'enseignement.

Concernant la recherche économique, il existe six centres au sein de la division des recherches économiques en 1960 :

- Le Centre d'Etudes Economiques dirigé par Coutin ;
- Le groupe de recherche qui édite la *Revue économique* et dont le secrétaire général est Pierre Bauchet ;
- Les groupes de recherches dirigés par Perroux, Weiller, Braudel, Labrousse et Ruggiero Romano,
- Le Centre de recherches de Mathématiques Sociales dirigé par Guilbaud et Gruson ;
- Le Groupe d'Etudes des Problèmes de Planification et de Développement dirigé par Jacques Berque, Charles Bettelheim, René Dumont et Joseph Klatzmann,

- Le groupe d'Etudes du Développement Economique et Social dirigé par Piatier,
- Le groupe d'étude de la productivité de Jean Fourastié.<sup>204</sup>

Les trois centres que nous avons choisis de décrire montrent chacun dans leur diversité, la difficulté de développer l'économie au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Ce sont le centre de recherche de Piatier, celui de Bettelheim et celui de Perroux. Nous nous concentrerons principalement sur le premier qui nous semble être caractéristique de l'espace restreint laissé à l'expansion de la discipline économique au sein de la VI<sup>e</sup> Section dans les années 1960.

Le centre dirigé par Piatier est symptomatique des tentatives de conserver le projet réaliste, tout en s'adaptant à la réduction des fonds alloués à l'économie au sein de la section. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Piatier entend redéfinir la place de la discipline économique au sein du programme des aires culturelles. Eu égard au faible écho de ses propositions au sein de la section, il s'efforce de les développer dans un nouveau centre de recherche. En 1956, il crée le Centre d'étude du développement économique (CEDE), auquel il va ajouter l'IRTEM (Inter-centre de recherche sur les techniques économiques modernes), un regroupement d'associations dont le rôle est d'étudier certains problèmes particuliers de la discipline économique. D'un côté, le CEDE poursuit la tradition réaliste et pluraliste développée lors de la création de la VI<sup>e</sup> Section en se concentrant sur l'étude du développement dans le monde contemporain ; de l'autre, l'IRTEM réunit quatre associations qui ont chacune un objet de recherche bien déterminé : les espaces économiques pour le CRESCO, l'économie de l'éducation pour le CREDU, la distribution et les modes de vie pour le CREDIMO et les économies planifiées pour le CREPLAN. À ces organismes, s'ajoutaient des groupes de recherche plus informels et moins pérennes, comme le groupe « Economie et

---

<sup>204</sup> Document « liste centre 1960 », Fonds Velay, Dimab 25 – Centre de recherche VI<sup>e</sup> section, Archives de l'EHESS.

Histoire » où travaille l'historien Romano, directeur d'étude à la VI<sup>e</sup> Section, ou encore « Economie et Loisirs » qui, en partenariat avec le CNRS, réunit économistes, sociologues, géographes, historiens et psychologues pour étudier les loisirs.<sup>205</sup> Ainsi, chacun de ces centres de recherche, associations ou groupes défend une approche pluraliste de la discipline économique où les interactions interdisciplinaires sont réelles. La forme associative encourage une plus grande souplesse dans la gestion financière – à l'exemple de l'association Marc Bloch pour la VI<sup>e</sup> Section – en facilitant notamment les réponses aux commandes extérieures en provenance de l'administration ou du monde des affaires. On voit donc que Piatier et ses collaborateurs appliquent la méthode défendue lors de la création de la VI<sup>e</sup> Section tout en se conformant aux directives de Braudel en matière de prise en compte des commandes publiques.

Cependant, un décret réforme le financement des associations en 1965 : il est désormais nécessaire d'obtenir un agrément pour continuer à profiter des fonds provenant des administrations. Piatier fait alors le choix de transformer la structure des groupes qu'il chapote afin d'obtenir « une ossature plus solide » et de devenir « l'organisation de [la VI<sup>e</sup> Section] la plus importante dans le domaine de la recherche économique ».<sup>206</sup> En effet, au bout de dix années, Piatier considère que ces groupes de recherche « ont permis de dégager une doctrine, de fixer des objectifs précis et de rassembler les moyens nécessaires pour réaliser les programmes ».<sup>207</sup> Il demande alors leur fusion au sein du CETEM (Centre d'Etude des Techniques Economiques Modernes) en 1966. Morazé, défenseur du courant réaliste de la discipline économique, lui recommande de souligner les spécificités de la recherche

---

<sup>205</sup> Piatier à Braudel, 10 juin 1966, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>206</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>207</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

économique au sein de la Section.<sup>208</sup> De fait, le CETEM poursuit sa défense d'une approche réaliste de l'économie (voir chapitre 1) en préservant le pluralisme méthodologique, d'une part, et en promouvant une approche concrète des phénomènes économiques grâce à des partenariats avec de multiples administrations, d'autre part : « Faute d'être en contact permanent avec la réalité, la recherche devient rapidement une spéculation stérile. Afin d'éviter cet écueil, de nombreux échanges sont nécessaires avec les milieux de l'Administration et des affaires. Ceux-ci ont lieu à l'occasion d'études faites à la demande de nombreux organismes ou entreprises ».<sup>209</sup> Ces partenariats ont aussi l'avantage de fournir des fonds complémentaires à ceux du CNRS alors que la VI<sup>e</sup> section concentre ses moyens sur l'étude des aires culturelles.

Dans son projet de création, les objets de recherche envisagés par le CETEM sont plus larges que ceux traditionnellement reconnus aux études économiques : « les activités de l'Etat, le social, l'éducation, la santé, les consommations collectives, les loisirs, les modes de vie fournissent quelques exemples de ces domaines qu'il est souhaitable d'intégrer dans l'explication économique ».<sup>210</sup> L'approche qui est proposée s'inscrit dans la tradition de la VI<sup>e</sup> Section. En effet, le CETEM souhaite intégrer dans ses études « les dimensions de temps et d'espace dans l'explication de la réalité économique », « avec une volonté explicite de développer des recherches interdisciplinaires » sans renoncer à la quantification.<sup>211</sup> Ces études

---

<sup>208</sup> Piatier à Braudel, 8 novembre 1968, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>209</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>210</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>211</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

doivent être l'occasion de faire valoir la « préoccupation de confronter les recherches les plus théoriques à la réalité ». <sup>212</sup>

Le recrutement de Jacques de Bandt comme directeur adjoint du CETEM au sein du CNRS atteste pareillement de l'importance attachée au pluralisme et à l'expertise économique. Cet économiste a été formé à Louvain. Il a ensuite poursuivi sa formation auprès de Wassily Leontief à Harvard où il se familiarise avec l'approche statistique et historique de la discipline économique. Après son retour des États-Unis, il soutient sa thèse à Louvain en 1962. Il se consacre alors à l'expertise économique auprès des administrations et des entreprises. Il travaille, par exemple, à prévoir et analyser la demande de bière dans les pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) pour le compte de l'industrie brassicole ou les perspectives de consommation et d'échanges de l'industrie papetière à la demande de la direction du marché intérieur de la CEE. <sup>213</sup> Son profil, sélectionné par Piatier, confirme les ambitions d'une approche pluraliste des faits économiques et la volonté d'apporter une expertise auprès d'institutions privées ou publiques.

Parmi les nombreux axes de recherche développés au sein du CETEM, deux en particulier témoignent de la volonté d'ajuster la recherche économique aux attentes de la direction de la VI<sup>e</sup> Section : le programme sur l'Iran et celui sur l'économie de l'éducation. Le premier fait suite à une mission de travail de Piatier en Iran et en Afghanistan à la fin de l'année 1966. Il comporte la création d'un centre qui doit être lancé lors de la fondation du CETEM grâce à un financement conjoint des ministères de l'Éducation et des Affaires étrangères. Au sein du futur centre, l'approche interdisciplinaire doit permettre d'étudier « la structuration du territoire et [l']aménagement de l'espace économique iranien » et d'aboutir à

---

<sup>212</sup> Présentation CETEM, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>213</sup> Piatier à Braudel, 8 novembre 1968, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

des « travaux de prévision à 20 ans » en s'appuyant sur un centre de documentation sur l'Iran. Celui-ci devait être créé à partir des ressources déjà existantes au sein de la Section – les laboratoires des aires culturelles et les groupes de recherches spécialisés du CETEM.<sup>214</sup> De la sorte, le centre s'inscrit dans l'approche des aires culturelles mise en place au sein de la VI<sup>e</sup> Section depuis une dizaine d'années.

Le programme consacré à l'économie de l'éducation s'organise au sein du Centre de recherche de l'économie de l'éducation (CREDE), une extension d'un groupe de recherche antérieur à la création du CETEM – le GREDE. Ce programme de recherche éclaire les liens entre les commanditaires de la recherche et ses protagonistes, de même que l'élargissement des objets de recherche de la discipline économique. Comme exemples de recherches répondant à des commandes extérieures, on peut citer une large enquête destinée à connaître les budgets des étudiants en France, en partenariat avec la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ainsi qu'une enquête sur la participation des familles au coût de l'éducation avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Piatier explique que la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée ordinaire dans les sciences de la nature s'applique mal aux sciences sociales. Aussi, propose-t-il une recherche créatrice de nouvelles notions – par exemple, le capital humain – qui puisse produire des connaissances utiles aux administrations et au monde des affaires. « Le CETEM n'envisage pas de gérer lui-même des investigations régulières : il souhaite se limiter au domaine du progrès méthodologique » avec un rôle important pour la quantification, en 1966.<sup>215</sup> Ainsi, le CETEM « limite son programme à la recherche de nouveaux moyens d'analyse et à de nouveaux champs de recherche. Les essais de quantification peuvent être faits à toutes les frontières actuelles de

---

<sup>214</sup> Projet n°4, février 1967, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

<sup>215</sup> Rapport scientifique présenté à l'appui de la demande de création d'un laboratoire associé, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

l'économie, et dans le champ habituel de l'économie.»<sup>216</sup> De la sorte, les chercheurs poursuivent leurs efforts de théorisation tout en cherchant à apporter des solutions au monde administratif ou commercial. Ainsi, ils ne vont pas uniquement travailler sur l'impact de l'éducation sur la productivité, comme c'est le cas d'un des groupes de travail, mais étudier, en outre, l'importance du redoublement en fonction des catégories socio-professionnelles ou l'impact des « inadaptés » sur le rendement éducatif.

Ces axes de recherche illustrent le positionnement du CETEM. Méthodologiquement, l'ambition est de poursuivre l'approche réaliste des faits économiques. De manière intéressante, Piatier réussit à associer commande extérieure et recherche théorique et ainsi, il se conforme à la situation imposée par Braudel en répondant à la commande public et/ou privé sans exclure la recherche théorique. En effet, institutionnellement, pour pratiquer une recherche économique au sein de la VI<sup>e</sup> Section, il faut s'adapter au cadre imposé par Braudel, c'est-à-dire trouver sa place dans le programme des aires culturelles ou répondre à la demande extérieure par le développement de partenariats avec des organismes publics ou privés. Deux autres exemples mettent en évidence la difficulté de développer la discipline dans le carcan braudélien : Bettelheim et Perroux.

L'expérience de Bettelheim met en lumière la rigidité du cadre des aires culturelles pour y développer des connaissances économiques. Bettelheim menait des recherches théoriques et empiriques sur la planification dans les pays communistes et apportait son expertise à de nombreux pays du Tiers Monde, comme Cuba ou l'Inde. Il souhaitait montrer « que le calcul économique est possible en économie socialiste et que la planification n'a pas nécessairement pour corollaire la dictature et l'arbitraire » (Denord et Zunigo, 2005, p. 16). Pour cela, il mène une recherche interdisciplinaire et étudie par exemple « les rapports qui

---

<sup>216</sup> Rapport scientifique présenté à l'appui de la demande de création d'un laboratoire associé, non daté, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, chemise CETEM note rapport correspondances, Archives EHESS.

existent actuellement entre les systèmes de planification économique et l'évolution des structures sociales ». <sup>217</sup> Son programme correspond parfaitement aux orientations des études d'aires culturelles lorsqu'il en propose le rattachement en 1960 afin de développer son centre. <sup>218</sup> Malgré l'opposition de Perroux, Braudel accepte de transformer son ancien centre, le Groupe d'études des problèmes de planification, en Centre d'études de Planification Socialiste afin d'intégrer le programme de Bettelheim aux aires culturelles. <sup>219</sup> Une année plus tard, cependant, Bettelheim considère que ce rattachement aux aires culturelles « a été une erreur » et demande à être rattaché à la division de la recherche économique. <sup>220</sup> Cette demande peut être comprise par le refus du conseil de la section de financer une nouvelle revue trimestrielle d'étude interdisciplinaire, co-dirigée avec l'orientaliste Jacques Berque, consacrée au développement et à la planification alors que cette dernière semblait parfaitement s'intégrer au programme interdisciplinaire. <sup>221</sup> De plus, on peut penser que Braudel avait des craintes politiques. En effet, Bettelheim pouvait donner une mauvaise image de la VI<sup>e</sup> section auprès des fondations américaines à cause de ses prises de position communistes (malgré sa prise de distance avec le PCF), ainsi que son expertise apportée à certains pays placés sous tutelle russe (Denord et Zunigo, 2005). Réintégrer Bettelheim dans le giron des aires culturelles a pu permettre à Braudel de placer l'économiste sous son autorité, de la même manière qu'il le fit pour l'historien communiste Jean Chesneaux (voir chapitre 3). Même si cela n'est qu'une hypothèse, on constate néanmoins que la greffe du

---

<sup>217</sup> Programme de travail du groupe de recherche sur la planification et les structures, 3 février 1962, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Centre d'études des méthodes socialistes de planification, Archives EHESS.

<sup>218</sup> « Le centre a pour objet, en s'appuyant sur les travaux théoriques et sur les expériences concrètes, d'étudier les problèmes et les techniques de la Planification socialiste. Les travaux du Centre s'effectueront dans un esprit de recherche interdisciplinaire et feront appel à la collaboration non seulement d'économistes, mais aussi de sociologues, de géographes, de spécialistes des problèmes de transport, d'urbanistes, etc... », Document programme de travail du centre d'études de planification socialiste, 20 novembre 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Centre d'études des méthodes socialistes de planification, Archives EHESS.

<sup>219</sup> Perroux à Braudel, 17 juin 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Centre d'études des méthodes socialistes de planification, Archives EHESS.

<sup>220</sup> Bettelheim à Braudel, 16 juin 1961, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Centre d'études des méthodes socialistes de planification, Archives EHESS.

<sup>221</sup> Berque et Bettelheim à Braudel, 21 mars 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Dossier (1960-1966), Archives EHESS.

programme de recherche de Bettelheim au sein des aires culturelles n'a pas prise, alors que ce dernier semblait concorder parfaitement avec l'approche pluraliste défendue au sein des aires culturelles. En effet, Braudel ne soutenait pas les projets portés par Bettelheim. En 1964, l'économiste souhaite organiser une rencontre consacrée à l'étude des rapports agriculture-industrie dans les pays socialistes pour laquelle des professeurs de Moscou, Varsovie, Prague ou encore Berlin sont invités. Malgré un premier accord de principe de Marzocchi pour que la section accueille la rencontre et finance une partie du séjour des professeurs invités, Braudel refuse le crédit demandé.<sup>222</sup> Il explique que la demande n'est pas sérieuse car une même demande a été adressée à différents organismes. « Je suis catégoriquement opposé à ce projet » écrit Braudel.<sup>223</sup> Bettelheim s'en plaint en retour : « La généralisation de ces mesures discriminatoires, dont je ne suis d'ailleurs pas la seule victime, ne pourrait que réduire le prestige scientifique de la VIème Section tant en France qu'à l'étranger ».<sup>224</sup> La situation de Bettelheim montre la difficulté pour les économistes d'exister au sein de la section. L'appréhension de Braudel envers les études économiques avait été actée par certains économistes de la section, comme le montrent les craintes de Perroux lors d'une réunion en novembre 1960.

Au début des années 1960, le pouvoir de Braudel s'étendait sur l'ensemble de la VI<sup>e</sup> section. En décembre 1960, il convoque une réunion des économistes de la division des études et recherches économiques dont le but « est de coordonner les activités à l'intérieur de la Division par l'examen des résultats acquis et des recherches à entreprendre ».<sup>225</sup> Le compte rendu de la réunion énumère les programmes de recherche de chacun des centres, mais le but

---

<sup>222</sup> Bettelheim à Braudel, 5 mars 1965, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Dossier (1960-1966), Archives EHESS.

<sup>223</sup> Braudel à Bettelheim, 18 janvier 1965, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Dossier (1960-1966), Archives EHESS.

<sup>224</sup> Bettelheim à Braudel, 5 mars 1965, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Dossier (1960-1966), Archives EHESS.

<sup>225</sup> Braudel aux économistes, 24 novembre 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Dossier (1960-1966), Archives EHESS.

de la réunion est ailleurs : il s'agit d'aiguiller la recherche économique au sein de la section. Il est fait mention d'une « controverse » entre Braudel, Romano, Perroux et Marczewski. Les deux premiers sont des historiens et les deux derniers sont des économistes travaillant à la reconstruction de données historiques sur l'économie. Nous avons déjà évoqué les oppositions méthodologiques entre les historiens de l'économie et les économistes de l'ISEA (voir chapitre 3). Les historiens de la VI<sup>e</sup> section tentent d'imposer leurs vues sur le travail de l'ISEA, mais Perroux souligne l'indépendance de l'ISEA. En effet, Perroux était en mesure de se protéger de l'influence de Braudel car son centre de recherche, l'ISEA, était extérieur à la section : ayant ses financements propres, ses chercheurs « sont entièrement libres ». <sup>226</sup> Durant la réunion de décembre 1960, la question est posée de créer un centre de recherches quantitatives d'économie appliquée afin de faire le lien entre la recherche économique de la VI<sup>e</sup> Section et celle de l'ISEA. Perroux souhaitait limiter le pouvoir de regard de Braudel sur ce centre en cherchant à l'éloigner des comités du centre et du collège des directeurs. <sup>227</sup>

En réalité, dès l'ébauche d'un partenariat plus formel entre l'ISEA et la VI<sup>e</sup> section, Perroux s'inquiétait de l'impérialisme de Braudel. En effet, plus d'un an et demi auparavant, il précisait les conditions d'un partenariat, mettant en évidence sa défiance vis-à-vis du pouvoir de nuisance de l'historien. Ainsi, pour conserver le contrôle de la recherche économique qu'il dirige, Perroux avait organisé un système de double validation des nouveaux programmes de recherche : un programme de recherche ne pouvait être accepté qu'après une double acceptation de sa part – l'une comme directeur scientifique de l'ISEA, l'autre provenant du comité de direction de l'ISEA dont Perroux était aussi membre. <sup>228</sup> De la

---

<sup>226</sup> Compte Rendu de la réunion du 12 décembre 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Division Economie 1960-1969, Archives EHESS.

<sup>227</sup> Perroux à Velay, 8 décembre 1960, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, Division Economie 1960-1969, Archives EHESS.

<sup>228</sup> Perroux à Velay, 5 juin 1959, Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie, ISEA (1958-1960), Archives EHESS.

sorte, il se protégeait des historiens, ces derniers ne pouvant faire pression pour que soient acceptés des axes de recherches non désirées par les membres de l'ISEA.

Ainsi, nous venons de voir trois types de réactions d'économistes face au carcan braudélien. Il est important de noter que ces réactions semblent fortement aiguillées par la place institutionnelle des acteurs : étant rattaché exclusivement à la VI<sup>e</sup> Section et développant une recherche peu en mesure d'intéresser les pouvoirs publics ou privés, Bettelheim doit composer avec le cadre imposé par Braudel et cherche même à participer au programme de ce dernier ; Piatier a plus de marge de manœuvre car sa recherche peut répondre à la demande sociale qu'elle soit privée ou publique. Il cherche, néanmoins, à développer le programme de recherche souhaité par Braudel dans la mesure où il est directeur d'étude à temps plein à la VI<sup>e</sup> Section ; enfin, étant cumulant, Perroux a moins besoin de la VI<sup>e</sup> Section et peut donc conserver son indépendance.

De fait, les pressions exercées par Braudel ne facilitent pas le développement de la discipline économique au sein de la VI<sup>e</sup> section. La stratégie des économistes va donc consister à s'appuyer sur d'autres institutions. Ainsi, sur les 19 économistes de l'ISEA, un tiers est en poste dans les facultés. De la même manière, sur les 31 économistes du CETEM, deux tiers sont en poste au CNRS. Entre 1957, date du recrutement de Gruson et de Malinvaud, et 1972, date de l'élection de Serge-Christophe Kolm et de Henri Aujac, seuls 6 économistes sont élus alors que plus de 150 directeurs d'étude l'ont été. La décennie 1960 a vu l'économie s'effacer au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Alors que lors de l'année universitaire 1959-1960, l'économie représentait plus de 25% des enseignements de la Section avec 24 des 88 enseignements, pour l'année universitaire 1972-1973, l'économie représente à peine plus de 10% des cours professés à la VI<sup>e</sup> Section, avec seulement 17 enseignements, soit 30% de moins qu'une décennie auparavant.

Cette chute va être précipitée par les événements de mai 1968. D'une part, une perte de prestige affecte l'ensemble du milieu universitaire ; d'autre part, la réforme de l'enseignement supérieur, conduite par Edgar Faure après Mai-68, entraîne une transformation institutionnelle importante. Les lectures de l'événement sont nombreuses et parfois extrêmement franco-centrées (Charle et Verger, 2012). La question de la démographie dans les universités est très souvent mise en lumière (Bourdieu, 1984 ; Prost, 1989) : de plus en plus d'étudiants affluent dans les amphis sans que les moyens suivent (voir chapitre 3). Les réformes du directeur de l'enseignement supérieur Christian Fouchet, un proche de Morazé, en 1966, auront déstabilisé l'institution universitaire qui est incapable de les mettre en œuvre (Prost, 1989, p. 63). La réforme Fouchet impose de nouveaux cursus strictement définis : chaque faculté doit donner le même nombre de cours, les examens sont identiques ; en clair, les modalités de l'enseignement supérieur se calquent sur ceux du secondaire. Or, les moyens ne suivant pas, les universitaires ne seront pas en mesure d'appliquer la réforme. Cet excès de centralisation sans moyens supplémentaires entraîne une première déstabilisation qui a été poursuivie par les événements de mai 1968 : pour l'université, « la conséquence immédiate des événements de Mai fut d'abattre les pouvoirs universitaires », il y a un rejet des universitaires en tant que personnes, mais aussi de leur savoir (Prost, 1989, pp. 64-65). Bien qu'extérieure au monde universitaire, la VI<sup>e</sup> section est aussi affectée (sur les événements de mai 68 à la VI<sup>e</sup> Section voir Brillant, 2003, pp. 251-255). Cela peut sembler surprenant car plusieurs travaux produits par ses membres, les travaux de Piatier avec la MNEF et l'UNEF sur le coût de la vie étudiante ou encore les travaux de Bourdieu et Passeron sur les inégalités scolaires sont considérés, aujourd'hui, comme ayant favorisé la communauté de colère des étudiants (Damamme, 2008). Alors que ces travaux auraient pu consacrer la VI<sup>e</sup> section comme une avant-garde critique contre les universités conservatrices, il n'en sera rien. Ils n'ont pas évité à la VI<sup>e</sup> section d'être perçue comme analogue aux universités : le comité

d'action de l'EPHE dénonce les « habitudes inquisitoriales d'enseignement héritées des facultés et des lycées et reposant sur une fausse notion de thésaurisation individuelle du savoir » (cité par Brillant, 2003, p. 253). Cela peut se comprendre, pour partie, en raison de la politique de recrutement qui, depuis sa création, devait permettre d'acquérir la légitimité des universités malgré l'absence de contrainte institutionnelle. En effet, bien qu'une thèse de doctorat ou la validation de l'agrégation ne soit pas obligatoire pour enseigner au sein de la VI<sup>e</sup> Section, les membres élus auront fréquemment validé ces critères académiques. De la sorte, les membres de la VI<sup>e</sup> section professent fréquemment à l'université ou à l'IEP de Paris. De plus, certains de ses membres sont proches du pouvoir gaulliste : Morazé, ancien conseiller de De Gaulle, était l'ami et le conseiller de Fouchet, devenu ministre de l'Intérieur quelques mois auparavant. Cela n'était pas ignoré à l'époque par les étudiants qui ont même envahi son appartement.<sup>229</sup>

Durant cette période, Braudel est aux États-Unis et c'est Morazé qui s'occupe de la gestion courante de l'établissement. Il réagit moins rapidement que la direction de la IV<sup>e</sup> Section qui suspend les enseignements au début du mois de mai. Morazé n'est pas inquiet de l'impact des événements sur la Section et le précise plusieurs fois dans sa correspondance avec Braudel, mais il envoie quand même de discrets émissaires dans les assemblées générales afin d'« empêcher les extrémistes de poursuivre le travail anarchique qui de-ci de-là commence d'être entrepris ».<sup>230</sup>

Mai-68 a été un tournant pour la VI<sup>e</sup> section qui en ressort normalisée. Certes, certains enseignements bénéficient d'un engouement ; par exemple Bettelheim est obligé de multiplier les séminaires de sa direction d'étude en 1969 (Denord et Zunigo, 2005, p. 27), mais globalement la VI<sup>e</sup> Section n'est plus perçue comme une institution universitaire d'avant-

---

<sup>229</sup> Morazé à Braudel, 12 mai 1968, correspondance de Morazé, archives Braudel, Académie Française.

<sup>230</sup> Morazé à Braudel, 12 et 17 mai 1968, correspondance de Morazé, archives Braudel, Académie Française.

garde, supplantée par l'université de Vincennes principalement dédiée aux sciences humaines et sociales (sur l'enseignement de l'économie à Vincennes, voir Le Gall, 2012). C'est le constat fait par Marzocchi lors des discussions du groupe Heller sur l'histoire de la VI<sup>e</sup> section, qui pense qu'après Mai-68 « l'École n'exerçait plus le même pôle d'attraction : “dans les facultés on a pu faire dès lors ce qu'on faisait à l'École et même plus (cf. Vincennes). L'ouverture des programmes d'enseignement des facultés, à laquelle s'ajoutaient de meilleures perspectives de carrières, était devenue telle, que l'École semblait avoir joué son rôle” ». <sup>231</sup>

Dans un second temps, la VI<sup>e</sup> section est déstabilisée par la réforme « Faure » et les premiers touchés sont, d'ailleurs, les économistes. Cette réforme a pour objectif de renouveler l'ensemble du paysage institutionnel universitaire en détruisant les facultés pour les transformer en universités de plus petite taille, afin d'en faciliter la gestion (Charle et Verger, 2012, pp. 194-195). Les universités sont divisées en Unités d'Enseignement et de Recherche (UER) constituées sur une base disciplinaire. Par ailleurs, ces nouveaux organismes doivent fonctionner de manière plus démocratique, les étudiants ayant des sièges réservés aux conseils de direction. Cette réforme doit rompre avec « la conception napoléonienne de l'université centralisée et autoritaire » explique Faure devant l'Assemblée nationale (cité par Sagnes, 1999, p. 88). Si le maître mot de la réforme est l'autonomie, cette dernière n'est pas complète : « l'autonomie doit être administrative, pédagogique et financière mais elle doit avoir des limites : le contrôle financier doit être exercé par l'autorité de tutelle, les diplômes doivent être nationaux et la réglementation de même » (Sagnes, 1999, p. 92). Dans la pratique, l'autonomie permet une reprise en main de l'État à travers les pouvoirs qu'il conserve, comme nous le verrons pour le DEA d'économie proposé par la VI<sup>e</sup> Section en

---

<sup>231</sup> Compte-rendu de la réunion du 26 mai 1986 Groupe Informel Heller, Fonds Charles Morazé, 8D2 – 28, Archives de la FMSH.

1974. Dans le même temps, le morcellement de l'université lui fait perdre un pouvoir de négociation et donc l'affaiblit face à l'État.

Il n'y a pas que les facultés qui sont impactées : il s'agit d'une véritable reprise en main de l'ensemble du système d'enseignement supérieur. Ainsi, l'État met fin au régime particulier des instituts et autres institutions universitaires singulières. Si les décrets d'applications laissent une possibilité de dérogation, seuls deux statuts juridiques sont autorisés : les nouvelles universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturelle indépendant des universités.<sup>232</sup> Les membres de la VI<sup>e</sup> section vont alors faire le choix du second statut. Si ce statut permet plus de liberté que pour les universités, son cadre est néanmoins plus contraignant que le statut initial de la VI<sup>e</sup> section. Celle-ci se retrouve désormais dans l'impossibilité d'élire des directeurs d'études cumulant dont l'activité principale a pour lieu une autre institution. Comme nous allons le voir dans la partie suivante, les économistes sont particulièrement affectés par ces changements. De manière générale, la réforme « Faure » aboutit à un affaiblissement du pouvoir académique au sein de l'État et « revient à renforcer le pouvoir des ministères de tutelle » (Charle et Verger, 2012, p. 195).

## **II - La reprise en mains des enseignements universitaires par l'État et le réveil de la VI<sup>e</sup> Section**

Comme nous venons de le voir, les événements de mai 68 ont été l'occasion pour l'État de reprendre la main sur l'organisation des enseignements universitaires. Affectée par un contexte conflictuel, l'économie ne fait pas exception. Malgré la création d'une licence d'économie au sein des facultés de droit, en 1960, l'économie reste sous la tutelle du droit et la question du contenu des formations économiques reste un sujet de discorde. En 1967, le

---

<sup>232</sup> Lettre non signé provenant du ministère de l'Éducation nationale, 22 mai 1969, Fonds Touchard, 6SP6 dossier 2 – Réforme de l'enseignement supérieur 1964-1970, Archives de Sciences Po.

débat est relancé dans les pages du *Monde* par Marcel Marantz, un économiste d'entreprise. Dans une tribune titrée « Inadapté aux besoins », il attaque l'enseignement de l'économie qu'il trouve déséquilibré au profit des mathématiques. Il pense qu'afin de rééquilibrer la situation pour tenir compte des besoins des entreprises, il faut « l'introduction directe [...] des disciplines humaines dans l'enseignement économique ».<sup>233</sup> Deux semaines plus tard, *Le Monde* réunit plusieurs courriers reçus en réponse à l'article de Marantz, lesquels s'interrogent sur la place des mathématiques dans l'enseignement de l'économie. Jacques Teneur, un maître assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Lille et président de l'Association des économistes de la région du Nord, y défend l'idée que la mathématique est « un langage évolué et rigoureux permet[ant] d'affiner l'expression de la pensée » ; pour l'étudiant lillois, Jean-François Lemette, « une économie sans mathématiques [...] risque d'être un bavardage inutile sur des problèmes qui n'en sont pas et à partir de données subjectives » car seul l'outil mathématique permet de tester empiriquement des données.<sup>234</sup> Les débats sont conclus deux semaines plus tard par des réponses d'André Piettre, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, et de Marantz. Le premier souhaite que le débat se déplace : le problème n'est pas l'utilisation plus ou moins intensive des mathématiques, mais « l'abus de la théorie pure aux dépens de l'étude du réel ».<sup>235</sup> Pour lui, les modèles mathématiques s'éloignent du réel. Afin d'éviter cet écueil, il souhaite le développement d'une théorie quantitative fondée sur les données statistiques. Marantz rappelle pareillement que « seule [...] importe la réalité des faits ». Les mathématiques et les statistiques doivent être « appliquées à l'observation du réel ». Il rappelle alors le sens de sa tribune : « mon intention n'était pas de critiquer l'introduction des techniques mathématiques et statistiques dans l'enseignement de l'économie, car je l'approuve. Je redis ici mon objet : la formation des économistes par les facultés de droit et de

---

<sup>233</sup> Le Monde économique et financier – 6 mars 1967, Archives Le Monde.

<sup>234</sup> Le Monde économique et financier – 22 mars 1967, Archives Le Monde.

<sup>235</sup> Le Monde économique et financier – 4 avril 1967, Archives Le Monde.

sciences économiques souffre de l'absence des disciplines dites humaines (psychologie individuelle et collective, sociologie, géographie humaine, géographie économique, histoire des techniques, logique...) ».

Les tensions concernent aussi la formation des économistes qui enseignent dans les facultés. En effet, à cette époque, la nouvelle génération d'économistes, en poste dans les facultés, a cherché « à se doter de moyens d'échanges intellectuels plus efficaces pour nourrir leur formation et les enseignements qu'ils dispensent » à travers la création du Groupe d'Etude des Problèmes Economiques (GEPE) qui a réuni, pour l'organisation de sa première rencontre en septembre 1966, 25 jeunes économistes enseignant en province et fraîchement agrégés, afin de discuter de revues de littérature étudiant les développements récents de la discipline économique (Le Merrer, 2005).

Comme l'explique Le Merrer, les événements de mai 68 vont amplifier les difficultés : les étudiants prennent part aux débats de même que les assistants de professeur par le truchement de l'association des docteurs ès sciences économiques, l'ANDESE. Ils réclament une formation économique théorique permettant de saisir la réalité économique ainsi que l'ouverture aux autres sciences sociales. Par exemple, l'ANDESE demandait que la connaissance du milieu économique soit l'un des éléments principaux de l'enseignement de l'économie et pour cela que la géographie économique, la démographie, la psychologie économique, le droit économique ou encore la sociologie soient mobilisés. Les professeurs, aussi, saisirent le moment pour pousser leur revendication. En juin 1968, Jean Bénard, professeur à Poitiers, proche de la VI<sup>e</sup> section par son rattachement à l'ISEA et membre du PCF, organise dans sa ville une rencontre où la majorité des universités est représentée. Les thèmes discutés, élaborés conjointement par les étudiants et les professeurs d'économie, traitent de l'utilité de la discipline économique pour la société et pour l'industrie, et de l'autonomie des universités. La question des enseignements est portée par le groupe de

Poitiers et on y reconnaît l'influence de Bénard qui souhaite la promotion d'une approche technocratique de l'économie. Ces discussions n'auront pas un impact direct sur les cursus d'économie. En effet, la création d'UFR d'économie par la réforme « Faure » apporte une autonomie complète de la discipline économique vis-à-vis du droit, mais les enseignements n'évoluent pas car ces derniers restent chapeautés par le décret en vigueur depuis 1960. Ce sont d'autres réformes, cinq années plus tard, qui permettront à l'État de dicter les programmes, avec notamment la création du DEUG en 1973, du 3<sup>e</sup> cycle en 1974 et des licences et maîtrises en 1975. En effet, l'État va alors pouvoir homogénéiser les enseignements économiques pour l'ensemble des universités françaises aboutissant à « une normalisation de l'enseignement de l'économie en France comparé aux situations étrangères » ; des oppositions s'affirment, comme à Vincennes (Le Gall, 2012, p. 375). La VI<sup>e</sup> section s'inscrit dans la dynamique de la période, non sans difficulté.

Les préoccupations au sujet de la place des économistes au sein de la VI<sup>e</sup> Section se renouvellent en 1968. Morazé, qui a la charge de la section, explique à Braudel qu'il a « pris de front le problème de l'économie à l'école » sans plus de précision, prévoyant d'en discuter à son retour. On peut supposer que les événements de mai 68 ont chamboulé les plans car on ne trouve plus mention des problèmes des économistes dans les archives. Ces préoccupations refont surface dans les années 1970.

### **A - La fin de mandat de Braudel et les inquiétudes sur la place de l'économie à la Section**

La réforme « Faure », qui refond les statuts juridiques des institutions de l'enseignement supérieur, interdit notamment le cumul des professeurs. Au sein de la VI<sup>e</sup> Section, l'économie est particulièrement touchée. Tout d'abord, au sein de la section, les perspectives de carrière des économistes sont limitées, si bien qu'il y a peu de candidatures en

général et encore moins pour les non-cumulants, c'est-à-dire ceux dont l'activité principale de recherche et d'enseignement s'effectue dans la section. Dès lors, les économistes préfèrent s'orienter vers les universités ou le CNRS. Ce problème est sensible quand on considère la démographie vieillissante des professeurs d'économie au sein de la section. En 1970, les économistes ne sont plus que quinze parmi les plus de 200 membres de l'École ; en outre, leur âge moyen est de 55 ans (Godechot, 2011, graph 6). En juin 1970, la commission électorale de la section, qui étudie les dossiers avant les élections, s'inquiète de l'interdiction du cumul. Directement, lors de cette réunion, l'impact sur les économistes est souligné : « il y aurait lieu d'envisager la formation d'un groupe d'économistes, devenu indispensable puisqu'on ne pourra plus nommer de cumulants de la Faculté de Droit ».<sup>236</sup> En assemblée plénière, des économistes – James, Lhomme, Piatier et Weiller – s'alarment aussi de la situation. Ils poussent à l'élection d'économistes et proposent la création d'un statut de directeurs associés. L'économiste Méraud demande « l'ouverture d'un débat consacré à la place de l'Economie à l'Ecole ».<sup>237</sup> Concrètement, les craintes des économistes ne sont pas prises en compte et les inquiétudes affichées par Braudel ne sont que de façade. Lors de l'assemblée suivante, les économistes renouvellent leur demande et attaquent plus directement la politique de recrutement de la section. Pour Gruson, « il est impossible, en ce qui concerne l'économie, de se limiter seulement à un corps de professeurs associés », alors que Méraud avertit « que le non renouvellement des cumulants entraînera la mort de la recherche économique ».<sup>238</sup> Ces alertes ne donnent pas lieu à des réactions : lors des élections de 1970 et de 1971, aucun économiste n'est élu. Si, en mars 1972, la candidature d'Aujac est acceptée, c'est parce qu'elle

---

<sup>236</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 5 juin 1970, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>237</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 7 juin 1970, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>238</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 28 juin 1970, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

a « l'avantage de ne pas peser sur le budget » explique Braudel.<sup>239</sup> Piatier réitère sa « demande que le plus rapidement possible un gros effort soit fait en faveur de l'Economie ». <sup>240</sup>

## **B – Les changements de gouvernance : une opportunité pour l'économie**

En juin 1972, Jacques Le Goff est élu président de la section soutenu par Braudel forcé de prendre sa retraite. C'est une première étape vers le renouveau de la discipline économique au sein de la section. Le Goff lance une grande consultation auprès des directeurs d'études de la section pour qu'ils expriment leur sentiment au sujet du futur de la section. Piatier utilise cette demande afin d'alerter vigoureusement sur la place de la discipline économique : la « [p]lace de l'Economie dans les enseignements de l'Ecole [...] est devenue ridicule ». <sup>241</sup> La faute à une « politique d'élections [qui] conduit à multiplier les directeurs d'études dans les autres disciplines », mais aussi à l'absence de moyens dégagés par la Section pour l'économie. <sup>242</sup> Son centre de recherche, le CETEM, « fonctionne avec des moyens venant en énorme majorité d'ailleurs » et perd de ses assistants qui partent dans des institutions mieux loties comme le CNRS ou les universités dont la demande en économistes augmente. <sup>243</sup> Enfin, il critique la prépondérance du programme des aires culturelles et le peu de dialogue entre les divisions: « La division de l'Ecole en 3 compartiments semble même un obstacle à la communication des idées. Je ne donnerai qu'un seul exemple : l'étude économique ne peut se passer de références géographiques à chercher dans les chasses gardées des aires culturelles »

---

<sup>239</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 12 mars 1972, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>240</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 12 mars 1972, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>241</sup> Piatier à Le Goff, 12 septembre 1972, Fonds Velay, Dimab 25, Réponse Piatier : situation de l'école et perspective (1972), Archives de l'EHESS.

<sup>242</sup> Piatier à Le Goff, 12 septembre 1972, Fonds Velay, Dimab 25, Réponse Piatier : situation de l'école et perspective (1972), Archives de l'EHESS.

<sup>243</sup> Piatier à Le Goff, 12 septembre 1972, Fonds Velay, Dimab 25, Réponse Piatier : situation de l'école et perspective (1972), Archives de l'EHESS.

(sic).<sup>244</sup> Pour les autres économistes, le ton est moins virulent, mais tous réclament des moyens supplémentaires. Par exemple, Lhomme « estime qu'un renforcement de ce secteur [celui de l'économie] est indispensable. Des vides se sont récemment formés (J. Marchal, André Marchal), des retraites s'approchent ou se précisent (E. James, J. Lhomme) et aucun économiste n'a été accueilli lors des précédents votes ».<sup>245</sup> Tous les économistes, à l'exception de Perroux, réclament l'amplification des liens entre la discipline économique et les autres sciences humaines et sociales, comme par exemple Weiller qui se « fait un devoir de ne négliger aucune possibilité de maintenir la liaison avec d'autres disciplines, non seulement économiques mais encore historiques et sociologiques ».<sup>246</sup> Il ne voit que la section pour être capable d'assurer ce dialogue entre les disciplines dans le champ académique français.

La concurrence des universités inquiète aussi, en particulier, au sujet des recrutements. Pour Sachs, la VI<sup>e</sup> section n'est plus en mesure de concurrencer l'université et souhaite développer une recherche économique de pointe sur des sujets clairement déterminés – dont les siens – avec un aspect pluridisciplinaire, comme l'économie de l'environnement ou les prévisions socio-économiques de long terme.<sup>247</sup> Ainsi, l'approche pluraliste des faits économiques est perçue comme un moyen stratégique de se différencier des UER d'économie au sein des universités. Cependant, les autres membres de la section restent relativement sourds aux demandes des économistes et la question n'est pas vraiment débattue dans les organes décisionnaires.

---

<sup>244</sup> Piatier à Le Goff, 12 septembre 1972, Fonds Velay, Dimab 25, Réponse Piatier : situation de l'école et perspective (1972), Archives de l'EHESS.

<sup>245</sup> Avis de Lhomme, 9 juillet 1972, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, réponse directeur de centre, Archives de l'EHESS.

<sup>246</sup> Weiller à Le Goff, 27 septembre 1972, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, réponse directeur de centre, Archives de l'EHESS.

<sup>247</sup> Sachs à Le Goff, 17 septembre 1972, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, réponse directeur de centre, Archives de l'EHESS.

La grande consultation lancée par Le Goff aboutit à l'organisation du colloque de Royaumont, les 19 et 20 mai 1973, où doit être discutée la question de l'interdisciplinarité au sein de la Section. Un document préparatoire aux discussions est rédigé, mais il ne fait pas mention des inquiétudes des économistes.<sup>248</sup> Par ailleurs, seuls six économistes (Aujac, Chiva, Fourastié, Guilbaud, Morazé et Sachs) sont présents sur les 51 participants alors que les historiens ont plus de 15 représentants.<sup>249</sup> Les rencontres de Royaumont ne permettront pas d'apporter de réponses, ni même de favoriser une prise de conscience de l'ensemble des directeurs d'études de la VI<sup>e</sup> section sur la place modique de l'économie. Dans le compte rendu de ces deux journées d'échanges, il est précisé : « Le but de cette Rencontre n'était ni de gestion ni de programmation ; il ne s'agissait nullement de formuler une politique scientifique, encore moins d'arrêter des dispositions ».<sup>250</sup> Néanmoins, à la fin des deux jours, des thèmes de recherche sont suggérés. Le seul étant en lien avec l'économie est proposé par Sachs, qui d'ailleurs conteste son rattachement à la discipline économique : « La crise profonde de l'Economie : critique de l'état de l'économie politique ; ce thème entrerait bien dans la vocation de l'Ecole, car personne ne s'en occupe ».<sup>251</sup>

Les rencontres de Royaumont sont principalement concentrées sur la place de l'interdisciplinarité au sein de l'École. Même si elles n'apportent pas de solutions au sujet de la discipline économique, elles permettent que la question de la politique scientifique de la section soit discutée. De fait, dans les assemblées d'enseignants, réunissant l'ensemble des directeurs d'études, l'orientation scientifique de la section est débattue à partir de 1973. Si la place de l'économie n'est toujours pas discutée durant ces assemblées, il semble y avoir un

---

<sup>248</sup> Présentation des dossiers, Fonds Marzocchi, carton 153 EHE 15 – Dossier Colloque de Royaumont, Inventaire 1972-1973, Archives de l'EHESS.

<sup>249</sup> Liste des participants, Fonds Marzocchi, carton 153 EHE 15 – Dossier Colloque de Royaumont, Archives de l'EHESS.

<sup>250</sup> Compte rendu Colloque Royaumont, Fonds Marzocchi, carton 153 EHE 15 – Dossier Colloque de Royaumont, Archives de l'EHESS.

<sup>251</sup> Compte rendu Colloque Royaumont, Fonds Marzocchi, carton 153 EHE 15 – Dossier Colloque de Royaumont, Archives de l'EHESS.

changement de posture à la suite de l'assemblée de novembre. En effet, le président de la section demande aux économistes de décrire la situation particulière de leur discipline au sein de la section. Aujac pense « que l'E.P.H.E. ne doit plus délivrer de diplômes en économie » car « une formation de qualité et de diversité comparable [à celle des universités] ne peut être fournie, même à titre de dépannage, par l'E.P.H.E. dont ce n'est d'ailleurs pas la vocation ». <sup>252</sup> Par ailleurs, il souligne que la section n'est pas en mesure d'attirer des étudiants pour le 3<sup>ème</sup> cycle car les thèses d'économie de la section ne font pas autorité. Seule « une politique délibérée de l'E.P.H.E. pourrait changer tout cela ». <sup>253</sup> De leur côté, Rouquet la Garrigue et Piatier proposent de développer l'économie sur des aspects concrets avec une ouverture interdisciplinaire qui s'ancrerait dans la politique de la section. <sup>254</sup>

Lors de l'assemblée suivante, Aujac revient sur ces propos : il ne souhaite pas vraiment la suppression du diplôme de la section en économie, « mais le relèvement de son niveau dans le secteur [économique] ». <sup>255</sup> C'est la dernière fois qu'il sera fait mention de l'économie au sein de l'assemblée avant quelques années. En effet, lors des assemblées de 1974, les débats portent principalement sur les nouveaux statuts de l'École qui devient, le 1<sup>er</sup> janvier 1975, l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Si quelques échanges portent sur la politique scientifique de la future EHESS, il n'est jamais fait mention spécifiquement de l'économie.

En fait, les débats sur la question de la discipline économique se déplacent de l'assemblée des enseignants à la commission scientifique provisoire où va être notamment

---

<sup>252</sup> Remarques et proposition concernant la recherche économique à l'E.P.H.E., document daté du 4 décembre 1973, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

et

Aujac à Le Goff, 22 novembre 1973, Fonds Velay, Carton 82 n°60-Enseignement, réflexion sur l'avenir de l'économie – Aujac, Archives de l'EHESS.

<sup>253</sup> Aujac à Le Goff, 22 novembre 1973, Fonds Velay, Carton 82 n°60-Enseignement, réflexion sur l'avenir de l'économie – Aujac, Archives de l'EHESS.

<sup>254</sup> Document de Rouquet la Garrigue, agrafé à un document daté du 30 novembre 1973, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>255</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 24 février 1974, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

débatu un rapport d'Aujac. Ce dernier confirme les difficultés des économistes de la section à apporter une formation de base.<sup>256</sup> Il insiste sur la formation face à la concurrence des universités, de l'IEP de Paris et de l'école d'application de l'INSEE. Pour Aujac, la section doit se concentrer sur la recherche en développant les échanges internationaux et sur une formation à la recherche économique auprès d'étudiants qui possèdent déjà une connaissance élémentaire de la discipline. Il est confirmé dans cette voie par Le Goff : « sur ce problème qui est l'un des plus fondamentaux – [j'] estime que l'Ecole doit se concentrer, en Economie, sur la formation d'un petit nombre de chercheurs pour qu'il n'y ait plus de mémoires et de thèses délivrés "au rabais" à des étudiants sans formation ».<sup>257</sup> Dans la discussion, il est souhaité que « l'Ecole permette le développement de secteurs proprement économiques non préparés à l'Université », dont l'une des pistes est de renforcer « la nécessité pour les économistes d'être en contact avec d'autres spécialistes des disciplines des sciences sociales ». <sup>258</sup>

Fin 1974, Le Goff soumet au ministère de l'Éducation nationale les demandes d'habilitation pour les formations en troisième cycle et DEA, nouvellement créés en 1974. Grâce à son pouvoir d'habilitation, l'État peut façonner l'identité des disciplines. Dans cette première demande, Le Goff demande l'habilitation pour 28 DEA et doctorats, dont un seul en économie, la proposition d'Ignacy Sachs étant placée en géographie. Le projet de création d'un DEA et d'un doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle intitulé « économie et sciences sociales » réunit l'ensemble des économistes de la section allant des économistes-ingénieurs – Malinvaud, Gruson – aux économistes réalistes – Piatier, Bettelheim – sous la direction d'Aujac. L'objectif est centré sur les liens entre l'économie et les autres sciences sociales. Il y a un

---

<sup>256</sup> Durant la discussion, le sociologue Alain Touraine rappelle la nécessité que l'économie reste en contact avec d'autres spécialistes des sciences sociales. Compte rendu commission scientifique provisoire, 17 juin 1974, Fonds Velay, Dimab 31, Commission scientifique provisoire, archives de l'EHESS.

<sup>257</sup> Compte rendu commission scientifique provisoire, 17 juin 1974, Fonds Velay, Dimab 31, Commission scientifique provisoire, archives de l'EHESS.

<sup>258</sup> Compte rendu commission scientifique provisoire, 17 juin 1974, Fonds Velay, Dimab 31, Commission scientifique provisoire, archives de l'EHESS.

refus d'aligner l'économie au sein de l'EHESS avec l'économie telle qu'elle est pratiquée aux États-Unis.

En effet, deux ans auparavant, Kolm avait fait des propositions allant dans le sens d'une discipline économique se développant sur des critères internationaux. Il soulignait le « point faible du projet [...] ce programme ne pourra sans doute pas faire l'objet d'un large accrochage interdisciplinaire au sein de la VIème Section, à cause de l'emploi du langage mathématique, qui est une caractéristique inévitable de la théorie économique avancée moderne ». <sup>259</sup> Ce projet avait été rejeté. Cela était clair aussi dans les mots de Morazé, qui représentait la légitimité historique des fondateurs de la VI<sup>e</sup> section à la suite du départ en retraite de Braudel, devant l'assemblée des enseignants en 1974. Il s'inquiétait de la perte du terme « économie » dans l'intitulé de l'EHESS et rappelait que la volonté fondatrice était de réunir l'ensemble des sciences sociales dont l'économie : « il y a des exemples d'institutions consacrées à l'économie et s'adjoignant les sciences sociales (la "London School" entre autres) ; nous sommes, dans l'ère de l'économétrie, l'exemple unique du processus inverse. Quand la Sixième section naquit, elle voulut mettre fin à des divisions nocives comme celle-là ». <sup>260</sup>

C'est donc dans cet esprit que va être construit le projet de DEA et de doctorat. Les trois thèmes du programme sont : « Etude et interprétation économique de phénomènes culturels et sociaux ; contribution des Sciences Economiques aux autres Sciences Sociales ; apport des autres Sciences Sociales à l'Economie ». <sup>261</sup> Les thèmes se déclinent en sept mentions différentes allant de *économétrie et méthodes statistiques*, à *économie de la répartition*, ou encore *économie et espace*. Ce projet de DEA et de doctorat doit être évalué

---

<sup>259</sup> Kolm à Le Goff, 21 décembre 1973, Fonds Velay, Carton 82-n°60 Enseignement, archives de l'EHESS.

<sup>260</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 26 janvier 1975 (souligné par mes soins), Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>261</sup> AN, Fonds de l'enseignement supérieur, 19810341/68, dossier économie et sciences sociales.

par le CNESER. Ce nouvel organe, créé par la réforme de Faure, a comme rôle de préparer la « planification de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Il est consulté pour les dotations de crédit et « fait toutes propositions et donne tous avis sur les mesures relatives aux conditions d'obtention des diplômes nationaux [...] et à l'établissement de règles communes pour la poursuite des études ».<sup>262</sup> À travers ses prérogatives – en particulier grâce à la validation des diplômes, le CNESER, qui réunit des membres du milieu académique et des personnalités extérieures, va permettre de contrôler la plus grande autonomie apportée par la loi Faure (Desvignes, 2018).

Un premier refus du CNESER vient sanctionner la demande : « La cohérence du groupe de recherche est très faible, les travaux des directeurs de recherche portant sur des domaines différents. En l'état actuel du projet, celui-ci ne peut donc être retenu ».<sup>263</sup> Face à ce refus, le programme est conservé quasiment à l'identique : simplement le nombre de mentions est réduit à quatre. En effet, l'assemblée des enseignants refuse de modifier la nature de la demande car c'est la « seule [qui] correspond à la vocation pluridisciplinaire » de l'EHESS.<sup>264</sup> Ainsi, une demande à peine retouchée est renvoyée, dans laquelle est soulignée la volonté de conserver le projet en l'état car une modification « impliquerait [...] une remise en cause fondamentale de la place des Sciences Economiques à l'Ecole » en particulier du « rôle des Sciences Economiques par rapport aux autres disciplines ».<sup>265</sup> Ainsi, les membres et principalement les économistes de l'EHESS souhaitaient conserver une discipline économique en lien avec les autres sciences sociales. La demande est à nouveau rejetée : le CNESER refuse l'identité pluraliste de l'économie défendue par la VI<sup>e</sup> Section.

---

<sup>262</sup> Journal Officiel du 13 novembre 1968, p. 10580. Loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur – Article 9.

<sup>263</sup> AN, Fonds de l'enseignement supérieur, 19810341/68, dossier économie et sciences sociales.

<sup>264</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 27 avril 1975, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>265</sup> Demande d'habilitation à la délivrance d'un Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle Economie et sciences sociales, avril 1975, AN, Fonds de l'enseignement supérieur, 19810341/68, dossier économie et sciences sociales.

Ce refus entraîne une première posture offensive de la part des membres de la VI<sup>e</sup> section. La question est discutée au sein du conseil scientifique, dont il est important de noter qu'il ne contient pas d'économistes. Pour le sociologue Alain Touraine, « l'urgence en la matière est de "déséconomiser" l'économie ».<sup>266</sup> Alors que Godelier considère que « l'École a "manqué" l'économie, elle ne doit pas "manquer" la critique de l'économie ».<sup>267</sup> Pour l'historien Burguière, « il convient de désenclaver l'économie ».<sup>268</sup> Il est fait le choix de créer un groupe de travail sur l'économie. Cela peut sembler difficilement croyable, mais ce groupe ne devait pas comprendre d'économistes, ces derniers ne pouvant qu'être consultés ; à mon sens, cela met en lumière la grande faiblesse des économistes au sein de l'École et leur impuissance à définir eux-mêmes leur discipline. Touraine et Godelier ont officiellement la charge de ce rapport ; mais c'est le premier qui s'en charge réellement. Ainsi, en mars 1976, il rédige un « rapport au conseil scientifique sur les études d'économie à l'école des hautes études en sciences sociales » qui prescrit de « recruter au moins cinq nouveaux directeurs d'études [économistes] pendant les prochaines années » et dont nous développerons les propositions plus loin.<sup>269</sup> Notons cependant que ce dernier relance la politique de recrutement d'économistes comme nous allons l'étudier maintenant.

### **III – Les économistes en rangs serrés : recentrer la discipline économique autour de la modélisation**

L'élection d'économistes à la VI<sup>e</sup> Section avait repris avant même la mise en application du rapport Touraine. En effet, entre 1970 et 1975, six économistes sont élus. Trois

---

<sup>266</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 11 juin 1975, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>267</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 11 juin 1975, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>268</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 11 juin 1975, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>269</sup> Rapport au conseil scientifique sur les études d'économie à l'école des hautes études en sciences sociales, Archives EHESS, Fonds Général, conseil scientifique.

d'entre eux, Jean-Pierre Delilez, Françoise Bourquelot et Jean Coussy, avaient déjà un pied dans la maison en tant qu'assistants d'économistes qui en étaient membres (Bettelheim, Coutin et Weiller, respectivement). Pour les autres, les élections ne témoignent pas d'une orientation théorique particulière (Godechot, 2011b) : Aujac est élu en 1972, Kolm en 1972 (comme assistant), puis directeur d'études en 1974, et, enfin, Christian Sautter est élu en 1975.

Aujac représente une tradition forte de l'économie à la VI<sup>e</sup> section : il cultive les liens entre celle-ci et les autres sciences sociales. Formé au sein des facultés de droit, il est chargé de recherche à l'ISEA de Perroux entre 1949 et 1952. Il devient chargé d'études au SEEF de Gruson de 1955 à 1958. En 1958, avec François Bloch-Lainé, il participe à la fondation du Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (BIPE), une association créée par l'État et des industriels français afin de réduire l'écart entre la comptabilité nationale et celle des entreprises. Il en est le directeur général dès sa création et est encore en poste lors de son élection à la section en 1972. Proche de l'administration économique et du monde industriel, il dispose d'un profil qui le différencie des économistes du monde académique. Son élection est aisée car il n'est pas rémunéré.

Kolm a un parcours plus atypique. Formé à Polytechnique et ingénieur des ponts, il part aux États-Unis poursuivre sa carrière. Entre 1962 et 1963, il est professeur d'économie à l'ENSAE (anciennement école d'Application de l'INSEE), puis devient *Research Assistant* à l'Université d'Harvard un peu plus tard. En 1967, il est nommé *Assistant Professor* à Stanford, dont il dit démissionner en 1969 en signe de protestation contre la guerre au Vietnam (Hauchecorne, 2011, pp. 49 et 57). En 1972, l'année de son élection comme assistant à la VI<sup>e</sup> section, il publie *Justice et équité*, une contribution importante à l'économie du bien-être. Il sera « le principal médiateur des "théories de la justice" au sein de l'économie publique française » (Hauchecorne, 2011, p. 22). Ainsi, bien que sa formation soit

celle d'un ingénieur-économiste – il est formé par l'économètre René Roy à Polytechnique et est l'assistant d'Allais à l'école des Mines – son approche reste assez ouverte aux autres sciences sociales. Cette double caractéristique lui permettra de faire le lien entre les économistes de l'EHESS et les autres chercheurs en sciences sociales. Membre du CEPREMAP, il est élu directeur d'études associé – ce qui fait de lui un cumulant – en 1974.

Enfin, Sautter a le parcours traditionnel des ingénieurs de haut niveau. Polytechnicien, diplômé de l'IEP de Paris, il devient administrateur de l'INSEE où il sera affecté au service des études sur le plan. Il poursuit sa carrière au sein de l'INSEE en étant successivement chef de la division étude des entreprises puis chef du service des programmes. Il est élu directeur d'études associé à l'EHESS en 1975. Il s'inscrivait alors dans la mouvance de l'école de la régulation et utilise le modèle FIFI au sein de l'INSEE (voir Angeletti, 2011). Pour Sautter, « l'approche comparative est sans rivale pour comprendre que l'économie n'est pas une science exacte démontrant des théorèmes valables en tout temps et en tout lieu, mais une passionnante science sociale, imprégnée d'histoire et de géographie, de politique et de culture, de sociologie et de démographie » (Sautter, 2012).

Ainsi, ces économistes ont des approches méthodologiques différentes – Aujac défend des échanges avec les autres sciences sociales, Sautter propose une approche modélisatrice et plus éloignée des autres sciences sociales et Kolm s'inscrit dans la même direction que Sautter tout en laissant une place plus grande aux autres sciences humaines et sociales, en particulier la philosophie. Ils « représentent trois options pour le renouveau de l'économie et ils ont joué, ou essayé de jouer, un rôle dans la transformation de la discipline économique en exprimant différents types de direction » (Godechot, 2011b). En effet, la divergence entre ces trois économistes montre l'incertitude quant à la direction que pourrait suivre la discipline économique au sein de l'EHESS. Cette diversité des économistes est mise au jour dans les assemblées des professeurs à la suite du refus du doctorat et du DEA par le ministère et les

positions défendues recouvrent les directions méthodologiques de chaque économiste : d'un côté, Sautter et Kolm adoptent une position stratégique similaire en souhaitant qu'un document soit rédigé sur la discipline économique au sein de l'École – on peut supposer qu'ils espéraient que soit mis en lumière l'importance des économistes ingénieurs qu'il y avait à l'INSEE et au CEPREMAP dont ils sont proches ; de l'autre, Aujac, en soutien de Labrousse et Coutin, déclare qu' « à l'École l'économie ne se coupe pas. Les économistes s'agrègent aux groupes » afin de renforcer les échanges entre l'économie et les autres sciences sociales.<sup>270</sup>

La diversité des profils recrutés doit être comprise à l'aune des désaccords en vigueur au sein de la VI<sup>e</sup> Section. En effet, le fait d'élire des représentants des différents courants de la discipline économique avait l'avantage de ne pas trancher les débats méthodologiques tout en éloignant le risque que l'économie disparaisse de la section. Le rapport Touraine s'inscrit dans cette dynamique en établissant la nécessité d'une politique vigoureuse de recrutement d'économistes sans déterminer les caractéristiques de ces derniers. En effet, soulignant la contradiction entre l'ambition internationale de la discipline économique et la nécessité des échanges entre l'économie et les autres sciences sociales, Touraine considère que « la seule solution est de progresser des deux côtés à la fois ».<sup>271</sup> Dès lors, il réclame le recrutement de cinq directeurs d'études et de cinq assistants sans « présenter de plan précis ». De la sorte, ce sera à l'assemblée des directeurs d'études lors de l'élection de nouveaux économistes de donner une direction à la discipline économique. Cependant, ce rapport marque un tournant car il acte l'importance de la dimension internationale de la discipline économique. En effet, tout en affirmant l'ambition que « l'économie doit être développée en étroite liaison avec

---

<sup>270</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 14 mars 1976, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>271</sup> Rapport au conseil scientifique sur les études d'économie à l'école des hautes études en sciences sociales, Archives EHESS, Fonds Général, conseil scientifique.

l'ensemble des sciences sociales », il considère que les économistes recrutés à l'avenir doivent remplir les critères de scientificité internationaux. D'ailleurs, ce n'est pas seulement la discipline économique qui est concernée, mais l'ensemble de l'EHESS car il souligne que « le développement de nos recherches [celles de l'école] passe par une internationalisation accentuée de l'École ». Cette évolution est importante pour Touraine qui avait auparavant toujours soutenu la primauté des interactions disciplinaires de l'économie avec les autres sciences sociales. Godechot (2011, § 29) explique que « ce revirement provient probablement des longues conversations avec Serge-Christophe Kolm ».

Lorsque le rapport est débattu en conseil scientifique, la fracture entre une économie proche des autres sciences sociales, d'un côté, et une économie plus formalisée et internationale portée par Kolm, de l'autre, est évidente. Alors que Touraine a toujours défendu la première position, il rejoint la position de Kolm. Sautter conserve la même ligne en proposant « des jeunes marxistes concrets » de l'école de la régulation comme Jacques Attali, même s'il est déjà fortement contesté.<sup>272</sup> Quant à Godelier, il réitère sa réticence vis-à-vis de la discipline économique considérant que « l'école doit s'engager dans la critique de l'économie ». Son discours reste sans suite, cependant. Durant ce même conseil scientifique, en mars 1976, les propos de Le Goff, le président de l'EHESS, donnent le ton de la politique de recrutement à venir. Il souligne la nécessité d'élire des économistes qui « se situent sur le plan international »<sup>273</sup> et il cite trois candidats : Attali, Louis Puiseux et Lionel Stoléru. Si les positions respectives sont claires, aucune décision, en particulier de la part de la direction de l'École, n'est prise pour préciser la politique de recrutement. De nouveau, les trois économistes proposés par Le Goff ont des approches différentes. Ayant publié *L'Anti-économique* deux années auparavant, Attali représente la tradition dominante de la VI<sup>e</sup>

---

<sup>272</sup> Compte rendu du Conseil scientifique, 11 mars 1976, Archives EHESS, Fonds général, conseil scientifique.

<sup>273</sup> Compte rendu du Conseil scientifique, 11 mars 1976, Archives EHESS, Fonds général, conseil scientifique.

Section. Son ouvrage avait d'ailleurs été bien accueilli par les premiers économistes de la section (voir la recension de Piatier, 1974). Polytechnicien et ingénieur des mines, Stoléru est un économiste modélisateur qui a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de Kenneth Arrow à Stanford et publiant notamment dans *Econometrica* (Stoléru, 1965). Enfin, Puiseux était un économiste d'entreprise travaillant à la direction d'EDF ; il pratique une économie de l'énergie peu formalisée (voir Puiseux, 1982). L'indétermination planait sur l'avenir de l'économie : l'EHESS avait fait le choix de développer la discipline mais il n'existait pas d'accord, entre ses membres, quant à l'opportunité de soutenir un courant en particulier. De la sorte, le conseil scientifique valide la proposition du rapport Touraine de ne pas choisir entre les économistes modélisateurs et ceux qui dialoguent avec les autres sciences sociales. Dès lors, c'est l'assemblée des enseignants lors de l'élection de nouveaux économistes qui donnera une direction à la discipline économique.

Lors de l'élection suivante, Kolm va tenir un discours stratégique auprès de l'assemblée des enseignants : il montre que l'économie produite par Georges de Ménil, le candidat que Kolm soutient, est en lien avec les autres sciences sociales.<sup>274</sup> Il débute en rappelant la situation de l'économie à l'EHESS : « Il ne s'agit pas de construire de manière isolée, le meilleur département d'économie possible ; mais de partir de ce qu'est l'Ecole : un ensemble de sciences sociales avec un désir d'établir de solides interactions entre celles-ci ».<sup>275</sup> Dès lors, il déplace de manière rhétorique et stratégique la fracture au sein de la discipline économique. Alors que la fracture semblait séparer les économistes en lien avec les autres sciences sociales de ceux qui ne l'étaient pas, Kolm établit une autre distinction : les économistes produisant une recherche théorique et ceux produisant une recherche empirique, tout en précisant que seuls les seconds « sont en accrochage directement avec d'autres

---

<sup>274</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>275</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 16 janvier 1977, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

disciplines sociales (histoire, sociologie, anthropologie) ». <sup>276</sup> De Ménil est classé dans cette seconde branche et sera élu grâce au soutien du bureau de l'École et de tous les économistes à l'exception de Coutin et Morazé.

De Ménil est un franco-américain qui a accompli l'ensemble de son cursus universitaire aux États-Unis où il a obtenu son Bachelor of arts à Harvard en 1963 et sa thèse au MIT en 1968. Il est Assistant Professor au Boston College entre 1968 et 1970, puis à l'université de Princeton de 1970 à 1974. Il arrive en France en 1975 où il travaille au Service de la Conjoncture de l'INSEE, au sein duquel il est responsable de la construction du modèle de prévision et d'analyse trimestriel METRIC. Il est élu en 1977. Notons, qu'en 1968, il avait publié un article dans *Etudes Rurales* qu'il définit, aujourd'hui, comme un travail d'anthropologie sur une communauté rurale française. <sup>277</sup> Il avait donc réalisé une incursion dans une discipline autre que l'économie qu'il met en avant dans son dossier de candidature à l'EHESS. À l'époque, il qualifiait ce travail d'historique et de sociologique. <sup>278</sup> Dans un entretien, il explique qu'il est le fruit de sa formation à Harvard et au MIT. Il se retrouve d'ailleurs dans la culture d'ingénierie du MIT. Il la décrit en disant qu'en face d'un problème complexe, il y a deux points de vue : un vrai et un faux. Il l'oppose à l'approche d'Harvard qui cherche un juste milieu entre ces deux points de vue. Il considère que la « nature de la recherche économique est de caractère scientifique : on procède avec des hypothèses que l'on peut rejeter grâce à des données ». <sup>279</sup> Cette approche prend forme dans ses travaux par le test empirique de modélisation économique, comme c'est le cas pour son étude qui teste la réalisation des résultats du modèle provenant du *Survey of Consumer Finance* - Enquête sur

---

<sup>276</sup> Compte rendu réunion du conseil des Enseignants, 16 janvier 1977, Archives EHESS, Fonds Général, Compte rendu de l'assemblée des enseignants.

<sup>277</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>278</sup> Lettre de candidature de De Ménil, 9 novembre 1976, Fonds de la présidence Furet (EHESS), Correspondances - De Ménil, AN, 19920572/5.

<sup>279</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

les finances des consommateurs – qui tend à déterminer les prévisions d’inflation des consommateurs américains (De Ménil et Bhalla, 1975).

Ainsi, cette première élection donne une indication de la direction donnée. Il faut y voir la main de Kolm qui a réussi à convaincre la direction de l’École et est qualifié de « mentor de la génération à venir » par Bourguignon et Guesnerie (1996, p. 325). La figure de De Ménil est révélatrice des économistes qui vont être élus : des économistes modélisateurs avec une vision d’ingénieur ayant fait une brève incursion dans le domaine des autres sciences sociales, publiant ou étant en mesure de publier des articles dans les grandes revues américaines d’économie et ayant étudié aux États-Unis. D’un profil identique, Mairesse va être nommé à la même période sur un poste qui se libérait avant d’être élu cumulant en 1978.<sup>280</sup> Mairesse a été formé à Polytechnique entre 1960 et 1962, puis à l’ENSAE entre 1963 et 1965. En 1965, il devient administrateur de l’INSEE. Il faut noter que lui aussi a obtenu une bourse de chercheur invité au MIT, avant son élection. De plus, il avait organisé pour les trente ans de l’INSEE « un grand colloque sur l’histoire de la statistique et l’histoire des sources de la statistique » dans lequel il invitera des historiens comme Maurice Lévy-Leboyer ou Madeleine Perrot à venir s’exprimer.<sup>281</sup>

L’élection de Furet à la tête de l’EHESS, en 1977, va entériner cette direction pour la discipline économique à travers la refonte du programme scientifique de l’École, ainsi que son approche de l’interdisciplinarité. Lors de la présentation de sa candidature devant l’assemblée, Furet avait prononcé un discours assez convenu sur l’École sans évoquer l’économie. Il souhaitait que l’École continue à se développer en respectant ses grandes orientations, à savoir : poursuivre la recherche interdisciplinaire, ne pas copier les universités

---

<sup>280</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

<sup>281</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

et maintenir un haut niveau d'exigence scientifique.<sup>282</sup> De plus, son rôle de conseiller pour l'enseignement supérieur de Faure lors de la construction de réforme post-68 lui apportait une certaine légitimité (Prochasson, 2013, pp. 395-396). C'est, d'ailleurs, en raison de ses responsabilités passées que Morazé, figure fondatrice de la section, le soutient en expliquant qu'il sera le plus à même de mettre en application les changements provenant de la réforme « Faure ». Seul candidat en lice, Furet est largement élu.

Dans les faits, Furet a un nouveau programme pour l'EHESS qu'il n'avait pas explicité devant l'assemblée. Il l'a développé dans une note classée « confidentiel » et rédigée un an après son élection. Dans cette note, l'économie a toute sa place.<sup>283</sup> Dans son projet pour l'EHESS, l'historien « souhaite faire de l'analyse du monde contemporain l'axe principal de son développement » en s'éloignant des recherches académiques réalisées au sein des universités.<sup>284</sup> Joseph Romano (2015) analyse cette note à l'aune du parcours de Furet. Même si ce dernier obtient une reconnaissance intellectuelle rapide, l'historien aura d'importants échecs dans sa carrière notamment pour intégrer l'ENS Ulm et l'abandon de sa thèse. En mimétisme avec son parcours, Furet souhaite que l'EHESS s'éloigne le plus possible des universités. De la même manière, il souhaite que l'École prenne un agenda scientifique similaire au sien. Furet était très proche du journalisme. Il était fortement « investi comme collaborateur régulier, à *France Observateur* à partir de 1958 », avec un intérêt marqué pour le contemporain (Romano, 2015, p. 121).

Notons qu'il ne faut pas confondre l'approche défendue par les historiens des Annales lors de leur fondation, lesquels souhaitaient éclairer le présent grâce à la connaissance du

---

<sup>282</sup> Déclaration de Monsieur Furet à l'assemblée des enseignants de l'EHESS, 28 juin 1977, Archives EHESS, Fonds général, assemblée des enseignants.

<sup>283</sup> Note confidentielle de travail de Mr. Furet sur les lignes principales de développement de l'École, juin 1978, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, Archives de l'EHESS.

<sup>284</sup> Note confidentielle de travail de Mr. Furet sur les lignes principales de développement de l'École, juin 1978, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, Archives de l'EHESS.

passé, avec celle proposée par Furet qui est une simple analyse du contemporain n'impliquant pas nécessairement le retour vers les analyses du passé.

Ce nouveau programme d'étude du contemporain se caractérise par le fait de répondre à la demande sociale de connaissance sur la société et à l'internationalisation des productions scientifiques. Par ailleurs, même si dans ce programme d'étude, l'interdisciplinarité n'est pas exclue, en 1981, Furet publie un article dans lequel il réalise l'inventaire du courant des Annales en rejetant l'hégémonie de la discipline historique et minimisant l'apport des échanges interdisciplinaires. Enfin, ce programme s'appuie sur une vision politique. Étudier les ambitions de ce nouveau programme permet d'éclairer les orientations de la politique de recrutement des économistes.

Pour comprendre ce qui se cache derrière le programme d'étude du contemporain de l'EHESS, nous nous appuyons sur la note que Furet rédige en 1978, laquelle explicite les perspectives de son programme : étudier le contemporain permet de répondre à la « demande latente de la société » qui « peut en escompter des bénéfices d'information, en même temps que de diversité dans les hypothèses de compréhension et d'action ».<sup>285</sup> L'étude du contemporain doit alors permettre de rapprocher les universitaires et les dirigeants : « si le malentendu qui gouverne traditionnellement les relations entre les décideurs et le milieu professionnel des sciences sociales peut être explicité, et au moins partiellement levé, dans l'esprit des considérations qui précèdent, il est à la fois de l'intérêt public et de l'intérêt du développement des sciences sociales qu'existe une institution universitaire qui consacre une grande partie de son activité à l'exploration systématique du monde contemporain. C'est le rôle qu'entend assumer l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales ». Afin de développer ce programme, Furet prévoit de créer une *Association pour le développement des sciences*

---

<sup>285</sup> Document « ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES », mai 1978, Fonds de la présidence Furet (EHESS), notes générales EHESS, AN, 19920572/1.

*sociales*. Accolée à l'EHESS, cette dernière devrait permettre de faciliter la gestion financière de l'École tout en apportant des connaissances aux dirigeants des sphères politiques et du monde des affaires. Dans cet objectif, elle devait « définir et représenter, auprès de l'École, la demande de la société à l'égard des sciences sociales ». <sup>286</sup> D'ailleurs, dès l'ébauche du nouveau projet scientifique, des rapprochements sont amorcés avec les sphères politiques : par exemple, dès avril 1979, le programme est présenté au Premier ministre Raymond Barre, qui dit soutenir le projet. <sup>287</sup>

Par ailleurs, Furet revendiquait un développement international des sciences sociales françaises : par exemple, l'*association pour le développement des sciences sociales* devait « faciliter l'insertion de la recherche française dans le contexte international ». <sup>288</sup> À cette époque, les sciences sociales produites au sein de la VI<sup>e</sup> Section s'exportent largement à l'étranger et spécialement aux États-Unis. C'est le cas de la *French Theory* et en particulier des études littéraires (Dumont, 2018), mais aussi de l'histoire des Annales à la suite de la traduction en anglais de *La Méditerranée* au début des années 1970. Comme le souligne Burke (1990, p. 66), la troisième génération des Annales, portée par Le Goff et Furet, « est aussi plus ouverte que ses prédécesseurs aux idées provenant hors de France. Beaucoup de ses membres ont passé une année ou plus aux États-Unis ». Plus anglophone, la nouvelle génération des Annales favorise la diffusion de l'histoire des Annales à l'étranger et porte une attention particulière à ce que les connaissances produites au sein de l'EHESS s'établissent en lien et au niveau des meilleures productions internationales, comme nous le verrons pour l'économie.

---

<sup>286</sup> Note sur la création d'une Association pour le développement des Sciences sociales, juin 1980, Fonds de la présidence Furet (EHESS), notes générales EHESS, AN, 19920572/1.

<sup>287</sup> Note sur la politique scientifique, les moyens financiers et les perspectives d'avenir de l'EHESS, 27 septembre 1979, Fonds de la présidence Furet (EHESS), budgets, AN, 19920572/1.

<sup>288</sup> Note sur la création d'une Association pour le développement des Sciences sociales, juin 1980, Fonds de la présidence Furet (EHESS), notes générales EHESS, AN, 19920572/1.

Furet souhaite aussi rompre avec l'hégémonie de l'histoire sur les autres sciences sociales et l'approche interdisciplinaire des Annales. Dans un article de 1981 dans la revue « *Le Débat* », l'historien fait un inventaire sévère du courant *Annaliste* (Furet, 1981). Pour lui, poursuivre le travail de l'école des Annales revient plus à la « simple gestion d'un héritage » (p. 2) provenant de Bloch, Febvre et Braudel plutôt qu'à l'application d'une doctrine fictive dont « on chercherait vainement les traces [...] dans les Annales d'avant la guerre » (p. 3). Pour Furet, les historiens se sont trop dispersés. Il parle d'« épistémologie de l'émiettement » et estime que l'histoire des Annales est « une discipline polymorphe, dont l'objet est impossible à définir et même à cerner » (p. 3). Le président de l'EHESS considère que cette dérive provient de la volonté de domination des historiens : la « prétention hégémonique de l'histoire sur les sciences sociales : comme si elle seule, armée des savoirs partiels institués par les disciplines voisines, avait vocation à présenter de l'homme une vision unifiée, sous le nom d'« histoire totale » [...] alors que] l'idée d'une « histoire totale » est insaisissable » (p. 4). Cette quête est vaine ; elle dissout la discipline historique dans les autres sciences sociales, sans trouver sa propre voie, entraînant « son vagabondage sur tous les terrains » (p. 2).

Pour Furet, une réelle interdisciplinarité n'étant pas réalisable, les sciences sociales doivent retrouver leur autonomie afin de délimiter « des spécialités ou des objets d'étude ou des angles d'approches, sans jamais réunir le consensus des spécialistes » (p. 3). Ainsi pouvons-nous mieux comprendre les évolutions à venir au sein de l'EHESS. Nous avons vu précédemment l'influence de Braudel sur la recherche économique au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Furet va faciliter l'autodétermination des économistes.

Enfin, ce programme s'inscrit dans une vision plus politique des sciences sociales. En effet, cette volonté d'étudier le présent, dans l'objectif d'éclairer les décideurs politiques et du monde économique, va prendre forme dans la création d'un programme d'étude du « politique » au sein de l'EHESS (Rosanvallon, 1996, pp. 299–311), dont la majorité des

participants se retrouvera cinq ans plus tard au sein de la Fondation Saint-Simon, créée par Furet et qui se présente comme « un projet intellectuel de réforme de la société et des modèles à promouvoir dans l'action publique, porté par des "élites" conscientes du "bien commun" » (Bonelli, 1997, p. 17). La fondation aura un rôle central dans les années 80. Elle constitue un groupe de réflexion influent qui promeut la pensée réformiste contre « la gauche française [...] encore majoritairement empêtrée dans les archaïsmes intellectuels et politiques du programme commun », comme l'expliquait le secrétaire de la fondation, l'historien Pierre Rosanvallon.<sup>289</sup> Ainsi, le développement de la discipline économique au sein de l'EHESS s'inscrit aussi dans cette dynamique des débats français qui tend à promouvoir une approche plus libérale et réformiste.

Les quatre grandes aspirations de ce programme permettent d'éclairer la direction donnée à la discipline économique au sein de l'EHESS sous la présidence de Furet. Si l'historien n'explique pas rigoureusement la place que doit tenir l'économie dans le cadre de ce programme, la discipline est souvent prise en exemple, car le choc pétrolier de 1973 et la chute de cinq points de croissance en 1975 renforcent les besoins d'expertise économique : « Un effort systématique a déjà été fait en ce qui concerne l'économie et commence à porter ses fruits. À l'instigation des professeurs E. Malinvaud et S. Kolm, l'École a récemment recruté des économistes issus soit du service public français et notamment de l'Institut national de la Statistique (C. Sautter, J. Mairesse), soit des Universités américaines (G. de Ménil, R. Portes). Ces économistes ont des spécialisations géographiques différentes (le Japon pour C. Sautter, l'Europe occidentale pour J. Mairesse et G. de Ménil, les économies socialistes pour R. Portes), mais partagent une même approche théorique de leur

---

<sup>289</sup> Archives du journal Le Monde. Journal daté du 23 juin 1999.

discipline ». <sup>290</sup> Dans ce passage, Aujac n'est pas mentionné parmi les économistes récemment recrutés, permettant à Furet de souligner l'existence d'une seule et « même approche théorique » de la discipline. Il faut y voir la volonté de favoriser une économie modélisatrice plus éloignée des autres sciences sociales.

Après son élection, de Ménil reçoit de Furet la « mission » de renforcer la discipline économique. <sup>291</sup> Élu à la même période, Mairesse parle dans des termes identiques, en évoquant « notre mission » lorsqu'il est question de constituer un groupe d'économistes à l'EHESS. De Ménil met en place un « axe stratégique en trois pôles » : assuré l'héritage de Labrousse et sa tradition du chiffre, faire élire des chercheurs engagés et de renommée internationale et promouvoir le dialogue international. <sup>292</sup> Avant d'y revenir, nous allons voir que les profils des économistes recrutés entre 1976 et 1985 sont proches.

Nous avons déjà évoqué les profils de De Ménil et Mairesse. Il faut mentionner les autres arrivées :

- 1978 : L'anglais Richard Portes est élu comme directeur d'études associé. Il avait réalisé son Bachelor of arts à Yale puis son doctorat à Harvard et fut *Assistant Professor* à Princeton, puis professeur invité à Harvard. Il cherche à tester les modèles économiques des pays occidentaux sur les bases de données des pays communistes où l'économie est planifiée, par exemple en étudiant les politiques de contrôle de l'inflation dans ces pays (Portes, 1977) ou cherchant à modéliser les économies de ces pays (Portes, 1979).

- 1979 : Élection de Roger Guesnerie, après un échec deux années auparavant. Guesnerie a été formé à Polytechnique, puis est entré dans le corps des Ponts. Il a été chercheur invité à Harvard en 1974. Économiste modélisateur, il étudiait des questions

---

<sup>290</sup> Note confidentielle de travail de Mr. Furet sur les lignes principales de développement de l'École, juin 1978, souligné par mes soins, Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE, Archives de l'EHESS.

<sup>291</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>292</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

théoriques comme l'optimum de Pareto dans le cas de non-convexité des économies (Guesnerie, 1975) avec une visée appliquée aux problèmes de politique publique comme lorsqu'il applique la théorie des jeux aux problèmes de taxation (Guesnerie et Oddou, 1979).

- 1980 : Jean-Jacques Laffont est élu. Il revient des États-Unis où il a obtenu son doctorat à Harvard après avoir suivi les enseignements de l'ENSAE. À l'époque, il publie des études économétriques et de modélisation d'équilibre dans les entreprises ou pour une économie dans les revues internationales mais aussi françaises (voir par exemple : Laffont et Monfort, 1976 ; Green et Laffont, 1977 ; Kihlstrom et Laffont, 1979).

- 1982 : Alan Kirman est élu. Formé initialement en droit et en géographie, il écrit sa thèse d'économie à Princeton et se décrit comme un économiste mathématicien à l'époque de son élection.<sup>293</sup>

- 1983 : François Bourguignon est élu après avoir suivi la formation de l'ENSAE et avoir soutenu sa thèse à l'université de l'Ontario au Canada. Ses travaux sur les inégalités économiques consistent en une modélisation d'un système économique, par exemple à travers l'étude de « modèle de croissance néo-classique » (Bourguignon, 1981). Robert Boyer est élu la même année. Polytechnicien, il était entré dans le corps de Pont en 1965 et était économiste au CEPREMAP depuis 1974. Contrairement aux autres, il n'a pas fait de séjour de recherche aux États-Unis durant sa formation. Boyer s'inscrit dans une autre approche méthodologique : celle de l'école de la régulation.

- 1985 : Louis André Gérard-Varet est élu. Il n'est pas ingénieur, mais est formé selon les critères de la discipline nord-américaine au sein du Center for Operations Research and Econometrics (CORE) à Louvain en Belgique. Il séjourne comme chercheur invité à Stanford entre 1974 et 1975. Il réalise des modèles de décision individuelle et collective en cas d'information incomplète (d'Aspremont et Gérard-Varet, 1979, 1983).

---

<sup>293</sup> Entretien avec Alan Kirman, 10 octobre 2017.

Comme nous le voyons, cette huitaine d'économistes reçoit une formation assez proche et pratique une approche similaire de modélisation économique. Gérard-Varet, Guesnerie, Kirman et Laffont ont séjourné au sein du centre de recherche CORE à Louvain. Depuis la fin des années 1960, CORE était devenu « le premier centre de recherche en économie mathématique en dehors des États-Unis », selon Gérard Debreu (cité par Düppe, 2017, p. 2). Fondée sur le modèle de la Cowles commission aux États-Unis, « CORE représente la transformation de l'économie européenne d'une discipline axée sur la littérature à une discipline centrée sur la modélisation » (Düppe, 2017, p. 2). Le fonctionnement de ce centre de recherche a servi d'exemple pour les centres de recherches et formations mise en place par les économistes nouvellement recrutés au sein de l'EHESS (pp. 31–32).

Afin de réaliser leur « mission », les nouveaux économistes vont créer des institutions au sein de l'École. Après l'avoir proposé dans sa lettre de candidature, de Ménil s'associe à Mairesse pour créer le Centre d'économie quantitative et comparative (CEQC), lieu d'affectation des économistes nouvellement élus.<sup>294</sup> Même si Mairesse est directeur adjoint, il ne s'est pas vraiment occupé de la gestion quotidienne qui revient à l'économiste franco-américain.<sup>295</sup> Celui-ci développera le courant macroéconomique avec une approche comparative. Il explique que le premier travail qu'il réalisera sera de comparer le modèle de prévision METRIC qu'il avait créé au plan avec un modèle similaire créé en Allemagne.<sup>296</sup> Le développement de la recherche sera réalisé par la création de centres en partenariat avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. À Paris, le Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (CERAS) est créé, en 1982, en partenariat avec l'École des ponts et chaussées. Ce centre réunit des économistes formalistes autour de Kolm ; il entend développer une économie ouverte « à la multidisciplinarité parmi les sciences

---

<sup>294</sup> Lettre de candidature de De Ménil, 9 novembre 1976, Fonds de la présidence Furet (EHESS), Correspondances - De Ménil, AN, 19920572/5.

<sup>295</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

<sup>296</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

sociales bien que l'analyse économique sous ses divers aspects restera en gros au centre pour la plupart des travaux ». <sup>297</sup> Les objets de recherche sont variés et plus ouverts : analyse de la civilisation moderne, analyse des politiques économiques, économie publique et théorie des organisations, et économie publique appliquée. <sup>298</sup>

Ces nouvelles institutions ont formé le socle pour la création d'un nouveau groupe d'économistes où la référence à la production de connaissances économiques nord-américaines était commune. Ces derniers ont tous, à l'exception de Boyer, bénéficié de séjour de travail en Amérique du Nord, aux États-Unis principalement. C'est l'un des critères importants de leur recrutement, comme l'explique Bourguignon : « Que ce soit Furet ou Le Goff, ils avaient aussi une vision assez internationale des choses. Je pense que le fait que l'on représentait en France cette économie qui était valorisée à l'étranger, internationalement - beaucoup plus qu'elle ne l'était en France - a joué un rôle absolument considérable ». <sup>299</sup> Or, comme nous l'avons vu, Furet souhaitait le développement des liens avec l'international et cette nouvelle génération d'économistes semblaient être la plus à même de développer ces échanges. Suivant la politique désirée par Furet, les économistes ont travaillé au développement de ces liens qui existaient déjà. Par exemple, Bourguignon, Gérard-Varet, Mairesse, Portes, Guesnerie et Laffont étaient ou seront des *fellows* de la société d'économétrie et avaient des contacts étroits avec des économistes nord-américains. Le développement des échanges internationaux faisait partie des axes stratégiques portés par De Ménil.

---

<sup>297</sup> Note résumée de présentation du CERAS, non daté, Fonds Marzocchi, carton 155EHE8 - Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (CERAS), Archives de l'EHESS.

<sup>298</sup> En plus de la recherche, l'enseignement reçoit une attention nouvelle. En effet, deux ans après son élection, Guesnerie est missionné par Furet pour animer la formation doctorale, dirigée par Piatier qui part à la retraite. Renommée « Analyse et politique économique, cette dernière est toujours en cours aujourd'hui à l'Ecole d'Economie de Paris. Mais nous ne pouvons étudier ces développements trop récents sans nous éloigner du cœur de notre étude.

Entretien avec Roger Guesnerie, 25 octobre 2017.

<sup>299</sup> Entretien avec François Bourguignon, 17 avril 2018.

De Ménil explique qu'il a souhaité rapidement mettre en place des relations de travail avec l'étranger et en particulier les États-Unis. Il sera fortement aidé dans cette tâche par Clemens Heller. Ainsi, lorsque l'économiste Martin Feldstein devient le président du NBER en 1977, il souhaite développer un dialogue entre les États-Unis et l'Europe. Il propose alors à de Ménil, qui est l'un de ses amis depuis leur rencontre à Harvard, de mettre au point un séminaire en France pour le NBER. De son côté, de Ménil souhaite plutôt monter un séminaire conjoint entre le NBER et la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), alors dirigée par Braudel et dont Heller est l'adjoint. Malgré sa réticence, Feldstein acceptera à la suite des interventions de Portes et de William Branson, un économiste de Princeton.<sup>300</sup> Ainsi, le International Seminar of Macroeconomics (ISoM) est mis en place. Il a lieu tous les ans et réunit de manière égalitaire des chercheurs de chaque côté de l'Atlantique afin de débattre de la théorie macroéconomique. Les échanges sont publiés dans des numéros spéciaux de la *European Economic Review*. En 1980, Kirman a organisé le congrès international de la société internationale d'économétrie, à Aix-en-Provence. Il explique que l'organisation de cet événement lui a permis d'être vu d'un bon œil par Marc Barbut qui dirigeait la branche marseillaise de l'EHESS où il était en poste.<sup>301</sup> Enfin, en 1984, la revue *Economic Policy* est créée en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme et le Centre For Economic Policy Research (CEPR) créé par Portes en Angleterre et qui se voulait être le pendant européen du NBER. Cette revue, qui existe encore aujourd'hui, avait comme objectif de réunir des théoriciens et des praticiens de l'économie afin de faciliter la vulgarisation des connaissances économiques pour les pouvoirs publics ou économiques (Bourguignon et Guesnerie, 1996, p. 330). Ainsi, dès leur arrivée à l'EHESS, les économistes ont renforcé leur légitimité en confortant leurs liens avec le monde anglo-saxon.

---

<sup>300</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>301</sup> Entretien avec Alan Kirman, 10 octobre 2017.

L'importance attachée à la dimension internationale tranchait avec la tradition des économistes de la VI<sup>e</sup> section et plus généralement avec le fonctionnement de l'université. D'après Grandmont et Laroque, économistes au sein du CEPREMAP, ils ont dû se battre, au début des années 1970, pour imposer la rédaction d'articles en anglais. Laroque explique : « la plupart de nos collègues détestaient les mathématiques, et étaient sceptiques à l'idée de publier des articles dans les revues internationales », alors que Grandmont « était regardé par certains comme un traître, simplement pour avoir réalisé son doctorat à l'étranger et publié dans des revues internationales » (Linnemer et Visser, 2018, pp. 9-10). Comme le souligne Guesnerie, « c'était évident pour nous et pour tous les gens qu'on recrutait : on était dans les réseaux liés au réseau américain. Avec une proximité particulière avec la société d'économétrie, par exemple. Il y avait plusieurs *fellows* de la société d'économétrie. Simplement, on faisait la recherche qui se faisait dans le monde. On faisait pas de la recherche destinée à plaire à François Perroux et à ses disciples ».<sup>302</sup> Mairesse explique qu'à l'ISEA de Perroux, « on ne pouvait rien faire, rien. C'était à vau-l'eau, son truc... C'était complètement désorganisé et lui [Perroux] on ne voit pas ce qu'il venait faire ».<sup>303</sup> Cette tradition était même dépréciée publiquement, comme l'illustre le fait que Kolm ne cite pas Perroux parmi les « illustres anciens » bien que ce dernier soit encore professeur au Collège de France et alors que Malinvaud ou Allais le sont, dans une tribune intitulée « La renaissance de la science économique française » publiée en 1974 dans *Le Monde*. Même si certains passages sont coupés, cette tribune reprend un document diffusé sous la forme d'un 4 pages au sein de la section.<sup>304</sup> Dans ce document, il souligne le renouveau de la discipline économique française à travers le développement de l'approche microéconomique des faits macroéconomiques. Il met en lumière les jeunes chercheurs français qui appliquent cette approche et souligne leur succès à l'étranger. Il attaque alors le fonctionnement du monde académique français et regrette que

---

<sup>302</sup> Entretien avec Roger Guesnerie, 25 octobre 2017.

<sup>303</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

<sup>304</sup> Archives du journal *Le Monde*, 9 septembre 1974.

les postes de professeur soient réservés à ceux qui rédigent des tribunes dans « les grands quotidiens français » plutôt qu'à ceux qui publient dans « les revues internationales de science économique ». Il souhaite voir se développer une discipline économique en France fondée sur les critères internationaux : « l'expression "Science Economique française" [...] est, en soi, idiote. La science n'a pas de patrie. [...] il s'agit de la contribution du milieu français à la Science Economique mondiale, internationale et apatride ».

Cette émancipation passe par un rejet d'une certaine économie et marque une rupture forte car elle entraîne un éloignement des autres sciences sociales, même si au sein de la section les économistes ne manquent pas de rappeler leur inscription dans la tradition de l'École. Il y avait une forme d'injonction contradictoire de la part des autres membres de l'EHESS : il n'était pas possible de conserver le lien de la discipline économique avec les autres sciences sociales tout en assurant sa reconnaissance à l'international. Mairesse rappelle: « Mon idée était que notre mission, parce que c'est comme ça qu'ils avaient créé le groupe, c'était de montrer qu'à l'Ecole des Hautes Etudes, il y avait de bons économistes, qui publiaient et de ce point de vue là, ça a parfaitement réussi. Mais cela s'est fait un peu au détriment peut-être de liens internes ».<sup>305</sup> Godechot (2011) l'a très bien démontré grâce à son étude exhaustive de la composition des jurys de thèse des économistes. Après cette vague de recrutement, il est très rare que des chercheurs provenant d'autres disciplines soient invités par les économistes de la nouvelle génération, alors même que ces derniers sont encore invités par leurs collègues d'autres disciplines. Cet éloignement de l'économie des autres sciences sociales est un trait caractéristique de l'économie américaine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme l'ont démontré Fourcade, Ollion, & Algan (2015) en étudiant les citations des articles publiés dans les 25 plus importantes revues d'économie, de sociologie et de science politique. À l'exception de Mairesse, les nouveaux économistes – Bourguignon,

---

<sup>305</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

de Ménil et Kirman – soulignent tous la faiblesse de leurs échanges avec les protagonistes des autres sciences sociales. Cependant, ils n’ont pas tous le même rapport aux autres sciences sociales. Par exemple, Bourguignon décrit Laffont comme « quelqu’un de très entier sur ces choses-là. Pour lui, il y avait que cette économie formalisée, moderne qui comptait [...]. Je pense qu’il était trop sectaire ».<sup>306</sup> Cela est aussi le cas de De Ménil qui parle de « grande illusion » au sujet du projet braudélien de réunir l’ensemble des sciences sociales et explique que l’interdisciplinarité est un « exercice très difficile ».<sup>307</sup> Alors que de son côté Bourguignon explique qu’il considère que l’économie n’est pas une science ; mais que son langage mathématisé l’éloigne des autres sciences sociales.<sup>308</sup> Cette nouvelle génération d’économistes défend une approche modélisatrice de la discipline économique au sens de Mary Morgan (2012). Pour les économistes, la modélisation mathématique a une double fonction : celle de représenter le monde, ainsi que celle de l’explorer (p. 31). Ainsi, il y a un déplacement par rapport aux approches plus empiristes en vigueur au sein de la VI<sup>e</sup> Section depuis sa création. De plus, en remplaçant le mode d’argumentation qui se fondait auparavant sur l’argumentaire littéraire (p. 17), la modélisation mathématique apporte une légitimité supplémentaire à la discipline économique (p. 18), en particulier auprès des pouvoirs publics. En effet, en permettant l’expérimentation (p. 36), les modèles sont en mesure d’apporter des prédictions utiles pour apporter des propositions aux pouvoirs politiques et économiques. De Ménil rappelle, d’ailleurs, ce potentiel prédictif de la discipline économique, qu’il voit comme « une réduction, même faible, d’une certaine incertitude », lors de la discussion des statuts de

---

<sup>306</sup> Entretien avec François Bourguignon, 17 avril 2018.  
Laffont obtient même la création d’une section CNU « Economie mathématique et économétrie théorique » au début des années 80 (Monneau, 2016, p. 74).

<sup>307</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>308</sup> Entretien avec François Bourguignon, 17 avril 2018.

*l'Association pour le développement des sciences sociales* devant apporter des connaissances aux dirigeants des sphères politiques et du monde des affaires.<sup>309</sup>

La pratique de la modélisation économique est donc différente de l'utilisation des mathématiques et de la statistique par les économistes traditionnels au sein de la VI<sup>e</sup> Section. Ainsi, lorsque de Ménil parle de la construction d'une nouvelle génération d'économistes en s'appuyant sur l'héritage de Labrousse, en particulier sur l'utilisation de la quantification, il faut y voir un positionnement stratégique qui permet de se faire accepter par les autres membres de l'École. Si l'histoire économique de Labrousse avait un important aspect quantitatif, la nouvelle génération d'économistes a une approche modélisatrice qui est différente. L'utilisation des chiffres n'a jamais été remise en cause par l'ensemble des économistes et des autres chercheurs en sciences sociales, les réticences provenaient surtout de la modélisation qui éloignait, d'après eux, de la réalité. Ainsi, la référence à la tradition de l'École doit être comprise comme un bouclier rhétorique. De la même manière, la tradition pluridisciplinaire de l'École est importante et donc, dans cette logique stratégique, les économistes n'hésitent pas à mettre l'accent sur les rares travaux qu'ils ont réalisés dans d'autres disciplines des sciences sociales. On comprend pourquoi la majorité des économistes élus a réalisé une incursion dans une autre science sociale. Cela est utilisé comme un argument de pluralisme : l'anthropologie pour de Ménil, la géographie et le droit pour Kirman, l'histoire pour Mairesse et Bourguignon. Dans les faits, il y a eu peu d'échanges concrets entre l'économie et les autres sciences sociales.

Enfin, il est important de noter le contexte politique de l'époque. L'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, marque un tournant dans la gestion de l'économie française : c'est « le passage d'une économie planifiée à une économie de marché », avec

---

<sup>309</sup> Lettre de De Ménil, 22 mai 1980. Fonds de la présidence Furet (EHESS), notes générales EHESS, Association pour le développement des sciences sociales (1980), AN, 19920572/1.

comme marqueur essentiel la fin du contrôle des prix (Asselain, 2009, p. 12). Giscard d'Estaing se réclame du libéralisme et évoque sa formation à l'ENA comme « fortement imprégnée de marxisme et d'interventions bureaucratiques » (Giscard D'estaing, 2009, p. 56). En réponse, il se forme « par les lectures des grands libéraux – Hayek, Jacques Rueff » (p. 57). Or, comme nous l'avons vu, l'économie réaliste répondait à la demande d'État et produisait des connaissances afin de construire un consensus entre le salariat et le patronat sur un taux de croissance commun (voir chapitre 7 de Desrosières, 2008). L'utilisation de modèle économique a participé à remettre en cause cet équilibre, comme le démontre Angeletti (2011b). Ce dernier étudie l'intégration du modèle FIFI dans les négociations pour le VI<sup>e</sup> plan dans les années 1970. Alors qu'initialement, le couple inflation-chômage était négocié entre les syndicats et le patronat, le modèle introduit une relation négative entre le salaire et le chômage. Dès lors, les syndicats vont s'opposer à l'utilisation de ce modèle dans les négociations, ce dernier limitant les options de négociation, par exemple « le salaire ne constitue plus en tant que tel un *instrument* de politique économique, mais seulement un résultat » (p. 96). Ils finissent par appliquer la politique de la chaise vide. On peut voir, ici, que l'utilisation d'un modèle au sein de la planification casse le compromis social en vigueur depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, la production de connaissance économique fondée sur la modélisation mathématique, en plus de faciliter une reconnaissance internationale pour l'EHESS, participait aux évolutions des politiques économiques durant la présidence de Giscard d'Estaing. D'ailleurs, le courant de la régulation, qui émerge au milieu des années 1970, et qui s'est fondé sur la « pensée forgée par les planificateurs des années 50/60, dans le but d'en dépasser la crise théorique et politique et de relancer le rôle de la planification » (Vercellone, 2004), est rejeté par la nouvelle génération d'économistes de l'EHESS, à une exception près : Boyer.

Cette identité tant politique que méthodologique sera fortement défendue. Ainsi, lorsqu'Attali presse afin d'obtenir un poste au sein de la section, Kolm s'oppose vigoureusement à son élection en annonçant démissionner immédiatement si le polytechnicien est élu. De la même manière, Kolm s'oppose avec force à l'arrivée d'Alain Lipietz, candidat en 1981 et 1982, au sein de la section. Nous avons retrouvé dans les archives un document de vingt-neuf pages dans lequel il brocarde violemment les travaux du polytechnicien : « il faut dire que la lecture de ces textes, qui déroulent bêtise après bêtise, non-sens après verbiage, évidence après affirmation gratuite, contradiction après bluff, ignorance crasse après incompréhension primaire, provoque, quand on doit la faire, un fort malaise, un sentiment de nausée ».<sup>310</sup> L'attaque est aussi politique : Kolm s'attaque à l'approche marxiste de Lipietz, comme le confirme de Ménil, qui s'est aussi opposé à sa venue : « Je connais pas bien les travaux de Lipietz. Mais, j'ai confiance dans les collègues qui disent que c'est un marxisme très rigoureux et rigide. Très éloigné du travail scientifique actuel. [... Il] n'avait pas sa place dans la division économique comme elle avait été pensée ».<sup>311</sup> Pour Boyer, la situation sera différente car il sera élu, mais Guesnerie explique que les économistes, s'ils ne se sont pas opposés, ne l'ont pas non plus réellement soutenu.<sup>312</sup> Ainsi, l'école de la régulation, qui puise sa « vision du capitalisme et leurs outils méthodologiques dans les travaux de l'école "réaliste-sociologique" », donc de la tradition économique de la VI<sup>e</sup> Section, se voit exclue de l'EHESS (Pouch, 2018, p. 173). Enfin, Mairesse raconte avoir souhaité la candidature de Dominique Foray qui avait une approche moins formalisée. Cette dernière ne sera pas acceptée par les autres économistes. Il explique qu'à l'époque Portes lui aurait dit : « Mais tu n'es pas fou ? Pourquoi tu défends ce mec-là ? Si je te connaissais pas... ».<sup>313</sup>

---

<sup>310</sup> Note de Kolm sur Lipietz, non datée, Fonds Marzocchi, carton 155EHE8 - CEMI, Archives de l'EHESS.

<sup>311</sup> Entretien avec Georges de Ménil, 28 juin 2018.

<sup>312</sup> « Il n'était pas vu comme le candidat des économistes. Mais il n'y a pas eu d'hostilité ou de campagne contre lui. » Entretien avec Roger Guesnerie, 25 octobre 2017.

<sup>313</sup> Entretien avec J. Mairesse, 26 mars 2018.

Au total, le renouvellement méthodologique de la discipline économique au sein de l'EHESS fut brutal. Cela se comprend si l'on garde en tête la faiblesse de la discipline, entretenue par Braudel, laquelle a nécessité une relance vigoureuse au moment où existait un véritable décalage avec le dynamisme des facultés. Ensuite, la conjoncture politique de l'époque a eu toute son importance, qu'elle soit externe avec Mai-68 ou interne avec l'arrivée de Furet à la tête de l'EHESS. Ce contexte a favorisé l'avènement des économistes modélisateurs tout en remettant en question les possibilités d'échanges entre l'économie et les autres sciences sociales. Enfin, il ne faut pas minimiser le rôle de l'État qui à travers son refus du DEA et du doctorat « économie et sciences sociales » a fortement pesé sur les orientations poursuivies par l'économie au sein de l'EHESS.

## Conclusion

Partant de l'étude des faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section et de l'EHESS, ce travail se proposait d'y expliquer les transformations de la division du travail intellectuel dans les sciences sociales. Il a permis de porter un regard nouveau sur l'histoire de cet établissement, sur la difficulté des économistes à définir les contours de leur discipline et plus généralement sur l'histoire de la discipline économique en France.

### Une nouvelle lecture de l'histoire de l'EHESS

La consultation de nouvelles archives a permis de reconstruire l'histoire de l'EHESS autour de deux moments cruciaux : la création de la VI<sup>e</sup> section et la création du programme d'étude des aires culturelles. En replaçant la première au sein des dynamiques qui ont aiguillé les sciences sociales et la discipline économique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est apparu qu'elle répondait à des besoins de longue date. Il reste que des facteurs circonstanciels ont joué un rôle important. La création de l'établissement résulte en effet de l'alliance du directeur de l'enseignement supérieur, Pierre Auger, d'un jeune historien proche de la discipline économique, Charles Morazé, et de la fondation Rockefeller, désireuse d'apporter sa pierre à la satisfaction des besoins importants en expertise économique. Pareillement, la VI<sup>e</sup> section doit permettre de soustraire l'enseignement de l'économie aux facultés de droit afin de former des économistes susceptibles de produire des connaissances économiques utiles pour l'État et le secteur privé. En portant une attention particulière au projet scientifique informant la création de la section, il est possible de compléter les lectures centrées sur les aspects institutionnels (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1995 ; Tournès, 2013).

Dans les faits, les besoins en expertise économique ne seront pas satisfaits. À ses débuts, la VI<sup>e</sup> Section cherche avant tout à asseoir sa légitimité académique. Pour ce faire, elle recrute principalement des professeurs d'économie provenant des facultés de droit, lesquels

sont peu en lien avec l'administration et le secteur privé, contrariant de ce fait les ambitions des mécènes et du gouvernement. *C'est le premier moment de rupture dans l'histoire de la jeune section : l'économie perd sa place centrale dans le programme scientifique.* À la faveur d'un financement de la fondation Rockefeller, son agenda scientifique évolue vers l'étude des aires culturelles. Comme le montrent les historiens de l'EHESS (Gemelli, 1995 ; Mazon, 1988 ; Tournès, 2013), la création du programme résulte des efforts de certains membres de la section, Heller et Braudel notamment, pour convaincre la Fondation Rockefeller de l'intérêt de l'approche historique, mais les Américains ont joué un rôle important néanmoins. Initialement, lors de ses échanges avec la fondation Rockefeller, Heller propose que les études soient consacrées aux zones islamiques et orientales, mais au final, sous l'influence de la fondation, le programme s'oriente vers les aires d'études communistes - la Chine et la Russie. Si les sources documentant le détail des négociations sur les zones géographiques du programme restent introuvables, on peut quand même conclure qu'il constitue une production jointe et n'est pas simplement l'œuvre des Français qui se sont montrés plutôt flexibles s'agissant des zones géographiques à étudier. Cette flexibilité s'explique par la volonté de Braudel de créer une faculté des sciences sociales, dont le programme d'étude des aires culturelles pouvait constituer la première étape. Ainsi, si la méthodologie du programme reprend les propositions françaises, son objet doit beaucoup aux préoccupations des Américains dans un contexte de guerre froide.

### **L'incapacité des économistes à définir les contours de leur discipline**

Les faits économiques ont toujours été un objet de recherche pour les membres de la section. Paradoxalement, ce ne sont pas toujours les économistes qui ont eu le premier rôle dans le développement de ces recherches. Si, les premières années suivant la création de la VI<sup>e</sup> Section, les économistes ont été en mesure de définir eux-mêmes leurs travaux au sein de

l'approche « réaliste », rapidement la situation a évolué car ces derniers n'ont pas répondu aux besoins d'expertise économique nécessaire à la reconstruction. Face aux réprobations de l'État et de la fondation Rockefeller, les économistes se sont rapprochés des pouvoirs économiques d'État et du secteur privé à partir des années 1950. Un premier programme avec l'Association professionnelle des banques (APB) est mis sur pied et, en 1954, un nouveau programme de recherche, financé par la fondation Rockefeller, rapproche le Centre d'étude économique (CEE) de la VI<sup>e</sup> section et le SEAE de l'IEP de Paris. Ces deux programmes apportent des résultats satisfaisants et permettent aux économistes VI<sup>e</sup> Section de se rapprocher de l'administration économique et des sphères privées. Contrairement à ce que suggère Gemelli (1995, pp. 289-315), ce n'est donc pas l'insuccès de ces programmes qui entraîne une crise parmi les économistes de la section, mais bien l'élection de Perroux, en 1955, laquelle entraîne la démission de la quasi-totalité des membres du CEE.

À partir de cette date, les économistes refusent de répondre aux besoins de l'administration économique d'État malgré les demandes de Braudel, lequel refuse d'affecter de réels moyens aux économistes qui doivent donc se tourner vers d'autres sources de financement. Seuls 6 économistes sont élus entre 1958 et 1971 alors que plus de 150 directeurs d'étude l'ont été. Si, pendant le règne de Braudel entre 1956 et 1972, les économistes n'ont joué qu'un rôle réduit dans l'étude des faits économiques au sein de la VI<sup>e</sup> Section, des historiens et des anthropologues ont pris le relais à la faveur du programme d'études sur les aires culturelles.

Même si des économistes sont élus lors de la présidence de Jacques Le Goff, qui avait remplacé Braudel à la tête de la Section, c'est l'arrivée de François Furet qui marque le renouveau de la discipline économique. Critique de l'impérialisme que Braudel imposait sous couvert d'un programme interdisciplinaire et souhaitant réorienter les sciences sociales vers l'étude du présent, Furet va favoriser l'élection d'une nouvelle génération d'économistes qui

relancent la discipline économique au sein de l'EHESS qui remplace la VI<sup>e</sup> Section en 1975. Ayant souvent suivi des parcours semblables, ces économistes s'accordent sur l'importance de la modélisation et valorisent leur recherche à l'international. Ainsi, ce n'est qu'à partir de l'élection de Furet, que les économistes vont vraiment avoir les moyens de dessiner les contours de leur discipline au sein de l'établissement, ce qu'ils feront en développant des programmes de recherches internationaux et en créant une formation doctorale.

## **Implications pour l'histoire de la discipline économique française après 1945**

Ce travail a aussi permis d'éclairer trois aspects de l'histoire de la discipline économique française depuis 1945 : les échanges entre l'économie et les autres sciences sociales ; son américanisation ; et l'influence de l'État dans la définition des contours de la discipline.

Même s'il a souvent été minimisé (Arena, 2000; Steiner, 2005), il faut rappeler le rôle majeur du courant d'économie réaliste au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il est intéressant de noter que les critères de scientificité qui se sont successivement imposés au début du XX<sup>e</sup> siècle, à travers les propositions de la sociologie durkheimienne et de l'histoire des Annales, ont influencé les économistes. En effet, l'économie réaliste – le courant dominant d'après-guerre – poursuit la méthodologie de Simiand et intègre dans ses objets de la recherche des variables considérées jusqu'alors comme exogènes. La prise en compte de ces nouvelles variables permet d'intégrer les « structures » – juridiques, sociales, géographiques, politiques et techniques – dans l'étude des faits économiques. Dès lors, les interactions entre l'économie et d'autres sciences sociales sont inévitables. En effet, chaque structure doit être étudiée par la méthodologie d'une des sciences sociales – histoire, géographie et sociologie. Ainsi, le courant dominant après la Seconde Guerre mondiale

applique une méthodologie qui intègre les approches des autres sciences sociales afin de faire émerger des causes explicatives des faits économiques dans d'autres sphères de la société.

Les commentateurs ont souvent mis l'accent sur le « retard de développement » de la discipline économique française par rapport aux États-Unis. Lors de la création de la VI<sup>e</sup> Section, ce sont pourtant des Américains qui soutiennent l'économie réaliste. En effet, la fondation Rockefeller, qui a soutenu l'économie institutionnaliste aux États-Unis pendant l'entre-deux-guerres, poursuit dans cette voie lors de son arrivée en France après la Seconde Guerre mondiale. Elle se satisfait d'ailleurs de voir l'économie réaliste s'installer au sein de la VI<sup>e</sup> Section car cette dernière est proche de l'économie institutionnaliste. Du point de vue historique, il convient de signaler que la VI<sup>e</sup> section met en place un courant de recherche économique qui est sur le déclin aux États-Unis, marquant un peu plus le décalage entre la situation de l'économie en France et les nouveaux développements qui l'affectent aux États-Unis. À cela s'ajoute, les ambitions de Braudel pour l'histoire qui n'aident guère au rattrapage. De manière paradoxale, donc, ce sont notamment les contacts avec les fondations américaines qui ont encouragé l'éloignement de la discipline économique française de la discipline économique américaine jusqu'aux années 1960.

Enfin, même si ce point mériterait des développements plus approfondis, ce travail confirme les conclusions de Fourcade (2009) selon lesquelles l'État a joué un rôle premier dans l'établissement des contours de la discipline économique française. L'importance du refus de créer un DEA et un doctorat d'économie et sciences sociales, en 1974, constitue sans doute un tournant dans la caractérisation de l'économie au sein de la section. Plus généralement, même si cela n'est qu'une piste de recherche qu'il serait nécessaire d'étayer, il semble qu'un régime de gouvernance économique implique un certain régime des savoirs économiques. La gouvernance économique d'après-guerre, fondée sur une planification souple, élaborée en concertation avec les différentes forces économiques, imposait une

connaissance empirique du système économique, laquelle a favorisé la primauté du courant réaliste. Desrosières (2008, chap. 7) a d'ailleurs démontré, pour les cas français et hollandais, que des modèles de planification distincts nécessitaient des savoirs économiques différents. Ainsi pourrait-il être intéressant d'étudier les transformations de la discipline économique française à l'aune de l'évolution de la gouvernance économique et, en particulier, du tournant de la libéralisation économique sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

## Fonds d'archives

### Rockefeller Archives Center :

RAC – RFA – Crane, Robert Treat (Visit) 1946-1948 RG1.1 700S B23 F169  
RAC – RFA – RG 1.1 S 700S B23 F170  
RAC – RFA – RG1.1 B22 F224 – 500S Institute of economic research, Paris 1942, 1944-45

RAC – RFA – RG2 S1945 B562 F3829

RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F94  
RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B9 F95  
RAC – RFA – R.G. 1.2, 500R EPHE-Area Studies B10 F96  
RAC – RFA – R.G. 1.2 500R EPHE-Area Studies B10 F98  
RAC – RFA – R.G. 1.2 500R EPHE-Area Studies 1957 (jan-april) S500 B10 F 100  
RAC – RFA – 500R EPHE RG1.2 S500 B16 F146  
RAC – RFA – R.G. 1.2, 500 S Ecole Pratique des Hautes Etudes B16 F147  
RAC – RFA – 500 ISEA (1945-1948) RG1.2 S500 B16 F151  
RAC – RFA – FNSP French Economy 1952-1953 RG 1.2 S500 B18 F161  
RAC – RFA – FNSP French Economy 1955-1958 RG 1.2 S500 B18 F162

RAC – RFA – RG3 S910 B3 F17 P&P-Reports PRO 31-35 1942-1943.  
RAC – RFA – RG3 S910 B3 F18 P&P-Reports PRO 36-38a 1945

RAC – RFA – Diaries : Buchanan, D'Arms, Fahs, John Marshall, FC Lane, KW Thompson, Willits.

### Archives de Sciences Po:

Fonds Touchard

### Archives de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme:

Fonds Charles Morazé

### Archives de l'EHESS :

Fonds Général : Compte rendu de l'assemblée des enseignants, conseil scientifique, annuaires, dossier des professeurs.

Fonds Velay, Art 1 : Histoire, organisation et statuts de l'EPHE.

Fonds Velay, Carton 70 n°7 – économie

Fonds Velay, Carton 82 n°60-Enseignement  
Fonds Velay, Dimab 25 – Centre de recherche VI° section  
Fonds Velay, Dimab 31

Fonds Marzocchi, carton 153 EHE 15  
Fonds Marzocchi, carton 155EHE8

**Archives de la New School :**

Fonds « Ecole Libre »

**Archives Nationales :**

Fonds Lucien Febvre, AN/EHESS – 591 AP – FLF (NC)/71

Fonds secrétariat direction EHESS (Braudel), AN 20180531

Archives de la Revue Economique (anciennement à la MSE, récemment déposées aux Archives Nationales).

Fonds de l'enseignement supérieur, AN 19810341/68

Fonds de la présidence Furet (EHESS), AN 19920572.

**Archives de l'académie Française :**

Archives Braudel, correspondances

**Archives du journal Le Monde**

## Bibliographie

- Abbott A. (1988)**, *The System of Professions – An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, 452 p.
- Abbott A. (2001)**, *Chaos of Disciplines*, Chicago, Illinois, University Of Chicago Press, 259 p.
- Alcouffe A. (1989)**, « The Institutionalization of Political Economy in French Universities: 1819–1896 », *History of Political Economy*, vol. 21, n°2, pp. 313-344.
- Angeletti T. (2009)**, « (Se) rendre conforme. Les limites de la critique au Conseil d’analyse économique », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°17, pp. 55-72.
- Angeletti T. (2011a)**, « Dire l’économie. Les “journées de l’économie” comme instance de confirmation », *Sociologie*, vol. 2, n°2, pp. 113-127.
- Angeletti T. (2011b)**, « Faire la réalité ou s’y faire ? », *Politix*, vol. n° 95, n°3, pp. 47-72.
- A.R.E.H.E.S.S. (2007)**, *Histoire, logique et mathématiques. Hommages à Charles Morazé*, Paris, Association pour la Recherche à l’Ecole des hautes études en sciences sociales, 121 p.
- Arena R. (2000)**, « Les économistes français en 1950 », *Revue économique*, vol. n° 51, n°5, pp. 969-1007.
- Armatte M. (1994)**, « L’économie à l’Ecole Polytechnique », in Belhoste Bruno, Dahan Amy et Antoine Picon (dir.), *La formation polytechnicienne 1794-1994*, Paris, Dunod, p. 375-396.
- Armatte M. (2001)**, « Les Mathématiques sauraient-elles nous sortir de la crise économique? X-Crise au fondement de la technocratie », in Martin Thierry (dir.), *Mathématiques et action politique*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, pp. 113-130.
- Aspremont C. d’ et Gérard-Varet L.-A. (1979)**, « Incentives and incomplete information », *Journal of Public economics*, vol. 11, n°1, pp. 25-45.
- Aspremont C. d’ et Gérard-Varet L.-A. (1983)**, « Regional externalities and efficient decentralization under incomplete information », pp. 207-220.
- Asselain J.C. (2009)**, « La conduite de la politique économique », in Berstein Serge, Casanova Jean-Claude et Sirinelli Jean-François (dir.) *Les années Giscard. La politique économique 1974-1981*, Paris, Armand Colin, pp. 9-52.
- Aymard M. (2016)**, « In Memoriam Clemens Heller (1917-2002) », *Social Science Information*, vol. 42, n°3, pp. 283-287.
- Azam N. (2017)**, « Rénover le communisme via l’expertise économique ? », *Savoir/Agir*, n°42, pp. 47-53.

- Backhouse R.E. et Fontaine P. (2010)**, « Introduction: History of Economics as History of Social Science », *History of Political Economy*, vol. 42, n°Suppl, pp. 1-21.
- Backouche I., Godechot O. et Naudier D. (2009)**, « Un plafond à caissons : les femmes à l'EHESS », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n°2, pp. 253-274.
- Balandier G., Steinmetz G. et Sapiro G. (2010)**, « Tout parcours scientifique comporte des moments autobiographiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°185, pp. 44-61.
- Bauchet P. (1952)**, « Evolution des salaires réels et structure économique », *Revue économique*, vol. 3, n°3, pp. 297-337.
- Bellescize D. de (1975)**, « LE COMITÉ GÉNÉRAL D'ÉTUDES DE LA RÉSISTANCE », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, vol. 25, n°99, pp. 1-24.
- Béra M.-A. (1946)**, « Propagande américaine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 1, n°1, pp. 56-60.
- Berg M. (2015)**, « East-West Dialogues: Economic Historians, the Cold War, and Détente », *The Journal of Modern History*, vol. 87, n°1, pp. 36-71.
- Berstein S. et Milza P. (2009)**, *Histoire de la France au XXe siècle : Tome 2, 1930-1958*, Paris, Perrin, 739 p.
- Bert J.-F. (2007)**, « Entretien avec Maurice Godelier », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, n°19.
- Blaustein G. (2018)**, *Nightmare Envy and Other Stories: American Culture and European Reconstruction*, Oxford, Royaume Uni, Oxford University Press, 297 p.
- Bloch M. et Febvre L. (1930)**, « Au bout d'un an », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 2, n°5, pp. 1-3.
- Blot J. (1951)**, « Le révisionnisme en histoire ou l'école des Annales », *Nouvelle Critique*, vol. 30, pp. 46-60.
- Boltanski L. (1982)**, *LES CADRES. : La formation d'un groupe social*, Paris, Les Editions de Minuit, 528 p.
- Bonelli L. (1997)**, « Le passé d'une fondation », *Projets intellectuels, groupes mobilisés et conditions sociales de la naissance de la Fondation Saint-Simon*, pp. 441-456.
- Borghetti M.N. (2005)**, *L'œuvre d'Ernest Labrousse: genèse d'un modèle d'histoire économique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 304 p.
- Bourdieu P. (1984)**, *Homo academicus*, Paris, Les Editions de Minuit, 304 p.
- Bourguignon F. (1981)**, « Pareto Superiority of Unequalitarian Equilibria in Stiglitz' Model of Wealth Distribution with Convex Saving Function », *Econometrica*, vol. 49, n°6, pp. 1469-1475.

- Bourguignon F. et Guesnerie R. (1996)**, « L'Économie : un redéploiement », in Jacques Revel et Nathan Wachtel (dir.), *Une école pour les sciences sociales: de la VIe section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, Les Éditions du Cerf, pp. 325-337.
- Boutier J., Passeron J.-C. et Revel J. (2006)**, « Qu'est ce qu'une discipline ? », in *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (Enquêtes), pp. 7-8.
- Braudel F. (1950)**, « Pour une économie historique », *Revue économique*, vol. 1, n°1, pp. 37-44.
- Breton Y. et Marco L. (1996)**, « Naissance du doctorat d'Économie politique », *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique*, n°17, pp. 225.
- Brillant B. (2003)**, *Les clercs de 68*, Paris, Presses universitaires de France, 629 p.
- Brissaud C. et Chahsiche J.-M. (2012)**, « How to Become an International Intellectual? », *Sociologica*, n°1/2012.
- Brookes K. (2017)**, « Un « libéralisme scientifique » contre les gauches, la réception du néolibéralisme américain en France dans les années 1970 », *Raisons politiques*, n°67, pp. 71-94.
- Bungener M. et Joël M.-E. (1989)**, « L'essor de l'économétrie au CNRS », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, vol. 4, pp. 1-36.
- Burguière A. (1979)**, « Histoire d'une histoire: la naissance des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 34, n°6, pp. 1347-1359.
- Burguière A. (2005)**, « Plozévet, une mystique de l'interdisciplinarité ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n°36.
- Burke P. (1990)**, *The French Historical Revolution: The Annales School, 1929-89*, Stanford, California, Stanford University Press, 164 p.
- Chahsiche J.-M. (2015)**, « The Reception of Karl Polanyi in France (1974-2014) », EHESS, 2015.
- Chahsiche J.-M. (2017)**, « Les intermédiaires dans la fabrique des idées économiques, Le cas de Maspero et de La Découverte dans les années 1970 et 1980. », *Raisons politiques*, n°67, pp. 119-140.
- Charle C. (1991)**, « Savoir durer [La nationalisation de l'École libre des sciences politiques, 1936-1945] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 86, n°1, pp. 99-105.
- Charle, C. et Jeanpierre, L. (dir.) (2016)**, *La vie intellectuelle en France. 2, De 1914 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 911 p.
- Charle C. et Verger J. (2015)**, *Histoire des universités XIIIe - XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF (Quadrige manuels), 334 p.

- Chatriot A. (2006)**, « La DGRST et les sciences humaines et sociales », in Alain Chatriot et Vincent Duclert (dir.), *Le gouvernement de la recherche*, Paris, La découverte (Recherches), pp. 174-179.
- Chatriot A. et Duclert V. (2006)**, *Le gouvernement de la recherche*, Paris, La découverte (Recherches), 428 p.
- Cohen A. (2006)**, « Du corporatisme au keynésianisme », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°4, pp. 555-592.
- Colander D. (1992)**, « Retrospectives: The Lost Art of Economics », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 6, n°3, pp. 191-198.
- Copans J. (2005)**, « Claude Meillassoux (1925-2005) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 45, n°177.
- Coutau-Bégarie H. (1989)**, *Le phénomène nouvelle histoire: grandeur et décadence de l'école des Annales*, Paris, Économica (Histoire), 444 p.
- Cremieux-Brilhac J.-L. (1995)**, « Le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique, 1954-1968 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, pp. 1-16.
- Crowther-Heyck H. (2006)**, « Patrons of the Revolution », *Isis*, vol. 97, n°3, pp. 420-446.
- Damamme D. (2008)**, « La "question étudiante". », in Dominique Damamme, Frédérique Matonti, Boris Gobille et Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Editions de l'Atelier, pp. 114-129.
- Dard O. (1995)**, « Voyage à l'intérieur d'X-Crise », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°47, pp. 132-146.
- De Ménil G. et Bhalla S.S. (1975)**, « Direct measurement of popular price expectations », *The American Economic Review*, vol. 65, n°1, pp. 169-180.
- De Rouvray C.A. (2005)**, *Economists writing history: American and French experience in the mid 20th century*, Thèse de doctorat, The London School of Economics and Political Science, 376 p.
- Debré M. et Monick E. (1945)**, *Refaire la France*, Paris, Plon, 180 p.
- Denord F. (2016)**, *Le néo-libéralisme à la française: Histoire d'une idéologie politique*, Marseille, Agone, 465 p.
- Denord F. et Rosental P.-A. (2013)**, « Comment lier l'économie et le social? », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n°2, pp. 183-219.
- Denord F. et Zunigo X. (2005)**, « Bettelheim, "Révolutionnairement vôtre" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°158, pp. 8-29.
- Desrosières A. (2008)**, *L'argument statistique: Tome 2, Gouverner par les nombres*, Paris, Presses des MINES (sciences sociales), 336 p.

- Desrosières A. (2010)**, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 457 p.
- Desvignes A. (2018)**, « Universités : une autonomie sous contrôle, l'exemple de la réforme des diplômes nationaux et du premier cycle (1968-1973) ? », in Bruno Poucet et David Valence (dir.), *La loi Edgar Faure : Réformer l'université après 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), pp. 157-166.
- Domarchi J. (1958)**, « Contre l'Econométrie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 13, n°2, pp. 308-321.
- Dosse F. (1985)**, « L'histoire en miettes: des Annales militantes aux Annales triomphantes », *Espaces Temps*, vol. 29, n°1, pp. 47-60.
- Dosse F. (2013)**, « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, n°67, pp. 106-112.
- Dreyfus E. (2011)**, *L'enseignement de l'économie à Sciences Po de 1945 à 1989 Idées économique et formation des élites*, Thèse de doctorat, Paris, Ecole doctorale d'histoire moderne et contemporaine.
- Drouard A. (1982)**, « Réflexions sur une chronologie: Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n°1, pp. 55-85.
- Drouard A. (1992)**, *Une inconnue des sciences sociales: la Fondation Alexis Carrel, 1941-1945*, Paris, Les Editions de la MSH, 586 p.
- Duclert V. (2006a)**, « Le colloque de Caen, second temps de l'engagement mendésiste », in Alain Chatriot et Vincent Duclert (dir.), *Le gouvernement de la recherche*, Paris, La découverte (Recherches), pp. 81-100.
- Duclert V. (2006b)**, « L'invention d'une haute institution gouvernementale. La Délégation générale à la recherche scientifique et technique. », in Vincent Duclert et Alain Chatriot (dir.), *Le gouvernement de la recherche*, Paris, La découverte (Recherches), pp. 132-149.
- Ducros B. (2001)**, « Jean Weiller (1905-2000) », *Revue économique*, vol. 52, n°1, pp. 7-16.
- Dulong D. (1996)**, « Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la Ve République », *Politix*, n°35, pp. 109-130.
- Dumont L. (2018)**, « Théories sans frontières ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°224, pp. 46-63.
- Düppe T. (2017)**, « How modern economics learned French: Jacques Drèze and the foundation of CORE », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 24, n°2, pp. 238-273.
- Engerman D.C. (2004)**, « The Ironies of the Iron Curtain. The Cold War and the Rise of Russian Studies in the United States », *Cahiers du monde russe. Russie - Empire russe - Union soviétique et États indépendants*, vol. 45, n°45/3-4, pp. 465-495.

- Engerman D.C. (2010)**, « Social Science in the Cold War », *Isis*, vol. 101, n°2, pp. 393-400.
- Estoile B. de l' (2003)**, « From the Colonial Exhibition to the Museum of Man. An alternative genealogy of French anthropology », *Social Anthropology*, vol. 11, n°3, pp. 341-361.
- Etner F. et Silvant C. (2017)**, *Histoire de la pensée économique en France: depuis 1789*, Paris, Economica, 492 p.
- Fabiani J.-L. (2006)**, « À quoi sert la notion de discipline ? », in Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (Enquêtes), pp. 11-34.
- Favre P. (1981)**, « Les sciences d'État entre déterminisme et libéralisme. Émile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n°3, pp. 429-465.
- Febvre L. et Simiand F. (1989)**, « Une correspondance entre Lucien Febvre et François Simiand à l'aube des « annales » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 23, n°1, pp. 103-110.
- Febvre L. (1930)**, « Mr François Simiand, Cours d'Économie politique, professé en 1928-1929. », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 2, n°8, pp. 581-590.
- Febvre L. (1945)**, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire sociale*, vol. 8, n°1, pp. 3-5.
- Febvre L. et Bloch M. (1929)**, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 1, n°1, pp. 1-2.
- Fischman M. et Lendjel E. (2000)**, « La contribution d'X-Crise à l'émergence de l'économétrie en France dans les années trente », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, n°XXXVIII-118, pp. 115-134.
- Fischman M. et Lendjel E. (2006)**, « De X-Crise (1931-1939) à X-Sursaut (2005- ?) : L'apport des Polytechniciens à la réflexion sur le rôle de l'État dans la vie économique ».
- Fisher D. (1983)**, « The Role of Philanthropic Foundations in the Reproduction and Production of Hegemony: Rockefeller Foundations and the Social Sciences », *Sociology*, vol. 17, n°2, pp. 206-233.
- Fontaine P. (2016)**, « Other Histories of Recent Economics: À Survey », *History of Political Economy*, vol. 48, n°3, pp. 373-421.
- Fourastié J. (1949)**, « Les nouveaux courants de la pensée économique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 4, n°1, pp. 52-64.
- Fourcade M. (2009)**, *Economists and Societies: Discipline and Profession in the United States, Britain, and France, 1890s to 1990s*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 414 p.
- Fourcade M., Ollion E. et Algan Y. (2015)**, « The Superiority of Economists », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29, n°1, pp. 89-114.

- Fourquet F. (1980)**, *Les Comptes de la puissance: histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Encre (Recherches), 462 p.
- Frobert L. (2000)**, *Le travail de Frédéric Simiand*, Paris, Economica, 224 p.
- Fulla M. (2016)**, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981): une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 471 p.
- Furet F. (1981)**, « En marge des Annales », *Le Débat*, n°17, pp. 112-126.
- Gaillard G. (2017)**, « Georges Balandier », *Journal des anthropologues*, n°148-149, pp. 9-24.
- Gaiti B. (1998)**, *De Gaulle prophète de la Cinquième République*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 372 p.
- Gatti-Montain J. (1983)**, *LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT DU DROIT EN FRANCE*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 312 p.
- Gemelli G. (1995)**, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 388 p.
- Gemelli G. (2003)**, « 'Leadership and Mind': Frederic C. Lane as Cultural Entrepreneur and Diplomat », *Minerva*, vol. 41, n°2, pp. 115-132.
- Giscard d'Estaing V. (2009)**, « Grand témoin », in Berstein Serge, Casanova Jean-Claude et Sirinelli Jean-François (dir.) *Les années Giscard. La politique économique 1974-1981*, Paris, Armand Colin, pp. 53-72.
- Gislain J.-J. et Steiner P. (1995)**, *La sociologie économique, 1890-1920: Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber*, Paris, Presses universitaires de France (sociologies), 235 p.
- Gislain J.-J., Steiner P. et Holland J. (1999)**, « American Institutionalism and Durkheimian Positive Economics: Some Connections », *History of Political Economy*, vol. 31, n°2, pp. 273-296.
- Godard S. (2011)**, « Construire le bloc de l'Est par l'économie ? La délicate émergence d'une solidarité internationale socialiste au sein du Conseil d'aide économique mutuelle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°109, pp. 45-58.
- Godard S. (2015)**, « Une seule façon d'être communiste ? L'internationalisme dans les parcours biographiques au Conseil d'aide économique mutuelle », *Critique internationale*, n°66, pp. 69-83.
- Godechot O. (2011a)**, « La formation des relations académiques au sein de l'EHESS », *Histoire & mesure*, vol. XXVI, n°2, pp. 223-260.
- Godechot O. (2011b)**, « How Did the Neoclassical Paradigm Conquer a Multi-disciplinary Research Institution? », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°10.

- Godelier M. (1965)**, « Objets et méthodes de l'anthropologie économique », *L'Homme*, vol. 5, n°2, pp. 32-91.
- Godelier M. (1966)**, *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, F. Maspero, 1966, 293 p.
- Green J. et Laffont J.-J. (1977)**, « Révélation des préférences pour les biens publics: Caractérisation des mécanismes satisfaisants », *Cahiers du Séminaire d'Économétrie*, n°19, pp. 83-103.
- Guesnerie R. (1975)**, « Pareto optimality in non-convex economies », *Econometrica*, pp. 1-29.
- Guesnerie R. et Oddou C. (1981)**, « Second best taxation as a game », *Journal of Economic Theory*, vol. 25, n°1, pp. 67-91.
- Hauchecorne M. (2011)**, *La fabrication transnationale des idées politiques: Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011)*, Thèse de doctorat, Lille, Université du droit et de la santé, 737 p.
- Heilbron J. (1985)**, « Les métamorphoses du durkheimisme, 1920-1940 », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n°2, pp. 203-237.
- Heilbron J. (2015)**, *French Sociology*, Ithaca ; London, Cornell University Press, 288 p.
- Heilbron J., Guilhot N. et Jeanpierre L. (2008)**, « Toward a transnational history of the social sciences », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 44, n°2, pp. 146-160.
- Insee (1996)**, *Cinquante ans d'INSEE... ou la conquête du chiffre*, Paris, INSEE, 220 p.
- Isaac J. (2010)**, « Tool Shock: Technique and Epistemology in the Postwar Social Sciences », *History of Political Economy*, vol. 42, n°Suppl 1, pp. 133-164.
- Jeanneney J.-N. (1983)**, « Introduction », in Charles Rist (dir.), *Une saison gâtée, journal de la guerre et de l'occupation, 1939-1945*, Paris, Fayard.
- Jeannin P. (1996)**, « La "Revue Economique", ou la modernité des économistes français (1980-1994) », in Luc Marco (dir.), *Les revues d'économie en France: genèse et actualité, 1751-1994*, Paris, L'Harmattan (Histoire des Sciences Humaines), pp. 197-229.
- Jeanpierre L. (2004)**, *Des hommes entre plusieurs mondes: étude sur une situation d'exil*, Thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1022 p.
- Karady V. (1982)**, « Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n°1, pp. 17-35.
- Kihlstrom R.E. et Laffont J.-J. (1979)**, « A general equilibrium entrepreneurial theory of firm formation based on risk aversion », *Journal of political economy*, vol. 87, n°4, pp. 719-748.
- Kolopp S. (2013)**, « De la modernisation à la raison économique », *Genèses*, n°93, pp. 53-75.

- Krige J. (2006)**, *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 392 p.
- Kuisel R.F. (1984)**, *Le Capitalisme et l'État en France: Modernisation et dirigisme au XXe siècle*, Paris, Gallimard, 480 p.
- Kuper A. (2010)**, « Social Anthropology », in Roger E. Backhouse et Philippe Fontaine (dir.), *The History of the Social Sciences since 1945*, New York, NY, Cambridge University Press, pp. 136-154.
- Laffont J.-J. et Monfort A. (1976)**, « Économétrie des modèles d'équilibre avec rationnement », *Annales de l'INSEE*, n°24, pp. 3-40.
- Lasowski A.W. (2016)**, « Le structuralisme est-il définitivement mort comme le marxisme ? - Conversation avec Maurice Godelier », in Aliocha Wald Lasowski (dir.), *Althusser et nous*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, pp. 95-114.
- Le Gall B. (2012)**, « Un soubresaut de 1968, la parenthèse critique de l'économie politique à Vincennes », in Charles Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire de Vincennes*, Saint Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 359-391.
- Le Gall B. (2018)**, « Différenciation et recomposition des formations en économie et gestion dans les universités franciliennes (1960-2000) », in Florence Bourillon, Stéphanie Méchine, Loïc Vadelorge et Éléonore Marantz-Jaen (dir.), *De l'université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), pp. 257-270.
- Le Merrer P. (2005)**, « L'enseignement universitaire de l'économie en France ».
- Le Merrer P. (2012)**, « L'affirmation de l'économie comme discipline scientifique : une histoire française particulière », *Tracés*, vol. n° HS-11, n°3, pp. 163-174.
- Le Van-Lemesle L. (2004)**, *Le juste et le riche: l'enseignement de l'économie politique, 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 788 p.
- Lebaron F. (2000)**, *La croyance économique: les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 260 p.
- Lebaron F. (2010)**, *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges (Savoie), éd. du Croquant, 234 p.
- Lemov R. (2006)**, *World as Laboratory: Experiments with Mice, Mazes, and Men*, New York, NY, Farrar, Straus and Giroux, 291 p.
- Lhomme J. (1950)**, « Les phénomènes économiques en tant que phénomènes « nombreux ». Essai sur la notion d'aberrance économique », *Revue économique*, vol. 1, n°1, pp. 45-59.
- Linnemer L. et Visser M. (2018)**, « Jean-Michel Grandmont - A Forthcoming Mind », *CESifo Working Paper Series*, n°7060, CESifo Group Munich.

- Lodewijks J. (2000)**, « Rational Economic Man and the Ignoble Savage », *History of Political Economy*, vol. 32, n°4, pp. 1027-1032.
- Longchambon H. (1958)**, « Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, n°1, pp. 94-109.
- Loyer E. (2005)**, *Paris à New York : Intellectuels et artistes français en exil*, Paris, Grasset and Fasquelle, 497 p.
- Loyer E. (2015)**, *Lévi-Strauss*, Paris, Flammarion (grandes biographies), 910 p.
- Manguy Y. (1990)**, « La création de l'ISEA », in François Denoël (dir.), *François Perroux*, Lausanne, L'Age d'Homme (Les Dossiers H), pp. 175-183.
- Marchal A. (1950)**, « Economistes et historiens », *Revue économique*, vol. 1, n°1, pp. 5-36.
- Marchal A. (1953)**, *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 262 p.
- Marchal J. (1951)**, « The Construction of a New Theory of Profit », *The American Economic Review*, vol. 41, n°4, pp. 549-565.
- Marco L. (1996)**, *Les revues d'économie en France: genèse et actualité, 1751-1994*, Paris, L'Harmattan (Histoire des Sciences Humaines), 360 p.
- Marco L. (2009)**, « Le cocotier des économistes français : documents de GRH 1931-1964 », *Management & Sciences Sociales*, n°6, pp. 287-317.
- Margairaz M. et Rousso H. (1987)**, « LE PLAN, UNE AFFAIRE D'ETAT? Les responsables des commissions du Ier au IXe Plan », in Henry Rousso (dir.), *La planification en crises (1965-1985)*, Paris, Editions du CNRS, pp. 19-78.
- Matonti F. (2005)**, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, vol. no 18, n°2, pp. 49-71.
- Matonti F. (2018)**, « 19. Marx structuraliste », in Jean-Numa Ducange et Antony Burlaud (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, pp. 241-251.
- Mazon B. (1988)**, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales: Le rôle du mécénat américain, 1920-1960*, Paris, Les Éditions du Cerf, 187 p.
- Mazoyer H. (2012)**, « La construction du rôle d'ingénieur-économiste au ministère des Transports, Conseiller le politique, résister au comptable et discipliner le technicien (1958-1966) », *Gouvernement et action publique*, n°4, pp. 21-43.
- Mazoyer H. (2013)**, « Réformer l'administration par le savoir économique », *Genèses*, n°93, pp. 29-52.
- Meillassoux C. (1960)**, « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *Cahiers d'Études africaines*, vol. 1, n°4, pp. 38-67.

- Mirowski P. (2000)**, « Exploring the Fault Lines: Introduction to the Minisymposium on the History of Economic Anthropology », *History of Political Economy*, vol. 32, n°4, pp. 919-932.
- Monneau E. (2016)**, *Institutionnalisation et déclin d'économies critiques du champ universitaire français - Contributions à une socio-histoire des disciplines du social*, Thèse de doctorat, Amiens, Université Picardie Jules Verne, 498 p.
- Morazé C. (1942a)**, « La leçon d'un échec: Essai sur la méthode de François Simiand (Deuxième Partie) », *Mélanges d'histoire sociale*, vol. 2, pp. 22-44.
- Morazé C. (1942b)**, « La leçon d'un échec: Essai sur la méthode de François Simiand », *Mélanges d'histoire sociale*, vol. 1, pp. 5-24.
- Morazé C. (1945)**, « La crise de l'éducation française », *Annales d'histoire sociale*, vol. 8, n°2, pp. 120-126.
- Morazé C. (1947)**, « Économie et réalité », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 2, n°1, pp. 80-86.
- Morazé C. (2007)**, *Un historien engagé: mémoires*, Paris, Fayard, 444 p.
- Morgan M.S. (2012)**, *The World in the Model: How Economists Work and Think*, New York, NY, Cambridge University Press, 441 p.
- Morrisson C. (1975)**, « Les moyens des sciences sociales en France », *Revue économique*, vol. 26, n°6, pp. 1004-1023.
- Müller B. (1995)**, « “Une espèce de petite révolution intellectuelle”: la correspondance Bloch-Febvre », *Espace Temps*, vol. 59, n°1, pp. 123-129.
- Niveau M. et Crozet Y. (2010)**, *Histoire des faits économiques contemporains*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 880 p.
- Nord P. (2012)**, *France's New Deal: From the Thirties to the Postwar Era*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 475 p.
- Pearson H. (2000)**, « Homo Economicus Goes Native, 1859-1945: The Rise and Fall of Primitive Economics », *History of Political Economy*, vol. 32, n°4, pp. 933-990.
- Pearson H. (2010)**, « Ground between Two Stones: Melville Herskovits and the Fate of Economic Anthropology », *History of Political Economy*, vol. 42, n°Suppl 1, pp. 165-195.
- Piatier** Error! Bookmark not defined. **A. (1974)**, « Jacques Attali et Marc Guillaume. L'Antiéconomique », *Politique étrangère*, vol. 39, n°2, pp. 252-254.
- Pollet G. (2000)**, « Technocratie et démocratie - Elites dirigeantes et réforme technicienne de l'État dans la France de l'entre-deux-guerres », in Vincent Dubois et Delphine Dulong (dir.), *La question technocratique : De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg - PUS (Sociologie Politique Européenne), pp. 35-54.

- Popa I. (2015)**, « Aires culturelles et recompositions (inter)disciplinaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°210, pp. 60-81.
- Popa I. (2016)**, « International construction of area studies in France during the Cold War: Insights from the École Pratique des Hautes Études 6th Section », *History of the Human Sciences*, vol. 29, n°4-5, pp. 125-150.
- Popa I. (2017)**, « Diplomatie culturelle occidentale en conjoncture de détente. Le lancement d'un programme d'échanges académiques est-ouest à la 6e Section de l'EPHE », *Relations internationales*, n°169, pp. 69-86.
- Porter T.M. (1996)**, *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 326 p.
- Portes R. (1977)**, « The control of inflation: lessons from East European experience », *Economica*, vol. 44, n°174, pp. 109-129.
- Portes R. (1979)**, « Internal and external balance in a centrally planned economy », *Journal of Comparative Economics*, vol. 3, n°4, pp. 325-345.
- Pouch T. (2001)**, *Les économistes français et le marxisme*, Rennes, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Des sociétés), 228 p.
- Pouch T. (2018)**, « 13. Le destin singulier de Marx dans la science économique en France », in Jean-Numa Ducange et Antony Burlaud (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, pp. 168-177.
- Prochasson C. (2013)**, *François Furet : les chemins de la mélancolie*, Paris, Stock, 557 p.
- Prost A. (1988)**, « Les origines des politiques de la recherche en France (1939-1958) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, vol. 1, n°1988-1, pp. 1-18.
- Prost A. (1989)**, « 1968: Mort et naissance de l'université française », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°23, pp. 59-70.
- Prost A. et Cytermann J.-R. (2010)**, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, vol. n° 233, n°4, pp. 31-46.
- Puiseux L. (1982)**, « Les bifurcations de la politique énergétique française depuis la guerre », *Annales*, vol. 37, n°4, pp. 609-620.
- Revel J. (1979)**, « Histoire et sciences sociales : les paradigmes des Annales », *Annales*, vol. 34, n°34, pp. 1360-1376.
- Revel J. et Wachtel N. (1996)**, *Une école pour les sciences sociales: de la VIe section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, Les Éditions du Cerf, 514 p.
- Revue Économique (1950)**, « À nos Lecteurs », *Revue économique*, vol. 1, n°1, pp. 3-4.
- Rioufreyt T. (2016)**, *Les socialistes français face à la troisième voie britannique: vers un social-libéralisme à la française (1997-2015)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 222 p.

- Rist C. (1983)**, *Une saison gatée, journal de la guerre et de l'occupation, 1939-1945*, Paris, Fayard, 472 p.
- Romano J. (2015)**, « Des sciences sociales pour gouverner ? », *Genèses*, vol. n° 99, n°2, pp. 113-130.
- Rosanvallon P. (1987)**, « Histoire des idées keynésiennes en France », *Revue française d'économie*, vol. 2, n°4, pp. 22-56.
- Rosanvallon P. (1993)**, *L'État en France : de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 369 p.
- Rosanvallon P. (1996)**, « Le politique », in Jacques Revel et Nathan Wachtel (dir.), *Une école pour les sciences sociales - de la VIe section à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, Paris, Les Éditions du Cerf (Sciences Humaines et religions), pp. 299-311.
- Rosental P.-A. (2003)**, *L'intelligence démographique*, Paris, Odile Jacob (Histoire), 372 p.
- Rouquet F. (2000)**, « La technocratie sous Vichy : opportunité, continuité et représentations », in Vincent Dubois et Delphine Dulong (dir.), *La question technocratique : De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg - PUS (Sociologie Politique Européenne).
- Rouquet La Garrigue V. (1954)**, « Chez les économistes : quelques mots sur l'économétrie », *Annales*, vol. 9, n°1, pp. 75-82.
- Rutherford M. (2005)**, « "Who's afraid of Arthur Burns?" the NBER and the foundations », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 27, n°2, pp. 109-139.
- Rutherford M. (2011)**, *The Institutional Movement in American Economics, 1918–1947: Science and Social Control*, Cambridge, Cambridge University Press, 425 p.
- Sagnes J. (1999)**, « Edgar Faure et la restauration de l'autonomie des universités », in Jean Sagnes (dir.), *Edgar Faure homme politique et homme d'état (1908-1988): les Rencontres de Béziers - actes du colloque tenu au centre Duguesclin (Université Paul Valéry-Montpellier III), le 3 octobre 1998*, Béziers, Presses Universitaire de Perpignan, pp. 80-109.
- Şaul M. (2005)**, « Claude Meillassoux (1925–2005) », *American Anthropologist*, vol. 107, n°4, pp. 753-757.
- Saunders F.S. (2003)**, *Qui mène la danse ? La CIA et la Guerre froide culturelle*, Paris, Denoël, 512 p.
- Sautter C. (2012)**, « Éloge des économistes marginaux », *Le Débat*, n°169, pp. 182-186.
- Schmidt C. (2005)**, « Economics in France », in Coats A.W. (Bob) (dir.), *The Development of Economics in Western Europe Since 1945*, Londres, Routledge (Routledge Studies in the History of Economics), pp. 125-142.

- Simiand F. (1912)**, *La méthode positive en science économique*, Paris, Librairie Felix Alcan (Bibliothèque de philosophie contemporaine), 206 p.
- Simiand F. (1960)**, « Méthode historique et science sociale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 15, n°1, pp. 83-119.
- Simmons D. (2015)**, *Vital Minimum: Need, Science, and Politics in Modern France*, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, 243 p.
- Solovey M. (2013)**, *Shaky Foundations: The Politics-Patronage-Social Science Nexus in Cold War America*, New Brunswick, New Jersey and London, Rutgers University Press (Studies in Modern Science, Technology, and the Environment), 254 p.
- Stapleton D.H. (2003)**, « Joseph Willits and the Rockefeller's European Programme in the Social Sciences », *Minerva*, vol. 41, n°2, pp. 101-114.
- Steiner P. (1992)**, « Le fait social économique chez Durkheim », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n°4, pp. 641-661.
- Steiner P. (2000)**, « La Revue Economique 1950-1980. La marche vers l'orthodoxie académique? », *Revue économique*, vol. 51, n°5, pp. 1009-1058.
- Steiner P. (2005a)**, *L'école durkheimienne et l'économie: sociologie, religion et connaissance*, Genève, Suisse, Librairie Droz, 376 p.
- Steiner P. (2005b)**, « Pourquoi la sociologie économique est-elle si développée en France ? », *L'Année sociologique*, vol. Vol. 55, n°2, pp. 391-415.
- Stoczkowski W. (2008)**, *Anthropologies rédemptrices: le monde selon Lévi-Strauss*, Paris, Hermann, 344 p.
- Stoczkowski W. (2013)**, *Anthropologie naïve, anthropologie savante: de l'origine de l'homme, de l'imagination et des idées reçues*, Paris, CNRS Éditions, 264 p.
- Stoléru L.G. (1965)**, « An Optimal Policy for Economic Growth », *Econometrica*, vol. 33, n°2, pp. 321-348.
- Terray A. (2002)**, *Des francs-tireurs aux experts: organisation de la prévision économique au Ministère des finances, 1948-1968*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 684 p.
- Touchelay B. (2000)**, « L'I.N.S.E.E. et le C.N.P.F. de 1946 à 1961: l'histoire d'une alliance modernisatrice », *Le Mouvement social*, n°191, pp. 25-47.
- Touchelay B. (2010)**, « La Société de statistique de Paris et les fondations de l'expertise du service central de la statistique publique (1936-1975) », *Jehps*, vol. 6, n°2.
- Tournès L. (2006)**, « L'Institut scientifique de recherches économiques et sociales et les débuts de l'expertise économique en France (1933-1940) », *Genèses*, vol. 65, n°4, pp. 49-70.

- Tournès L. (2010)**, *L'argent de l'influence: Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Editions Autrement, 203 p.
- Tournès L. (2013)**, *Sciences de l'homme et politique: Les fondations philanthropiques américaines en France au XXe siècle*, Paris, Editions Classiques Garnier (Etudes), 412 p.
- UNESCO organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture (1952)**, « L'organisation de l'enseignement supérieur en France et l'enseignement des sciences sociales », <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000179032>.
- Uri P. (1990)**, « Souvenirs de François Perroux », in François Denoël (dir.), *François Perroux*, Lausanne, Suisse, L'Age d'Homme (Les Dossiers H), pp. 169-171.
- Vercellone C. (2004)**, « L'approche en termes de régulation: richesse et difficultés - pour une analyse critique des rapports entre économie, histoire et transformation sociale. », *Futur Antérieur*, pp. 5-44.
- Weiller J. et Carrier B. (1994)**, *L'économie non conformiste en France au XXe siècle*, Economie en liberté, Paris, Presses universitaires de France, 222 p.
- Wieviorka O. (2013)**, *Histoire de la Résistance*, Paris, Perrin, 588 p.
- Zunz O. (2012)**, *La philanthropie en Amérique: Argent privé, affaires d'État*, Paris, Fayard, 450 p.
- (1962)**, « Le doyen Joseph Hamel. », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 14, n°3, pp. 597-603.
- (1980)**, « Entretiens avec Ernest Labrousse », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 32, n°1, pp. 111-127.



## Index des noms propres

### A

Aftalion, Albert..... 120, 190  
 Allais, Maurice ..... 139, 230, 246  
 Althusser, Louis..... 175  
 Ardant, Henri..... 123, 127  
 Armand, Louis..... 60, 106, 120  
 Arrow, Kenneth ..... 233  
 Attali, Jacques..... 232, 251  
 Augé, Marc ..... 7  
 Auger, Pierre..... 5, 86-87, 95, 98,  
 101-102, 105-106, 109-113, 253, 282  
 Aujac, Henri..... 212, 220,  
 223-225, 229-230, 241  
 Aymard, Maurice..... 6, 15, 151, 161

### B

Balandier, Georges ..... 171-173  
 Barbut, Marc ..... 245  
 Bardet, Gérard ..... 45, 51  
 Barnaud, Jacques ..... 52  
 Barre, Raymond..... 238  
 Barrère, Alain ..... 67  
 Barthes, Roland ..... 12, 175  
 Bartoli, Henri..... 67  
 Bauchet, Pierre..... 81-84, 202  
 Belin, René ..... 50  
 Bénard, Jean..... 218  
 Béra, Marc-André..... 107-108  
 Berger, Gaston..... 143, 146  
 Berque, Jacques ..... 202, 209  
 Berthoin, Jean ..... 103

Bettelheim, Charles.....72, 76-77,  
 116, 120, 123, 175, 202-203, 208-210,  
 212, 214, 225, 229  
 Bichelonne, Jean .....51-52  
 Bloch, Marc.....10, 35-37,  
 40, 42, 101, 103-104, 106, 117, 191, 239  
 Bloch-Lainé, François.....60-61,  
 199-201, 229  
 Blum, Léon .....47, 102  
 Böhm Bawerk, Eugen von .....31  
 Bouglé, Célestin.....29, 35, 95  
 Bourdieu, Pierre ..... 12, 14, 213  
 Bourguignon, François.....6, 235,  
 242, 244-245, 247-248, 249  
 Bourquelot, Françoise .....229  
 Bouthillier, Yves .....50  
 Boyer, Robert.....242, 244, 250-251  
 Branger, Jacques .....47  
 Branson, William .....245  
 Braudel, Fernand.....5-6, 10, 12,  
 15, 17, 25-26, 99, 113, 116, 118-120,  
 122-129, 137-138, 143, 148-151, 153-  
 161, 163-165, 167, 169, 173-174, 181-  
 185, 187, 189-190, 197-202, 204-206,  
 208-212, 214, 219-221, 226, 239, 245,  
 252, 254-255, 257, 283  
 Braudel, Paule .....151  
 Brouillet, René .....48  
 Buchanan, Norman S. ....97, 109-110,  
 131, 155-156  
 Burguière, André..... 35-36, 38-39,  
 41, 144, 228

Byé, Maurice .....	67	Dennery, Etienne.....	96, 100
<b>C</b>		Detoeuf, Auguste .....	45
Carmille, René.....	53	Divisia, François .....	45
Carrel, Alexis.....	54, 62	Domarchi, Jean .....	69, 183
Cépède, Michel.....	74-75	Dumont, René .....	202
Chambre, Père Henri .....	164	Durkheim, Emile.....	9, 29-30, 35, 79
Chapsal, Jacques.....	5, 137-138	<b>E</b>	
Chaunu, Pierre .....	192, 194	Escarra, Edouard .....	127-128
Chesneaux, Jean .....	168, 209	<b>F</b>	
Chiva, Isac .....	223	Faure, Edgar.....	213, 215, 227, 236
Colson, Clément .....	31, 45	Fawtier, Robert .....	102-103
Courtin, René.....	66	Febvre, Lucien .....	10, 15, 34-37, 40-42, 84, 102-103, 105-108, 111-113, 116-117, 119-120, 122-124, 131, 146, 148, 151, 153, 155-156, 158-161, 165, 169, 181, 183, 199, 239
Coussy, Jean .....	229	Feldstein, Martin .....	245
Coutin, Pierre.....	116, 139-140, 199-200, 202, 229, 231, 234	Fisher, Irving.....	31, 87
Coutrot, Jean.....	45, 47	Foray, Dominique .....	251
Crane, Robert T. ....	97-98, 109-111, 155	Foucault, Michel .....	175
<b>D</b>		Fouchet, Christian .....	103, 213
Dalatier, Edouard.....	47	Fourastié, Jean.....	65, 74-76, 84, 116, 120, 126, 203, 223
Dautry, Raoul .....	47	Frenay, Henri .....	59
Day, Edmund.....	87-88	Freud, Sigmund.....	161
De Bandt, Jacques .....	206	Friedmann, Georges.....	116-117
De Gaulle, Général .....	59, 61, 76, 103, 144, 214	Furet, François .....	14, 26, 169, 198, 234-241, 243-244, 249, 252, 255
De Ménil, Georges.....	233-235, 240-241, 243-245, 248-249, 251	<b>G</b>	
Debré, Michel .....	59	Gérard-Varet, Louis André .....	242-244
Debreu, Gérard .....	243	Gibrat, Robert .....	45, 51
Delilez, Jean-Pierre.....	229	Gignoux, Claude Joseph .....	47
Delouvrier, Paul.....	61		
Demangeon, Albert.....	36		
Denis, Henri.....	67		

- Giscard d'Estaing, Valéry..... 249, 258
- Godelier, Maurice..... 6, 169, 174-175,  
177-181, 228, 232
- Grandmont, Jean-Michel ..... 246
- Gruson, Claude ..... 52, 63, 65, 133, 183,  
202, 212, 220, 225, 229
- Guesnerie, Roger ..... 6, 235, 241,  
243-246, 251
- Guglielmi, Jean-Louis ..... 73
- Guilbaud, Georges Théodule..... 80, 139,  
199-202, 223
- Gurvitch, Georges..... 125, 147, 172
- H**
- Halbwachs, Maurice ..... 34, 36, 43
- Hamel, Joseph..... 127-128
- Hayek, Friedrich von..... 70, 250
- Heller, Clemens ..... 15, 103,  
105, 138-140, 146-147, 151-153, 161-  
166, 215, 245, 254
- Herskovits, Melville ..... 177
- Hicks, John ..... 70
- Hierche, Henri ..... 123
- J**
- Jakobson, Roman..... 171, 175
- James, Emile..... 5, 67, 120, 126, 220, 222
- Jeanneney, Jean-Marcel..... 48, 100-101,  
110, 130-131, 133
- Jevons, Stanley ..... 31
- Joliot-Curie, Frédéric..... 62, 109, 142
- K**
- Kahn, Louis ..... 44
- Kaldor, Nicholas..... 70
- Kalecki, Michal ..... 70
- Keynes, John Maynard.....66, 68-69,  
90, 174
- Kirman, Alan.....6, 242-243,  
245, 248-249
- Klatzmann, Joseph ..... 202
- Klimt, Gustav ..... 161
- Kolm, Serge-Christophe ..... 212, 226,  
229-230, 232-233, 235, 240, 243, 246,  
251
- Koyré, Alexandre.....95, 116-117
- Kuznets, Simon ..... 193, 195
- L**
- Labrousse, Ernest.....10, 41-42,  
116, 120, 151, 156, 181, 190, 192-193,  
202, 231, 241, 249, 283
- Lacan, Jacques ..... 175
- Laffont, Jean-Jacques.....242-244, 248
- Landry, Adophe ..... 31
- Lane, Frederic C.....122, 129, 131-134,  
151, 154, 156-162, 190
- Laroque, Guy ..... 246
- Laugier, Henri ..... 143
- Laval, Pierre ..... 47
- Le Goff, Jacques ..... 26, 197, 221-226,  
232, 238, 244, 255
- Lefebvre, Georges ..... 191
- Lemette, Jean-François ..... 217
- Leontief, Wassily ..... 206
- Levasseur, Emile ..... 29
- Lévi-Strauss, Claude ..... 12, 95, 171-172,  
175-176, 181
- Lévy-Bruhl, Lucien ..... 125-126

- Lévy-Leboyer, Maurice ..... 235
- Lhomme, Jean..... 67, 75, 78,  
81, 116, 119-120, 126, 138, 220, 222
- Loizillon, André ..... 45
- Longchambon, Henri ..... 99, 148-150,  
152, 154
- M**
- Mairesse, Jacques ..... 6, 235, 240-241,  
243-244, 246-247, 249, 251
- Makinsky, Alexander ..... 96, 99-100,  
106-107
- Malinvaud, Edmond ..... 174, 183,  
202, 212, 225, 240, 246
- Malraux, André..... 103
- Marantz, Marcel..... 217
- Marchal, André ..... 66-67, 69, 71,  
74-77, 79, 136, 222
- Marchal, Jean..... 67, 76-77, 120, 222
- Marczewski, Jean (né Jan)..... 68, 193,  
195, 211
- Marjolin, Robert ..... 47, 60,  
100, 139-140, 153
- Marshall, Alfred ..... 31
- Marshall, John ..... 96-97, 102-103
- Marx, Karl ..... 30, 174, 192
- Marzocchi, René..... 151, 210,  
215, 223, 244, 251
- Mauss, Marcel ..... 34, 178
- Meillassoux, Claude ..... 173-179, 181
- Mendès France, Pierre ..... 103, 143, 146
- Méraud, Jacques ..... 220
- Meuvret, Jean..... 125
- Meynaud, Jean ..... 61, 120, 126, 129,  
131, 133-134, 136-137
- Mill, John Stuart..... 30
- Moch, Jules ..... 45
- Morazé, Charles ..... 5, 10, 41, 73, 75-76,  
79-80, 83, 86, 95, 101-106, 108-109,  
111, 113, 116, 122, 125-126, 130-131,  
143, 147, 151-153, 155, 161, 163, 204,  
213-215, 219, 223, 226, 234, 236, 253,  
282
- Mossé, Robert ..... 95
- Moulin, Jean..... 59
- N**
- Nicolai, André..... 146
- Nicoletis, John..... 45
- Noyelle, Henri..... 120, 126
- O**
- Oualid, William..... 190
- P**
- Pareto, Vilfredo ..... 31, 174, 242
- Passeron, Jean-Claude..... 8, 213
- Perrot, Madeleine ..... 235
- Perroux, François ..... 5, 24-25, 50-51,  
55, 67-71, 78, 83-84, 100, 114, 137,  
139, 183, 193, 195, 198, 202-203, 208-  
209, 211-212, 222, 229, 246, 255, 282
- Pétain, Maréchal ..... 50, 52, 54, 56
- Piatier, André ..... 119, 123, 125-126,  
133, 183-185, 187-189, 203-208, 212-  
213, 220-222, 224-225, 233, 244
- Piettre, André ..... 217
- Piketty, Thomas ..... 18

Polanyi, Karl.....	176	Smith, Adam .....	5, 30
Portes, Richard .....	240-241, 244-245, 251	Soustelle, Jacques .....	129
Pose, Alfred .....	116, 127-128	Spinasse, Charles .....	47
Puiseux, Louis .....	232	Stoléru, Lionel.....	232
<b>R</b>		<b>T</b>	
Renouvin, Pierre .....	102, 103, 105, 153	Teneur, Jacques .....	217
Reynaud, Paul.....	47	Terray, Emmanuel.....	63, 68, 173, 202
Rist, Charles .....	36, 47, 99-100, 102, 110-111, 129-131, 185	Tessier, Georges.....	142
Romano, Ruggiero.....	202, 204, 211	Thomas, Albert .....	43
Roques, Mario .....	101, 103, 105	Thompson, Kenneth.....	138-140, 146, 153
Rosanvallon, Pierre.....	58, 69, 239	Tinbergen, Jan.....	70
Rouquet la Garrigue, Victor .	119, 184, 224	Tirole, Jean.....	18
Roy, René .....	132, 230	Touchard, Jean .....	5, 137, 145-146, 216
Rueff, Jacques.....	45, 250	Touraine, Alain .....	225, 228, 231-232
Ruml, Beardsley .....	87	Train, Jean .....	164
<b>S</b>		<b>U</b>	
Sachs, Ignacy .....	222-223, 225	Ullmo, Yves .....	47, 199-200
Samuelson, Paul .....	70	Uri, Pierre.....	67-68, 70
Sautter, Christian .....	229-230, 232, 240	<b>V</b>	
Sauvy, Alfred.....	47, 51, 53, 62	Vallon, Louis.....	45
Say, Jean-Baptiste.....	29	Van Sickle, John .....	88
Sayous, André-Emile.....	40	Varagnac, André .....	147
Schäffle, Albert.....	30	Vedel, Georges.....	146
Schmoller, Gustav von .....	30	Vilar, Pierre .....	174
Schumpeter, Joseph A. ....	31, 70, 174	<b>W</b>	
Seydoux, Roger .....	102	Walras, Léon .....	174
Siegfried, André .....	36	Weiller, Jean .....	19, 21, 67, 76, 95, 116, 119-120, 125, 202, 220, 222, 229
Simiand, François .....	10-11, 30-34, 36, 38-39, 41, 43, 65-66, 71, 74, 76, 79, 111, 191-192, 256, 270	Willits, Joseph H.....	88-94, 96, 99-101, 108-111, 122, 131-134, 157, 159, 166



## Table des Matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Avant-Propos</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<i>La redéfinition de la division du travail intellectuel     et l'étude des « faits économiques »</i> .....	<b>8</b>
<i>L'EHESS : une institution singulière dans le paysage académique français</i> .....	<b>12</b>
<i>L'histoire de la pensée économique française après 1945 :     un domaine d'étude négligé</i> .....	<b>19</b>
<i>Plan de la thèse</i> .....	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 1 - Aux origines de la VI<sup>e</sup> Section :</b>	
<b>l'émergence des sciences sociales modernes</b> .....	<b>27</b>
<i>I – Analyse des faits économiques et expertise avant la Libération</i> .....	<b>29</b>
<b>A – Quelle approche des faits économiques ?</b> .....	<b>29</b>
1. La sociologie durkheimienne .....	29
2. L'école des Annales .....	35
<b>B – La montée en puissance de l'expertise économique (1931-1945)</b> .....	<b>43</b>
1. Le groupe X-Crise et la montée en puissance de la technocratie .....	44
2. La formation et la recherche à l'expertise économique sous le gouvernement de Vichy .....	50
<i>II – La discipline économique à la Libération</i> .....	<b>57</b>
<b>A – L'État et la discipline économique</b> .....	<b>58</b>
1. La formation économique des élites .....	59
2. L'institutionnalisation de la planification .....	62

<b>B – Les keynésiens et les réalistes au service de la planification .....</b>	<b>66</b>
1.    L’Institut de science économique appliquée de François Perroux .....	67
2.    Les économistes réalistes .....	71
a.    La critique de l’irréalisme des connaissances économiques .....	73
b.    Produire des connaissances économiques utiles à la reconstruction économique .....	75
c.    Diversifier les objets et la méthodologie de l’économie.....	76
d.    Étude de cas : l’analyse structurelle de l’évolution du salaire réel .....	81
<b>CHAPITRE 2 - Le rôle central de l’économie dans les débuts de la VI<sup>e</sup> Section.....</b>	<b>85</b>
<i>I – Le besoin d’expertise économique et la création de la VI<sup>e</sup> Section.....</i>	<i>86</i>
<b>A – La fondation Rockefeller, les sciences sociales et l’ordre social.....</b>	<b>87</b>
<b>B – Charles Morazé, Pierre Auger et la Fondation Rockefeller :</b>	
<b>une alliance de circonstance .....</b>	<b>95</b>
1.    La fondation Rockefeller en France .....	95
2.    Charles Morazé entre monde académique et monde politique.....	101
3.    La création de la VI <sup>e</sup> Section : une alliance pour l’économie .....	105
a.    L’action de Morazé pour pacifier le champ des historiens .....	105
b.    Les craintes françaises vis-à-vis des Américains.....	106
c.    Soustraire l’économie aux facultés de droit.....	109
<i>II – Les économistes au sein de la VI<sup>e</sup> Section :</i>	
<i>une situation critique et des solutions .....</i>	<i>114</i>
<b>A – À la recherche d’une légitimité académique : les économistes</b>	
<b>et la VI<sup>e</sup> Section (1948–1953) .....</b>	<b>115</b>
<b>B – Rapprocher l’économie du pouvoir (1953-1956).....</b>	<b>123</b>
1.    Le partenariat avec l’Association professionnelle des banques.....	123
2.    Le Centre d’études économiques de la VI <sup>e</sup> Section, un NBER à la française ?.....	129

<b>CHAPITRE 3 - Le renouvellement de l'analyse des faits économiques : Du désintérêt de l'État pour les sciences humaines et sociales à l'avènement du programme des aires culturelles .....</b>	<b>141</b>
<i>I – La recherche en sciences sociales : l'oubliée de la planification .....</i>	<i>142</i>
<i>II – La Fondation Rockefeller, la VI<sup>e</sup> Section et les aires culturelles communistes.....</i>	<i>155</i>
<i>III – Les sciences sociales et l'analyse des faits économiques .....</i>	<i>170</i>
<b>A – L'anthropologie et la rationalité économique .....</b>	<b>171</b>
1. L'anthropologie économique et la VI <sup>e</sup> section.....	171
2. Les économistes et l'approche marxiste de l'anthropologie économique : un désintérêt manifeste .....	176
<b>B – Les économistes face aux historiens : l'opposition à Labrousse ; la soumission à Braudel.....</b>	<b>181</b>
1. Composer avec les exigences de Braudel .....	182
2. L'opposition des économistes à Labrousse et ses disciples .....	190

**Chapitre 4 : L'économie est morte, vive l'économie ! Les économistes modélisateurs  
intègrent l'EHESS .....**

<i>I – Les économistes face à Braudel.....</i>	<i>198</i>
<i>II - La reprise en mains des enseignements universitaires par l'État et le réveil de la VI<sup>e</sup> Section .....</i>	<i>216</i>
<b>A – La fin de mandat de Braudel et les inquiétudes sur la place de l'économie à la Section .....</b>	<b>219</b>
<b>B – Les changements de gouvernance : une opportunité pour l'économie.....</b>	<b>221</b>
<i>III – Les économistes en rangs serrés : recentrer la discipline économique autour de la modélisation .....</i>	<i>228</i>

<b>Conclusion.....</b>	<b>253</b>
<i>Une nouvelle lecture de l'histoire de l'EHESS .....</i>	<i>253</i>
<i>L'incapacité des économistes à définir les contours de leur discipline.....</i>	<i>254</i>
<i>Implications pour l'histoire de la discipline économique française après 1945.....</i>	<i>256</i>
<b>Fonds d'archives.....</b>	<b>259</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>261</b>
<b>Index des noms propres .....</b>	<b>277</b>
<b>Table des Matières .....</b>	<b>283</b>







**Titre : Recomposition de l'ordre disciplinaire et analyse des faits économiques : le cas de la VI<sup>e</sup> Section et de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales**

**Mots clés :** Interdisciplinaire, économie, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

**Résumé :** Ce travail explique les transformations de la division du travail intellectuel dans les sciences sociales à travers l'étude des faits économiques au sein de l'EHESS et de son ancêtre la VI<sup>e</sup> Section. Créée grâce au soutien de la fondation Rockefeller en 1947, la VI<sup>e</sup> Section entend répondre aux importants besoins d'expertise économique issus de la reconstruction d'après-guerre. Les « *économistes réalistes* » y revendiquent alors une approche pluraliste des faits économiques selon laquelle l'étude des structures de l'économie s'appuie sur des méthodologies issues d'autres sciences sociales. Rapidement, cependant, cette approche est considérée par les mécènes de la section comme trop académique et les tentatives de rapprochement avec les pouvoirs politique et économique échouent au milieu des années 1950.

En outre, la refonte de l'agenda scientifique de la VI<sup>e</sup> Section autour du programme d'étude des aires culturelles, grâce au soutien de la fondation Rockefeller dans le contexte de guerre froide culturelle, favorise d'autres approches des faits économiques, en particulier celles de l'histoire économique et de l'anthropologie économique. Dès lors, la discipline économique marque le pas dans la section : seuls 6 économistes sont élus parmi les plus de 150 directeurs d'études qui le sont entre 1958 et 1972.

Au milieu des années 1970, la nouvelle direction de l'institution assure le renouveau de la discipline économique autour de la modélisation. Cette approche, tournée vers des critères de validation scientifique internationaux, éloigne *de facto* les économistes des autres chercheurs en sciences sociales.

**Title : Reconfiguring the division of labor in social science and the analysis of economic facts: the case of the Sixth Section and the Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales**

**Keywords :** Interdisciplinarity, Economics, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

**Abstract :** This work analyzes the transformations in the division of intellectual labor in social science by considering the study of economic facts within the Sixth Section and the EHESS in the postwar era. Created with the support of the Rockefeller Foundation in 1947, the Sixth Section was meant to meet the need for economic expertise during reconstruction. First, "realistic economists", then dominant within the institution, advocated a pluralistic approach to economic facts and used the methodology of other social sciences. Very quickly, however, this approach was considered too removed from the patrons' concerns and the attempts to bring economists closer to political and economic powers failed in the mid-1950s.

In addition, the reorganization of the scientific agenda of the Sixth Section around the so-called "areas study program" promoted other approaches to economic facts, in particular economic history and economic anthropology, accentuating the decline of economics at EHESS. In the mid-1970s, however, the institution's new leadership helped the revival of economics around theoretical modeling. Based on international scientific standards, this approach estranged economists from other social science disciplines.